هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 638 — 28 PAGES — VENDREDI 13 AVRIL 1979

Des élections générales auront lieu en Égypte après le référendum sur la paix

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Épreuve de force au Nicaragua

Les guérilleros du Front sandiniste sont partis une nouvelle fois à l'assaut du pouvoir dictatorial exercé depuis plus de deux générations au Nicaragua par la famille Somoza.

Les insurgés avaient réussi lundi 9 avril à s'emparer d'Esteli, une ville qui en temps normal compte environ quarante mille habitants, mais ils sont maintenant encerclés par les blindés et les troupes d'élite de la garde nationale. Les combats faisaient rage jeudi à Esteli, déjà durement éprouvée lors de l'insurrection de septembre dernier, et la population civile qui n'a pas pu ou voulu s'enfuir risque de payer une nouvelle fois son tribut de morts.

D'autre part, sans que le nouvel appel au soulèvement général lancé par le Front ait apparemment été suivi, des troubles sérieux ont lieu autour de la capitale, Managua.

Les rebelles ne manquent pas d'atouts. Militairement, tout d'abord. Parmi les dizaines de « muchachos » qui avaient spontanément fait le coup de feu en septembre, combien n'ont eu d'autre recours, pour éviter d'être massacrés, que de rejoindre les camps d'entraînement des guérilleros ? Leur armement, d'autre part, est nettement supérieur à ce qu'il était l'an dernier : qui aurait imaginé en 1978 que les rebelles seraient un jour à même d'abattre des avions gouvernementaux ?

Politiquement, la récente réunification des trois tendances du Front sandiniste n'est peut-être que tactique. A l'heure des combats, elle n'en est pas moins importante. Elle est de surcroît survenue à un moment où la dégradation de la situation est telle qu'aucune solution crédible n'apparaît plus entre le pouvoir et les rebelles. Le récent éclatement du Front élargi d'opposition (F.A.O.) a privé d'espace politique une bourgeoisie naguère enrichie par les Somoza, mais que la voracité du clan avait fini par ulcérer et que consterne le chaos économique dans lequel une crise de plus d'un an a plongé le pays. Dans ce contexte, il a suffi de l'annonce d'un bref voyage « privé » du général Somoza — sans doute parti aux Etats-Unis quêter des secours — pour mettre à nouveau le feu aux poudres.

L'hypothèse d'une prise de pouvoir par l'armée ne peut être exclue. La garde nationale étant depuis plus d'un demi-siècle le principal rempart des Somoza, une telle évolution ne bouleverserait pas cependant les données du problème. Ecartant une figure hautement symbolique et honnie, elle n'en constituerait pas moins un événement.

L'avenir du Nicaragua, une fois encore, se joue largement hors de ses frontières. Les Etats-Unis, qui, l'automne dernier, avaient vainement tenté une médiation, ont effectivement appliqué au régime les sanctions économiques dont ils l'avaient menacé. La conséquence la plus visible en a été, la semaine dernière, la catastrophique dévaluation du cordoba, la monnaie nationale. Les Américains sont-ils prêts à aller plus loin, au risque de favoriser l'éclosion en Amérique centrale d'un second Cuba ?

Les sandinistes ont récemment perdu, avec la défaite au Venezuela du parti Action démocratique, proche de l'Internationale socialiste, un important soutien. En revanche, Pékin vient de leur apporter une caution morale. Donné par une capitale si prompte à dénoncer les éléments pro-soviétiques, cet appui n'est pas insignifiant.

LE PÉTROLE IRANIEN AUGMENTERAIT PLUS QUE PRÉVU

(Lire page 26.)

• OUGANDA

M. Yusuf Lule a formé à Kampala un gouvernement provisoire

Les nouveaux dirigeants s'engagent à «rétablir l'autorité de la loi»

Après la chute du régime du maréchal Idi Amin Dada — qui, d'un refuge inconnu, affirme à la radio « contrôler le pays à 90 % » et « n'être pas renversé », — le Front national de libération de l'Ouganda (F.N.L.O.) a formé un gouvernement provisoire.

Son chef, M. Yusuf Lule, a déclaré, dans un message à la nation diffusé par Radio-Kampala, que les nouveaux dirigeants « s'engagent à rétablir l'autorité de la loi et à restaurer la dignité du peuple ougandais ». *M. Lule, qui est à la fois président du conseil et ministre de la défense, a demandé à ses compatriotes de ne pas se livrer à des* « règlements de comptes illégaux » *et de reprendre le travail. L'ancien président Obote, renversé par le maréchal Idi Amin Dada en 1971, ne figure pas sur la liste du nouveau cabinet. Des élections générales doivent avoir lieu en Ouganda au terme d'une « période transitoire » de deux ans.*

Un des dirigeants du F.N.L.O. a assuré à Dar-Es-Salaam que les Etats-Unis auraient « un rôle immense à jouer dans la reconstruction du pays ». *Le comité exécutif du F.N.L.O., qui compte onze membres, doit être l'instance suprême du nouveau régime et contrôler l'action du gouvernement.*

La déroute du maréchal Amin

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Des scènes de liesse populaire et quelques actes de vandalisme ont ouvert, mercredi 11 avril, à Kampala, une nouvelle page de l'histoire de l'Ouganda. Tandis que les soldats tanzaniens et leurs alliés du F.N.L.O. (Front national de libération de l'Ouganda) s'employaient à réduire les dernières poches de résistance, la capitale ougandaise a fêté, sans réserves apparentes, ses « libérateurs », les couvrant de fleurs tandis qu'étaient pillés des locaux abandonnés par les partisans de l'ancien régime ou, plus simplement, par des habitants qui s'étaient enfuis.

Le successeur du maréchal Idi Amin Dada, M. Yusuf Lule, proclamé président du gouvernement provisoire par le F.N.L.O., était attendu ce jeudi matin à Entebbe avec les dix autres membres du conseil exécutif du Front.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

• GRANDE-BRETAGNE

Mme Thatcher demande la réduction des pouvoirs des syndicats dans son programme électoral

La campagne pour les élections du 3 mai a commencé en Grande-Bretagne, et les partis ont publié chacun leur manifeste. Après les travaillistes et les libéraux, les conservateurs viennent de faire connaître leur programme, que Mme Thatcher a développé dans la presse mercredi 11 avril. Les Tories se promettent, s'ils reviennent au gouvernement, de réduire les pouvoirs des syndicats et de relancer la libre entreprise.

De notre correspondant

Londres. — Apparaissant pour la première fois depuis l'ouverture de la campagne électorale devant les journalistes britanniques et étrangers, Mme Thatcher a présenté, mercredi 11 avril, un programme conservateur conforme à la nouvelle orientation nettement plus à droite prise par le parti sous sa direction.

En pleine forme, Mme Thatcher a réussi brillamment cet « examen de passage ». Le leader conservateur, qu'on compare souvent à une « maîtresse d'école », connaissait bien son sujet... Elle répondit avec aisance à la plupart des questions, les éludant ou se cantonnant dans les généralités quand elles devenaient embarrassantes. « Maggie » corrigera son image de marque en souriant et même en riant aux éclats, manifestant ainsi un humour qui, jusqu'à présent, lui avait souvent fait défaut. Sa force essentielle vient de l'impression de grande sincérité et de ferveur qu'elle communique à son auditoire, notamment quand elle évoque la « tyrannie » que, selon elle, l'Etat (travailliste) fait peser sur un peuple, qu'il s'agit maintenant de « libérer » ou quand elle dénonce la « dictature » des syndicats.

« *Pour le pays, le moment est venu d'un nouveau départ* », a-t-elle déclaré. Le programme conservateur est axé sur deux idées maîtresses : diminution des impôts directs pour encourager la création de richesses et la production, réduction des pouvoirs des syndicats.

La diminution des impôts est un « acte de foi » et constituera l'action prioritaire du gouvernement, a indiqué Mme Thatcher, avant de revenir sur les thèmes déjà connus du message conservateur : abandon définitif de la politique des revenus, à laquelle succédera la libre négociation des salaires dans le secteur privé (dans le secteur public, les négociations salariales devront tenir compte des limites financières fixées par le gouvernement).

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 6.)

Au Sénat les crimes et leur exploitation littéraire

Le Sénat examine, ce jeudi 12 avril, en première lecture, un projet de loi visant à interdire que des criminels puissent tirer profit de leurs actes en en publiant le récit. Apparemment conforme à la morale, le texte renferme des dispositions qui risquent, au-delà du cas des seuls délinquants, de peser gravement sur les libertés et les droits de la défense.

Politiques taisez-vous !

par PHILIPPE BOUCHER

Jacques Mesrine a décidément bien mérité des honnêtes gens. On lui doit déjà, au moins pour partie, l'extension des quartiers de force dans les prisons. On lui devra bientôt une nouvelle atteinte à la liberté d'expression avec ce qu'on appelle dès à présent, ici et là, la « loi Mesrine ».

Portant le titre, plus neutre, de « *projet de loi relatif aux droits patrimoniaux attachés à l'exploitation du récit d'un crime par son auteur* », elle est, en fait, directement rattachée à l'auteur de *l'Instinct de mort* (1). L'histoire vaut d'être contée.

Après la publication de ce livre, des sommes représentant, d'une part les pourcentages sur les ventes, d'autre part, la cession des droits cinématographiques (pour une somme évaluée à 700 000 francs), deviennent propriété de Jacques Mesrine. Sur les droits d'auteur, des saisies sont opérées par les parties civiles à concurrence des sommes qui leur sont dues. Les frais de procès sont, eux aussi, payés. L'évadé de la Santé ne doit plus (officiellement et pécuniairement) quoi que ce soit à qui que ce soit. Les pouvoirs publics qui, jusqu'alors, n'ont guère bougé essaient d'empêcher que Jacques Mesrine prenne possession des sommes représentant les droits cinématographiques.

Le Trésor public demande à la justice de reconnaître que les 700 000 francs sont, en réalité, le fruit du travail pénal (puisque le livre a été rédigé en prison !) et doivent lui être remis. Pas du tout, juge le tribunal de Paris qui rejette la demande du Trésor. Refusant de s'incliner devant... une décision de justice, le gouvernement dépose devant le Parlement le projet cité plus haut.

(Lire la suite page 10.)

(1) Jean-Claude Lattès éditeur.

AU JOUR LE JOUR

FIN D'UN ALIBI

Le maréchal Idi Amin Dada n'étonnera plus le monde de ses farces sanglantes.

Mig, Mercedes, couteaux de para et chars d'assaut n'ont pas sauvé le despote ougandais de la fureur d'un peuple écrasé.

Du même coup, l'Occident perd l'alibi d'un racisme latent : « L'Afrique aux Africains ? Quelle abomination, voyez Amin... » *Il est vrai que pour alimenter cette opinion on pourra toujours ici et là, se mettre sous la dent l'impérial Bokassa.*

Nous avons eu nos Mérovingiens, qui, en fait de délires et de cruautés, ne le cédaient en rien aux dictateurs africains. Des bricoleurs pourtant, comparés aux grands seigneurs de Dachau et du goulag !

XAVIER GRALL.

Un entretien avec le président du Pérou

Notre objectif est de restituer le pouvoir aux civils grâce à des élections libres, nous déclare le général Morales Bermudez

Le gouvernement militaire péruvien maintient « sa ferme volonté » de remettre le pouvoir aux civils à l'issue d'élections générales. La date des élections « dépend des travaux de l'Assemblée constituante actuellement réunie ». Les forces armées entendent conserver une attitude de « stricte neutralité » dans le processus de transfert politique et n'ont conclu aucun accord secret « avec quelque parti politique que ce soit ». Les forces armées estiment que les « réformes de structures » entreprises depuis octobre 1968 « ne sauraient être remises en question » par qui que ce soit.

Telles sont les principales mises au point faites à Lima par le général Morales Bermudez, chef de l'Etat, à l'occasion d'une interview qu'il a accordée au palais présidentiel, plaza de Armas, à notre envoyé spécial Marcel Niedergang, alors que des rumeurs de coup d'Etat circulent avec insistance dans la capitale péruvienne et que ce pays andin traverse une crise économique et financière d'une gravité exceptionnelle.

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Lima. — Ministre des finances du gouvernement dirigé par le général Velasco Alvarado, le général Morales Bermudez donnait une impression de calme, de pondération, de sérénité. C'est un président un peu nerveux, tendu, volubile, apparemment fatigué par l'exercice du pouvoir depuis 1975, qui nous a reçu. En grand uniforme, il martèle certaines phrases, tape du poing sur l'accoudoir de son fauteuil, s'emporte presque lorsque nous lui demandons si les « *achats d'armes excessifs du Pérou n'ont pas contribué à la crise économique* » ou s'il convient d'accorder du crédit aux rumeurs relatives à une « *troisième phase* » — expression employée ici pour qualifier une éventuelle permanence des militaires au pouvoir.

« *C'est absurde,* dit-il. *Cette « troisième phase » serait la négation même de l'objectif politique que nous nous sommes fixé. Cela n'a pas de sens...* »

Une affaire d'espionnage

Sur la question des armes achetées ces dernières années, en particulier en Union soviétique, il déclare avec vivacité : « *Je ne suis pas d'accord avec votre question. Nous n'avons pas acheté trop d'armes. Nous avons maintenu une politique de défense nationale dans une perspective de stratégie purement défensive. Nous n'avons aucune intention belliqueuse à l'égard d'aucun de nos voisins. Mais regardez notre situation en Amérique du Sud. Dans ce cadre géopolitique, le Pérou a acquis des armements pour maintenir un nécessaire équilibre. Rien de plus. Le 5 avril, nous avons célébré le centenaire de la guerre du Pacifique, une guerre de destruction nationale qui nous a coûté des territoires. Mais nous n'avons aucun esprit de revanche. Je vous dirais que l'idéal, pour des pays comme le nôtre, serait évidemment de consacrer la totalité de nos ressources à notre développement. Nous avons beaucoup de besoins, dans des domaines comme la santé, l'éducation, l'infrastructure, les communications. Des besoins vitaux. Mais nous avons eu aussi des situations difficiles au cours de notre histoire, comme celle que nous avons commémorée hier. Aussi longtemps que nous n'aurons pas un cadre de paix réel dans le continent, nous serons bien obligés de nous préoccuper de sécurité et de défense nationale.* »

Une récente et grave affaire de réseau d'espionnage chilien a suscité de vifs remous, à Lima, dans les milieux politiques et militaires.

(Lire la suite page 6.)



Un succès des manipulations génétiques

Un nouveau vaccin pour l'hépatite B ?

Un nouveau succès du génie génétique (manipulations génétiques) pourrait permettre, d'ici quelques années, de produire en grandes quantités du vaccin contre l'hépatite B, une des formes de l'hépatite.

Indépendamment l'une de l'autre, une équipe britannique de l'université d'Edimbourg et une équipe française de l'Institut Pasteur et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ont, en effet, réussi à modifier le programme génétique d'un colibacille en y insérant une partie du programme génétique du virus de l'hépatite B, de façon à le rendre capable de fabriquer la protéine « vaccinante » correspondante. (Lire page 28.)

«LE MARCHAND DE VENISE», DE R. HAHN

Ni Verdi ni Shakespeare

On n'arrive vraiment pas à comprendre pourquoi M. Liebermann a ressuscité le Marchand de Venise, *de Reynaldo Hahn, à la salle Favart, à une époque où l'antisémitisme met les nerfs à fleur de peau. Si la pièce de Shakespeare est une merveilleuse musique d'amour, le personnage de Shylock reste une caricature abjecte du juif usurier et ploutocrate tel que le voyaient Drumont ou les journalistes de* Gringoire, *auxquels les personnages les plus sympathiques de l'œuvre, tel le généreux Antonio, semblent avoir (avant même le pacte de « la livre de chair ») emprunté leurs sentiments et leurs arguments simplistes.*

Reynaldo Hahn n'avait nullement édulcoré la crudité de Shakespeare à une époque où la question juive ne se posait pas comme aujourd'hui, car il en avait commencé la composition au front, pendant la guerre de 1914. Mais la création, longtemps retardée, de cette œuvre, à l'Opéra de Paris, en 1935, tombait particulièrement mal tandis que le nazisme commençait à passer de l'invective à l'action. Ce fut d'ailleurs un échec.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde

idées

L'EUROPE ET LES JEUNES

UN AUTRE AVENIR

par A. WICKHAM (*)

L'EUROPE a aujourd'hui vingt-deux ans. L'âge de la jeunesse mais aussi des inquiétudes. Or l'Europe, surtout depuis la crise de 1974, est incertaine et elle ne réussit pas à surmonter ses difficultés intérieures et les oppositions extérieures qu'elle rencontre. Ainsi, sous la pression des Américains, se vide-t-elle peu à peu de sa substance en matière douanière (le tarif extérieur commun est inférieur à 9 % et menace de descendre encore), tandis que ses politiques propres sont soit très lacunaires (comme pour le nucléaire, où l'Euratom se cantonne dans des fonctions de contrôle ou d'approvisionnement en matières fissiles), soit coûteuses et assez peu efficaces (exemples du fonds social et du fonds régional qui totalisent près d'un milliard de dollars de ressources à eux deux), voire conservatrice (le système des prix de la politique agricole commune qui perpétue l'inadaptation de l'offre et de la demande des produits agricoles tout en figeant la structure des exploitations)...

Face au défi des pays en voie d'industrialisation, dont la part dans la production industrielle mondiale risque de doubler d'ici à l'an 2000, et à l'agressivité industrielle du Japon et des Etats-Unis, l'Europe n'a d'autre choix, en vérité, que de se rénover ou de décliner.

Quelles sont ces voies d'avenir encore inexplorées ? On peut en retenir au moins trois parmi d'autres.

1) La rationalisation des politiques communautaires actuelles : il s'agit surtout des politiques agricole et régionale. Les remèdes sont pour l'essentiel connus (plus grande souplesse d'intervention du F.E.O.G.A., stockage des excédents ; regroupement des opérations effectuées par le fonds régional, meilleur contrôle de l'utilisation des crédits...), il suffit de réaliser que leur application ne peut plus, aujourd'hui, être différée sans danger.

2) La constitution, avec les pays qui le souhaitent, de véritables « multinationales européennes », publiques ou privées, qui seraient placées sous l'autorité politique de la Communauté. Les pays européens ont en effet d'autant plus intérêt à s'unir dans ce domaine qu'ils ont des atouts très complémentaires (la technologie française « de pointe », les capitaux et les réseaux commerciaux mondiaux des Allemands, les conditions de production encore avantageuses en Italie et en Irlande, demain en Espagne et en Grèce...) et peuvent conjuguer les effets de « grand marché » de la C.E.E. et les débouchés extra-européens, en Afrique notamment.

Les chances de la biologie

Ces groupes pourraient constituer l'ossature d'une politique industrielle communautaire, réaliste et audacieuse à la fois, que les Etats membres, en dépit des recommandations faites en 1973 par la Commission, ne semblent pas avoir eu la volonté de mettre sur pied jusqu'ici ; ainsi n'y a-t-il même pas l'amorce de quelques résultats concrets, après plus de quatre ans de discussions, sur des problèmes aussi élémentaires que l'ouverture des marchés publics nationaux ou l'élaboration d'un statut européen des sociétés. Il y a là un réel paradoxe quand on envisage l'ampleur de l'œuvre déjà accomplie.

Pour qu'une telle entreprise, dans tous les sens du terme, réussisse, il faut pourtant au moins deux conditions : en premier lieu, il apparaît nécessaire qu'elle soit créée de toutes pièces, les précédentes expériences de coopération de firmes européennes de différentes nationalités (dans l'informatique, l'aéronautique...) ne s'étant pas avérées, jusqu'à présent, très réussies. La seconde condition est liée au choix de son secteur d'activité : où aller à une époque où toutes les bonnes places semblent déjà prises par les Etats-Unis, le Japon ou le tiers-monde ? Bien que la réponse à cette question soit évidemment très difficile, il semble que l'on puisse faire, avec toute la prudence qui s'impose dans un tel domaine, quelques suggestions ; citons d'abord la transformation de certaines matières premières (le bois, le caoutchouc...) moins disputées que les autres ; mentionnons surtout le développement de quelques industries à l'avenir prometteur selon toute vraisemblance, qu'il s'agisse de biens de production (machines-outils, équipements antipollution, installations de transformation et de récupération des déchets industriels et des sous-produits agricoles...) ou de certains biens d'équipement et de consommation, individuels ou collectifs (habitat « préfabriqué », « évolutif », « en kit » ; nouveaux modes de transport urbain : voitures électriques collectives... ; produits artificiels : vêtements synthétiques non lavables, voire « jetables »...). On peut également citer, à partir des nombreuses études publiées sur ce sujet depuis quelques mois (dont celle de C. Stoffaès : « La grande menace industrielle »), les filières de l'électronique, de la chimie (bien qu'Américains et Japonais aient déjà une avance certaine dans ces secteurs), du nucléaire, de l'audiovisuel et des services en général... De toute manière, pour peu qu'ils le veuillent vraiment, il y a encore des « créneaux » inoccupés où les Européens pourraient déployer leurs talents industriels...

3) La troisième voie, pour l'Europe, de se régénérer passe par la redécouverte des possibilités de développement que lui offre son agriculture si elle sait l'orienter autour de deux axes essentiels :

— Faire progresser la productivité agricole tout en réduisant la quantité d'énergie consommée grâce à de nouvelles machines, à des modes de production moins intensifs et plus « écologiques » et à une utilisation plus rationnelle des terres ;

— S'efforcer surtout de donner naissance, à partir de nos connaissances biologiques actuelles, à une industrie de produits alimentaires artificiels, simples à préparer, peu coûteux et facilement conservables ; ces denrées permettraient à la fois de réduire les famines dans le tiers-monde et, en se substituant peu à peu à notre alimentation traditionnelle trop riche et intutilement diversifiée, de soulager les budgets alimentaires des plus défavorisés et de procurer à tous une nourriture plus équilibrée.

Une telle idée est loin d'être aussi irréaliste qu'on pourrait le croire. Dans un des plus remarquables ouvrages de prospective qui aient été écrits (*le Choc du futur*), Alvin Toffler citait le prix Nobel de chimie A. Tiselius, qui lui avait déclaré : « *L'avenir de l'industrie, c'est avant tout la biologie. Un des traits les plus frappants du développement technologique fabuleux du Japon depuis la guerre, ce n'est pas seulement ses constructions navales, mais surtout sa micro-biologie.* » Il ajoutait qu'« *il était remarquable qu'aujourd'hui encore (en 1973...), malgré les progrès prodigieux de la chimie et de la technologie chimique, il n'existe pas un seul aliment fabriqué à l'échelle industrielle qui puisse rivaliser avec les produits fermiers* », et en concluait que « *les industries nouvelles seraient des sortes d'usines bio-techniques s'appuyant sur une technologie biologique* »...

Depuis trop d'années, chaque Etat cherche à se servir de la Communauté pour atteindre des objectifs intérieurs plutôt qu'à la servir. Des armées de fonctionnaires se livrent dans tous les pays à des calculs sordides pour déterminer si on « récupère » bien du budget communautaire au moins ce qu'on y a versé, quand ce n'est pas avec l'espoir secret de découvrir quelquefois...

Qui donc, lors de la fixation annuelle des prix agricoles ou au moment du choix d'une politique nucléaire commune (qui ne l'est d'ailleurs plus guère depuis la division des Européens entre les groupes Urenco et Eurodif...) songe à l'intérêt propre de la Communauté ?

Jamais l'Europe ne répondra à tous les espoirs qui ont été placés en elle si chaque pays n'y voit pas une part de lui-même, s'il ne sent pas que son destin, il serait hypocrite de ne pas l'admettre, lui échappe dans une certaine mesure. Les pays européens ne prouveront leur force qu'en se révélant unis et audacieux dans leurs choix de demain. C'est parce que ces derniers sont à la fois politiques et économiques qu'il leur faudra beaucoup d'imagination pour les arrêter. Tel est le défi européen des années à venir...

(*) Etudiant à l'Institut d'études politiques de Paris.

La communauté des indices n'est pas celle dont on rêve

par PHILIPPE HOCH (*)

A ENTENDRE ou à lire les propos tenus sur la « construction de l'Europe », quotidiennement ou presque, depuis quelques semaines, par les hommes politiques de tous bords, et, au-delà des interventions spectaculaires de quelques-uns d'entre eux, des répercussions et des conséquences que peut avoir ou entraîner telle déclaration, l'on éprouve comme un sentiment de malaise. L'enjeu, probablement chacun en a-t-il conscience, est de taille ; c'est bien pourquoi il est légitime de s'inquiéter. Les jeunes qui — comme moi — sont nés entre la dernière guerre et les premières tentatives d'édification de l'Europe, du moins nombre d'entre eux, se sentent en quelque manière exclus de cette confrontation, dans la mesure où l'aspect essentiel — à leurs yeux — de la question leur paraît être abordé par trop rarement, et d'une manière singulièrement lointaine, vague, évasive.

La création du S.M.E., sans nul doute, est d'importance. *Mais, il faut bien le dire, l'Europe des indices n'est pas celle dont on rêve ou que l'on espère à vingt ou à vingt-cinq ans.* Nos espoirs et notre enthousiasme se dirigent plutôt vers une Europe de la culture, ou plus exactement des cultures. En d'autres termes, par-delà les accords économiques, les rapprochements diplomatiques, l'on souhaiterait un véritable brassage des peuples, un authentique dialogue, une confrontation permanente des idées et des hommes...

L'Europe du *dialogue, donc,* avant celle du prix du lait. Car peut-être cette Europe des esprits, un peu analogue à l'Occident réunifié que souhaitait, au siècle dernier, un Auguste Comte, est-elle la condition *sine qua non,* la base nécessaire d'une Europe politiquement *réelle.* Si, en effet, dès le départ, l'aspect spirituel est relégué au second plan, il est à craindre que l'imagination, la création, la rencontre des expériences les plus diverses, ne soient sinon totalement étouffées, du moins dangereusement compromises. Là où la capacité d'innovation, là où la prise de parole et d'expression sont subordonnées à l'infrastructure, les menaces qu'entrevoyait déjà Valéry, au début du siècle, risquent de devenir réalité : et si les œuvres de Baudelaire et de Keats finissaient, un jour, par rejoindre celles de Ménandre ?

Mais il est d'autres formes de destruction, de génocide, qui visent avant toute chose la culture. La conclusion, que l'on se réfère à la bombe ou aux « *autodafés sans flammes* », pour reprendre une expression de Claude Roy, en tout cas, demeure valable : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles. » Plus que jamais — et si la « vraie vie » était à ce prix ? — l'important, l'essentiel même, c'est ce « supplément d'âme », que revendiquait Bergson.

Aussi est-il urgent de réagir, et de travailler à la naissance de cette Europe polyphonique et leibnizienne, que décrivait J.-M. Benoist à la fin de son intéressant pamphlet (1), dans laquelle les régions, comme autant de « monades » seraient appelées à jouer un rôle fondamental. Les jeunes y sont bien décidés, et s'y emploient, dans la mesure de leurs moyens, notamment en voyageant, attentifs à la nouveauté, respectueux de la différence : découvrir Amsterdam, celle que connurent Rembrandt, mais aussi Descartes, Spinoza, et l'*autre,* celle d'aujourd'hui ; traverser la Manche, pour Constable et les chorales d'enfants ; parcourir la « péninsule », succomber au charme de la Grèce...

Il est d'ailleurs tout à fait impossible, *notons-le au passage et entre parenthèses,* d'imaginer une véritable Europe de laquelle, fût-ce sur le plan économique, en fait sinon en droit, la terre d'Homère, des tragiques, de Platon et d'Aristote, ou, aujourd'hui, de Xenakis ou d'Angelopoulos, soit exclue. La Grèce, quoi qu'on en pense, demeure notre berceau. Les périples et les lents cheminements nous apparaissent donc *comme le moyen le plus vivant* et le plus concret d'appréhender la réalité européenne. De manière générale, par le biais des échanges entre *écoles et universités, des séjours* linguistiques, etc., il importe de favoriser les rencontres, les confrontations.

S'ouvrir à l'altérité

Ces dernières, toutefois, ne sauraient se limiter au continent que Valéry définissait par les marques successives de la géométrie euclidienne — dans laquelle l'auteur de *la Jeune Parque* voyait une extraordinaire poésie, — de l'organisation politique romaine et du christianisme. Car, s'il faut mettre en contact profond les membres d'une même communauté, il est également nécessaire, pour celle-ci, de s'ouvrir à l'altérité, d'accepter le risque qu'elle comporte inévitablement.

L'Europe, qui, après tout, dit Roger Garaudy, *n'est qu'un accident,* doit faire fructifier le « dialogue des civilisations » cher à cet auteur et à André Malraux, en évitant les erreurs, pis : les fautes du passé. Le face-à-face de l'Europe avec elle-même et avec le monde arabe, l'Afrique, l'Asie — prise en compte d'entités de plus en plus petites et, en même temps, « planétarisation », — suppose une volonté qui, probablement, n'est pas celle des technocrates, trop souvent ennemis de la culture, qu'elle s'exprime par les vieilles humanités méprisées et impitoyablement sacrifiées, ou par des tentatives créatrices plus « vivantes », davantage accordées à la sensibilité contemporaine.

En somme, le point de vue de l'institution et du *pouvoir* fût-il le seul valable et possible, nous nous trouverions véritablement à des années-lumière de l'Europe des peuples unis, de l'intelligence et de la beauté souveraines. Si l'on ne craignait d'abuser d'un de ces concepts fantomatiques qu'un Schopenhauer abhorrait et, en même temps, de sacrifier à une véritable mode, l'on en appellerait, ici, à la dissidence. L'Europe à construire n'est pas celle des trusts, des multinationales ; celle des esprits et des cœurs, seule, nous est chère. *Douce rêverie, idéal inaccessible ?* Peut-être. Du moins faut-il essayer de l'atteindre et de s'en montrer digne.

(1) *Pavane pour une Europe défunte,* Editions Hatier.

(*) Etudiant.

Il manque une âme

par CHRISTIAN HONORÉ (*)

EN l'an 2000, les jeunes d'aujourd'hui seront en charge de la France ; ils ont le *devoir de demander* ce que sera leur pays à ce moment-là. Or il apparaît de plus en plus que le débat sur l'Europe manque dramatiquement de clarté. On ne peut réaliser une grande œuvre sans une grande espérance. Il faut aider la jeunesse à rêver et lui donner les moyens de réaliser ce rêve. Proposer l'abolition des frontières ? Quel jeune aujourd'hui refuserait une telle idée ? Proposer la fraternité, la paix, la solidarité, entre les peuples du monde entier, c'est sans doute l'aspiration de tous et le privilège de l'homme entrant dans la vie avec la soif de tout connaître, comprendre et aimer.

Cependant, au-delà de ces formules idéalistes, demeure la réalité. Celle des guerres et de la violence à l'intérieur des frontières des pays développés et sous-développés. Celle de la faim dans le monde. Celle, en France en particulier, du chômage et des difficultés économiques.

Comment pourrait-on demander aux jeunes Françaises et Français de s'enthousiasmer pour la construction de l'Europe quand ils ont du mal à se défaire de l'angoisse qu'ils éprouvent devant la difficulté de trouver un emploi ?

Deux questions nous agressent, pour lesquelles aucune réponse n'a encore été donnée de manière satisfaisante. Pourquoi, et quelle Europe ? L'Europe est-elle vraiment nécessaire ? Je veux dire celle que l'on nous propose. Car il semble qu'elle va au-delà de la simple ouverture des marchés nationaux, de la libéralisation des échanges économiques et de la liberté de se déplacer à l'intérieur des neuf Etats membres.

Mais quelle Europe ? En ce domaine, le flou le plus complet subsiste. A gauche, on nous parle d'Europe — champ clos des multinationales américaines — sans nous dire en quoi la construction de l'Europe serait plus favorable à ce phénomène que les Etats isolés, sans nous proposer des solutions concrètes de rechange. A gauche, on nous parle d'Europe des travailleurs ; mais qu'est-ce que l'Europe des travailleurs ? N'entrons-nous pas dans la mythologie socialiste ? Dans la majorité, fédération et confédération s'opposent. Qui a donné une définition précise de la fédération et de la confédération ?

L'Assemblée européenne sera élue au suffrage universel en *juin 1979. La démarche démocratique* séduit ; il est vrai que chacun verra avec intérêt l'intervention du citoyen dans les institutions de la Communauté. Toutefois, on ne doit pas s'arrêter à cette seule analyse.

S'il s'agit seulement de faire intervenir le peuple européen dans la construction communautaire, tout démocrate ne peut qu'approuver une telle initiative. S'il s'agit d'autre chose, prenons garde que soient respectées les règles essentielles du droit constitutionnel. L'accroissement des pouvoirs de l'Assemblée européenne ne pourra se faire qu'au détriment des Parlements nationaux. C'est une évidence perçue par tous, mais il ne semble pas que toutes les conclusions en aient été tirées. Tout d'abord, comment les nouveaux députés vont-ils réagir ? En socialistes, communistes, démocrates-chrétiens, démocrates européens de progrès ; ou en Italiens, Belges, Français, etc. On pourrait répondre : en Européens. Mais qu'est-ce qu'être européens ? Et nous voilà revenus au problème soulevé plus haut à propos de la jeunesse. Il manque douloureusement une âme à cette construction européenne, une volonté d'être.

Les institutions ne sont rien si elles ne sont pas le reflet d'une volonté profonde, d'un mouvement chargé d'espérances qui transcenderait les actions présentes et en même temps les soutiendrait. Il est à craindre que *seule une mince couche de la* population, les spécialistes et une partie des intellectuels, se sente concernée par l'Europe et accorde aux élections de juin 1979 l'importance qu'elles méritent. Il serait vain de vouloir mobiliser la jeunesse tant que ne seront pas apportées des réponses claires à des questions simples mais importantes :

— l'Europe apportera-t-elle un remède au désarroi des jeunes sans emploi ? Permettra-t-elle un meilleur développement économique ? Pourra-t-elle avoir une politique personnelle sur la scène internationale ?

La jeunesse demande : « *Entraînez-nous dans une grande aventure, pour laquelle nous ayons notre mot à dire : l'Europe que vous faites sera l'Europe que nous vivrons.* » Sinon le superficiel régnera, des constructions plus *ou moins bien* élaborées seront mises sur pied sans que les peuples se sentent vraiment concernés.

C'est peut-être cela, c'est certainement cela l'Europe des peuples, l'Europe réelle.

(*) Etudiant en droit à l'Institut de Nice.

UNE « TROISIÈME FORCE »

par JEAN-CLAUDE GIBERT (*)

L'EUROPE, c'est l'espoir ! Ne peut-on rêver de voir l'Europe se lever à cette table des « grands », clamer son existence qu'elle trouverait dans sa réalité et s'affirmer comme de droit, en tant que troisième force d'équilibre entre l'Est et l'*Ouest* ?

On ne peut que rejeter et désavouer cette conception de l'Europe qui ferait du Vieux Continent « une filiale des Etats-Unis d'Amérique », selon l'expression de Jacques Attali (1).

Tel est le véritable enjeu qui va se jouer en 1979. Reste alors à définir clairement quelle Europe bâtir. Certains auteurs n'ont pas manqué de dénoncer ce risque de voir naître cette « Europe allemande sous protectorat américain ! » (2).

Aujourd'hui, on sait bien que ce qui est essentiel pour l'Europe, ce n'est pas un ajustement institutionnel mais la volonté profonde des gouvernants de chaque Etat de considérer que l'intérêt national bien défendu, et donc affirmé, passe avant tout par la construction d'une Europe échappant à l'hégémonie des deux blocs !

Ne peut-on rêver de voir la France se lever à cette table européenne, clamer son indépendance et faire valoir, sur ce « marché des idées », toute proposition et tout projet défendant les intérêts de cette terre bordée à l'hexagonale de par la géographie, dans le respect de la philosophie communautaire ?

On se doit dès lors de définir au mieux ces structures qui armeront notre construction européenne. *Le temps n'est plus à se* persuader de l'imminente nécessité de cette construction, la dynamique de l'action doit inéluctablement succéder à la réflexion. L'Europe a un rôle à jouer, elle en a les moyens, elle se doit de participer à tous ces enjeux qui permettront demain de définir un nouvel ordre économique et politique mondial.

Il faut pousser notre Europe à clamer sa volonté de mettre en œuvre un véritable programme européen, l'exécuter pour honorer ce grand dessein qu'escorte sans équivoque aucune le concept de participation et de responsabilité. N'attendons pas de voir cet espoir s'user sur le temps ; l'enseignement que l'histoire nous a donné doit favoriser cet effort d'entreprise. Il nous faut hisser *cette bannière européenne que* les vents du sud, de l'est ou de l'ouest ne manqueront certes pas de venir fouetter. Il suffira de la bien attacher. Jules Verne nous enseignait : « *Il n'y a rien d'impossible, il n'y a que des volontés plus ou moins énergiques !* » C'est l'Europe en devenir qu'il faut construire ! Pour ce, matériaux et maîtres d'œuvre seront européens !

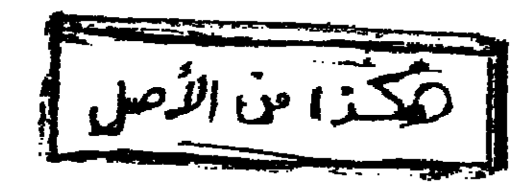
Il y a ces forces que l'on nomme traditions et qui font que l'histoire d'une nation ne peut épouser un mode de civilisation « atlantiste » ou « *soviétiste* » sans divorcer dans un futur proche pour « infidélité réciproque ».

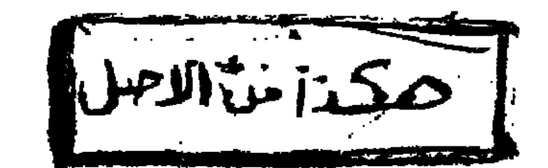
Si la génération actuelle attend beaucoup de ce futur territoire auquel les frontières prêteront le nom d'Etats-Unis d'Europe, que dire de celle de demain ? Il est en français des conjugaisons faciles qui bousculent au temps futur, qui plus est au conditionnel, certains calculs dans ce que l'on appelle l'éventuel ou le possible. Faisons en *sorte* que l'héritage européen qui sera légué à cette génération ne la rende prisonnière, mais l'affranchisse et la libère ; elle ne saurait payer les conséquences d'un contrat auquel elle n'aurait pas souscrit !

Ces Etats-Unis d'Europe, entité à part entière, feront peut-être de leurs membres des citoyens de nationalité européenne. D'aucuns ne manqueront pas d'ajouter : mythe ou réalité ? Bousculons l'indifférence et ne nous trompons pas d'adversaire !

(1) *La Nouvelle Economie française,* Flammarion 1978, p. 5. J. Attali.
(2) *Regards sur ce temps,* Editions Cujas, p. 267. P. Pascallon.

(*) Etudiant en économie.





Le Monde

étranger

LE RENVERSEMENT DU RÉGIME EN OUGANDA

Les délires d'un humilié

Son Excellence le field-marshal Al-Hadji Idi Amin Dada, président de la Deuxième République d'Ouganda, docteur *honoris causa* de l'université de Makerere, dont il était le chancelier, a fait longtemps sourire, *même quand il ne s'agissait* que de nous *« renvoyer une image déformée de nous-mêmes »*, comme l'a dit Barbet-Schroeder, producteur d'un fameux « autoportrait » filmé du *« plus grand chef d'Etat du monde »*. L'ancien sous-off des *King's African Rifles* a été promu *« roi nègre »* à la faveur d'une décolonisation britannique manquée. Il faut croire que les élites africaines s'en sont longtemps accommodées puisque celui qui affirmait qu'on *« ne court jamais aussi vite qu'une balle de fusil »* a été porté, en 1975, à la présidence de l'Organisation de l'unité africaine. *« Un assassin, un oppresseur, un fasciste noir et un admirateur avoué du fascisme »*, avait alors protesté le président tanzanien, M. Julius Nyerere. En vain.

Les Britanniques n'en pensaient pas tant de mal quand, le 25 janvier 1971, à la faveur d'une absence du président Milton Obote, son chef *d'état-major général prit le pouvoir* à Kampala. Quasi-unanimité de la presse anglaise : l'ancien boxeur sera plus « maniable » que son prédécesseur. Dès le 5 février suivant, Londres reconnaît officiellement son régime. Sur place, la bourgeoisie autochtone et les commerçants indo-pakistanais croient pouvoir souffler : le *« tournant à gauche »* annoncé par M. Obote se termine en dérapage : les *nationalisations n'auront* pas lieu.

Amin, à l'époque, conduit lui-même sa jeep dans les rues de Kampala : *« Je ne suis pas un politicien, mais un soldat professionnel ; aussi, je suis l'homme de peu de paroles et j'ai toujours été bref pendant toute ma carrière professionnelle »*, avoue-t-il, l'air bonhomme, en prenant le pouvoir. *« Depuis, il n'a pas cessé de parler »*, notera son premier et sévère biographe, David Martin. Entre-temps, les massacres auront commencé.

Une politique de la terreur

Fin 1971, cinq cent cinquante-cinq personnes sont assassinées dans la prison de Mutukula : c'est la première grosse affaire. Un règlement de comptes ? Les télégrammes et *les déclarations de « Big Daddy »* font les délices de la presse occidentale. La terreur qui s'installe en Ouganda passe, au début du moins, plus inaperçue. Des cadavres qui flottent sur le Nil, des politiciens éliminés brutalement, des charniers découverts, quelques exécutions publiques : Amin ne fait-il que se venger ? *C'est de moins en moins sûr.* Avec l'aide de l'Union soviétique, il *équipe son armée*, en double les effectifs en moins de quatre ans. Promotions et liquidations en série lui permettront de contrôler, tant bien que mal, le corps des officiers. La *State Research Unit* se transforme en véritable police parallèle du régime, à *l'image des « tontons macoutes »* de Duvalier. L'Ouganda *plonge dans la* terreur et le chaos.

Amin joue avec le feu depuis longtemps. En 1962, il a évité de justesse la cour martiale. Chez les Turkanas, voleur de bétail du nord-est de l'Ouganda, un raid des *King's African Rifles* dans un petit village a bien permis de récupérer quelques armes. Mais l'unité qui a été chargée de l'opération — commandée par le lieutenant Amin — a laissé des traces : un charnier est découvert et *des témoignages font* état de tortures. Ses supérieurs britanniques veulent un procès. *« Une sévère réprimande »*, recommande le premier ministre, M. Milton Obote.

Le jeune officier s'était déjà taillé une réputation de brutalité dans la *répression des Mau-Mau au* Kenya et le désarmement des guerriers karamajong en Ouganda. Il sera suspecté plus tard — comme en témoignent les carnets saisis sur le mercenaire Rolf Steiner — de complicité dans le soulèvement des *Anyanyas dans le sud du Soudan, où* il s'est rendu au moins à deux reprises *en compagnie d'officiers israéliens*. Quand, en 1969, le président Obote est grièvement blessé au cours d'un attentat, Amin disparaît pendant plusieurs heures. Le général Okoya, proche d'Obote et qui accuse Amin de s'être enfui, sera assassiné *deux semaines plus tard* avec sa femme.

Tous *l'ont sous-estimé, ce grand* diable qui a commencé sa carrière en 1946 comme aide-cuisinier. *« Un bon bougre, mais plutôt faible en matière grise »*, noteront plus tard ses officiers britanniques. *« Amin était à tout prendre un caractère simple et ferme. Il était venu au palais et je l'avais vu boxer avec efficacité »*, *écrira avant de mourir* en exil l'ancien kabaka (roi) des Bagandas, dont le palais fut mis à sac en février 1968 par les soldats du colonel Amin. Quand les meurtriers *présumés* du général Okoya finissent par avouer qu'ils ont été payés par un officier de l'armée de l'air agissant sur ordre du général *Amin, le président Obote n'en décide* pas moins d'assister, comme prévu, à la conférence du Commonwealth. Le 10 janvier 1971, la veille de son départ, il convoque Amin pour lui indiquer qu'à son retour le général devra expliquer où ont disparu certains fonds de l'armée — la bagatelle de 2 500 000 livres, — et pour*quoi les armes des arsenaux militaires* ont échoué entre les mains des *Kondos,* ces voleurs de l'Ouganda. Le président n'aura jamais l'occasion d'obtenir une réponse. Sans que M. Obote s'en soit toujours rendu compte, le général Amin, qui se sait menacé, a *décidé* de prendre le pouvoir.

Toujours sur le qui-vive

Géant d'apparence débonnaire, mais toujours sur le qui-vive, Amin est un marginal dans l'affrontement de deux mondes qui s'excluent l'un l'autre. C'est à la fois sa chance et sa faiblesse. Appartenant à une petite *tribu nubienne et à la minorité musulmane* de son pays — à peine 5 % *de la population*, — il traîne d'abord derrière sa mère qui suit elle-même les garnisons et passe parfois pour une sorcière. Il ne rencontrera son père pour la première fois qu'en 1956. *Il vend des biscuits* sucrés sur les marchés en attendant *d'être recruté comme mitron dans* une caserne et de se signaler sur le ring — il sera neuf fois champion d'Ouganda, catégorie poids lourds. A l'armée, il apprend le swahili, un peu d'anglais et baragouine l'arabe. Il se méfiera toujours des intellectuels, *des bourgeois, des aristocrates*. Il fera enfermer la jeune et jolie *princesse qui lui a servi de ministre* des affaires étrangères, Elizabeth Bagaya de Toro, en lui reprochant d'avoir *« fait l'amour à un Européen inconnu dans les toilettes de l'aéroport d'Orly »*.

Citoyen de troisième classe, parce que Kwakwa et *musulman*, Amin deviendra une sorte de héros en milieu africain et peut-être même chez les Noirs d'Amérique : une virilité qu'il affiche, son imposante stature, ses cinq femmes, le prestige du guerrier. L'humilié se moque ouver*tement du Blanc*. Puis *il expulse* d'Ouganda la communauté asiatique — d'ailleurs peu populaire, — donne des conseils au *président Nixon* sur l'affaire du Watergate et explique aux Arabes comment gagner la guerre de Kippour tout en se décla*rant prêt à envahir l'Afrique du Sud.* Chez lui, sa petite troupe de gardiens — Soudanais du Sud le plus souvent — terrorise la population. Ailleurs en Afrique Noire, le petit *peuple apprécie* le chemin accompli par celui qui aurait dû rester le larbin inculte et soumis des *bwanas*, les *« patrons »* blancs.

Un gêneur

Les attentats se multiplient, les basses l'évitent, Idi Amin a des réflexes de panique. A la mi-1976, coup sur coup, il subit deux graves humiliations. Lors d'un attentat à la grenade, en plein Kampala, à la *sortie d'une revue de police*, Idi Amin n'est pas blessé, mais, cette fois, il ne parvient pas à étouffer l'affaire. Un mois plus tard, les Israéliens réussissent leur raid sur l'aéroport d'Entebbe. Idi Amin est ridiculisé.

Cet échec entraîne de nouvelles répressions. A l'université d'abord, *puis contre* les ressortissants kényans. Idi Amin s'en prend égale*ment à la police, à l'armée, à l'église* anglicane, aux Acholis et aux Langis. Il voit la subversion partout. Il frappe le premier. Qu'elle obéisse ou non aux ordres de son « poste de commandement », la police secrète du régime se répand dans les campagnes. Après *avoir rompu le* 25 juillet 1976 leurs relations *diplomatiques avec l'Ouganda, les Britanniques* empêcheront le maréchal d'assister à la conférence du Commonwealth, réunie à Londres un an plus tard. Entre-temps, un archevêque anglican et deux ministres ont été assassinés. Ce triple meurtre indigne l'opi*nion, même en Afrique, où la conférence* des Eglises lance une campa*gne contre le maréchal Amin.* Selon Amnesty International, plus de cent mille victimes ont été tuées depuis le début du règne. A Londres, les pays du Commonwealth dénoncent *le régime ougandais pour la « violation massive des droits fondamentaux de l'homme »*. Douze Etats africains signent cette résolution. En octobre 1978, comble de l'inconscience, le maréchal ougandais part en guerre contre la Tanzanie, dont il fait envahir le territoire par ses soldats, violant cette règle de l'intan*gibilité des frontières* à laquelle tous les chefs d'Etat d'Afrique sont atta*chés par principe et... par prudence.* Cette faute devait entraîner sa perte.

Le maréchal était-il devenu un gêneur ? Pourquoi les Soviétiques continuaient-ils de l'armer ? Que faisaient, dans son entourage, plusieurs citoyens d'origine britannique jouant les *« mauvais génies »* ? Idi Amin, ne sachant plus où donner *de la tête, allant d'humiliation en* humiliation, était-il devenu une marionnette entre leurs mains ? Si ses pairs africains se retournaient contre lui, c'est qu'il portait un tort de plus en plus évident à l'image d'une Afrique dont il fut, un temps, le « héros ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La déroute du maréchal Amin

(Suite de la première page.)

Mais M. Lule, ancien vice-chancelier de l'université Makerere, a pu s'adresser aux Ougandais dès mercredi soir, grâce à un relais radio à partir de la capitale tan*zanienne. Il a formé un gouver*nement de quinze membres chargé d'administrer l'Ouganda pendant deux ans, dans l'attente d'élections générales. Une assemblée provisoire, comprenant de soixante-dix à quatre-vingt-dix membres, sera désignée ultérieurement. Les directions de la police et de la Banque nationale ont été pourvues de titulaires.

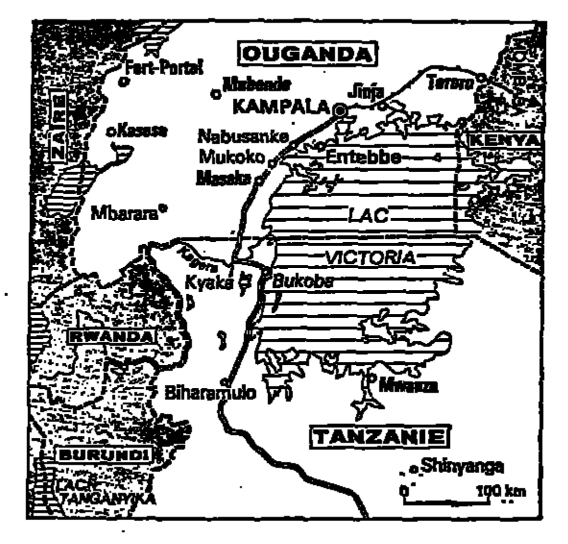
L'abolition du « régime fasciste »

Alors que les forces de la coalition tanzano-ougandaise avaient pénétré mercredi avant l'aube dans Kampala, n'y rencontrant guère *de résistance. l'annonce* officielle de l'abolition du *« régime raciste, fasciste, dictatorial et illégal »* du maréchal Amin n'a été proclamée qu'en fin d'après-midi. C'est au lieutenant-colonel David Ojok, exilé promu commandant en second des forces militaires du F.N.L.O., qu'est revenu l'honneur de le faire sur *renversé, et je contrôle complètement la situation »*, a-t-il dit par téléphone au *Daily Nation* de Nairobi. L'hypothèse la plus plausible est qu'il s'est replié, au moins provisoirement, sur Jinja, à 80 kilomètres à l'est de Kam*pala, avec l'espoir d'y résister* à l'abri du Nil et du lac Victoria. En tout cas, c'est dans cette direction que se sont enfuis ses soldats en déroute, rançonnant *et pillant au passage. Mais certains* rapports indiquent que ces hommes sont démoralisés et manquent un peu de tout, notamment de munitions et d'essence.

La prise de la capitale semble, d'ailleurs, avoir été une opération assez aisée. Contrairement à ce que l'on redoutait, les bombardements de mardi n'ont pas causé trop de dégâts, les tirs ayant été assez précis. Les défenseurs de Kampala ont été, néanmoins, pris de panique et leurs adversaires ont occupé la majeure partie de la capitale en ne rencontrant que quelques noyaux de résistance.

Des exécutions sommaires

Les nouvelles autorités ont déjà mis au travail des ingénieurs pour rétablir *l'eau et l'électricité dans* les quartiers qui en sont privés



les antennes de Radio-Kampala, qui, jusqu'à cet instant, avait continué de diffuser de la musique.

Il en a profité pour inviter la *population à lutter contre* les *« derniers meurtriers et pillards »*, pour demander aux gens de rester chez eux et aux derniers résistants de déposer leurs armes. Au *même moment, on* apprenait que le lieutenant-colonel Tito Okello, promu colonel et nommé chef d'état-major général des forces armées ougandaises, se trouvait déjà sur place à la tête de la première unité de la nouvelle armée, une « division » d'un peu plus de mille hommes qui a participé à la prise de Kampala.

On ignorait encore, en revanche, ce jeudi matin, le sort du maréchal Amin, qui avait quitté *Kampala mardi. Utilisant* l'émetteur de Soroti, situé à 300 kilomètres au nord de Kampala, le maréchal a déclaré mercredi soir qu'il contrôlait toujours *« 90 % du territoire ougandais »* et a dénoncé les *« tueurs »* qui ont attaqué la capitale ougandaise. *« Mon gouvernement n'est pas* depuis mardi. *Mais* les Tanzaniens ont davantage de mal à mettre un terme au pillage, notamment dans le quartier résidentiel habité par les dignitaires en fuite de *l'ancien régime. Certains rapports* font également état de soldats ougandais exécutés sommairement par une foule en mal de vengeance. Pour ces raisons, le couvre-feu *nocturne a été* maintenu.

Le président du gouvernement provisoire, M. Lule, a également reçu le portefeuille de la défense nationale et le commandement en chef des forces armées. Ce cumul de fonctions, par un homme peu controversé, semble répondre au souci de rassurer les princi*pales factions qui composent le* F.N.L.O. (*le Monde* du 12 avril). L'absence la plus remarquée est celle de l'ancien président Milton Obote, qui n'est pas membre du *gouvernement et s'est contenté* mercredi, à partir de Dar-Es-Salaam, de se féliciter de la *« libération de l'Ouganda »*. Pour sa part, le F.N.L.O. aurait déjà rédigé une Constitution pour la transition prévue avant l'établissement, *dans* deux ans, d'un pouvoir élu. Mais, au sein du nouveau régime, les militaires du F.N.L.O. devraient jouer un rôle de premier plan, du moins jusqu'au renforcement de leur *contrôle sur* l'ensemble du territoire.

Un sujet d'embarras

A Nairobi, mercredi après-midi, on s'est littéralement arraché une édition spéciale du *Daily Nation* annonçant la chute de Kampala. Les gens ne cachaient pas leur joie, *mais* l'existence *provisoire* d'un foyer de résistance, entre Kampala et la frontière du Kenya, est un sujet d'embarras ici. On redoute que les soldats en déroute du maréchal Amin ne refluent sur cette frontière et ne demandent asile au Kenya. Pour Nairobi, le *plus gênant serait encore* que le maréchal lui-même réclame le droit de transit ou d'asile, contribuant ainsi à empoisonner les relations entre le gouvernement kenyan et les nouvelles autorités ougandaises.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Le sort des quatre journalistes disparus.* — Selon un diplomate de l'ambassade de Suède à Kampala, un *policier de l'ancien* régime ougandais aurait déclaré que les quatre journalistes disparus en tentant de pénétrer dans le pays (*le Monde* du 10 avril) *« pourraient être en prison à Jinja »*. Toutefois, rien n'est venu confirmer cette information, et l'on a toujours de sérieuses raisons de penser que les quatre hommes sont bien les prétendus *« mercenaires »* dont Kampala avait *annoncé* l'exécution sommaire.

Le nouveau régime adoptera une politique de non-alignement

déclare M. Yusuf Lule à « Afrique-Asie »

Afrique-Asie publie, dans son numéro en date du 16 avril, une interview de M. Yusuf Lule. Le président du F.N.L.O. y déclare notamment :

« Les pays progressistes africains, notamment la Tanzanie et les autres pays de la « première ligne », nous ont soutenu et continuent de nous apporter une aide *précieuse* que *nous acceptons* volontiers parce qu'elle s'inscrit dans le cadre de la lutte commune que les peuples africains doivent mener contre l'impérialisme et *tous les dictateurs sanguinaires* qu'il soutient et qu'il arme.

» Mais, contrairement à ce que prétend une certaine presse, ce n'est pas l'armée tanzanienne qui libère l'Ouganda : *ce sont des* forces ougandaises libres, ce sont nos soldats, c'est notre peuple (...).

» On essaie de transformer cette libération de l'Ouganda en une « guerre de religion ». C'est faux et c'est stupide. Tout le monde sait que les musulmans représentent entre 5 et 10 % de la population ougandaise et que parmi les généraux et les colonels qui nous ont rejoints il y a beaucoup de musulman.

» D'ailleurs, nous considérons le régime d'Idi Amin Dada comme antimusulman. En effet, comme l'a dit le président Kadhafi lui-même, jamais l'islam n'a prêché ni même autorisé les massacres, la *répression, l'arbitraire* et *la torture* (...).

» Jamais l'islam n'a été aussi hideusement caricaturé que par Idi Amin Dada, qui finira dans les poubelles de l'histoire...

— *Quelle sera la politique du régime que le F.N.L.O. va installer à aKmpala ?*

— Ce sera un régime qui res*pectera les droits des peuples et* des hommes. Un régime qui adoptera une politique de non-alignement, qui militera pour les droits des colonisés, opprimés et exploités, qu'il s'agisse des Palestiniens, des Zimbabwéens, des Namibiens, des Sud-Africains ou des Sahraouis. »

La nouvelle charte constitutionnelle en Mauritanie

Le lieutenant-colonel Bouceif a un rôle prépondérant au sein d'un organisme collégial

Nouakchott. — Adoptée, mercredi *11 avril en fin de matinée*, par le Comité militaire de salut national (C.M.S.N.), qui contrôle le pouvoir à Nouakchott depuis une semaine, une Charte constitutionnelle vient de doter la Mauritanie de nouvelles institutions.

Mettant un terme à plusieurs *jours de flottement, elle consacre* tout d'abord l'effacement du chef de l'Etat, le colonel Ould Mohamed Saleck, qui est toutefois maintenu à son poste, en sa qualité de président du C.M.S.N. Celui qui, le 21 mars dernier, avait tenté de se faire attribuer la totalité des pouvoirs se trouve désormais cantonné dans un rôle essentiellement représentatif.

De notre envoyé spécial

Toutes les décisions de quelque importance qui relèvent encore de sa compétence, comme la nomination des titulaires des plus hauts postes de la *fonction publique*, civile et militaire, doivent être approuvées préalablement par le Comité.

A l'inverse, la prépondérance du nouveau premier ministre, le lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif, dans la conduite effective de la politique intérieure et extérieure du pays, est expressément confirmée.

Contrairement à ce qu'on pouvait *penser au lendemain de la* révolution de palais de la semaine dernière, le nouvel homme fort de la Mauritanie ne paraît pas avoir reçu cependant un véritable blanc-seing de ses pairs. *La charte* qui vient d'être adoptée institue en fait un pouvoir collégial au bénéfice du Comité militaire de salut national lui-même, plus précisément de son comité permanent., organisme composé de *quinze membres, où siègent tous* les principaux chefs de l'armée. C'est le C.M.S.N., en effet, est-il stipulé, qui détient le pouvoir législatif et, à ce titre, c'est lui qui *« conçoit la politique générale de la nation et oriente et contrôle l'action du gouvernement »*. A *cette fin, il tient session tous* les trimestres et, entre-temps, ses pouvoirs sont exercés par son comité permanent, qui, lui, se réunit toutes les semaines.

Par ailleurs et pour faire apparemment obstacle à une nouvelle concentration du pouvoir exécutif *entre les mains d'une seule* personnalité, il est spécifié que le chef du gouvernement ne peut cumuler ses fonctions avec celles de chef de l'Etat. En particulier, en cas de disparition, de démission ou d'empêchement de celui-ci, il ne peut exercer son intérim, en sa qualité de premier vice-président du C.M.S.N., que pendant une période maximale de sept jours.

PIERRE BIARNÈS.

● *Le Front Polisario* a annoncé, mercredi soir 11 avril à Alger, qu'il a lancé une opération contre les troupes marocaines dans la région de Tan-Tan, au sud du Maroc, au cours de laquelle *« soixante-dix-neuf soldats marocains ont été tués et trois capturés »*. Selon Rabat, une embuscade, *tendue le 8 avril par les* forces armées royales dans la région d'Abetteh, à 70 kilomètres au sud-est de Tan-Tan, a fait vingt-cinq morts du côté sahraoui et cinq dans les rangs marocains — *(A.F.P.)*

● *Les Etats-Unis ont adressé un ferme avertissement* à l'Afrique du Sud mercredi 11 avril, lui demandant de ne pas envisager la formation d'un gouvernement intérimaire à Windhoek, ce qui serait *« illégal »* et *« irréaliste »*. Le porte-parole du département d'Etat a rappelé que Washington considérait que les élections organisées en décembre dernier *en Namibie étaient « nulles et non avenues »*.

AFRIQUE

LES TENTATIVES DE RÈGLEMENT AU TCHAD

La seconde conférence de Kano se solde par un échec

Lagos *(A.F.P.)*. — La seconde conférence de Kano sur la réconciliation nationale au Tchad a pris fin sans que les participants soient parvenus à un accord, a-t-on annoncé mercredi 11 avril à Lagos.

Selon le communiqué officiel, les différentes délégations sont convenues de créer une mission d'enquête chargée de se rendre immédiatement au Tchad pour vérifier les positions et l'importance respective des nouvelles *factions désireuses de signer* le premier accord de Kano, conclu le 14 mars dernier.

Un communiqué commun précise que, en plus des quatre signataires de cet accord, cinq autres tendances ont été représentées à la deuxième conférence de Kano.

La commission comprendra un représentant de chacun des signataires tchadiens de l'accord, un représentant de chacune des *« nouvelles tendances »* tchadiennes et des représentants des cinq pays voisins du Tchad participant à la conférence.

Les délégations tchadiennes présentes à Kano II étaient dirigées par MM. Goukouni Oueddei (Frolinat), Hissène Habré (forces armées du Nord), Kamougue (forces armées *tchadiennes*), Abubakar Abdrahamane (troisième armée) — tous signataires du premier accord de Kano. — Ahmat Acyl (Armée Volcan), Abdallah Danna (autre branche de l'Armée Volcan), Abba Siddick (Frolinat « originel »), Mohamed Abba et Agerro Sanoussi.

Une troisième conférence sera convoquée *« dès que possible »*. En attendant les résultats de la commission d'enquête, le Nigeria restera en contact avec tous les participants de Kano II, a indiqué le communiqué final.

Guinée

Proche collaborateur du président Sekou Touré

M. Ismaël Touré est exclu du gouvernement et du bureau politique du parti pour « travail fractionnel »

Dakar *(A.F.P.)* — M. Ismaël Touré, ministre guinéen du « domaine de l'économie et des finances », a été exclu du bureau politique du parti démocratique de Guinée et du gouvernement, rapporte Radio-Conakry, captée à Dakar.

Ces sanctions ont été prises « à l'unanimité » par le bureau politique du parti unique guinéen, à l'issue de deux jours de réunion consacrés à l' *« examen de la situation créée par les violations délibérées et réitérées de la ligne du parti par l'un de ses membres, le camarade Ismaël Touré »*.

Le communiqué qui rend compte de ces débats précise que *« les fautes politiques commises par le camarade Ismaël Touré, le travail fractionnel auquel il s'est constamment livré sont de nature à affaiblir dangereusement notre parti-Etat et à compromettre la révolution engagée par le peuple de Guinée »*.

M. Ismaël Touré, indique le communiqué, a été *« remis à la disposition du ministère du travail. »*

[Personnalité très importante du régime, M. Ismaël Touré est le demi-frère du président Ahmed Sekou Touré. Il est né en 1925. Militant du P.D.G., alors section territoriale du « Rassemblement démocratique africain », dont M. Sekou Touré était déjà le secrétaire général, il a participé à la lutte de ce parti contre l'administration coloniale. Lors de la « percée » du P.D.G., en 1956, il devient conseiller municipal de Kankan, puis il est l'élu de Faranah à l'Assemblée territoriale.

Le premier gouvernement de la semi-autonomie instituée par la loi-cadre sur l'outre-mer le trouve ministre des travaux publics, poste où il est reconduit lors de la création du premier gouvernement de la Guinée indépendante, en 1958. Cette même année, lors du troisième congrès du P.D.G., il devient directeur du journal *la Liberté*.

M. Ismaël Touré occupe le poste de ministre des travaux publics, associé aux postes en 1961, puis aux transports en 1962, avant de prendre en charge le développement économique à partir de 1963. Depuis la création, en 1967, des « domaines », sortes de « super-ministères », il a été ministre du domaine de l'économie, à l'exception d'une période de trois mois en 1969, où il a été ministre du domaine des finances.

Au moment de sa destitution, M. Ismaël Touré avait sous son autorité les ministres de l'industrie et de l'énergie, des finances, des travaux publics, de l'urbanisme et de l'habitat, des mines et de la géologie. Il avait été élu de nombreuses fois, et notamment lors du onzième congrès du P.D.G., en novembre dernier, membre du bureau politique.

M. Ismaël Touré avait joué un rôle important d'accusateur public dans le premier procès devant le tribunal populaire qui avait suivi l'attaque menée le 22 novembre 1970 contre Conakry par des forces armées portugaises et des opposants guinéens.]

PROCHE-ORIENT

Egypte

Des élections législatives auront lieu après le référendum sur la paix du 19 avril

De notre correspondant

Le Caire. — Depuis son accession au pouvoir, il y a neuf ans, le successeur de Nasser fait entériner par la population chaque étape importante de son régime. Il eût été étonnant que ce ne soit pas le cas après la signature de la paix, événement qui, comme la guerre d'octobre 1973, a rassemblé derrière le président Sadate l'immense majorité de la population.

Dans ces conditions favorables, un nouveau référendum (ou plébiscite, la langue arabe n'opérant pas de distinction entre ces deux types de consultation) pourra effacer le souvenir de celui de mai 1978, qui vit certes la quasi-totalité des votants répondre « oui », mais qui fut en fait boudé par une bonne partie des citoyens. Il s'agissait, en effet, de mettre en quelque sorte fin au « printemps du Caire », en donnant au gouvernement les moyens d'éliminer de la scène politique le parti nationaliste du Wafd, dangereux concurrent pour le parti majoritaire, et de réduire au silence le petit mouvement d'opposition dirigé par l'intelligentsia marxisante. Ces deux buts furent atteints, ou peu s'en faut.

Aujourd'hui, le raïs propose à ses compatriotes, au cours d'un référendum fixé au jeudi 19 avril, tout à la fois d'approuver les accords avec Israël et de *« donner l'élan à une nouvelle étape pour le renforcement de la démocratie »*. Selon les déclarations radiotélévisées faites par le chef de l'Etat égyptien, le mercredi 11 avril, la *« nouvelle étape »* devrait comporter, outre la dissolution du Parlement actuel suivie de nouvelles élections législatives, *« la levée des restrictions sur la création de nouveaux partis politiques »* (il faut à présent être soutenu par au moins vingt parlementaires pour pouvoir fonder un parti), *« la proclamation des droits de l'homme égyptien »*, *« le renforcement de l'unité nationale, de la paix sociale et du socialisme démocratique »*, et enfin *« le maintien des acquis des révolutions de 1952 et 1971 »* (date de la prise effective du pouvoir par M. Sadate, après la mise à l'écart des nassériens prosoviétiques).

Une population avide de paix

Fort, en ce moment, de l'appui d'une population avide de paix et de mieux-être, le raïs est-il réellement décidé à remettre en marche le processus de démocratisation de la vie politique amorcé à son initiative en 1976 avec les premières élections générales pluralistes organisées dans le pays depuis la chute de la monarchie parlementaire en 1952 ?

Mais d'abord quelle est sa conception d'une activité politique démocratique ? Dans son allocution de mercredi soir, le président s'en est pris à *« la minorité insignifiante et divagante d'opportunistes et de rancuniers »*, qui, la veille, avaient voté au Parlement contre la ratification du traité de Washington (*le Monde* du 12 avril). Peut-il exister une démocratie, ou même un semblant de démocratie, sans opposition ? Le raïs donne constamment l'impression qu'il rêve à un régime idéal où la majorité et les opposants communieraient dans une même approbation des décisions présidentielles. Aussi bien la maigre opposition égyptienne — qui donne pourtant, si faible et si contrôlée soit-elle, une sorte de caution « démocratique » au régime — craint-elle que les prochaines élections ne soient en réalité un moyen pour l'éliminer complètement de la Chambre. Qui osera voter, qui aura envie de voter pour un candidat dont la presse officieuse révélera à longueur de colonnes qu'il n'a pas approuvé la paix ?

Les « opportunistes » et les « rancuniers »

Les « opportunistes » et les « rancuniers » fustigés dans le discours présidentiel sont, en effet, les députés qui ont voté contre la ratification du traité. Il s'agit des deux membres du Rassemblement progressiste (MM. Khaled Mohieddine et Abdallah Qabbari), des six wafdistes regroupés autour de M. Helmi Mourad, des indépendants libéraux (MM. Mumtaz Nassar, Mahmoud El-Qadi, Ahmed Nasser), du seul nassérien orthodoxe du Parlement (M. Kamal Ahmed) et de deux intégristes islamiques (le cheikh Salah Abou Ismail et M. Adel Aid). Un test sans équivoque de la volonté de démocratisation du raïs sera la latitude donnée ou non à ces quinze députés de s'exprimer sans entraves, à la radiotélévision et dans les journaux, au cours de la campagne électorale.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Egyptair reprend ses vols vers Amman.* — La compagnie nationale aérienne Egyptair a annoncé, ce 11 avril, que ses vols entre Amman et Le Caire reprendraient à partir du 14 avril, à raison de dix liaisons par semaine. — *(Reuter.)*

LA SITUATION EN IRAN

Le premier ministre, M. Bazargan, aurait déclaré « pleinement approuver » les procès sommaires

Cinq nouvelles exécutions de partisans de l'ancien régime ont eu lieu très tôt ce jeudi matin 12 avril, en Iran, a annoncé la *Voix de la République islamique*.

A Zanjan, dans le nord-ouest du pays, deux officiers, Ahmed Kahali et Hossein Rahimi, un ancien maire, Shaei Mazraeh, et son frère, Hamid Mazraeh, ont été fusillés, et à Ahwaz, ville pétrolière du sud, un homme identifié seulement sous le nom de Ali Reza Shojai, a été passé par les armes. Tous ont été reconnus coupables d'être des « corrompus de la terre », expression du Coran déjà utilisée la semaine dernière à l'encontre d'Amir Abbas Hoveyda, ancien premier ministre du chah.

M. Mehdi Bazargan, premier ministre iranien, a déclaré approuver les condamnations à mort prononcées par les tribunaux révolutionnaires iraniens, y compris celle de M. Amir Abbas Hoveyda.

Dans une interview publiée jeudi par le quotidien ouest-allemand à grand tirage *Bild Zeitung*, M. Bazargan précise qu'il ne lui appartient pas de dire quand cesseront les exécutions : *« C'est l'affaire des tribunaux. Nous ne nous en mêlerons pas*, affirme-t-il. *J'espère cependant que les tribunaux révolutionnaires cesseront leurs activités avant un an et que notre ministère de la justice pourra prendre le relais. »*

Prié de dire si les procédures de jugement avaient été fixées par l'ayatollah Khomeiny, il répond : *« Les tribunaux révolutionnaires les ont mises au point et je les approuve pleinement. »*

Dans le courant de l'interview, M. Bazargan révèle qu'il a appris l'exécution de M. Hoveyda tard dans la soirée après une réunion du conseil des ministres. *« Nous l'avons naturellement approuvée. Qu'aurions-nous pu faire d'autre ? Donner une médaille à Hoveyda ? »*

Selon l'agence UPI, l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Ali Khalatbari, exécuté dans la nuit du 10 au 11 avril *(le Monde* du 12 avril), aurait déclaré au cours de son procès que le chah avait *« tué de sa propre main plusieurs personnes »* sans donner d'autres précisions.

Seuls quelques journalistes de la presse écrite et de la télévision iraniennes sont autorisés à suivre les audiences des « tribunaux révolutionnaires islamiques ».

Selon Ali Bahami, journaliste au quotidien du soir *Etelaat*, qui a assisté à tous les procès, le tribunal révolutionnaire de Téhéran siège à la prison de Qasr, dans la salle de classe réservée aux détenus.

Verdicts sans appel

Les quatre juges (dont un représente personnellement l'ayatollah Khomeiny) sont installés face aux accusés, eux-mêmes assis devant le public.

Ce public, entre quarante et cinquante personnes, selon la presse, est composé de militants des « comités » et de parents des « martyrs » exécutés par la SAVAK et les forces de répression du chah. Devant l'accusé, un verre d'eau et un magnétophone sont posés sur un tabouret. Selon le journaliste, tous les procès sont intégralement filmés par la télévision, qui, pour le moment, ne les a pas diffusés.

Le procès s'ouvre par la lecture de l'acte d'accusation par un des juges, puis l'accusé présente seul sa défense et répond aux questions du tribunal. Il arrive que des témoins à charge soient cités, anciens prisonniers, personnes ayant été torturées. Puis s'ouvrent les délibérations des juges, en présence de l'accusé et du public. Le verdict est rapidement prononcé. Il est sans appel. Si la peine de mort est prononcée, l'exécution a lieu à bref délai.

Selon le même journaliste, les condamnés sont fusillés dans une cour de la prison, à quelques mètres de la salle de classe. Des membres des comités Khomeiny composent les pelotons d'exécution, un tireur par condamné, disposant de trois balles. Une quatrième balle, tirée à bout portant, achève les condamnés. — *(Reuter, A.F.P.)*

● *Plusieurs journalistes apportent leur soutien à Mme Christine Ockrent*, auteur de l'interview de l'ancien premier ministre iranien Amir Hoveyda, exécuté le 7 avril, interview sévèrement critiquée par *le Figaro* et *l'Aurore* notamment *(le Monde* du 12 avril). Ces journalistes soulignent *« que les téléspectateurs de vingt-deux pays occidentaux ont pu, grâce à cette interview retransmise chez eux, entendre les dernières paroles de l'ancien premier ministre d'Iran »*, qui a pu ainsi *« présenter devant l'opinion française et internationale les principaux arguments pour sa défense, ce qui lui avait été refusé par le tribunal révolutionnaire »*. Les premiers signataires du communiqué sont notamment Jean-Pierre Aymon *(l'Express)*, Michèle Cotta *(le Point)*, Alain Duhamel (Europe 1), Patrice Duhamel (TF 1), Jean-François Kahn (France-Inter), Patrick Poivre d'Arvor (Antenne 2) et Alain Schmidt (FR 3).

A PROPOS DE PERSÉPOLIS

Dans *l'Humanité* du 10 avril, Dominique Bari cite, à propos des fêtes de Persépolis, *le Monde* du 23 novembre 1971, et relève cette phrase : *« Peuple et roi apparaissent comme fortement associés dans le noble parti pris d'une civilisation humaine »*.

L'Humanité a omis de signaler que cet extrait était tiré non d'un article écrit par un membre de notre rédaction, mais d'un « point de vue » signé d'un Français, ancien lecteur à la faculté des lettres de Téhéran, et qu'il était équilibré, dans la même page, par une deuxième « point de vue » (« L'autre Iran », de Rezvani) hostile à la monarchie.

ASIE

A LA FRONTIÈRE CAMBODGIENNE

Les autorités thaïlandaises semblent réserver un traitement plus favorable aux Khmers rouges qu'aux soldats de Phnom-Penh

De notre envoyé spécial

Aranya-Prathet. — Sous la poussée des forces vietnamo-cambodgiennes, qu' tentent de reprendre la ville frontalière de Polpet, pluseurs centaines de soldats khmers rouges et leurs familles ont transité mercredi 11 avril par le territoire thaïlandais avec l'accord des autorités locales. Dans le secteur d'Aranya-Prathet, à 300 kilomètres à l'est de Bangkok, les soldats de M. Pol Pot, après avoir été momentanément désarmés, ont été assistés par les autorités militaires et la Croix-Rouge thaïlandaise avant d'être transportés en camion vers un autre point de la frontière, à Khlong-Nam-Sai, hors d'atteinte des Vietnamiens. Leurs armes leur ont été restituées et ils ont regagné leur pays pour reprendre les combats. Une opération similaire s'est déroulée le même jour plus au nord, dans la province de Buriram.

Par contre, cent soixante-huit soldats khmers alliés des Vietnamiens, qui avaient aussi dû leur salut à la fuite en Thaïlande la semaine dernière, restent détenus dans un camp spécial ; les autorités thaïlandaises — dont la politique officielle est de refouler au plus tôt les combattants des deux bords — affirment qu'un certain nombre des soldats de Phnom-Penh s'y refusent.

C'était un spectacle étonnant, au petit matin, que la procession de ces soldats, de ces femmes et de ces enfants khmers rouges, sortis de la profondeur de leurs forêts et d'un pays à nouveau livré au chaos, qui cheminaient paisiblement à travers les rizières asséchées, surveillés de loin en loin par des militaires thaïlandais. Trempés après le passage de la rivière, en file indienne, silencieux, ne trahissant aucune émotion, tout de noir vêtus, excepté quelques cadres, une maigre musette au côté, un boudin de riz autour du cou, ils ont été conduits à l'ombre d'un bouquet de bambous.

Tous avaient l'aspect de jeunes paysans, d'environ vingt-cinq ans. Ils paraissaient en bonne santé dans leurs vêtements déchirés et poussiéreux. Leurs pieds nus étaient crevassés à la suite d'interminables marches. Après la distribution de quelque nourriture et de cigarettes, des infirmières ont, rapidement, administré quelques cachets et fait hospitaliser un enfant criblé de mitraille et une jeune fille à la jambe sectionnée. Les journalistes présents ont pu s'entretenir avec ces soldats.

Ils répondaient calmement, avec application, parfois avec le sourire. Un cadre, le visage rond sous sa casquette chinoise d'un vert délavé, l'air d'un adolescent, nous dit avoir été recruté par l'Angkar en 1970 ; il avait treize ans.

En janvier, affirme-t-il, lorsque les Vietnamiens ont pris Phnom-Penh, sa division, la 17e (en fait, un régiment de quinze cents hommes) et trois autres, combattaient dans la province de Loc-Ninh, au Vietnam. Deux ont décroché vers le nord, deux seraient toujours actives à la frontière vietnamienne. Se battant fréquemment, se déplaçant à travers la jungle à marches forcées, son unité a parcouru en trois mois quelque 1 000 kilomètres, longeant les frontières du Vietnam, du Laos et de la Thaïlande. Elle a été de tous les combats dans l'Ouest et le Nord-Ouest depuis février : Préah-Vihear, Siem-Réap, Samrong, Tmhar-Puok et, enfin, Poipet.

« Le moral est excellent »

Le moral ? Il est « excellent ». Les vivres et les munitions ? Suffisantes. L'affrontement avec les Vietnamiens? Désavantageux pour les Khmers rouges, qui n'ont pas de blindés. Les ordres viennent de l'Angkar par radio : sa compagnie a trois postes Les pertes semblent lourdes, mais personne ne perd son temps à établir de comptes.

Du camion qui l'emporte, il agite une main qui tient précieusement un paquet de cigarettes étrangères vide et sourit avant de replonger dans la forêt et dans la guerre. Sait-il qu'à quelques kilomètres de là, dans un camp, se trouvent dix mille réfugiés khmers qui ont fui le régime qu'il représente ? Pour ces jeunes hommes et femmes, le passage en Thaïlande semble n'être qu'une péripétie sans signification particulière, un moyen de retourner au plus tôt, et en bon état, tuer des « Youns » — terme péjoratif pour désigner les Vietnamiens. Reste à savoir si ceux-ci, qu' sont aux frontières du royaume, considéreront aussi l'attitude des autorités thaïlandaises comme une simple péripétie.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

UN REPORTAGE DE « L'ÉVÉNEMENT »

Phnom-Penh toujours dépeuplée...

Phnom-Penh toujours dépeuplée... Son aspect n'a guère changé depuis le reportage du journaliste yougoslave Vitorovic, il y a un an. La ville que nous montrent Roger Pic et Jacky Kargayan — la première équipe de télévision occidentale à avoir été autorisée à visiter la capitale cambodgienne — a été abandonnée par ses rares habitants khmers rouges, repartis pour les maquis. Quelques militants du FUNSK (Front uni pour le salut national du Kampuchéa) et des soldats vietnamiens les ont remplacés. On les voit circuler en uniforme et réparer leurs camions dans l'ancienne ambassade de France transformée en garage.

Autour de Phnom-Penh, toujours interdite à la population, le film nous montre des gens qui marchent sur les routes avec leur maigre baluchon. Où vont-ils ? On ne le sait. Soixante mille d'entre eux s'entassent aux abords de la ville, attendant dans des camps la permission d'y entrer. Parmi eux, plusieurs racontent, en français, des larmes dans la voix, l'exode imposé par les Khmers rouges après le 17 avril 1975, les exécutions, les morts de maladie et de faim, le travail incessant. Quelle famille n'a pas eu son lot de souffrances, si l'on en juge par cet ancien lycée transformé en centre de tortures ?

Quelques soldats arborant le brassard aux cinq tours d'Angkor — emblème du nouveau régime — ou le casque colonial de l'armée vietnamienne montent la garde. Le chef du FUNSK, M. Heng Samrin, dans son palais désert, visiblement peu à l'aise, répond par des slogans aux questions, pourfendant la « clique Pol Pot-Ieng Sary » et louant l'« union » avec le Vietnam. Un groupe de prisonniers khmers rouges, aux visages impénétrables, avance dans une avenue vide. Une escouade de jeunes recrues aux uniformes dépareillés apprend à marcher au pas ; l'un d'eux a dans sa musette un éléphant en faïence, dont la trompe dépasse.

Dans ce chaos qu'est devenu le Cambodge, le nouveau régime semble bien impuissant. Ballotté par une population qui ne paraît plus obéir à personne, il doit compter sur les Vietnamiens pour combattre les Khmers rouges, tout comme il a compté sur eux pour reprendre Phnom-Penh. On peut regretter que le film ne nous montre pas les campagnes khmères retournant à la paix ou ravagées par la guerre. Car, et ces images le prouvent, Phnom-Penh n'est plus le Cambodge ; il ne reste plus que les vestiges d'une capitale abandonnée.

PATRICE DE BEER.

★ « L'événement », T.F.1, jeudi 12 avril, 21 h. 30.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● L'ANCIEN PRESIDENT VICTOR PAZ ESTENSSORO a été désigné le lundi 9 avril à La Paz par quatre formations politiques de gauche pour être leur candidat à la prochaine élection présidentielle qui doit avoir lieu le 1er juillet après quinze ans de pouvoir militaire. Les quatre partis soutenant la candidature de M. Estenssoro sont : le Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.), le parti chrétien-démocrate (P.C.D.), le parti révolutionnaire authentique (PRA) et une partie du Front révolutionnaire (FRI). La candidature de M. Estenssoro a été annoncée le jour de la célébration du vingt-septième anniversaire de la révolution qui l'avait porté au pouvoir. — (Reuter.)

Chypre

● MM. SPYROS KYPRIANOU ET RAUF DENKTASH, respectivement président de la République de Chypre et dirigeant de la communauté turque de l'île, sont convenus de se rencontrer, probablement le 15 mai prochain. L'entretien aura pour but d'examiner les conditions d'une reprise des pourparlers sur la réunification de l'île. D'autre part, M. Sukru Elekdag, secrétaire général du ministère des affaires étrangères de Turquie, et son collègue grec, M. Vyron Theodoropoulos, se sont rencontrés à Genève afin de préparer la réunion qu'ils tiendront, en juin, à Athènes. On indique toutefois que la question chypriote n'a pas été évoquée au cours de cette entretien. — (A.F.P., Reuter.)

Etats-Unis

● LE PRESIDENT CARTER a demandé mercredi 11 avril au Congrès d'octroyer à la Turquie une aide économique supplémentaire immédiate de 100 millions de dollars, afin que ce pays puisse faire face aux difficultés qu'il traverse actuellement. La Maison Blanche va aussi demander 50 millions de dollars supplémentaires sous forme d'aide militaire pour Ankara. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la R.F.A. étaient convenus, lors du sommet de la Guadeloupe, en janvier dernier, de constituer un fonds d'aide multinational à la Turquie. Le chancelier Helmut Schmidt s'était chargé de coordonner ces efforts. La Turquie devait déjà recevoir cette année 225 millions de dollars, dont 175 millions sous forme de crédits militaires. La Maison Blanche a donc demandé une assistance totale de 300 millions de dollars pour l'année fiscale 1980. — (A.F.P.)

● M. CYRUS VANCE, secrétaire d'Etat américain, et M. Anatoly Dobrynine, ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, se sont rencontrés, une nouvelle fois, mercredi soir 11 avril, pour préparer l'accord sur la limitation des armements stratégiques (Salt 2). Au cours de la journée, un porte-parole du département d'Etat avait laissé entendre que l'accord ne serait, probablement, pas conclu avant plusieurs jours. — (A.F.P.)

● LE VICE-PRESIDENT AMERICAIN, M. WALTER MONDALE, a quitté mercredi 11 avril Washington pour un séjour de douze jours dans six pays d'Europe du Nord. M. Mondale passera notamment le week-end de Pâques dans le village norvégien de Mundal d'où sa famille est originaire. Il visitera successivement l'Islande, la Norvège, le Danemark, la Suède, la Finlande et les Pays-Bas. — (A.F.P.)

Italie

● DE VIOLENT INCIDENTS entre la police et des étudiants d'extrême gauche, qui protestaient contre l'arrestation d'une douzaine d'entre eux, ont eu lieu, mercredi 11 avril, à Rome. Les manifestants ont mis le feu à des autobus et à des voitures, et ont tenté d'incendier un local du parti communiste. — (A.P., Reuter.)

Maroc

● M. FRANÇOIS-PONCET, ministre des affaires étrangères, était attendu ce jeudi 12 avril à Rabat, où, accompagné des représentants de plusieurs départements ministériels dont relève la coopération franco-marocaine, il doit participer aux travaux de la « grande commission permanente ». Créé en 1971, cet organisme devait se réunir alternativement à Paris et Rabat. En fait, il n'y a pas eu de réunion de ce genre depuis sept ans. Le roi Hassan II doit recevoir en audience M. François-Poncet dont la visite s'achève dès jeudi soir. — (Corresp.)

● LES MILIEUX OFFICIELS considèrent que dans l'ensemble du royaume la grève des 10 et 11 avril dans le secteur de la santé publique et dans l'enseignement primaire et secondaire (le Monde du 11 avril) a été un « échec », certaines provinces n'ayant eu aucun gréviste dans la santé publique et d'autres des pourcentages dont le plus élevé est de 58 % et le plus bas de 2,2 %. Dans l'enseignement, le pourcentage le plus élevé d'enseignants qui ont suivi le mouvement est, selon les autorités, de 63 %. Les chiffres sont contestés par les syndicalistes selon lesquels le pourcentage de grévistes aussi bien dans la santé publique que dans l'enseignement est de l'ordre de 80 à 90 %.

Portugal

● LE CENTRE DEMOCRATIQUE ET SOCIAL (C.D.S.) a lancé, mercredi 11 avril, un appel pour former une coalition électorale de centre droit. M. Diego Freitas do Amaral, président du C.D.S., a déclaré que cette coalition devrait inclure le C.D.S., le parti social-démocrate (P.S.D.), le parti populaire monarchiste (P.P.M.), ainsi que des personnalités sociales-démocrates indépendantes. Il a précisé que ce front devrait parvenir à un accord sur le nom d'un candidat au poste de premier ministre et d'un candidat à la présidence de la République en 1981. — (A.F.P., Reuter.)

Union soviétique

● SŒUR VALERIA MAKEEVA, cinquante ans, religieuse orthodoxe, comparaît ce jeudi 12 avril devant un tribunal de Moscou pour exercice illégal de l'artisanat, a annoncé le Père Gleb Yakounine, prêtre dissident. Arrêtée au mois de juin 1978, elle est poursuivie pour avoir « illégalement » fabriqué des « ceintures de discipline » portées à même la peau par les religieux et les fidèles très pieux. La religieuse vient d'être déclarée « irresponsable » par les psychiatres de l'Institut Serbsky et sera donc probablement internée dans un établissement psychiatrique, où elle a déjà été internée de 1949 à 1953.

Selon le Père Yakounine, il y a actuellement en U.R.S.S. seize monastères masculins et féminins abritant environ mille cinq cents moines et religieuses. — (A.P.)

EUROPE

Union soviétique

Des animateurs d'une opposition de gauche ont été condamnés à Leningrad

Moscou *(A.F.P.)*. — M. Arcadi Tsourkov, un ancien étudiant de la faculté d'histoire de Leningrad, a été condamné, le 6 avril dernier, à cinq ans de camp à régime sévère et à deux ans de relégation pour « *propagande antisoviétique* », a-t-on appris à Moscou, de source dissidente. On lui reprochait d'avoir participé à la rédaction d'un périodique auto-édité de Leningrad, *Perspectives*, dont l'orientation politique était celle d'une « *opposition de gauche* ».

Le procès d'un autre rédacteur de cette revue, M. Alexandre Skobov, doit s'ouvrir à Leningrad le 16 avril prochain, en l'absence de l'accusé : celui-ci a été reconnu « *irresponsable* » après un examen psychiatrique à l'institut Serbsky, à Moscou.

∴

Ces deux jeunes gens, âgés respectivement de vingt et vingt et un ans, ont refusé d'émigrer, comme le leur proposait la police, nous a indiqué l'écrivain soviétique Vadim Netchaev, qui est récemment arrivé d'U.R.S.S. Il nous a précisé comment est né ce mouvement anarcho-socialiste de la « nouvelle gauche » *des jeunes, dont les protagonistes, depuis l'arrestation de ses inspirateurs en octobre 1978, font l'objet de perquisitions et d'interrogatoires.*

Le jour de l'ouverture du vingt-cinquième congrès du parti communiste soviétique, en février 1976, des tracts apparurent à Leningrad, critiquant le régime et appelant à la lutte pour le pluralisme et le socialisme à visage humain. Deux semaines plus tard, de nombreux étudiants étaient arrêtés, dont MM. Skobov, Tsourkov, Reznikov et Mlle Lopotoukhina. A l'époque, Reznikov fut condamné à deux ans de camp à régime sévère, mais, comme il n'avait pas encore dix-huit ans, on l'envoya faire son service militaire après deux mois d'internement. Il fut démobilisé en juin 1978.

Entre-temps, Skobov, relâché, lui, avait organisé une commune dans un petit appartement. Il travaillait comme gardien de nuit pour entrepenir la commune, et continuait ses études par correspondance. Pacifiste, il professait le refus de toute violence et s'en tenait aux premières idées de Marx, prônant le pluralisme en matière économique, politique et idéologique.

Pour sa part, Tsourkov, qui étudiait la physique et les mathématiques à l'institut Herzen, fit l'objet d'une surveillance policière constante. Il estimait que des méthodes violentes pouvaient éventuellement être utilisées pour une révolution démocratique, mais professait simultanément la non-violence.

Hippies, peintres et étudiants des pays baltes, de Moscou et de Biélorussie se rencontraient dans la commune et passaient des heures à discuter passionnément. Il apparut peu à peu que la « nouvelle gauche », *ave cses théories variées et souvent confuses, était fort répandue. Les données communes étaient l'attitude critique à l'égard du pouvoir, le rejet de la voie capitaliste de développement, le refus d'admettre qu'un Etat était une fin en soi alors qu'il devrait avoir une valeur éducative, et un accord sur la nécessité de réformes démocratiques. Ainsi naquit l'idée d'une conférence à l'échelle de l'U.R.S.S. : un comité préparatoire élu conçut des exposés. Une première fois, la conférence ne put se tenir en raison de l'attitude d'un groupe marxiste ; la seconde fois, en septembre 1978, ce fut le K.G.B. qui empêcha la réunion. Dès le mois d'août, la commune avait été dispersée par la milice.*

Le 5 décembre, une manifestation estudiantine eut lieu. Quelque deux cents jeunes qui voulaient se rendre sur la place de Kazan furent interpellés. Parmi eux, nombre de lycéens. Resnikov, lui, eut droit, quelques jours plus tard, à un passage à tabac par des « inconnus ».

En un an et demi d'existence, l'opposition de gauche s'est manifestée de manière assez active. La revue qu'elle éditait publiait non seulement des articles politiques, mais aussi des traductions, des vers, des critiques. Elle a diffusé en outre des articles de Bakounine, des livres interdits des années 20, tel la Révolte de Cronstadt, *des œuvres de Trotski, des traductions de Marcuse et de Cohn-Bendit.*

M. Skobov risque de connaître le sort que subit Leonid Pliouchtch : interné dans une prison psychiatrique alors qu'il était sain d'esprit, mais reconnu psychiatriquement « irresponsable » parce qu'il ne professait pas les seules opinions autorisées.

Am. B.

LA POLÉMIQUE BULGARO-YOUGOSLAVE SUR LA MACÉDOINE S'AMPLIFIE

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — La polémique qui oppose depuis plusieurs mois la Bulgarie et la Yougoslavie au sujet de la Macédoine vient de rebondir à la suite de vigoureuses déclarations de Mme Tsola Dragoy-Cheva, membre du bureau politique du P.C. bulgare.

Dans une interview à la télévision de Sofia, Mme Dragoy-Cheva a accusé la Yougoslavie d'« *hégémonisme* ». Elle a exprimé son « *indignation* » devant les « *grossières distorsions de faits historiques* » dont ce pays se rendrait coupable dans la question macédonienne. Reprochant aux auteurs de différents articles publiés récemment sur ce sujet en Yougoslavie leur « *morgue* » et leur « *arrogance* », elle fait grief aux titistes de s'être engagés dès 1943 dans la voie des « *mesures nationalistes unilatérales* ».

Mme Dragoy-Cheva est un personnage historique de son parti, à la direction duquel elle se trouve depuis près de trente ans. Elle relance ainsi les controverses déclenchées par la publication, au début de l'année, du troisième tome de ses Mémoires, dans lequel elle rompait avec la traditionnelle habitude de prudence observée par la Bulgarie dans l'affaire macédonienne.

Le gouvernement de Sofia déclare certes qu'il reconnaît les réalités de l'après-guerre, et parmi elles, l'existence d'une République de Macédoine au sein de la Fédération yougoslave. Il affirme aussi qu'il n'a pas de revendications territoriales. Mais il n'est plus disposé à laisser sans réponse les théories sur la nation macédonienne, qui ignorent volontairement l'influence de la Bulgarie sur cette terre qui lui a appartenu pendant plusieurs siècles.

Cette polémique reflète la dégradation des relations interbalkaniques qui s'est produite depuis la visite, l'été dernier, en Roumanie et en Yougoslavie, du chef de l'Etat chinois, M. Hua Guofeng.

MANUEL LUCBERT.

UN COLLOQUE FRANCO-SOVIÉTIQUE

M. Edgar Faure propose de reconnaître un « droit de l'homme au désarmement »

Un colloque franco-soviétique sur le désarmement, organisé par les associations France-U.R.S.S. (1) et U.R.S.S.-France avec le concours du Comité soviétique pour la sécurité et la coopération européenne, a réuni les 10 et 11 avril, à Paris, plusieurs personnalités politiques et militaires des deux pays. Ce colloque devait, initialement, suivre le voyage officiel de M. Giscard d'Estaing à Moscou, reporté, on le sait, en raison de l'état de santé de M. Brejnev.

En présence de M. Tchervonenko, ambassadeur à Paris, qui assistait au début des travaux, M. Youri Joukov, député au Soviet suprême et éditorialiste de la *Pravda*, a affirmé que la détente était « *toujours vivante* », et que le « *pessimisme noir* » montré à l'Ouest par « *certains* » sur l'aggravation de la situation internationale n'avait d'autre but que de justifier la « *lutte incessante des dirigeants de l'OTAN pour l'accroissement des budgets militaires* ». Afin d'empêcher le développement des tensions, il importerait plutôt, estime M. Joukov, de « *prévenir les ventes d'armes aux agresseurs chinois* » et de donner suite aux propositions soviétiques, notamment sur la conclusion d'un pacte de non-agression entre les pays signataires de l'accord d'Helsinki. La France montre d'ailleurs, note-t-il, « *avec satisfaction* », un « *intérêt croissant* » pour le désarmement.

« *Les thèses françaises et soviétiques ne paraissent pas contradictoires ni, pour l'essentiel, incompatibles* », a affirmé M. Edgar Faure, qui a lancé l'idée de la reconnaissance d'un « *droit de l'homme au désarmement* » et évoqué l'« *inquiétude* » provoquée par l'accroissement des stocks d'armes. Rappelant, entre autres chiffres, qu'il suffirait de « *diminuer de 1 % les budgets militaires des pays industrialisés pour éliminer les risques de famine qui frappent des régions entières du monde* », M. Paul Granet, député (apparenté U.D.F.) de l'Aube et ancien ministre, a insisté sur le rôle de plus en plus grand joué par le secteur militaro-industriel dans l'économie de tous les pays, développés ou non : « *Toute approche du désarmement doit donc tenir compte*, a-t-il dit, *des mutations de l'appareil productif qu'il rend nécessaire, en ce qui concerne tant le redéploiement industriel que la modification de la structure du commerce extérieur.* » En qualité de président de France-U.R.S.S., M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., a tiré la conclusion des débats en insistant sur la progressivité et le « *réalisme* » obligés des négociations sur le désarmement, qui sont, selon lui, « *étroitement liées à la détente* ».

(1) 61, rue Boissière, Paris (16e).

Pologne

L'INTÉRÊT D'AVOIR UN PAPE

La satisfaction sereine affichée par les autorités polonaises lors de l'élection du « pape Wojtyla », au mois de novembre dernier, avait suscité quelque scepticisme. Ces doutes étaient injustifiés. Il s'agissait bel et bien d'une bonne affaire, et le gouvernement de Varsovie vient *d'en administrer la preuve* : il exigera 350 dollars (1), « pour frais d'accréditation », de chacun des trois mille envoyés spéciaux attendus en Pologne du 2 au 10 juin pour la visite pontificale.

***Le paiement de cette taxe* — dont seront toutefois exemptés les correspondants en poste à Varsovie — donnera le droit d'accéder aux salles de presse et aux « endroits où le pape prendra la parole », c'est-à-dire principalement, si l'on comprend bien, aux églises.**

On ignore si une partie de cet étrange denier du culte sera reversée à l'épiscopat polonais. Mais il apportera, en tout état de cause, une contribution non négligeable au rétablissement de l'économie nationale : la dette extérieure de la Pologne se monte à environ 12 milliards de dollars et son commerce extérieur souffre d'un déficit chronique.

(1) Le dollar vaut 4,35 F.

Grande-Bretagne

Mme THATCHER DEMANDE LA RÉDUCTION DES POUVOIRS DES SYNDICATS

(Suite de la première page.)

Mme Thatcher a cité comme autres points : réduction des dépenses publiques, sauf en ce qui concerne la police et la défense nationale ; arrêt des nationalisations ; retour au secteur privé de certaines industries (aérospatiale, construction navale), avec la possibilité offerte aux ouvriers d'acquérir des actions ; limitation des pouvoirs de l'Office national des entreprises et de la commission des prix...

Le message prévoit également que le rétablissement de la peine de mort sera proposé aux Communes, mais dans un vote libre, ce qui, dans les conditions actuelles, implique que ce projet sera rejeté.

Le thème majeur du programme, considéré sans doute comme le plus payant sur le *plan électoral, est la limitation* des pouvoirs des syndicats par diverses mesures : vote au scrutin secret avant toute décision de grève, limitation du *closed shop* (affiliation syndicale obligatoire des travailleurs de l'entreprise), interdiction des piquets de grève « secondaires » (ceux d'entreprises non directement concernées par la grève). Enfin et surtout, le programme prévoit de faire supporter aux syndicats une partie des « frais » des grèves en les obligeant à payer des allocations aux grévistes qui perdraient un certain nombre d'avantages sociaux.

M. James Prior, qui serait le ministre de l'emploi dans un éventuel gouvernement conservateur, a souligné que les syndicats seraient consultés et que ces mesures visait essentiellement à rétablir la discipline dans le mouvement syndical et à rendre aux dirigeants syndicalistes l'autorité sur leurs troupes.

Les premières réactions des *dirigeants syndicaux ont été violentes*. Elles laissent prévoir de durs affrontements entre le mouvement syndical et un éventuel gouvernement conservateur.

Mme Thatcher a fait semblant de ne pas prendre au sérieux cette menace, elle a affirmé que l'attitude des dirigeants du TUC était dictée par des considérations électorales et qu'après les élections, ils coopéreraient avec le gouvernement conservateur. Dans la soirée, s'adressant à des électeurs de Finchley, Mme Thatcher a indiqué qu'elle ne cherchait pas un affrontement avec les syndicats et que le message conservateur était celui de la « réconciliation ». « *Mais*, a-t-elle ajouté, *je m'opposerai toujours vigoureusement à ceux dont le but est de perturber notre société, et de paralyser notre économie (...). On ne sert pas la cause de la paix sociale en cherchant à éviter ce défi.* » « *Nous n'attendrons pas qu'une nouvelle crise sociale survienne pour promouvoir les changements dont chacun sait qu'ils sont nécessaires.* »

HENRI PIERRE.

AMÉRIQUES

Pérou

Un entretien avec le général Morales Bermudez

(Suite de la première page.)

Un sous-officier a été fusillé — événement exceptionnel au Pérou. Le ministre des affaires étrangères, M. de la Puente, jugé trop « *favorable* » au gouvernement de Santiago, a été remplacé par M. Carlos Garcia Bedoya, un homme jeune, dynamique, intelligent, beaucoup plus proche des thèses classiquement tiers-mondistes du gouvernement de Lima. Il s'efforce, depuis février dernier, de relancer la politique étrangère « *tous azimuts* » du Pérou.

Cette relance est favorisée par des signes encourageants de redressement économique. La balance commerciale est, de nouveau, positive, le déficit du secteur public est en réduction. Mais l'inflation reste préoccupante. Les difficultés quotidiennes, la misère des masses paysannes et des habitants des *barriadas* (près de trois millions de Liméniens sur cinq vivent dans ces bidonvilles), la répression de certaines activités syndicales, les entraves à la liberté de la presse : tout cela nourrit la grogne et la rancœur. Grève des mineurs du Sud hier, des enseignants du secondaire demain, grève de la *faim d'une* vingtaine de journalistes réclamant la réouverture des revues politiques interdites en janvier : le gouvernement affronte un mécontentement civil croissant.

Commencée dans l'enthousiasme, en 1968, l'expérience des militaires s'achève dans l'aigreur et la déception. Da'utant que des accusations de corruption, de népotisme et de gaspillage circulent dans la coulisse et sont reprises par le chœur puissant des mécontents. Rien d'étonnant, dans ce climat tendu et inquiet, si bien des Péruviens s'interrogent sur les véritables intentions des militaires. Certains officiers généraux, proches de l'ancien président Velasco ont été écartés, d'autres, plus jeunes, s'interrogeraient sur l'opportunité du processus politique engagé l'année dernière, avec les élections de juin à la Constituante.

Le général s'anime pour ajouter : « *Croyez-vous que le gouvernement civil qui nous succédera pourra changer ces choses ? Moi, je vous dis que personne ne le pourra.* »

On affirme dans certains milieux politiques de Lima qu'un « *pacte tacite* » a été conclu entre l'armée et le parti APRA de M. Victor Raul Haya de la Torre, président de l'Assemblée constituante. Aux élections de juin, l'APRA s'est confirmée comme la première force électorale du pays avec 37 % des suffrages. Le parti de M. Haya est l'axe nécessaire de toute expérience politique civile, et les dirigeants apristes estiment, comme leur leader historique, qu'un rapprochement avec l'armée, ennemie numéro un de leur parti depuis quatre décennies, est indispensable à la réconciliation générale. Des contacts ont donc eu lieu.

M. Haya, à quatre-vingt-cinq ans, touchait enfin au but de sa vie de militant : la présidence de la République. Mais, depuis trois semaines, le vieux leader populiste, très gravement malade, est hospitalisé à Houston, aux Etats-Unis. Le processus logique de transfert du pouvoir semble soudain remis en cause : la maladie de M. Haya est aujourd'hui un élément capital — et dramatique — de la vie politique péruvienne. Si le chef suprême de l'APRA ne pouvait pas se présenter à l'élection présidentielle prévue, que se passerait-il ?

Le général Morales dément catégoriquement l'existence d'un « *pacte entre les forces armées et l'APRA* ». Tout juste admet-il qu'il a désigné des *militaires* pour engager des « *pourparlers officieux* » avec certaines formations politiques. Une démarche « *nécessaire* » dans le climat actuel. Il admet également que « *pour des raisons de circonstances, il y a eu longtemps de la haine entre l'APRA et les forces armées* ». « *On ne peut pas*, dit-il, *construire un pays sur la haine. Pourtant, détruire la haine et conclure un accord sont deux choses différentes.* »

Le pouvoir use et détruit

Le général Moralès Bermudez tient à réaffirmer avec énergie « *l'unité des forces armées* » et leur détermination à respecter l'opération de transfert du pouvoir. « *L'Assemblée constituante*, dit-il, *débat librement du projet de Constitution. Le processus politique suit son cours normal, tout comme le redressement économique, notre second objectif. La loi électorale va être établie par les constituants eux-mêmes. En conséquence, la date des élections générales ne dépend pas de nous, mais de l'Assemblée, dont les travaux doivent s'achever en juillet prochain. C'était un délai raisonnable et prudent, compte tenu des circonstances. La nouvelle Constitution tiendra compte des réformes que l'armée estime fondamentales : pluralisme politique, principes de la Déclaration des droits de l'homme, mécanismes de participation de la population, fonction planificatrice de l'Etat. Puis nous aurons des élections. Je ne sais pas quand. Peut-être au début de 1980, peut-être avant. Il ne s'agit pas de quelques mois de plus ou de moins...* »

Le général admet que ce qui a incité le gouvernement à engager un processus de « *retour des civils* », c'est surtout le souci des militaires « *de ne pas permettre que l'institution des forces armées puisse perdre son crédit, comme un parti politique au pouvoir* ». « *Il y a onze ans que nous sommes aux affaires*, rappelle-t-il. *C'est long. Ce gouvernement ne ressemble pas aux autres, qui sont issus de coup d'Etat. Nous sommes un gouvernement institutionnel. C'est le gouvernement révolutionnaire des forces armées, comme si les forces armées étaient une formation politique. Or le pouvoir use et détruit. Mais si les partis politiques peuvent s'user, les forces armées, elles, ne le peuvent pas, car elles sont une institution permanente dans la vie de la nation. Ce n'est pas que nous nous sentions incapables. Si cela était, nous ne serions pas au pouvoir. Mais nous ne pouvons pas prendre le risque de nous détruire...* »

« Ce risque existait au début de l'expérience militaire en 1968 ?

— *Il existait. Mais nous avons pu atteindre des objectifs très importants. Le plan de transfert du pouvoir a été préparé et rédigé par l'armée. Et notre philosophie n'a pas changé : consolider le processus révolutionnaire en évitant qu'il ne dérive vers l'étatisme communiste ou qu'il ne revienne à des formes dépassées de capitalisme pré-révolutionnaire.*

— Mais y a-t-il un risque à rendre le pouvoir aux civils ?

— *A mon avis, il n'y en a pas. Car onze années de révolution ont permis des transformations solides : réforme agraire, réforme industrielle, conquête de notre souveraineté nationale sur nos richesses naturelles. Ce sont des acquis qui ne seront pas remis en cause. Car les mentalités aussi ont changé dans ce pays.* »

Des transitions nécessaires

En cas de défection de M. Haya, une personnalité semble bien placée : l'ancien président Belaunde Terry, renversé par les militaires en octobre 1968 et leader du Parti d'action populaire qui a refusé de participer aux élections de juin 1978. M. Belaunde semble bénéficier, actuellement, d'une vaste popularité. Mais l'armée pourrait-elle accepter sans murmures le retour au pouvoir d'un homme qu'elle a chassé il y a onze ans ? Le général Morales préfère ne pas répondre et nous pose une question : « *Pourquoi ne me demandez-vous pas ce que feraient les forces armées si le docteur Genaro Ledesma, leader du FOCEP* (Front d'extrême gauche) *l'emportait ? Les forces armées se sont-elles prononcées, jusqu'à présent, contre quelque parti politique péruvien que ce soit ?... Si nous avons décidé de lancer un processus politique libre, comment pourrions-nous opposer notre veto à certains partis politiques et à certains candidats ? Les élections sont l'affaire des Péruviens.* »

Le général Morales lui-même ne pourrait-il, dans certaines circonstances, faire acte de candidature à la présidence ? « *Quand on entre dans l'arène politique*, répond-il, *il faut disposer d'une base politique. Or je n'en ai pas. Je n'ai aucun accord personnel avec aucun parti politique. Question de principe mise à part, ce serait donc pour moi, aujourd'hui, une décision idiote...* »

Le chef de l'Etat admet volontiers que le processus de transfert « *implique évidemment le respect des droits de l'homme et des libertés* ». Mais il ajoute : « *Ce respect doit avoir un certain degré de progressivité. Car, aujourd'hui, on critique le gouvernement, on l'insulte, on l'accuse de comportement dictatorial. On nous dit des choses horribles, par écrit et oralement, on dit même que nous sommes un gouvernement de type fasciste.*

» *Nous ne pouvons pas, par conséquent, lâcher les rênes du jour au lendemain. Nous n'avons pas les moyens d'un parti politique normal. Nous ne pouvons pas convoquer sur une place publique tous les capitaines, les commandants et les colonels. Nous ne pouvons donc pas, dans cette étape transitoire respecter une pureté démocratique totale. Toutes les restrictions actuelles à la liberté ont pour but d'atteindre cet objectif démocratique par des élections générales.* »

MARCEL NIEDERGANG.

DIPLOMATIE

UNE CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES POURRAIT INTERDIRE L'EMPLOI DU NAPALM

(De notre correspondante.)

Genève. — En dépit des réticences syriennes (*le Monde* du 10 avril, la conférence préparatoire de l'ONU sur « *l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques* » semble s'acheminer vers un accord interdisant l'utilisation du napalm contre les populations civiles. La proposition présentée en ce sens par l'Australie et les Pays-Bas a été appuyée non seulement par les Occidentaux, dont la France, mais également par l'U.R.S.S. Son représentant a estimé, mardi 10 avril, que cette proposition était « *la meilleure* » soumise à la conférence.

Le Mexique et le Nigéria ont souligné que c'était surtout le tiers-monde qui avait été victime du napalm. Dans l'ensemble, les pays du tiers-monde souhaiteraient que l'interdiction ne porte pas uniquement sur le napalm, mais aussi sur toutes les armes incendiaires et les balles et bombes à fragmentation.

On peut espérer qu'une décision d'interdiction sera prise lors de la conférence plénière prévue à Genève pour septembre. — I. V.

Le Monde

politique

LA NOUVELLE DIRECTION DU P.S.

Un « gouvernement de combat » autour de M. François Mitterrand

La publication de la liste des trente premiers candidats socialistes aux élections européennes doit permettre au P.S. de retrouver rapidement, dans l'opinion publique, une image unitaire. La liste socialiste comporte en effet des membres des quatre grands courants du parti, représentés à proportion de leurs résultats respectifs lors du *congrès de Metz*.

Mais la cohésion d'un parti socialiste en ordre de bataille, soudé autour d'un premier secrétaire réélu à l'unanimité à ce poste par le comité directeur, risque fort de ne pas aller au-delà du scrutin européen. L'organisation du « gouvernement » du parti relève en effet plus d'une logique d'affrontement que d'un souci de *décrispation*.

Le premier secrétaire a pourtant souhaité, mercredi devant les journalistes, « tous les élargissements possibles » de la majorité du parti. Mais il a immédiatement précisé : « A condition *que cela soit sur la ligne adoptée* par le *congrès* de Metz. » Cet appel à l'élargissement est donc adressé à tous ceux qui acceptent de rejoindre « la motion qui est désormais la loi du parti ».

Outre que celle-ci a été élaborée pour permettre au P.S. *de « tenir bon » sur ses positions*, elle sera appliquée par des hommes qui paraissent devoir en donner une interprétation orthodoxe. La promotion de M. Lionel Jospin au poste de numéro deux du parti, celle de Pierre Joxe comme trésorier, mais aussi celles de MM. Claude Germon et Marcel Debarge, jointes à la présence au sein du secrétariat national de M. Jean Poperen, paraissent garantir l'« ancrage à gauche » du P.S. et marquent le succès d'une *filiation marxiste*.

Le congrès de Metz avait été placé sous le signe du débat entre les représentants des deux cultures qui nourrissent le socialisme français, l'une jacobine et marxiste, l'autre décentralisatrice et autogestionnaire. M. Mitterrand avait indiqué qu'il s'assignait pour tâche l'homogénéisation de ces deux sensibilités. M. Michel Rocard avait répondu que tel était bien *son* souhait, mais à condition que « l'une ne soit pas trop dominante » au sein du parti.

De la composition de la nouvelle équipe dirigeante se démarque nettement un courant incarné non seulement par M. Rocard et ses amis, mais aussi par la C.F.D.T., lesquels sont soupçonnés de vouloir instaurer « un travaillisme qui ne correspond pas à la *tradition* ouvrière française », selon l'expression de M. Bérégovoy.

Ce démarquage est notamment assuré par la présence de personnalités qui exercent des responsabilités à la C.G.T. (M. Germon), et d'hommes qui avaient combattu M. Mitterrand, par exemple au congrès de Grenoble en 1973, *mais sur des thèmes marxistes : c'était le cas* des amis de Guy Mollet, MM. Debarge et Durand.

Le cas de M. Michel Pezet est particulier : ayant refusé de voter pour le programme commun de la gauche, il est de ceux qui, issus de la motion de M. Defferre, sont venus renforcer le courant du premier secrétaire.

Les amis de M. Mitterrand ont repris la tradition qui consiste à gagner la confiance *des militants* et les congrès en s'affirmant à gauche, sur une ligne maximaliste (comme Guy Mollet en 1946 et M. Mitterrand en 1971, à Epinay).

Le respect de la ligne de Metz paraît devoir être garanti non seulement par l'origine idéologique des membres qui composent le secrétariat national, mais aussi par l'efficacité que chacun *s'accorde à reconnaître* à des hommes tels *que* MM. Quilès, Fabius ou Jospin. M. Pierre Mauroy avait parlé, à leur sujet de « technostructure ». M. Mitterrand a souligné que, en effet, deux de ces hommes sont issue de l'ENA, l'autre de polytechnique.

Enfin, la prochaine entrée du CERES dans la direction joue dans le même sens. M. Mitterrand a *précisé sur ce point qu'il souhaite qu'un* accord puisse intervenir rapidement, avant l'échéance européenne. Un groupe de travail a été constitué à cet effet.

Le CERES, qui était avant le congrès dans une position plus que difficile (avec moins de 15 % des mandats), réalise une bonne opération. Outre les deux ou trois postes qui lui *seront confiés* au *secrétariat national, il faut* compter avec les fédérations que les amis de M. Chevènement vont pouvoir diriger, ou à la direction desquelles ils vont être associés. Ainsi le CERES doit à cette alliance avec M. Mitterrand de pouvoir conserver le contrôle de la fédération de Paris (M. Jean-Paul Planchou a été élu mercredi premier secrétaire).

La nouvelle majorité du parti s'est d'ailleurs manifestée dès avant la conclusion d'un accord politique, puisque les nominations au secrétariat national ont été approuvées par les amis de M. Mitterrand *et* par le CERES.

Cela n'a pas été sans susciter quelques remous de la part des membres du comité directeur proches de MM. Mauroy *et* Rocard, qui ont demandé que la situation soit rapidement clarifiée.

Cette clarification ne va toutefois pas sans difficultés pour M. Mitterrand. D'une part, parce que MM. Mauroy et Rocard n'étant plus dans la majorité, ils ne sont plus tenus à la même réserve dans leurs prises de position. Il sera donc difficile de limiter l'activité de leurs courants respectifs. D'autre part, parce qu'au sein du courant de M. Mitterrand certains souhaitent *un fonctionnement plus collégial* de la direction.

De plus, des hommes tels que M. Poperen désirent faciliter l'ouverture. Une application trop rigide des règles du parti ainsi qu'une reprise en main trop ferme de l'appareil susciteraient sans doute quelques réserves au sein même du courant du premier secrétaire. Ce *dernier paraît également disposé à œuvrer pour* une décrispation, souhaitant notamment ramener à lui sinon tous les amis de M. Mauroy, du moins plusieurs d'entre eux. Il n'est pas sûr que la remise en ordre du parti à laquelle il vient de procéder permette de s'engager rapidement dans cette voie.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LES INSTANCES DIRIGEANTES

● BUREAU EXECUTIF (les nouveaux élus apparaissent en italique).

1) ELUS SUR LA MOTION DE M. MITTERRAND

Treize membres titulaires : MM. François Mitterrand, Gaston Defferre, Lionel Jospin, Jean Poperen, Pierre Bérégovoy, Gérard Delfau, *Mme Véronique Néiertz, MM. Laurent Fabius, Paul Quilès, Mme Christiane Mora, MM. Marcel Debarge, Michel Pezet, Claude Germon.*

Six membres suppléants : *M. Yves Durand, Mme Anne Trégouet, MM. Guy Bêche, Alain Busnel, Claude Wilquin* et *Luc Soubret.*

2) ELUS SUR LA MOTION *DE M. MAUROY*

Quatre membres titulaires : Mme Françoise Gaspard, *MM.* Pierre Mauroy, *Daniel* Percheron, *Alain Savary.*

Deux membres suppléants : MM. Roger Fajardie, *Jean Le Garrec.*

3) ELUS SUR LA MOTION DE M. ROCARD

Six membres titulaires : MM. Michel Rocard, Pierre Brama, *Mme Irène Charamande. MM. Louis Le Pensec*, Dominique Taddéi, *Michel de La Fournière.*

Trois membres suppléants : M. Robert Chapuis, *Mme Marie-France Lecuir*, M. Jean-Pierre Cot.

4) ELUS SUR LA MOTION DU *CERES*

Quatre membres titulaires : MM. Jean-Pierre Chevènement, Pierre Guidoni, *Mme Annette Chepy*, M. Michel Charzat.

Deux membres suppléants : MM. Michel Coffineau, *Jacques Fournier.*

● SECRETARIAT NATIONAL.

MM. Lionel Jospin (relations internationales et intérim du premier secrétaire), *Paul Quilès* (organisation et fédérations), Gérard Delfau (formation), Pierre Bérégovoy (relations extérieures), *Mmes Véronique Néiertz* (lutte des femmes), *Christiane Mora* (communication et progagande), MM. Jean Poperen (élections et contentieux), *Claude Germon* (entreprises), *Michel Pezet* (qualité de la vie et environnement), *Marcel Debarge* (collectivités locales), *Laurent Fabius* (presse et porte-parole).

Le secrétariat national comprend également quatre secrétaires adjoints. Il s'agit de M. Yves Durand (études et programme), Mme Anne Trégouet (entreprises), MM. Alain Busnel (secteur public) et Guy Bêche (jeunesse). Le trésorier du parti est M. Pierre Joxe. Il sera assisté d'une commission désignée selon la règle de la représentation proportionnelle. Chaque courant y sera donc représenté.

[M. Guy Bêche, né en 1945, ancien technicien chez Peugeot, puis assistant parlementaire du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, est depuis 1971 adjoint au maire de Montbéliard et depuis mars 1978 député du Doubs.]

∴

[M. Alain Busnel, trente-quatre ans, est secrétaire de la section socialiste de Renault-Billancourt.]

∴

[Né le 7 mai 1923 à Paris, Robert Chapuis, professeur dans le secondaire, a milité au sein de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), dont il fut le secrétaire général adjoint en 1956-1957. Ancien responsable de l'UNEF, il participe en 1964 au colloque de Grenoble et adhère au P.S.U. Il entre au bureau national de ce parti en 1967 et succède, en 1973, à M. Rocard au secrétariat national du P.S.U. Comme son prédécesseur, il entre un an plus tard au P.S., où il s'était vu confier la délégation nationale à la technologie, ce qui l'avait notamment conduit à suivre le dossier des centrales nucléaires.]

∴

[Mme Chépy, vingt-six ans, qui est originaire de Châlons-sur-Marne, est agent du Trésor. Elle occupe les fonctions de premier secrétaire de la fédération socialiste de la Marne.]

∴

[M. Marcel Debarge, né en 1929, est sénateur de la Seine-Saint-Denis et maire du Pré-Saint-Gervais.]

∴

[M. Yves Durand, trente-trois ans, professeur d'histoire et de géographie, est suppléant de M. Arthur Notebart, député du Nord, et son suppléant à la mairie de Lomme.]

∴

[Né le 5 mai 1929 à Epinal, M. Jacques Fournier, cet ancien élève de l'ENA, est conseiller d'Etat. *En 1969, il avait succédé à M. Jac*ques Delors comme chef du service des affaires sociales au commissariat général du Plan. Il est entré au comité directeur du P.S. en 1975 et a été plusieurs fois candidat dans les Hauts-de-Seine.]

∴

[M. Claude Germon, quarante-cinq ans, est maire de Massy (Essonne). Il est membre de la commission administrative de la C.G.T.]

∴

[Agé de quarante-six ans, agrégé d'histoire, Michel de la Fournière a participé à l'aventure des membres de l'équipe nationale de la Jeunesse étudiante chrétienne de 1950 à 1955 avant de devenir président de *l'UNEF. En 1958, il adhère à l'Union* de la gauche socialiste animée par M. Gilles Martinet. En 1965, il rejoint le P.S.U. et suit l'itinéraire des partisans de M. Rocard.]

∴

[Agé de cinquante ans, M. Jean Le Garrec, cadre supérieur chez I.B.M., adhère en 1967 au P.S.U. *En 1971, il entre au bureau national* de cette formation. Il a rejoint le P.S. en *1974*, avec M. Michel Rocard, à l'occasion des « assises du socialisme ». Il était, avant le congrès de Metz, chargé de la délégation nationale aux travailleurs immigrés.]

∴

[Né le 8 janvier 1937 à Mellac *(Finistère)*, commune dont il est aujourd'hui maire, M. Le Pensec était chargé d'enseignement à la faculté des sciences économiques de Rennes. Ancien membre de la Convention des institutions républicaines, il contribue à la reconstruction du P.S. dans le Finistère. Elu député en 1973, réélu en 1978, il était, avant le congrès de Metz, délégué national du P.S. aux questions régionales.]

∴

[Mme Christiane Mora, née en 1938, est diplômée de l'Ecole normale supérieure de Sèvres. Elle enseigne l'histoire à Tours. Elle a milité à l'UNEF, puis au P.S.U. Elle a rejoint le P.S. en 1969, où elle a occupé les fonctions de déléguée nationale à l'environnement, puis à l'énergie.]

∴

[Mme Véronique Neiertz, trente-six ans, milite au P.S. depuis 1972. Elle y occupait les fonctions de documentaliste. Journaliste à « l'Unité », elle était membre de la commission exécutive fédérale des Yvelines.]

∴

[M. Michel Pezet, quarante-deux ans, est avocat. Adjoint au maire de Marseille, il est aussi conseiller régional de Provence-Côte d'Azur.]

∴

[Né le 25 avril 1918 à Alger, M. Savary est compagnon de la Libération. Gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon de 1941 à 1943, il a été député de ce territoire de 1951 à 1959. Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères pour les affaires marocaines et tunisiennes dans le cabinet Guy Mollet en 1956, il quitte la S.F.I.O. en 1958 et participe à la création du P.S.U. En 1969, lors de la création du P.S., il est élu premier secrétaire contre M. Pierre Mauroy, mais se trouve *mis en minorité en 1971, lors* du congrès d'Epinay-sur-Seine, par M. Mitterrand. Il est député de la Haute-Garonne depuis 1973 et président du conseil régional Midi-Pyrénées depuis 1974.]

[M. Luc Soubré, né en 1934 à Pau, proviseur, a milité en 1961 au P.S.U. En 1966, il rejoint la Convention des institutions républicaines et a toujours, depuis lors, soutenu l'action de M. Mitterrand. Il est conseiller municipal de Toulouse et conseiller régional de Midi-Pyrénées.]

∴

[*Mme Anne Trégouet*, trente-trois ans, militante au P.S. depuis 1971, est salariée du secteur public.]

∴

[Né le 29 décembre 1937 à Burbure (Pas-de-Calais), professeur de l'enseignement secondaire, M. Wilquin est maire de Berck-sur-Mer. Il est devenu député du Pas-de-Calais à l'occasion d'une élection législative partielle en septembre 1978.]

Le scrutin du 10 juin

M. JEAN LECANUET FAVORABLE A LA PRÉSENCE DE M. SERVAN-SCHREIBER SUR LA LISTE U.D.F.

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a déclaré mercredi 11 avril au micro de France-Inter à propos de la candidature de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber aux élections européennes : « *La difficulté vient de ce que M. Servan-Schreiber, au mois de janvier dernier, a déclaré refuser d'appartenir à la liste conduite par Mme Simone Veil. Cela pose un problème pour un certain nombre de membres de l'U.D.F. qui se demandent si ce changement d'attitude peut être accepté tel quel.* » A la question : « *Seriez-vous favorable à la présence du président du parti radical sur cette liste ?* », M. Lecanuet a répondu : « *Personnellement, oui, car je considère qu'il est très difficile de récuser le leader d'une formation politique. Mais je dois tenir compte des avis de tous les membres de l'U.D.F.* » M. Lecanuet avait rencontré Mme Simone Veil avant cette interview.

● *Le comité directeur du C.N.I.P.* a repoussé mercredi 11 avril une proposition de M. Raymond Bourgine, sénateur de Paris, visant à autoriser les membres de la formation à figurer sur des listes concurrentes lors des élections européennes. Les indépendants n'ont pas tranché entre les diverses possibilités qui s'offrent à eux : un accord avec l'U.D.F., un accord avec le R.P.R., une liste autonome. D'ores et déjà, certains d'entre eux ont opté : M. Bourgine pourrait figurer sur *la liste du R.P.R.*, M. Olivier d'Ormesson, ancien député, est inscrit dans les vingt-six premiers rangs du projet de liste *U.D.F.* (*le Monde* du 12 avril), et M. Philippe Malaud a annoncé qu'il conduirait sa propre liste (*le Monde* du 5 avril).

M. Laurent Fabius : sur l'avant-dernière marche

Voici M. Laurent Fabius parvenu, à trente-deux ans, sur l'avant-dernière marche de la hiérarchie d'un parti auquel il n'a adhéré qu'en 1974, à l'occasion de la campagne présidentielle de M. François Mitterrand. Ce fils d'importants antiquaires parisiens, formé par Janson-de-Sailly et Louis-le-Grand, l'Ecole normale supérieure et l'ENA, a commencé sa carrière comme auditeur au Conseil d'Etat où il se lie avec M. Georges Dayan, ami intime du premier secrétaire du P.S.

Dès lors, M. Fabius se lance dans une épreuve plus périlleuse que les jeux télévisés. Lui qui fut l'un des brillants candidats de « La tête et les jambes », rattrapant ses rares défaillances intellectuelles sur des parcours de concours hippique, il franchit comme à la parade les premiers obstacles de sa carrière politique. Conseiller économique de M. Mitterrand dès 1975, il se révèle si précieux qu'un an plus tard le premier secrétaire du P.S. lui confie la direction de son cabinet. M. Laurent Fabius sait se rendre irremplaçable. Sa capacité d'absorption des dossiers le conduit, dès son élection, en 1978, comme député — dans une circonscription protégée de Seine-Maritime — à prendre en charge le secteur économique laissé vacant par le décès d'André Boulloche. Il écarte, avec l'appui du premier secrétaire, un candidat à la succession : M. Michel Rocard.

M. Fabius, venu au P.S. avec ses compétences économiques, s'étant imposé grâce à elles, n'entend cependant pas se limiter à ce créneau. Son éloquence discrète et raffinée habille de grandes ambitions. Déjà il se pose comme l'un des rivaux du député des Yvelines. Au congrès de Metz, c'est lui qui a sonné la charge. Demain il devra aider M. Mitterrand à exprimer les analyses du P.S. afin d'éviter que d'autres voix se fassent entendre trop souvent. Après-demain, M. Laurent Fabius espère certainement parler seul.

M. Paul Quilès : froideur et fougue

Le chef d'état-major de la campagne menée par M. François Mitterrand avant le congrès de Metz a été M. Paul Quilès. Ce polytechnicien de trente-sept ans a conduit la bataille avec la froideur d'un mathématicien et la fougue d'un néophyte. Cachant mal un certain mépris pour la social-démocratie traditionnelle, il est décidé à mettre les fédérations socialistes, dont il a, à présent, la charge, aux normes de la nouvelle génération politique issue des grandes écoles de l'Etat.

Après avoir représenté la C.F.D.T. au Conseil économique et social, M. Quilès a su s'imposer dans le treizième arrondissement de Paris à la fois à la section socialiste — contre le CERES notamment — et aux électeurs puisqu'il a devancé un polytechnicien communiste, M. Philippe Herzog, au premier tour de scrutin des élections législatives de 1978 avant d'enlever le siège au second.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a regagné Chamonix, mercredi 11 avril dans la soirée, après avoir *présidé*, le matin, à l'Elysée, le conseil des ministres. Le chef de l'Etat devrait demeurer en Haute-Savoie *jusqu'à la fin du week-end* pascal.

POLITIQUE

AU SÉNAT

L'emploi : des cas d'espèce provoqués par les mêmes causes

L'ample débat sénatorial sur l'emploi, commencé le 10 avril et repris le lendemain, s'est achevé jeudi 12 avril à plus de 2 heures du matin. Les premiers orateurs avaient (sauf exception) renoncé à évoquer les situations par trop spécifiques de leur région pour s'en tenir aux aspects généraux de la crise, et la réponse du premier ministre avait maintenu le débat à ce niveau.

On entendit ensuite pendant des heures une explosion répétée de doléances, monotone et fastidieuse par les redites, et dont la seule originalité tenait à cette répétition même des analyses et des critiques alors que les situations dénoncées par les orateurs concernaient, dans chaque département, autant de cas d'espèce.

Ouvrant la séance de mercredi, M. RENE MONORY, ministre de l'économie, avait répondu à M. POUDONSON (Union centriste, Pas-de-Calais) qui, dans son intervention de la veille, avait lancé l'idée d'un emprunt au profit des régions sinistrées du Nord : *« Cette idée est intéressante. J'ai autorisé la création d'un nouvel institut. Participez, par le truchement duquel nous pourrons collecter davantage de fonds. Nous venons, d'autre part, d'accorder 1,5 milliard supplémentaire au titre de la reconversion. Les mesures déjà prises au profit des P.M.E. vont être bientôt complétées ; la réévaluation des bilans leur sera bénéfique. Pour l'artisanat, 4 milliards sont disponibles. Il reste à informer tous les candidats possibles aux crédits et primes. »*

Sénateurs communistes et socialistes font ensuite le procès de la politique sidérurgique ou évoquent les fermetures d'usines et les licenciements dont est victime la population de leur département. M. LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine) renouvelle sa question : *« Le gouvernement est-il décidé à publier le rapport de l'inspection des finances qui indiquait que six groupes financiers se partagent la moitié des aides de l'Etat à l'industrie ? »*

M. JACQUES BRACONNIER (R.P.R., Aisne) et M. PAUL GIROD (gauche dém.), élus du même département, critiquent le gouvernement qui a tendance, disent-ils, à délaisser les régions où l'ordre public n'est pas troublé par les travailleurs.

M. PAUL GUILLARD (R.I., Loire-Atlantique) souligne que le taux de chômage atteint 15 % à Saint-Nazaire et Châteaubriant. *« Effectivement,* lui répond M. STOLERU, secrétaire d'Etat, *la situation de votre département s'est dégradée depuis un an. (...) Pour hâter la diversification industrielle de la région, nous hâtons l'achèvement du terminal pétrolier de Montoire, et une nouvelle usine Matra devrait occuper prochainement 500 personnes. »*

En séance de nuit, on entend notamment M. JEAN-PIERRE CANTEGRIT (gauche dém., Français de l'étranger), qui souligne que *les citoyens* qu'il représente sont irremplaçables pour la promotion de nos exportations ; M. MAX LEJEUNE (gauche dém., Somme), qui voudrait que l'on limite les effectifs de la main-d'œuvre étrangère ; M. PAUL RIBEYRE (C.N.I.P., Ardèche), qui déplore le processus de désindustrialisation auquel on assiste dans sa région ; M. JEAN MEZARD (C.N.I.P., Cantal), qui dénonce l'enclavement de son département et la soudaine montée du chômage à Aurillac. Plusieurs sénateurs d'outre-mer viennent aussi plaider pour leurs départements.

Les ministres et secrétaires d'Etat interviennent souvent au cours du débat et font les déclarations les plus significatives suivantes :

M. MONORY, sur la taxe professionnelle : *« La difficulté, aujourd'hui, c'est de réajuster en hausse ce qu'exige cependant la justice.*

» Il reste à adapter notre système bancaire. Des dispositions seront prises dans ce sens. »

M. LE THEULE, ministre des transports : *« Notre flotte n'a jamais été aussi moderne. La moyenne d'âge de nos navires est de six à sept ans. Il n'y a pas au monde de flotte aussi jeune. Telle quelle, notre flotte assure une couverture satisfaisante de notre commerce extérieur, et il serait téméraire de vouloir aller au-delà.*

» Constatant qu'aucune concertation n'a commencé entre syndicats patronaux et ouvriers dans les chantiers navals, j'ai écrit ma surprise voici quelques jours au président du syndicat patronal. »

M. LEGENDRE, secrétaire d'Etat au travail : *« Le taux de chômage de la région Rhône-Alpes demeure inférieur à la moyenne nationale : 4,90 % contre 6,1 %, et l'on note des signes d'amélioration. »*

M. ROBERT BOULIN, ministre du travail : *« Il existe des freins à l'emploi (...), certaines conventions collectives imposent des préavis de deux, trois, six mois. C'est le cas en particulier dans la sidérurgie. »*

M. PROUTEAU, secrétaire d'Etat à l'industrie : *« La principale menace sur l'industrie automobile nous vient des efforts déployés par les constructeurs américains sur les moyennes et petites cylindrées.*

» Notre politique d'aménagement du territoire consiste, certes, à implanter des usines dans les régions qui souffrent particulièrement de la crise de l'emploi, mais les constructeurs d'automobiles doivent aussi prendre en compte d'autres exigences, spécialement celles de l'exportation, domaine dans lequel ils remportent de très grands succès. Cela explique qu'ils sont parfois conduits à installer des usines à l'étranger, en Espagne et au Portugal notamment.

» Les pouvoirs publics s'attachent à limiter à un niveau raisonnable les importations des pays à main-d'œuvre bon marché. (...) Nous contrôlons de façon très stricte le retour du travail à façon à l'étranger, qui est une manière d'importation.

» Les experts estiment que les meilleurs produits industriels n'auront désormais qu'une durée de vie de sept années et qu'à la fin du siècle, nous exporterons la moitié de notre production et importerons la moitié de notre consommation. Cette extrême mobilité imposera à nos entreprises une perpétuelle adaptation. »

A. G.

Le débat sur les économies d'énergie à l'Assemblée nationale

Priorité à la régénération des huiles usées

Mercredi 11 avril, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi relatif aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur.

Elle examine d'abord les dispositions destinées à lever les obstacles qui s'opposent actuellement au transport et à la distribution par canalisations de l'énergie calorifique. Pour faciliter le passage de ces dernières, il est décidé de leur étendre le bénéfice des procédures concernant d'autres fluides tels que les produits chimiques ou les hydrocarbures. Leur construction devra avoir été déclarée d'intérêt général par décret en Conseil d'Etat, après enquête publique. A l'initiative de la commission de la production, l'Assemblée allège cette procédure pour les petites opérations.

L'Assemblée prévoit également que cette déclaration précisera les diverses obligations incombant aux bénéficiaires pour, d'une part, *sauvegarder* l'intérêt général (sécurité publique, protection de l'environnement), d'autre part, assurer une utilisation optimale des ouvrages par le branchement de tiers. Il est également précisé que les travaux requis auront le caractère de travaux publics.

A l'initiative de la commission, l'Assemblée comble le vide juridique existant actuellement en matière de stockage souterrain d'énergie calorifique sous forme de chaleur ou de vapeur. Puis elle protège l'exploitant de chauffage qui s'estimerait incapable de remplir son contrat lorsque le propriétaire décide de modifier son installation.

M. SCHVARTZ (R.P.R.) souhaite que l'amortissement des investissements économisant l'énergie ou permettant le recours à des énergies nouvelles puisse être répercuté sur les charges locatives ou les loyers. Il propose donc une répartition entre propriétaires et locataires, des diminutions des factures de chauffage résultant de ces investissements.

M. GIRAUD, ministre de l'industrie, annonce que le gouvernement déposera sur ce point un projet de loi. *« On recule constamment »,* observe M. Schvartz, qui insiste pour que son amendement soit voté. Opinion partagée par M. WAGNER (R.P.R., Yvelines). Pour M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis), *« on fera une fois de plus payer les locataires alors que l'argent nécessaire peut être trouvé ailleurs, notamment auprès de l'Agence pour les économies d'énergie ».* Jugement contesté et par le rapporteur, M. WEISENHORN (R.P.R.), et par M. Wagner. M. AUROUX (P.S.) estime de son côté qu'on se préoccupe davantage des propriétaires que des locataires ; l'amendement en discussion lui paraît, dans sa forme, *« inacceptable ».* Finalement cet amendement est repoussé, l'opposition et plusieurs députés U.D.F. votant contre.

L'obstination de M. Schvartz (R.P.R.)

Afin d'améliorer l'approvisionnement du pays, M. Schvartz propose d'accroître la régénération des huiles usées qui sont actuellement soit déversées dans la nature, soit brûlées, ce qui, relève-t-il, est interdit. M. Giraud se déclare convaincu de l'importance du sujet mais rappelle qu'un décret est actuellement mis au point, décret qui résoudra notamment le problème du ramassage *« d'une façon satisfaisante ».* Ce dispositif, précise-t-il, sera en place à partir du 1er juillet prochain. Le ministre émet des réserves sur la rédaction, à ses yeux imprécise, de l'amendement qui, de ce fait, serait *« difficilement applicable ».* Il propose une modification que M. Schvartz refuse avant d'estimer que le décret gouvernemental instaurera l'égalité entre le brûlage et la régénération. Au nom de son groupe, il se déclare prêt à demander un scrutin public sur son amendement.

« On ne peut interdire totalement le brûlage », fait observer le ministre. « C'est, explique le député, *parce que j'ai vu, au conseil supérieur du pétrole, un certain nombre de défenseurs du brûlage, que je combats aujourd'hui. »*

M. DE BRANCHE (U.D.F.) partage l'analyse de M. Schvartz, mais propose, lui aussi, une nouvelle rédaction. M. Schvartz maintient son texte, légèrement modifié toutefois à l'initiative du rapporteur. L'amendement ainsi rédigé est finalement adopté par l'Assemblée. Il est décidé que les seules utilisations des huiles minérales et synthétiques usées sont, lorsque leur qualité le permet, la régénération et l'utilisation industrielle comme combustible. Cette dernière utilisation ne peut être autorisée que dans des établissements agréés et lorsque les besoins des industries de régénération ont été préférentiellement satisfaits.

Pour terminer, l'Assemblée complète les dispositions actuelles relatives à la publicité dans le domaine de l'énergie. Elle généralise, en particulier, les obligations d'affichage de consommation des matériels et appareils utilisant l'énergie et permet d'étendre cette obligation aux logements nouveaux. La suite de la discussion est renvoyée à mardi. — P. Fr.

LA DÉMISSION DU MAIRE DE ROYAN

Une mise au point de M. Guy Tétard

Mis en cause dans un article du Monde *du 4 avril, à propos de sa démission, M. Guy Tétard, ancien maire de Royan, nous adresse la mise au point suivante :*

Les lecteurs du *Monde*, par votre article du 4 avril 1979, ont été trompés. Il importe que la vérité soit rétablie.

Votre titre est faux. L'« affaire immobilière » à laquelle vous faites allusion n'a aucun lien avec ma *démission de maire*. Si je me retire de mes fonctions, c'est parce que la majorité de mon conseil a décidé d'abandonner le projet hôtelier que j'avais réussi à mettre sur pied.

De plus, les oppositions conjuguées, y compris celle du R.P.R., *ne permettaient plus au conseil de délibérer avec sérénité.*

La démission d'un maire n'est pas un « simple geste », mais elle est une *décision importante*. Et si, en effet, en ce qui me concerne les oppositions l'avaient réclamée en faisant pression sur mes adjoints et colistiers, *jamais*, par contre, l'autorité préfectorale n'a cherché, par conseil ou pression, à m'influencer, respectant en cela mon libre arbitre.

C'est après avoir constaté le refus de l'assemblée du SIVOM, du 26 mars, de se porter partie civile dans l'affaire qui m'est reprochée (par 21 voix contre 12 et 7 bulletins blancs), et enregistré le vote du conseil municipal du 30 mars, repoussant la motion de l'opposition réclamant ma démission, c'est — dis-je — seulement à ce moment-là que je me suis décidé à remettre ma démission à M. le préfet.

Quant à l'« affaire immobilière », vous pouvez noter que j'exerce la profession de géomètre-expert, et que ce faisant, conformément à la déontologie professionnelle, et pour me procurer mes moyens d'existence, je suis *amené à accepter* des travaux de clients particuliers, notamment en matière de lotissement.

Le terrain — objet de ce lotissement — est situé dans une zone NA du plan d'occupation des sols, où le droit de préemption ne s'applique pas en vertu du code de l'urbanisme et d'une délibération du conseil municipal du 30 avril 1976.

Malgré cela, pour plus de certitude, le notaire a transmis une déclaration d'intention d'aliéner des intéressés, datée du 8 mars 1978, qui a été examinée par la commission municipale compétente le 20 mars 1978. La notification par le maire de la décision de cette commission a été faite le même jour.

A noter que deux représentants de l'opposition siègent dans cette commission, dont l'un d'eux est intervenu au conseil municipal en vue de me reprocher, et *« ma trop grande discrétion »*, et je ne sais quelle machination douteuse.

Faut-il encore rappeler que le certificat d'urbanisme délivré pour ce même terrain par la direction de l'équipement, le 10 octobre 1977, a été également soumis aux services municipaux ?

Que ce projet de lotissement a été soumis à deux reprises au service de la ville sous la direction du vice-président de la commission des travaux, et qu'enfin il a été transmis avec avis favorable de la commission des permis de construire à la D.D.E. le 1er février 1979.

C'est donc au moins à trois reprises que les représentants des *commissions* ont eu à *connaître* de ce dossier sans jamais formuler aucune observation sur l'intérêt que la ville aurait à acheter *ce terrain.*

Où est donc *« la trop grande discrétion de M. Tétard »* ?

Quant à l'obligation du maire de rendre *compte* au *conseil municipal*, elle résulte de la loi du 17 juillet 1978 qui ne peut avoir, me semble-t-il, d'effet rétroactif.

[La commission municipale s'est effectivement réunie le 20 mars, à 18 heures, pour examiner la proposition du notaire concernant le terrain où était prévu le lotissement. La réponse faite au notaire étant elle-même datée du 20 mars, il est permis de supposer que la décision avait été prise avant la réunion. Enfin, les adversaires de M. Tétard considèrent qu'ils n'auraient sûrement pas donné leur accord si tous les éléments d'appréciation avaient été fournis. D'autre part, nous notons que M. Tétard ne conteste pas le fait qu'il avait indirectement des intérêts dans la société civile immobilière qui a réalisé l'opération.

P. C.]

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 11 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● DROITS DE L'HOMME

Le gouvernement a ressenti une profonde émotion à la suite des exécutions intervenues ces derniers jours dans plusieurs pays. Les personnalités exécutées, les chefs d'accusation, les circonstances sont différents, mais dans chaque cas un principe fondamental était en cause : la sérénité de la justice, les droits de la défense, le refus de la discrimination raciale. C'est pourquoi le gouvernement a jugé nécessaire d'exprimer sa grave préoccupation auprès des autorités concernées.

● LES DIFFICULTES DES ENTREPRISES

Après l'approbation par le conseil des ministres du 21 mars dernier des projets de loi sur l'organisation des tribunaux de commerce et les professions de syndics et d'administrateurs, le garde des sceaux a présenté deux autres projets qui concernent l'un la prévention, et l'autre le traitement des difficultés des entreprises.

Le premier texte crée un dispositif d'information et d'alerte au sein de l'entreprise :

— Les entreprises de plus de cinq cents salariés devront établir des documents comptables prévisionnels et de gestion permettant à leurs dirigeants de mieux connaître l'évolution de la situation financière ; les actionnaires minoritaires et le comité d'entreprise auront la faculté de poser deux fois par an des questions écrites aux dirigeants ; les personnes qui auront apporté leur caution seront également mieux informées ; la publication des privilèges du Trésor et de la Sécurité sociale sera plus fréquente ;

— La mission des commissaires aux comptes sera élargie : ils devront relever les éléments de la situation comptable traduisant une évolution préoccupante et alerter les dirigeants sociaux, puis, si nécessaire, les autres organismes de direction et de consultation de l'entreprise ; dans les cas les plus graves, et au cas où ces mécanismes d'alerte auraient été vains, ils saisiront confidentiellement le président du tribunal de commerce.

Le deuxième projet de loi a un double objet :

— Il accroît les chances de succès de la procédure de suspension provisoire des poursuites en cas de difficultés financières d'une entreprise : il sera exclusivement fait appel à des administrateurs judiciaires choisis en vue de la poursuite de l'exploitation ; un ensemble de moyens juridiques favorisera leur action ; d'autre part, les droits des fournisseurs et sous-traitants seront mieux préservés, en cas de poursuite de l'exploitation, par la constitution d'une provision fiscale pour dépréciation de leurs créances bloquées ;

— Il renforcera l'efficacité de la procédure collective en cas de cessation de paiement : celle-ci sera assouplie, notamment pour rendre plus productives les mesures de réalisation des actifs ; certains délais seront abrégés et les pouvoirs de décision et de contrôle du tribunal seront renforcés. En effet, il s'agit de donner *la priorité* à la poursuite de l'exploitation en favorisant le redressement de l'entreprise dans le cadre du règlement judiciaire.

[Ces deux textes avaient été présentés au conseil des ministres du 21 mars. Nous les avons analysés dans *le Monde* du 23 mars.]

● OUVRAGES PUBLICS A PÉAGE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi qui, abrogeant une loi du 30 juillet 1880, adapte la législation aux conditions actuelles de la circulation. Le projet prévoit que, lorsque l'utilité, les dimensions et le coût d'un ouvrage à comprendre dans la voirie nationale ou départementale ainsi que le service rendu aux usagers le justifient, une redevance peut, à titre exceptionnel, être créée pour son usage, par décret en Conseil d'Etat, pour des ouvrages à comprendre dans la voirie nationale, ou par délibération du ou des conseils généraux concernés pour des ouvrages à comprendre dans la voirie départementale.

[Ce projet de loi est destiné à supprimer la difficulté qu'a soulevée une récente décision du Conseil d'Etat jugeant illégal le péage perçu sur le pont d'Oléron (*le Monde* daté 18-19 février). Le comité d'action et de défense des intérêts de l'île d'Oléron estimait dans son recours qu'en instituant un péage sur le pont qui est intégré à la voirie départementale, le département avait violé l'article 1er de la loi du 30 juillet 1880. Ce texte stipule : *« Il ne sera plus construit à l'avenir de ponts à péage sur les routes nationales et départementales. »* Le *Conseil a jugé que cette interdiction*, prévue par une loi toujours en vigueur, a « un *caractère général et permanent* ».

Cette décision de justice risquait de faire jurisprudence et sur plusieurs ouvrages placés dans la même situation juridique que celui d'Oléron — le pont de Saint-Nazaire pa rexemple, — ses usagers ont commencé à réclamer la gratuité du passage.]

● L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF INDUSTRIEL

Le conseil des ministres a, sur proposition du ministre du budget, adopté un projet de loi relatif au soutien de l'investissement productif industriel. Ce texte a pour objet de mettre en œuvre trois des six *dispositions destinées à accompagner* l'investissement que le conseil des ministres du 4 avril 1979 avait adoptées dans leur principe.

La première mesure vise à permettre aux entreprises qui ont réévalué leur bilan de déduire de leurs bénéfices imposables 10 % de l'accroissement de leurs investissements en biens amortissables, en 1979 et en 1980, par rapport à l'année précédente.

Le gouvernement envisage de prolonger cette mesure au-delà de 1980 en fonction de la conjoncture économique et budgétaire : les lois de finances en détermineront les modalités.

Pour 1979 et 1980, les entreprises industrielles qui ne réévalueront pas pourront bénéficier, néanmoins, du même avantage, dans les mêmes conditions.

La deuxième mesure procure, par la voie fiscale, en 1979 et 1980, un avantage supplémentaire aux biens d'équipement acquis grâce à l'attribution de primes de développement régional, d'orientation agricole, de *développement artisanal, et d'installation* artisanale. Ces biens pourront être amortis sur une valeur égale à leur prix de revient majoré *de la moitié de la prime.*

Enfin, pour favoriser leur effort de recherche, les petites et moyennes entreprises pourront amortir à 50 %, *dès la première année*, leurs investissements en matériels et outillage de recherche scientifique et technique. Cette mesure permanente sera *réservée aux entreprises* employant moins de deux mille salariés et ne dépendant pas d'une société cotée en bourse.

● LA LÉGISLATION SOCIALE DES MARINS

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi tendant à harmoniser la législation sociale des marins avec celle du régime général de *sécurité sociale, tout en tenant* compte des caractéristiques propres à la profession maritime.

● L'ACCÈS AUX EMPLOIS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le conseil des ministres a adopté un *projet de loi* qui étend le bénéfice de la suppression des limites d'âge pour l'accès aux emplois publics, jusqu'ici prévue en faveur des veuves, aux femmes divorcées et non remariées, aux femmes séparées judiciairement, et aux femmes célibataires ayant au moins un enfant à charge.

● LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES EN MILIEU URBAIN

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a présenté une *communication relative à la lutte contre* les pollutions et nuisances en milieu urbain, notamment en ce qui concerne trois aspects particulièrement *ressentis par le public* : la pureté de l'air, la propreté et la tranquillité des villes.

Grâce à un renforcement du *contrôle des émissions industrielles*, à la mise en place de dispositifs localisés de protection spéciale ou d'alerte, à la réduction de la teneur en *soufre des combustibles et* à l'abaissement des normes des véhicules, la pollution atmosphérique des principales agglomérations a constamment régressé *depuis 1971*, parfois de près de 30 %.

Cette action sera prolongée à l'avenir pour diminuer la pollution automobile, pour *réduire la teneur en soufre* du fuel domestique et la teneur en plomb des essences.

La propreté des villes dépend à *la fois de l'autodiscipline* des citadins et d'un effort d'organisation des services municipaux. En vue de démultiplier l'action de l'Etat par *l'initiative locale, le ministère de* l'environnement et du cadre de vie comme l'Agence nationale des riences pilotes dans les villes qui riences-pilotes dans les villes qui souhaiteront engager des programmes de restauration de la propreté et d'amélioration des espaces publics.

Pour améliorer la protection de l'habitat contre le bruit, si les installations, constructions et véhicules neufs répondent maintenant à des normes beaucoup plus strictes, il reste à faire un effort important. A cet effet, les aides à l'amélioration des logements H.L.M. ont été augmentées pour l'isolation acoustique. Un premier programme de 10 000 logements est lancé.

L'automobile, les deux-roues et les véhicules utilitaires devront répondre à nouveau à des normes plus sévères en 1980 ; les voies rapides urbaines mises en services actuellement doivent comporter des équipements limitant au minimum le bruit tandis qu'une action particulière est conduite pour les infrastructures existantes, notamment *en Ile-de-France.*

● LES PARCS NATURELS

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie et le secrétaire d'Etat ont présenté au conseil une communication sur le bilan de la politique des parc naturels.

Les parcs naturels, qu'ils soient nationaux ou régionaux, visent à concilier la protection d'espaces précieux pour la collectivité, avec le maintien de la vie locale.

Les vingt et un parcs naturels régionaux créés depuis 1967 couvrent plus de 2 millions d'hectares (4,5 % du territoire national) et concernent 846 000 habitants ; deux parcs naturels régionaux sont à l'étude. Ainsi sera couvert, dans un délai raisonnable, l'ensemble des zones auxquelles s'adapte bien le statut de parc régional, qui favorise le développement local, protège le patrimoine naturel et culturel et permet l'accueil des visiteurs. Les parcs régionaux, qui *associent l'Etat, les* établissements publics régionaux et les collectivités locales par une charte librement acceptée sont l'occasion, par les actions de coordination et d'animation qu'ils permettent, d'inciter les responsables de la vie locale à mieux prendre en compte les objectifs de ces parcs. Le gouvernement maintiendra l'aide financière qu'il apporte aux parcs régionaux et il rappellera aux administrations que *ceux-ci doivent être les lieux retenus* pour les actions qu'elles souhaitent mettre en valeur.

Les parcs nationaux concernent des zones d'une *richesse naturelle* exceptionnelle dont l'intérêt est national. Depuis 1960, cinq parcs nationaux ont été créés : Vanoise, Port-Cros, *Pyrénées occidentales*, Cévennes, Ecrins. Gérés par des établissements publics, ils couvrent 280 000 hectares et sont entourés d'une zone périphérique *habitée de 760 000 hectares* dans laquelle est menée une action spécifique de développement et d'aménagement. Leur succès s'est traduit en 1978 *par deux millions cinq cent* mille visites qui ont permis d'atteindre l'objectif d'éducation et de formation assigné à ces parcs.

L'utilisation par les parcs de personnels à mi-temps sera encouragée, de façon à faire plus largement appel aux personnes qui vivent dans *le pays.*

Le conseil a approuvé les orientations destinées à mieux organiser l'action des services de l'Etat dans les parcs et leurs zones périphériques et à les utiliser comme terrain d'expérience et de recherches.

(Lire page 23.)

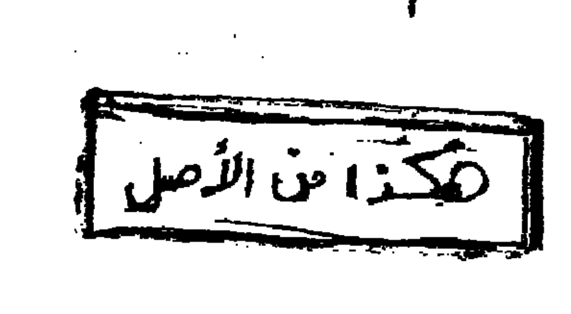
● LE CHEF DE L'ÉTAT A ATHÈNES POUR L'ADHÉSION DE LA GRÈCE A LA COMMUNAUTÉ

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des travaux du conseil des ministres des Communautés européennes qui s'est tenu les 2 et 3 avril 1979 à Luxembourg. Les travaux du conseil ont été notamment consacrés à la conclusion des négociations d'adhésion de la République hellénique aux Communautés.

La conférence ministérielle, qui a réuni *la délégation grecque* et les Etats de la Communauté, a permis de résoudre les derniers problèmes posés par la candidature de la Grèce. La signature de l'acte final aura lieu à Athènes à la fin du mois de mai.

Le gouvernement français, qui a fermement soutenu dès le début la *candidature de la Grèce, se félicite* de l'accord intervenu. Le président de la République constate que l'adhésion de la Grèce à la Communauté, *en raison de la contribution* incomparable de la civilisation hellénique à la culture de l'Europe, renforcera le rayonnement de celle-ci, ainsi *que l'idéal démocratique* qui l'inspire.

Le président de la République a indiqué qu'il se rendrait à Athènes, *en réponse à l'invitation du gouvernement grec*, pour assister à la signature du traité d'adhésion de la Grèce à la Communauté européenne.



Le Monde

société

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

Aux États-Unis

Soixante et onze des soixante-douze centrales vont recevoir des modifications

La commission américaine de réglementation nucléaire (N.R.C.) *a annoncé, le mercredi* 11 avril, que des modifications urgentes devraient être apportées aux réacteurs électrogènes du type de celui de Three-Mile-Island et *également à ceux construits par* Westinghouse. Un défaut de conception du système de refroidissement de secours du cœur de ces réacteurs doit être corrigé en priorité.

Cette information a fait l'effet d'une bombe, car elle touche la quasi-totalité des réacteurs fonctionnant aux Etats-Unis, soit 71 sur 72. Elle risque d'affecter indirectement les centrales en construction dans différents pays, notamment en France, et qui s'inspirent des techniques américaines.

Il est probable, en tout cas, que les nouvelles recommandations de la N.R.C. vont relancer, au Congrès américain et ailleurs dans le monde, la controverse autour de la sécurité des centrales.

En France, M. Michel Rolant, secrétaire général de la C.F.D.T., a révélé qu'un incident s'était produit le 6 avril, au cours des essais de refroidissement de la centrale de Gravelines (Nord). Le blocage d'une soupape et la rupture d'une membrane ont entraîné une fuite de 50 mètres cubes d'eau du circuit primaire. Le réacteur, qui devait être mis en service l'été prochain, n'a pas encore reçu sa charge d'uranium. E.D.F. indique que les réacteurs de Gravelines sont soumis à des essais depuis huit mois. Ces tests *ont précisément pour but de déceler* toutes les défaillances éventuelles et de les corriger.

Cet incident sera étudié de *près par les services de sûreté* nucléaire, et la pièce défaillante sera contrôlée sur les autres réacteurs en construction et en fonctionnement. Pour la C.F.D.T., *« cet incident confirme que l'engagement précipité du programme électro-nucléaire est inadmissible »*.

Le groupe communiste du Conseil de Paris demande quant à lui l'extension à Paris et à sa région de l'enquête publique concernant la centrale de Nogent-sur-Seine (Aube). Il a adressé une lettre en ce sens au préfet de Paris, au préfet de l'Ile-de-France et à M. Chirac, maire de Paris. Les élus socialistes du Conseil, le P.S.U., les associations écologistes et plusieurs communes de l'Essonne avaient déjà demandé l'extension géographique de l'enquête qui s'est déroulée sur onze communes du 1er février au 20 mars dernier.

A Cherbourg, la coordination interrégionalae des mouvements écologistes (CIME) s'élève contre le refus du gouvernement d'arrêter les centrales de type P.W.R. (à eau pressurisée) pour procéder au contrôle des systèmes de sécurité, alors que leurs homologues suédoises sont stoppées et que le Japon vérifie ses propres réacteurs.

Au Danemark, le premier ministre, *M. Anker Joergensen*, a déclaré que *« l'accident de la centrale de Three-Mile-Island a convaincu le gouvernement danois de la nécessité de réexaminer sa politique énergétique »*.

UN RAPPORT OFFICIEL RÉVÈLE LA FRÉQUENCE ACCRUE DE CANCERS A PROXIMITÉ D'UNE USINE D'ARMEMENTS NUCLÉAIRES

Les populations vivant sous le vent d'une usine d'armements *nucléaires située à 25 kilomètres* de Denver (Colorado) aux Etats-Unis présentent un taux plus élevé de cancers que les habitants de la région ne subissant pas les *rejets dans l'atmosphère de cette* usine (Rocky flats), révèle un rapport officiel.

L'étude, menée par le docteur Carl Johnson, professeur de médecine préventive et directeur du service de santé de l'arrondissement de Jefferson, a comptabilisé le nombre de cancers survenant chez 595 226 personnes vivant sous le vent de l'usine et chez 423 866 habitants de la ville de Denver, proche de l'usine, mais non polluée par les émissions de plutonium issues de celle-ci. Dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres à l'est de l'usine, le taux de cancer est, chez les personnes exposées, de 24 % plus élevé chez les hommes et de 10 % chez les femmes.

Les cancers les plus fréquents affectent, pour les hommes, les testicules, puis la gorge et le foie ; on note ensuite des leucémies et des cancers du poumon et du colon. La fréquence des cancers des testicules, précise le docteur Johnson, est particulièrement significative, car des expériences en laboratoire sur animaux ont montré que le plutonium se concentre dans ces organes. Il affirme, enfin, qu'en 1957, 1968, 1969 et 1974, l'usine a procédé à des émissions à forte concentration de plutonium dans l'atmosphère et qu'elle a relâché, depuis 1977, 19 000 fois la dose autorisée.

La publication de cette enquête, particulièrement accablante et inquiétante, intervient au moment où le département américain de l'énergie vient d'accepter d'étudier *l'éventuel déménagement* de l'usine, à la suite d'actions entreprises, depuis plus de cinq ans, par plusieurs organisations antinucléaires, par le gouverneur de *l'Etat* et par des parlementaires.

CATASTROPHES

SOIXANTE PERSONNES SONT TUÉES PAR DES CYCLONES AU TEXAS ET DANS L'OKLAHOMA

Wichita-Falls (Texas). — Environ soixante personnes ont été tuées et huit cents blessées par les cyclones qui ont ravagé, dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 avril, le nord du Texas et le sud de l'Oklahoma, selon un premier bilan officiel publié mercredi dans l'après-midi. Des volontaires et des membres de la garde nationale *patrouillent les rues* des villes en partie démolies afin d'éviter les pillages. A Wichita-Falls, ville de quatre vingt-seize mille habitants, plus de deux *mille maisons sont détruites* et plusieurs quartiers n'ont ni électricité, ni eau, ni téléphone depuis mardi soir. L'hôpital et les services de secours sont débordés, *a déclaré un responsable de la* ville.

Les recherches effectuées pour trouver les corps des victimes ne sont pas totalement terminées, *notamment dans le centre commercial de Wichita-Falls*, qui a été entièrement détruit. Le bilan provisoire dans cette ville s'établissait mercredi à quarante et *un morts*.

A Lawton (Oklahoma), quatre personnes au moins ont été tuées, et une douzaine à Vernon et à Lockett (Texas). — *(A.F.P., U.P.I.)*

L'accident d'Harrisburg

LA PRESSE NE SERA PAS ADMISE AUX AUDITIONS DE LA COMMISSION DE LA PRODUCTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale a désigné, mercredi 11 avril, les quatre membres de la mission d'information chargée d'enquêter, aux Etats-Unis, sur l'accident survenu à la centrale nucléaire de Harrisburg (Pennsylvanie). Il s'agit de MM. Xavier Hamelin (R.P.R.), qui présidera la mission, Paul Pernin (app. U.D.F.), Alain Chénard (P.S.) et Roger Gouhier (P.C.). La mission, qui avait été conçue comme devant enquêter « à chaud » sur l'accident de Harrisburg (*le Monde* du 7 avril), ne se rendra finalement aux Etats-Unis qu'à la fin du mois.

D'autre part, la commission entendra, jeudi 19 avril, MM. Pierre Tanguy, directeur de l'Institut deprotection et de *sûreté nucléaires du Commissariat* à l'énergie atomique, et M. Claude Bigeard, chef du service de la production thermique à la direction de la production et du transport d'E.D.F. M. Julien Schvartz (R.P.R.) a proposé que ces auditions aient lieu en commission élargie, ce qui entraînerait l'ouverture de la science à la presse et la publication d'un compte rendu analytique. Les commissaires du P.C., du P.S. et de l'U.D.F. s'y sont opposés, craignant que la publicité des débats n'incite les deux responsables entendus à retenir certaines informations. Il a été décidé que la commission ne sera élargie qu'aux députés qui n'en sont pas membres.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Les pensions militaires d'invalidité* font l'objet d'un décret publié au *Journal officiel* du 31 mars, qui précise :

Article premier. — Le montant du salaire prévu à l'article L. 19 (dernier alinéa), à l'article L. 20 (cinquième alinéa), à l'article L. 54 (sixième alinéa) et à l'article L. 57 (premier alinéa) du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre est fixé à 2 000 francs par mois à compter du 1er janvier 1979.

Art. 2. — Le montant fixé à l'article premier sera revalorisé chaque année par décret à partir du 1er janvier 1980.

MÉDECINE

LE PREMIER SYMPOSIUM DE SPÉCIALISTES EN FRANCE

L'insémination artificielle sort de la clandestinité

Trois mille couples attendent d'en bénéficier

Dès le Moyen Age, Arnaud de Villeneuve, médecin des rois et des papes, réussit la première insémination artificielle avec le sperme du mari sur l'épouse du roi Henri IV de Castille. Or c'est seulement en cette année 1979 que s'est réuni, pour la première fois en France, du lundi 9 au mercredi 11 avril, un symposium de quelque cinq cents spécialistes consacré à l'insémination artificielle humaine et à la conservation du sperme. *Cette technique parfaitement au point depuis vingt ans*, commence à peine à sortir de la clandestinité, grâce notamment à l'action de quatorze Centres d'études *et de conservation du sperme (CECOS) dont* le premier fut créé à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre par le professeur David.

Pourtant trois mille couples français attendent aujourd'hui un donneur anonyme ; aucun texte ne consacre l'existence de l'insémination artificielle selon cette méthode, qui a été pourtant à l'origine de mille huit cent cinquante-deux grossesses et de mille cent cinquante-huit naissances à la date du 1er janvier 1979. Les tribunaux, en 1976, ont même autorisé un homme stérile à ne pas reconnaître un enfant né de sa femme après une insémination artificielle qu'il avait approuvée.

« La science a fait de nous des dieux avant même que nous ne méritions d'être des hommes » : le choix par Mme Veil, ministre de *la santé et de la famille, dans son discours* d'inauguration de cette citation de Jean Rostand, illustre bien le défi que la science, en dissociant sexualité et reproduction, lance à des tabous ancestraux.

Trois pour cent des couples en âge de procréer connaissent, en France, des problèmes de stérilité masculine : c'est à eux *d'abord* que s'adressent les quatorze CECOS qui leur permettent de bénéficier du sperme d'un donneur anonyme. Ces organismes appelés aussi « banques du sperme » donnent également la possibilité de recueillir le sperme avant une vasectomie ou avant le traitement d'une affection comme la maladie de Hogkin, dont les conséquences sur la stérilité sont connues.

L'originalité des CECOS est due, d'abord, aux règles qu'ils se *sont fixées d'eux-mêmes* en l'absence de tout règlement officiel. Le don doit se faire de couple à couple : l'exclusion des donneurs célibataires tient à la *volonté de tester chez un ou plusieurs* enfants les qualités du sperme ainsi stocké. Le refus de l'insémination artificielle chez les mères célibataires, qui gardent la *possibilité d'adopter un enfant*, témoigne également d'une certaine prudence : *« Qu'un texte nous autorise à le faire et nous le ferons, mais nous ne prendrons pas, sur ce point, le risque de choquer l'opinion »*, déclarent les responsables des CECOS. Pour l'instant, plus de la moitié des Français, d'après des enquêtes *récentes*, ne considèrent pas l'insémination comme une bonne solution.

Progrès techniques et problèmes législatifs

Comme pour le sang ou un *certain nombre d'organes*, le don bénévole du sperme est une règle absolue dans les CECOS. S'agit-il d'éviter une professionnalisation qui écarterait nombre de donneurs éventuels et qui pourrait provoquer des abus ? Ou est-ce le signe d'une méfiance ancestrale face à ce qui se monnaie, alors même qu'aux Etats-Unis et au Canada le don est rémunéré ? Le débat reste ouvert : et pour l'instant, neuf personnes sollicitées sur dix refusent de donner leur sperme.

Douze cents donneurs pourtant se sont rendus dans les CECOS depuis 1973. Le point de départ de leur démarche a été, dans l'ordre : la demande d'insémi*nation d'un couple proche*, l'information par les mass media, le contact direct avec une équipe *hospitalière*.

La pluridisciplinarité des équipes des CECOS, où se côtoient *biologistes, cliniciens* et psychologues, représente aussi, dans un monde hospitalier souvent cloisonné, une réussite de ces organismes. Un entretien est mené systématiquement avec les couples demandeurs : ainsi, sur les quatre cent cinquante couples reçus par les CECOS de Marseille en cinq *ans, huit (soit 2 %) se sont vu* refuser le bénéfice d'une insémination. La tentative d'élimination du mari, le sentiment d'insuffisance virile chez l'homme peuvent, en effet, être de mauvais prétextes à une démarche.

Grâce aux précautions prises, les enfants nés d'une insémination avec donneur présentent une évolution affective harmonieuse et même un développement psychomoteur précoce. Tels sont du moins les résultats d'une enquête menée auprès d'une trentaine de familles dont les enfants étaient âgés de quatre mois à trois ans.

Les progrès dans le traitement thermique et la conservation du sperme ont permis d'augmenter
Mach. 8 7 rom. x 10,6
le pourcentage de réussite. *« Le taux de succès théorique (abandons non compris) est de 47 % à six mois, de 68 % à douze mois »*, estime le professeur Georges David (CECOS du Kremlin-Bicêtre). Ses travaux ont permis des découvertes plus générales : ainsi, le jour maximum de fertilité ne serait pas, d'après les responsables des CECOS, le dernier jour bas avant la montée thermique, comme on le croit généralement, mais les trois jours précédents.

Mme Simone Veil a annoncé que les ministères de la justice et de la santé examinaient les dispositions contenues dans les propositions de loi de M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche démocratique), sur ce sujet *(le Monde* du 27 octobre 1978). L'assimilation de ces enfants à des enfants légitimes, la procédure définie, qui reprend pour l'essentiel la doctrine des CECOS, ne devraient pas poser de problème. En revanche, la possibilité évoquée par la proposition de loi de permettre à une femme célibataire de bénéficier d'une insémination, reprise récemment par le Conseil de l'Europe dans un projet de recommandation sur le même sujet, risque, si elle était retenue, de susciter de nombreuses polémiques.

NICOLAS BEAU.

POLICE

Le ministre de l'intérieur demande aux préfets d'interdire les manifestations ne présentant pas de garanties « très sérieuses » pour l'ordre public

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing, puis de M. Pierre Hunt, sur le droit de manifester (*le Monde* du 30 mars et daté 1er-2 avril) viennent d'inciter M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, à adresser aux préfets une circulaire rappelant *« les principes généraux qui doivent guider leur action face aux manifestations susceptibles de troubler l'ordre public »*.

Cette circulaire, datée du 5 avril, rappelle que *« le législateur considère comme légitime qu'une opinion ou une revendication puisse s'exprimer publiquement et collectivement »*.

« En n'interdisant pas, par principe, les manifestations, ajoute la circulaire, *la loi admet que celles-ci puissent constituer une gêne passagère et partielle pour les autres citoyens. Ces derniers sont, en revanche, en droit d'attendre des pouvoirs publics qu'ils veillent à ce que de telles démonstrations collectives ne dégénèrent pas en actes de violence les atteignant dans leur personne et dans leurs biens. »*

M. Bonnet fait référence à l'article 3 du décret-loi du 23 octobre 1935, qui soumet toute manifestation à une déclaration préalable, et ajoute à l'intention des préfets : *« Si les organisateurs n'acceptent pas de tenir compte des contraintes de sécurité et si l'ensemble des informations recueillies font apparaître que la manifestation ne présente pas de garanties très sérieuses sur le plan de l'ordre public, compte tenu des moyens dont vous disposez, vous serez fondé à prendre un arrêté d'interdiction. »*

La circulaire rappelle que, selon une jurisprudence constante du Conseil d'État, *« la mesure d'interdiction s'apprécie en fonction des circonstances et donc des risques propres à chaque espèce »*. Elle souligne, comme l'avait fait le président de la République, qu'*« une vigilance tout à fait particulière s'impose lorsque la manifestation projetée doit se dérouler en des lieux dont la sécurité apparaît plus difficile à assurer. Tel est le cas notamment pour certains quartiers des agglomérations urbaines »*.

Une délégation du P.C.F. à l'hôtel Matignon

Une délégation du P.C.F., conduite par M. André Lajoinie, vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, et comprenant notamment MM. Charles Fiterman et Guy Hermier, membres du bureau politique, a été reçue, mercredi 11 avril, à l'hôtel Matignon, où elle a remis un dossier relatif aux incidents du 23 mars (*le Monde* du 11 avril). *« Les preuves s'accumulent selon lesquelles des provocateurs appelés « autonomes » ne sont en fait que des supplétifs spéciaux manipulés par le ministère de l'intérieur pour dévoyer les manifestations revendicatives et servir de prétexte, pour le pouvoir, à ses atteintes aux libertés »*, a déclaré M. Lajoinie.

Le vice-président du groupe communiste a évoqué, d'autre part, *« une note des services du premier ministre, révélée par la C.G.T., suivant laquelle des candidats à la fonction publique seraient soumis à des interrogatoires sur leur « comportement social »* (*le Monde* du 12 avril). *« Le parti communiste*, a-t-il dit, *appelle à poursuivre et à amplifier l'action pour faire échec à ces attaques contre les libertés démocratiques. »*

Après les déclarations de syndicalistes sur les incidents du 23 mars

M. BONNET PORTE PLAINTE POUR DIFFAMATION

Une information judiciaire a été ouverte et confiée à M. Émile Cablé, juge d'instruction à Paris, après le dépôt, mercredi 11 avril, par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, d'une plainte pour diffamation envers la police. Cette plainte vise, pense-t-on, les auteurs de certains communiqués et interviews — parmi lesquels des *syndicalistes policiers — mettant* principalement en cause l'utilisation, dans des rôles de provocation, de policiers opérant en civil, lors de la marche sur Paris, organisée le 23 mars dernier par la C.G.T.

M. Bonnet avait déjà fait savoir, la semaine dernière, que *« lorsque les déclarations syndicales sont susceptibles d'entraver le fonctionnement normal du service, elles peuvent donner lieu à sanctions pouvant aller jusqu'à la révocation »*. Le secrétaire général de la Fédération générale des syndicats de police nationale C.G.T., M. Claude Toulouse, fait d'ailleurs, à ce propos, l'objet d'une enquête administrative, et il a déjà subi plusieurs interrogatoires dans les locaux de l'inspection générale de la police.

Dans une déclaration commune, la Fédération autonome des syndicats de police et le Syndicat national autonome des policiers en civil reprochent au ministre de l'intérieur ses déclarations sur le *« devoir de réserve »* des syndicalistes policiers.

Ces deux organisations *« ne sauraient admettre que l'obligation de réserve, prétendument applicable aux responsables syndicaux, soit dénaturée pour être utilisée comme le pouvoir d'étouffer toute expression syndicale »*.

JUSTICE

Politiques, taisez-vous !

(Suite de la première page.)

Or, ce texte qui a déjà suscité de discrètes mais très vives protestations *de la Société des gens de* lettres, du Syndicat national de l'édition ou encore de la Fédération *nationale de la presse française*, est à la fois juridiquement inutile, sournois et hostile aux libertés.

Juridiquement inutile, il l'est de manière éclatante. Dans l'état du droit, les victimes peuvent, sans peine, faire pratiquer toute saisie qu'elles estiment nécessaires chez l'éditeur, le banquier, au greffe de la prison ou encore entre les mains du tuteur légal du condamné. Cela se fait couramment.

S'il s'agit d'empêcher que soit mis en vente un ouvrage que l'on estime contraire à la morale, le ministre de l'intérieur n'est pas dépourvu d'armes — toutes réserves étant faites sur celles-ci pour en interdire l'exposition publique, la vente aux mineurs, *les placards publicitaires* en se fondant sur la loi du 16 juillet 1949 relative aux publications destinées à *la jeunesse. De telles mesures*, on le sait bien, sont la ruine d'un livre.

S'il s'agit d'empêcher que, par le biais d'un récit faussement neutre, soit présentée *une apologie* du crime, l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881, sur la presse est là — quoi que dise l'exposé des motifs du « projet Mesrine » — pour réprimer une telle apologie. Le journal *Libération* en sait quelque chose.

De Latude au F.L.B.

S'il s'agit d'empêcher qu'un condamné jouisse en prison des profits indirects de son crime, on rappellera que l'article 29, alinéa premier, du code pénal indique : *« Quiconque aura été condamné à une peine afflictive et infamante* (c'est le cas pour un crime) *sera, pendant la durée de sa peine, en état d'interdiction légale : il lui sera nommé un tuteur et un subrogé tuteur pour gérer et administrer ses biens (...). »* L'article 30 ajoute : *« Les biens du condamné lui seront remis après qu'il aura subi sa peine (...). »* Et si un doute subsistait, l'article 31 précise : *« Pendant la durée de la peine, il ne pourra lui être remis aucune somme, aucune provision, aucune portion de ses revenus. »* Peut-on être plus clair ?

Il n'y a qu'un point, c'est vrai, à propos duquel on peut estimer que le projet de loi innove lorsqu'il prévoit que les inculpés se verront, eux aussi, interdire de faire publier *« le récit* (de leur) *crime »*. Mais c'est aussi hélas ! l'indice du respect que le gouvernement porte au vieux principe de la présomption d'innocence au bénéfice d'un inculpé, dès lors qu'il n'a pas été définitivement jugé coupable.

Le projet de loi est, en deuxième lieu, sournois à un triple titre. D'abord, parce que l'expression *« récit du crime »* est des plus vagues. Si un condamné fait mention de son crime dans un ouvrage de plus vaste portée, jugera-t-on qu'il tombe sous le coup de la loi ? Sournois, ce projet l'est aussi en ce qu'il interdit la narration du crime *« par l'intermédiaire d'un tiers »*. Si l'on met de côté le problème des « nègres », cela signifie-t-il que les études criminologiques sur des cas contemporains sont désormais tenues en suspicion ? Sournois, enfin, ce projet, puisque c'est la chambre d'accusation qui statuera *sur la* « confiscation ». Or il faut redire que, sauf en matière d'extradition, ladite juridiction statue à huis clos. On doit aussi observer que, d'une manière générale, la justice ne s'en est *jamais sortie indemne* lorsqu'elle s'est mêlée de dire où était la « bonne » littérature. On se gardera de citer des précédents, présents à toutes les mémoires, à l'occasion desquels les magistrats ont le plus *souvent recueilli la palme de* l'odieux ou du ridicule.

Le plus périlleux de ce texte réside dans son hostilité aux libertés : liberté d'expression et droits de la défense. Tel qu'il est présenté, sous son aspect bénin et moralisant, le projet de loi veut donner à croire qu'on se contentera de clore la bouche des meurtriers. Il n'en est rien. Il serait faux, d'abord, de supposer que cessera l'exploitation commerciale du crime. Tel ancien président de cour d'assises qui publie ses mémoires fait vendre son *livre avec quel genre de récit ? Le* réalisateur du film retraçant l'« exploit » d'Albert Spaggiari, à Nice, remplit *les salles grâce à quel sujet ?* Croit-on que ces deux productions, prises parmi des dizaines, *aient pour seul but l'édification des* populations laborieuses ?

Il faut aussi préciser que, avec un tel texte, les *fameuses Prisons* de Silvio Pellico seraient proscrites en France, ou les Mémoires de Latude ! *Ou encore ceux de Papil*lon que plus d'un de nos censeurs a pu lire pour son divertissement.

Il y a pis et l'on craint là d'être au cœur des motivations du projet de loi. Désormais, tous les condam*nés pour crime politique, ceux pêle-mêle*, dans le passé, du F.L.N. algérien, de l'O.A.S., ou le général de Gaulle condamné à mort par Vichy ! seraient réduits au silence, la portée de l'amnistie n'étant pas *dans ce cas*, précisée. Demain, les militants du Front de libération de la Bretagne, ou de la Corse, condamnés par la Cour de sûreté de l'État, seraient proscrits, interdits de témoignage. Or n'ont-ils rien à dire pour l'histoire, celle-ci pouvant aussi se révéler tumultueuse et même délictueuse ? C'est un *« Délinquants politiques, taisez-vous »* qui est aujourd'hui lancé par le gouvernement. Or est-il besoin de redire longuement ce qu'a de contingent cette notion d'infraction politique ?

*La même crainte peut se mani*fester pour les criminels de droit commun. Tel qu'il est, le projet interdit *à tout inculpé de s'expliquer* publiquement sur ce qui lui est reproché, même s'il le nie ; à tout *condamné de tenter d'obtenir la* révision légale de son procès s'il s'estime innocent. Pis, ne va-t-on pas *interdire que des tiers prennent fait et cause pour un condamné ?* Jean-Marie Deveaux, ce jeune Lyonnais jugé coupable puis, huit ans plus tard, *innocent du meurtre d'une fil*lette, aurait-il pu légalement bénéficier du secours public de certains si *le texte envisagé avait été* en vigueur ? Cela signifie-t-il que le *Pull-over rouge*, le livre de Gilles Perrault *sur l'affaire Ranucci*, est à terme illégal ? Si l'ancien inspecteur Guy Simoné entreprend de dire, par *l'intermédiaire d'un livre, plus qu'il* n'a déjà dit au juge d'instruction sur le meurtre de Jean de Broglie, *l'en empêchera-t-on ?* Mais, alors, avec quelle arrière-pensée ?

Ce texte est aussi doublement un abus de confiance. D'abord, parce qu'il n'apportera aucun frein réel à la littérature du crime, qui, en fait, n'est que dans une proportion minuscule alimentée par les délinquants eux-mêmes. Ensuite parce que, comme à l'accoutumée, c'est le caractère tonitruant du crime que l'on punit et non pas sa gravité. Ainsi doit-on souligner que si est interdit par une épouse meurtrière le récit éventuel de ses malheurs conjugaux — on pourrait citer le cas de Mme Yvonne Chevallier à la conduite exemplaire, acquittée après le meurtre d'un mari en revanche peu exemplaire, — c'est en toute impunité que des *proxénètes ou des trafiquants* de drogue pourront rapporter leurs édifiantes expériences, puisque les infractions qu'ils ont commises ne sont pas des crimes au sens *juridique du terme. Et ce projet* se veut moral ! Jacques Mesrine est décidément plus utile libre que détenu !

Faut-il aller plus loin, critiquer plus outre, s'inquiéter davantage ? Assurément. *Ce projet de texte* est un indice de plus offert, hélas !, à ceux qui se préoccupent du grignotage des libertés sous le couvert de la vertu. On vient de le voir avec la fausse bévue sur le droit de manifester, dont on ne saurait trop vite déclarer le gouvernement quitte. On va le voir bientôt avec le projet de *loi réglementant l'entrée et le séjour* des étrangers, mais aussi leur expulsion.

De sorte qu'il ne suffit pas de se réclamer constamment du libéralisme, de se proclamer admirateur de Maupassant et de Flaubert. Encore ne faut-il pas présider à des manœuvres qui sont la preuve exacte*ment contraire de ce que l'on* prétend.

PHILIPPE BOUCHER.

LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DU TEXTE

ARTICLE PREMIER. — Par dérogation aux dispositions de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, est privée de l'exploitation de ses droits patrimoniaux toute personne qui fait, elle-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, le récit du crime pour lequel elle a été condamnée, soit comme auteur, soit comme complice.

Les profits de toute nature, tirés par quiconque de la représentation, de l'édition, de la diffusion ou de l'adaptation de ce récit, sont confisqués. *Ils sont* versés à un compte spécial placé sous le contrôle du juge des tutelles et sont affectés, par priorité, au dédommagement des victimes de l'infraction. Après apurement du compte, le juge *des tutelles décide*, le cas échéant, du versement du reliquat au Trésor.

La confiscation est ordonnée par la chambre d'accusation, dans le ressort de laquelle se trouve le siège de la juridiction qui a prononcé la condamnation.

Art. 2. — Lorsqu'une personne est inculpée ou accusée d'un crime soit comme auteur, soit comme complice et qu'elle en fait le récit, elle-même ou par l'intermédiaire *d'un tiers, l'exploitation* de ses droits patrimoniaux, est, par dérogation aux dispositions de la loi du 11 mars 1957, suspendue par décision de la chambre d'accusation jusqu'à ce qu'il ait été statué définitivement *sur l'action pu*blique.

Les profits de toute nature, tirés par quiconque de la représentation, de l'édition, de la diffusion ou de l'adaptation de ce récit, sont, à la requête du procureur général, consignés par décision de la chambre d'accusation au greffe de la juridiction saisie.

● *Inculpation d'un militant corse.* — M. Laurent Cauvili, vingt-cinq ans, interpellé, le 5 avril à *Vescovata, village situé* à 30 km au sud-ouest de Bastia, a été transféré, lundi 9 avril, à Paris, et inculpé d'association de malfaiteurs par le magistrat instructeur de la Cour de sûreté de l'État. Il est reproché à M. Cauvili *d'appartenir* au F.L.N.C. (Front de libération nationale corse). Ce fait est à rap*procher de l'interrogatoire*, en début du mois d'avril, d'un autre militant corse, dont on ignore l'identité, dans les locaux de la D.S.T. Celui-ci est inculpé, et actuellement incarcéré. Le comité de soutien aux Corses emprisonnés proteste contre *« cette nouvelle preuve de la violence de l'État contre la Corse »*.

● *M. Jean-Claude Abeberry*, avocat français et directeur de l'hebdomadaire basque *Embata*, *arrêté lundi à la frontière franco-*espagnole et inculpé de transport de propagande clandestine, a été remis en liberté mercredi 11 avril à Saint-Sébastien, et a regagné la France. — *(A.F.P.)*

● *Les détenus du Centre de détention d'Eysses*, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), qui observaient une « grève » du travail en atelier depuis lundi 2 avril (*le Monde* du 6 avril) ont repris le travail. Ils entendaient protester contres les nouvelles modalités d'attribution des permissions de sortir et réclamaient la construction d'un terrain de sport. Plusieurs détenus considérés comme les meneurs avaient été transférés provisoirement dans d'autres établissements.

CARNET

Naissances

— Lydia, Jean-Louis BISMUTH et leur fille Evelyne ont la joie de faire part de la naissance de
Régis.
Vincennes, 8 avril 1979.

— M. Wolfgang B. SZEBRAT et Mme, née Alice Tollet-Dupré, sont heureux de faire part de la naissance de
Alexandra Tiphanie,
le 31 mars 1979.
38, boulevard Anatole-France, 92190 Meudon.

Mariages

— M. et Mme Michel DESTRIBATS,
M. et Mme Jacques DURANTEL,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Anne et Gérard,
qui aura lieu le lundi 16 avril 1979, à 16 h. 30, à Orsay.
7, *rue de Chevreuse, 91400 Orsay.*
Le Mercurol, 03450 Ebreuil.

Décès

ALAIN WILLK

— *Mme Alain Willk,*
Jean-Noël et Didier Willk,
M. et Mme Pierre Brocard et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Alain WILLK,
officier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
Officer of the British Empire,
survenu le 5 avril 1979, à l'âge de *soixante-six ans.*
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Marnes-la-Coquette.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
26, rue Saint-James, 92200 Neuilly.

[M. Alain Willk était né en 1912 à Saint-Pétersbourg (Russie). Ancien élève de l'École polytechnique, il fut officier de carrière de 1933 à 1946. Nommé délégué militaire en Bretagne par le général Koenig, il effectua plusieurs parachutages en France à la fin de la der- notamment en Loire-Atlantique et dans nière guerre pour organiser des maquis, la Vienne. Il participa aux combats qui ralentirent la remontée des forces allemandes vers la Normandie, puis permirent l'encerclement des troupes du Reich dans la « poche » de Saint-Nazaire.

Directeur général adjoint de Petrofigaz après la guerre, M. Alain Willk était entré à la C.G.E. en 1958 comme directeur général de la Compagnie Continentale Édison. En 1966, il fut nommé directeur à la direction générale du groupe. Parallèlement, il était chargé de la présidence de plusieurs filiales : Compagnie générale d'électricité, CEPEM, le Joint français et Mars Actel, dont il avait encore la responsabilité. M. Alain Willk avait été président du Syndicat des constructeurs d'appareils radiorécepteurs et téléviseurs (SCART) de 1962 à 1971. Il était membre du haut conseil de l'audiovisuel depuis 1973 et présidait depuis 1977 l'assocation ARTHENA.

— Mme Maurice Chazel, son épouse,
M. François Chazel, son fils,
Mme André Chazel, sa belle-sœur,
Les familles Betscher, Daniel Chazel, Bourand, ses neveux et nièces,
Les parents, alliés et amis les plus proches,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice CHAZEL,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 10 avril 1979, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité le vendredi 13 avril, à Saint-Agrève (Ardèche).

— Aix-en-Provence, Le Tholonet.
Mme Robert Curie, ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part *du décès de*
M. Robert CURIE,
survenu le dimanche 8 avril 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Roland DERCHE,
professeur honoraire
au C.N.T.E. (agrégation),
chargé d'enseignement à la Sorbonne,
survenu le jeudi 5 avril, dans sa quatre-vingt-unième année.
Après incinération, ses cendres ont été déposées dans le caveau de famille à Longchamps par Vadencourt (Aisne).

— Mme Annik Frontin,
Pascal et Florence Ramsteiner,
M. et Mme Marius Beaumont,
La famille Frontin,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André FRONTIN,
survenu le 11 avril 1979 dans sa soixante-dix-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 avril, à 16 h. 30, en l'église Notre-Dame de Dinard (Ille-et-Vilaine), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
107, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

— Mme Stéphane Sinding, Axel, Christiane, Richard et Agnès, Brigitte Sinding, ont la douleur de faire part du *décès de*
Stéphane SINDING,
conseiller à la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,
survenu le 9 avril 1979.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
9, rue Saint-Romain, 75006 Paris.

— Le docteur Robert Vergne,
François, Jean-Michel, Julien et Georges-Vincent Vergne,
Leur famille, leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Robert VERGNE,
née Raymonde Juéry,
rappelée à Dieu le 10 avril 1979, à *l'âge de cinquante et un ans.*
Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Meymac (Corrèze).
Une messe sera célébrée à Paris *en l'église Saint-Philippe du Roule*, le vendredi 27 avril, à 19 heures.
85, rue La Boétie, Paris (8e).

Remerciements

— Les familles Brizon et Laurent, très touchées par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Achille BRIZON,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine profonde.

— *Mme Jean Muller,*
M. et Mme Philippe Muller,
M. et Mme Gérard Van Appelghem,
M. Alain Muller,
profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors du décès de
M. Jean MULLER,
remercient de tout cœur les personnes qui ont assisté aux funérailles, celles qui ont envoyé des fleurs, celles qui se sont unies à eux par la prière.
27, rue Saint-Ferdinand, 75017 Paris.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire *du décès de*
Joseph-Jean MORER,
une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connu et gardent son souvenir.

Bienfaisance

— La fête de la forêt, de la chasse et de la vènerie aura lieu le 22 avril à Lyons-la-Forêt. Organisée au profit de la lutte contre le cancer, cette journée débutera à 8 h. 30 par un concours de trompes et s'achèvera par le défilé des équipages. Une messe de Saint-Hubert aura lieu à 11 heures.

Visites et conférences

VENDREDI 13 AVRIL

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., gare de Marly-le-Roi : « Louis XIV et Marly » (Mme Bouquet des Chaux).
15 h., 42, avenue des Gobelins : « Ateliers des Gobelins racontés aux jeunes » (Mme Hulot).
15 h., 58, rue de Richelieu, hall : « Voltaire », exposition à la Bibliothèque nationale (Mme Legregeois).
15 h., entrée du Musée, palais de Chaillot : « La Passion du Christ au Musée des monuments français » (Mme Pennec, Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges, le Marais » (M. Teurnier).
15 h. 30 Grand Palais, entrée de l'exposition : « Exposition Chardin » (Visages de Paris).



Le Monde DES LIVRES

Les années « perdues » de Wittgenstein

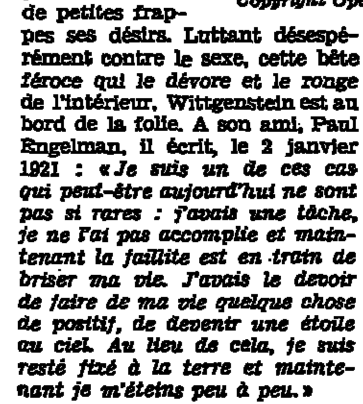
○ L'étrange apprentissage d'un philosophe.

VOUS souvenez-vous de cet obscur écrivain américain, auteur du *Courrier de Santa Fé* qui cherchait obstinément, dans la Vienne de l'après-guerre, à retrouver son ami, Harry Lime ? Après bien des péripéties, ponctuées par la cithare d'Anton Karas, il le rencontrait au Prater et, sur la Grande Roue. Harry Lime, magistralement interprété par Orson Welles, se livrait à un éblouissant numéro de cynisme. Le film s'intitulait *le Troisième Homme*, et j'y ai souvent pensé en lisant *la stupéfiante enquête* que le philosophe américain William W. Bartley III a menée sur les années « perdues » de l'énigmatique Ludwig Wittgenstein.

Ces années « perdues » débutent à Vienne, en 1918. L'empire austro-hongrois est démembré, ruiné, rongé par l'inflation. Le jeune Ludwig Wittgenstein — il a à peine trente ans, — après avoir *été prisonnier* à Monte-Cassino, en Italie, s'installe momentanément dans son hôtel particulier, le palais Wittgenstein. Héritier d'une immense fortune, accrue encore par la défaite de l'Autriche, son père, *Karl Wittgenstein, magnat du* fer et de l'acier, ayant investi son capital liquide en titres et obligations américains, il cherche fébrilement à s'en défaire. Il cherche également, en pure perte d'ailleurs, à publier son livre, le *Tractatus logico-philosophicus*, dont aucun éditeur ne veut. Il ne paraîtra qu'en 1922.

Autre obsession de Ludwig : le suicide. Il en parle constamment à ses deux sœurs, leur confiant que, s'il s'est porté volontaire pendant la guerre, c'était dans l'espoir d'y trouver la mort. Ses trois frères, d'ailleurs, se sont suicidés. Quant au quatrième, Paul, brillant pianiste, il est revenu du front russe amputé du bras droit.

William W. Bartley III restitue admirablement ce climat de « fin du monde ». Mais, surtout, s'étant rendu à Vienne pour y compulser des archives et y ressusciter le fantôme de Ludwig, il va, *comme* l'auteur du *Courrier de San Fé*, de surprise en surprise. Ce qu'il découvre d'abord, c'est que ce philosophe aux exigences hypermorales est entraîné chaque nuit dans des dérives homosexuelles, du côté du Prater justement, pour y satisfaire avec de petites frappes ses désirs. Luttant désespérément contre le sexe, cette bête *féroce qui le dévore et le ronge* de l'intérieur, Wittgenstein est au bord de la folie. A son ami, Paul Engelman, il écrit, le 2 janvier 1921 : *« Je suis un de ces cas qui peut-être aujourd'hui ne sont pas si rares : j'avais une tâche, je ne l'ai pas accomplie et maintenant la faillite est en train de briser ma vie. J'avais le devoir de faire de ma vie quelque chose de positif, de devenir une étoile au ciel. Au lieu de cela, je suis resté fixé à la terre et maintenant je m'éteins peu à peu. »*



Copyright Opera Mundi. ★ *Dessin de LEVINE.*

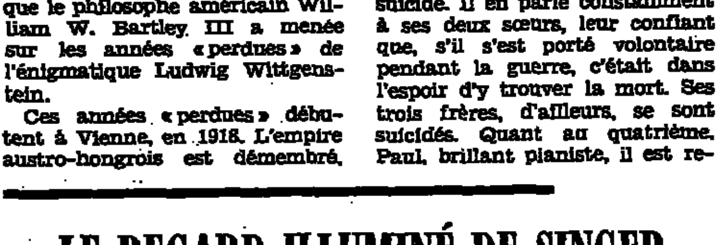
On ignore souvent que, de *1920 à 1926, Wittgenstein fut instituteur* dans trois petits villages montagnards de Basse-Autriche. Ou, lorsqu'on le sait, on le met sur le compte de son excentricité et on s'empresse de l'oublier. William W. Bartley III insiste au contraire sur la nécessité intérieure qui l'a conduit, lui qui était l'homme le plus riche d'Autriche, à *épouser* le sort de paysans misérables. En fait, comme beaucoup d'autres intellectuels, Wittgenstein avait été séduit par la version tolstoïenne des Evangiles qu'il lut en Galicie au début des années *1915. Il voulait mettre en* pratique le *Sermon sur la montagne*, persuadé que la philosophie ne *sert à rien*, *« si elle n'améliore pas notre réflexion sur les importantes questions de la vie quotidienne ».*

Or il faut savoir qu'en 1920 un important programme de réforme scolaire avait été mis au point en Autriche par les socialistes, sous l'impulsion d'Otto Glöckel, programme qui visait à ce que les enfants participent activement et de manière critique à l'enseignement qui leur était donné. Les philosophes du Cercle de Vienne, notamment Karl Popper et Edgar Zilsel, avaient pris parti pour ce mouvement et nombreux furent les jeunes Autrichiens talentueux qui *y participèrent* concrètement, comme instituteurs.

Bien vite, cependant, il fallut déchanter : les paysans, conservateurs et catholiques, réagirent, en effet, violemment à cet enseignement qui *menaçait* leurs valeurs traditionnelles, voire leur style de vie. Quant à Wittgenstein, il renonça peu à peu à la vision romantique du *« noble serf »* imaginée par Tolstoï. Si ses rapports avec les enfants furent extraordinairement *féconds*, ceux qu'il entretint avec leurs parents furent, en revanche, catastrophiques.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 14.)



LE REGARD ILLUMINÉ DE SINGER

● Shosha *ou le temps incertain d'avant l'holocauste.*

EN 1919, fin du premier holocauste européen. L'empire bicéphale éclate. Les convulsions allemandes annoncent le pire. Déjà, en Russie, les communistes se *déchirent* tandis que la Pologne, une fois de plus, renaît de ses cendres. Maillon d'un cordon sanitaire dérisoire, cette Pologne, antisémite, cléricale et révolutionnaire à la fois, navigue à vue entre la démocratie libérale et la dictature militaire. C'est le temps de la crise économique, de Pilsudski, de Rydz-Smigli, de Beck. Ces années indécises prendront fin en 1939 avec le quatrième naufrage de la Pologne, avec le début du second holocauste européen.

Entre 1919 et 1939, la communauté juive, plusieurs *fois* séculaire, accélère son déclin. Les jeunes quittent le « stetthl », leur village ancestral, et adoptent, de plus en plus, les mœurs des gentils. Les privilégiés s'installent dans les quartiers chics de Varsovie et siègent parfois dans le Seim (1). La majorité, divisée entre les partisans du retour à Sion *et* les *inconditionnels* de l'Union soviétique, rejoint le sous-prolétariat citadin quand elle ne grossit pas la masse des intellectuels en chômage. Les prudents, eux, se hâtent de traverser l'océan avant *que* leur monde ne *s'évanouisse* dans la puanteur des charniers. Tel est le temps incertain où se meuvent les inoubliables héros du dernier roman d'Isaac Bashevis Singer, le prolifique et durable prix Nobel de littérature.

Affirmons-le d'emblée : il serait regrettable de considérer cet émouvant texte-symphonie comme le simple reflet d'une période transitoire, souvenir mélancolique et jauni d'avant le massacre. Le regard illuminé du romancier, sa distance par rapport à l'événement, confèrent aux personnages une aura de noblesse mystérieuse. La minutie de leur description, loin d'en diminuer la brillance, l'accentue. Cette précision hallucinante des êtres, des choses, dans la transparence du crépuscule, plonge le lecteur dans un intense rêve éveillé. Singer nous donne la preuve que le roman traditionnel est plus vivant que jamais.

Arele Greidinger, le personnage principal, vient d'un quartier juif, pauvre, de Varsovie. Les caboulots y jouxtent les *maisons de prières*, les *hommes*, papillotes au vent, tête couverte, yeux baissés, y croisent les belles prostituées. Entre l'étude de la Torah (2) et celle, profane, d'un almanach où l'on apprend d'étranges choses sur Archimède et Descartes, le petit garçon s'éprend de Shosha l'innocente, la fillette un peu retardée d'une voisine sans mari. C'est le paradis des amours enfantines dans la grisaille sordide de la rue Krochmalna...

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 15.)

(1) Le Parlement polonais.
(2) Au sens général, l'ensemble de la loi juive.

Pour faire taire les binious et les galoubets...

● *Un pamphlet de Jean Ferniot.*

EN voilà un qui, au moins, ne mâche pas ses mots et ne met *pas* son *drapeau* dans sa poche. *Vos gueules, les binious !* : c'est ainsi que devait initialement s'intituler le pamphlet de Jean Ferniot. Le titre annoncé par son éditeur a été changé, et c'est bien dommage ; il a préféré nous interpeller : *Vous en avez vraiment assez d'être Français ?*

Allègre férocité, ironie meurtrière, humour décapant : c'est ce qu'on dit généralement d'un pamphlet, surtout dans une collection qui se nomme « Humeur ». Or c'est rarement vrai, et c'est bien dommage. On gomme, on nuance, on concède, et le vitriol se mue en eau de mélisse, l'ogre se fait chattemitte. Ici, pas de cette sorte de surprise, la dénomination n'est pas usurpée et on y va gaiement.

Jean Ferniot est patriote sans aucune agressivité, xénophobie ou racisme, non pour les épopées, les hymnes à la manière de Déroulède, mais pour les paysages, les accents, les hommes. Il aime Paris et dédie à sa ville un vibrant poème d'amour. Il n'est en rien nationaliste. Il se méfie de l'Etat-nation, mais *plus encore des micro-nations* : un dogue l'alarme moins qu'un roquet. Alors il préfère l'Etat français aux Etats du Languedoc. Et en Maurice Barrès le lyrique lorrain au cocardier français.

A bras raccourcis, il tombe donc sur le dos des bardes bretons, des poètes occitans, de leurs *semblables d'autres provinces*, sans oublier ceux qui les écoutent bouche bée et ceux qui les inspirent pour des raisons qui ne sont pas toujours innocentes.

Il n'a guère de peine, sur l'histoire, sur les langues régionales, sur la plupart des démonstrations, à les opposer entre eux, voire à eux-mêmes, et aux faits, et finalement à démythifier leurs affirmations, à les ridiculiser en donnant à rire à leurs dépens : c'est bien pire que de discuter pied à pied en acceptant de se placer sur leur terrain : *« L'ineffable Robert Laffont »*, cet universitaire montpelliérain qui se fait le théoricien de l'Occitanie et le dénonciateur de l'oppression et de la colonisation française, ne devrait pas *s'en* relever si l'on savait encore rire. N'a-t-il pas, entre cent autres perles, protesté contre l'utilisation de l'accent du Midi pour la publicité de certains produits ? *« Faudrait-il solliciter des Flamands pour la vente de rivesaltes ou de l'anisette ? »*, demande Ferniot.

Derrière les proclamations enflammées, Jean Ferniot fouille jusqu'aux racines des exigences occitanes. Et il trouve. Par exemple ceci : *« Il y a des oliviers à olives, lui disait un conseiller général, et des oliviers à prime. Les plus intéressants sont les oliviers à prime. »* Le mot, ajoute Ferniot, s'applique à merveille à une autre production de cette *Occitanie* à laquelle il réserve ses traits les plus acérés, le vin. Et de souhaiter sans rire *« qu'un Parlement du Languedoc, par la seule vertu de ses débats, assure la vente du picrate biterrois »*.

Alors, que veut Ferniot ? *« Une démocratie vraie, un Etat fort, une nation responsable »*. Et en attendant, qu'on ne cède pas d'un pouce. C'est simple, sinon facile, n'est-ce pas ?

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ VOUS EN AVEZ VRAIMENT ASSEZ D'ETRE FRANÇAIS ?, de Jean Ferniot. Collection « Humeur », Grasset, 192 p., 24 F.

« CE FUT AINSI », de Marcel Arland
« CARNETS », d'Albert Cohen

Chère angoisse

« LA mort ne se peut regarder en face ; non plus que le soleil », dit La Rochefoucauld. Si la plupart des gens en profitent pour l'ignorer, les veinards, certains écorchés la sentent sans cesse derrière eux. Beaucoup d'écrivains n'écrivent que pour tromper l'épouvante de ces yeux par-dessus leur épaule, de ce souffle froid, là, contre la nuque.

Marcel Arland et Albert Cohen sont du nombre. Chacune de leurs lignes a été conquise sur l'effroi. Angoisse *« chère, maternelle »*, écrit Arland, car elle demeure signe et source de vie, préférable au vide noir qu'elle surplombe ; mais lancinante, ni plus ni moins à l'approche du terme qu'au début de la vie. Vers *quatre-vingts* ans, c'est toujours son battement d'horloge qui rythme les derniers rangements de la mémoire, les ultimes retouches aux paysages, aux visages, aux fois, aux émois d'une existence.

Elle fait se ressembler, et concerter, les sortes de post-scriptum que publient ensemble deux écrivains parmi les plus secrets et les plus fervents de ce siècle.

UN siècle dont le caractère dominant, le pessimisme, aura été tempéré en son milieu par un sens de l'amitié aujourd'hui perdu. *Mémoires* et *Correspondances* témoignent de ce véritable don, lié au foisonnement créateur de l'époque, à sa quête spirituelle.

Marcel Arland, qui fut au cœur d'un de ces réseaux d'amitiés, la N.R.F., rappelle dans *Ce fut ainsi* qu'ils rapprochaient les tempéraments et les opinions les plus opposés. *Rien ne* le destinait, lui le paisible, à fraterniser avec un fougueux comme le peintre Rouault, sinon une communion supérieure dans la conception de l'art-chant. Avec Chardonne, qui n'aime ni la peinture ni la poésie, qui juge mal ses autres amis, et s'engage fâcheusement, c'est une complicité de meurtris qui opère. Les distances qu'il a toujours gardées avec Drieu ne *l'empêchent pas de le mettre littéralement à sa place*, ni d'apprécier ses élans maladroits vers autrui. La tolérance n'est pas seulement une nécessité sociale : elle élève, en forçant à chercher des points communs, toujours au-dessus de soi.

De Malraux, beaucoup de choses séparent Marcel Arland : ses origines plus terriennes, son goût moindre pour l'aventure politique et les signes extérieurs de pouvoir. Le sage de Varennes et de la rue Sébastien-Bottin accueillera avec flegme les prophéties mal vérifiées du ministre de de Gaulle, et ses projets avortés de rencontre intime avec le général. Mais dès 1921 *ils se rejoignent dans l'amour dévorant des livres. C'est* Arland qui alerte les pontifes de Pontigny lors des procès d'Indochine.

Leurs destins si dissemblables leur auront servi, c'est le meilleur usage que puissent en faire des écrivains, à gager les mots dont leur jeunesse s'enchantait sans savoir, pour la musique. Tous deux auront tiré cette rigueur d'une même vision tragique de la vie, du « foyer sans nom » vers où plonge *Lazare*.

par Bertrand Poirot-Delpech

IL va de soi que cette méditation sur la mort apparaisse à Arland comme le chef-d'œuvre de Malraux. On y retrouve le tourment qui court tout au long de ses livres à lui, de *l'Ordre* et des *Ames en peine* aux derniers écrits intimes — *Proche du silence* (1973), *Avons-nous vécu ?* (1977).

A cette différence près qu'au lieu de s'apaiser dans la fraternité d'arme ou la contemplation des arts millénaires, *la terreur existentielle du petit paysan de Varennes se calme* à courir la campagne. Une croupe d'Auvergne, un golfe breton, un étang de Sologne, un rayon de soleil rose sur un fût, et l'auteur de *la Consolation du voyageur* tressaille d'une folle douceur. Est-ce bonheur ou blessure, espoir ou crainte de croire ? Qu'importe : cette seule lumière sur le monde contient, dans l'instant, toute la grâce de vivre. Et, parce *que c'est Arland qui la décrit, toute la grâce de lire.*

LA mort, chez Albert Cohen, est une compagne plus tenace encore. Le jeune séducteur de *Solal*, déjà, pres*sentait le squelette sous les formes éclatantes de ses* conquêtes. Dans les *Carnets* qu'il a griffonnés en 1978, sa quatre-vingt-troisième année, cette obsession n'a pu que croître. Quand les « merveilleuses » d'avant 14 risquent dans sa mémoire un dernier tour de valse, on dirait des spectres ; les mots lancés sur des rythmes de Strauss s'entrechoquent bientôt comme du Saint-Saëns.

A tout instant veillent l'horreur des grands fonds et des grands froids à venir, la connivence avec les enterrés, en dessous, parallèles, à l'étroit, les yeux partis en morve, le nez au ras des couvercles, la glaise dans la bouche.

Parmi eux, bien sûr, les disparus chéris : la mère de l'auteur, qui lui a consacré le plus poignant de ses récits — *le Livre de ma mère*, — qu'il continue d'évoquer avec des fiertés et des piétés d'enfant pauvre, qu'il enrage d'avoir vu porter des caisses tandis qu'au fond des parcs et des paquebots caquetaient des endiamantées... Elle, et puis *Marcel, c'est-à-dire Pagnol, son « frère » depuis la sixième* au lycée de Marseille, et, voudrait-il, jusqu'à la fin des temps, le conteur dont les rires l'éclairent encore, comme ces étoiles éteintes qui n'en finissent *pas* d'enguirlander *la nuit*.

MAIS Albert Cohen *ne distingue pas les siens* des milliards d'humains réduits en cendres. A eux tous va sa tendresse d'héritier précaire. De leur néant naît sa pitié.

Dans un univers qu'il pense sans raison ni but, la mort de tous et de tout devrait, selon lui, incliner à l'amour. A quoi *bon nous haïr puisque nous allons disparaître ? Ce refus de* la haine donnait sa saveur spéciale au comique de *Mangeclous*. Il le pousse très loin puisque, en dépit des souffrances infligées à sa mère par son père et par les autorités de Vichy, il pardonne aujourd'hui à l'un et aux autres. Dans une des pages les plus inattendues de ces *Carnets*, on le voit s'apitoyer sur Pierre Laval quand, puni d'avoir trop aimé le *pouvoir, ce Mal absolu, l'homme à la cravate blanche attend* la mort, à quatre pattes dans sa cellule.

Si un jour l'humanité comprend enfin l'inanité de la violence et s'élève au-dessus de sa nature de babouin, Albert Cohen pense que le mérite en reviendra à l'utopie humaniste de Moïse. Il se souvient que son grand-père était rabbin à Corfou, qu'il descend d'Aaron, que son nom veut dire : *prêtre. Il « aime tout de son peuple », il observe les rites* de sa religion, baise les rouleaux de la Loi, répète et se promet de dire en mourant que *« l'Eternel est son Dieu »*...

A ceci près... qu'il n'y croit pas. Ce pratiquant est un athée. Pourquoi ? Parce que les promesses d'âme éternelle sans le substrat du corps, ces « survolances », comme il dit drôlement, lui paraissent infantiles, magiques, « nègres ». Il n'arrive pas à imaginer, si fort qu'il l'espère, qu'il va retrouver quelque part et à jamais sa mère ou Pagnol, les baisers de l'une, les chaudes histoires de l'autre. Quant *au pari de Pascal, il l'estime « indigne », et refuse le « tu ne me chercherais point si tu ne m'avais trouvé »*, par trop sophiste.

A part deux éclairs, le 12 mai et le 26 juin 1978, il n'a pas cessé de douter. Et pourtant il continue d'interpeller la divinité absente et muette, cachotière et cruelle. Il en a assez de parler dans le vide, et pourtant il invoque ce vide jusqu'à l'incantation titubante.

Les créateurs porteurs d'un univers peuvent ressasser les mêmes choses élémentaires, c'est leur secret de ne se répéter jamais.

★ CE FUT AINSI, de Marcel Arland. Gallimard, 270 pages, 49 F.
★ CARNETS, d'Albert Cohen. Gallimard, 192 pages, 35 F. A *signaler, sur l'ensemble de l'œuvre, un dossier dans le « Magazine littéraire » d'avril 1979.*

la vie littéraire

Le « retour du je »

La revue *Subjectif* consacre son numéro de février 1979 au « retour du je » dans la littérature. *On y trouve, notamment, des textes* d'Alexandre Vialatte, Pierre Herbart et Bernard Frank, que les animateurs de la revue considèrent comme les précurseurs de ce « retour au je ». Ce numéro permet, aussi, de redécouvrir Sénac de Meilhan, ce moraliste du dix-huitième siècle un peu oublié. *« Je n'aime point à me montrer à mes amis sous un côté défavorable, écrivait-il dans son Autoportrait ; Je souffre de les voir malheureux de mon malheur, et je suis convaincu que les sentiments diminuent par la perte des avantages. Les femmes les plus sages ont de l'aversion pour les impuissants ; on méprise les vieillards : il faut donc cacher ses plaies, dissimuler les grandes impuissances de la vie : la pauvreté, les infirmités, les malheurs, les mauvais succès. On commence par être sensible, par être ému, attendri du malheur de son ami ; bientôt on passe à la compassion, qui a quelque chose d'humiliant, ensuite à des conseils de domination, ensuite au dédain. Il ne faut confier que les malheurs éclatants qui flattent l'amour-propre de ceux qui les partagent et s'y associent. »*

(51, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris.)

Emma, l'obstinée

Les œuvres d'art sont d'une infinie solitude et rien n'est plus inadéquat pour les aborder que la critique. Je songeais à cette remarque de Rainer-Maria Rilke en lisant Emma Santos ; Emma, la malcastrée ; Emma, la folle ; Emma *la droguée qui, entre deux séjours à l'hôpital,* hurle dans un meeting qu'elle est *la femme libre.*

Emma, l'inassouvie qui écrit : *« Ton épaule me manque et je me bourre la bouche de tranquillisants pour dévorer la mort. »*

Emma qui prend ses petits déjeuners en douce dans les grands hôtels et qui, au moment de la note, dit toujours : *« Pour le 412. »* Puis, elle relève le col de son renard *et s'en va. « C'est mon luxe et ma solitude. »*

Emma qui observe et qui écrit. A tout propos ; hors de propos. Maladroitement. Poétiquement. Peu importe. Emma, l'écrivaine.

J'aime cette scène où elle se raconte à la maison devant le poste de télévision entre son père et sa mère, tremblant de terreur à l'idée de les voir accoupler leur viande flasque, *l'engendrer, la féconder.* Alors, elle fixe le chanteur à la mode. Elle entend sa mère lui dire : *« Plus c'est con, plus ça fait dormir, t'as pas besoin de tous ces comprimés, je mets ton valium à la poubelle. »*

Docile, Emma opine de la tête. Mais déjà, elle est ailleurs. Peut-être songe-t-elle à cette fille qui s'est laissée glisser le long du métro ; elle a vu les agents la transporter sur un brancard. Son bras traînait encore sur le quai. Emma l'a emporté avec elle. *« Il faut,* dit-elle, *retrouver les parties de moi-même et recoller le corps. Faire la vie avec la mort. »*

Obstinément, de livre en livre. Emma s'acharne à *« faire la vie avec la mort ».* Elle *n'a pas le choix.* Elle écrit sur la planche de son cercueil. Alors, la critique... *« Ecris et tais-toi »,* d'Emma Santos. Ed. Stock, 261 p., 27 F. — *R. J.*

Les « casseurs » à travers les âges

Ne pas confondre les brigands et les voleurs et assassins. S'ils le sont, c'est en bandes organisées, survivance des temps *anciens, quand ces « soldats de carrière »* combattaient pour le plus offrant, quitte à le trahir pour plus généreux encore et, se trouvant libérés, la guerre finie, faisaient métier de tout dévaster et piller pour survivre.

L'histoire a gardé mauvais souvenir des « routiers », des « grandes compagnies » et des « écorcheurs », puis, sautant les siècles, des « chauffeurs » qui firent trembler les campagnes pendant la tourmente révo*lutionnaire. Mais la mémoire populaire,* qui chante encore Guilleri et Mandrin, a fait de Cartouche une espèce de héros.

A coup sûr, le brigandage a joué un rôle important dans la construction des structures politiques du pays. Le château fort, puis les villes, naissent comme autant de défenses contre ces troupes ravageuses ; le pouvoir *royal découle de la nécessité d'une* autorité unique, rassemblant et renforçant les moyens de protection. Le fléau ne sera éliminé que par l'administration napoléonienne, fortement charpentée. Est-ce définitif ?

On a vu, ici et là sur *le globe, des poignées* d'aventuriers — parfois mus par un idéal — faire irruption dans des civilisations établies et réinstaurer, à leur place une sorte de sauvagerie. Nos « casseurs » n'en sont pas *là, mais certains de leurs actes, quand* on les regarde à l'éclairage du passé, prennent un singulier relief. *(Les Brigands,* de Frantz Funck-Brentano, Tallandier, *290 p., 47 F.)*

G. G.-A.

Minorités dans la pensée

Le colloque sur ce thème, organisé à *Namur l'année dernière par Marc Rombaut* et Jean-Pierre Verheggen, animateurs de l'excellente émission radiophonique belge *Idem,* avec la collaboration de Jean-Pierre Faye, avait tenté une exploration du fait *minoritaire,* envisagé sous tous ses aspects, politique, culturel, linguistique, sexuel, etc. *Les éditions Payot* publient aujourd'hui la totalité des communications. Comme souvent, l'impression de confusion et de vanité produite sur le moment par les colloques d'intellectuels s'efface à la relecture de textes qui, en l'occurrence, sont pour la plupart *d'une qualité remarquable.* On relèvera surtout ceux de Tahar Ben Jelloun, Milan Kundera, Jean Métellus, Jean Paris, Buffy Sainte-Marie, Michel Thévoz. Ce dernier met en garde contre l' « institution de la particularité » et proclame : *« Nous sommes tous des femmes, des homosexuels, des juifs, des hétérosexuels, des Occitans, etc., et nous ne devons permettre à personne de confisquer l'un ou l'autre de ces attributs, de s'en prévaloir et de reconduire le processus d'exclusion. »* Saine provocation. — M. C.

vient de paraître

Romans

ABDELKEBIR KHATIBI : *le Livre du sang.* — Dans un texte lyrique et métaphorique, cet écrivain marocain reprend « la tradition de l'Eros mystique ». (Gallimard, 165 p., 38 F.)

S. CORINNA BILLE : *Deux Passions.* — La romancière suisse donne deux portraits : une petite fille qui refuse farouchement la religion, et une jeune bonne qui s'éprend de son « maître ». (Gallimard, 203 p., 39 F.)

LUCIEN ELIA : *Pub.* — L'auteur des *Récits de la diaspora* fait une peinture tragique du monde publicitaire. (Flammarion, 354 p., 50 F.)

Nouvelles et récits

GILBERT CESBRON : *Un vivier sans eau.* — « Un monde sans amour est un vivier sans eau », écrit l'auteur pour expliquer son titre, et donner le ton de ses histoires. (Laffont, 223 p., 38 F.)

NAIM KATTAN : *le Rivage.* — Les désastres, les désenchantements de la vie ordinaire. (Gallimard, 181 p., 37 F.)

MAURICE TOESCA : *Histoires surnaturelles.* — Trente-huit nouvelles où se conjuguent nature et mystère. Avec un portrait de Maurice Toesca par Marcel Arland. (Albin Michel, 210 p., 33 F.)

YVES MARTIN : *Je rêverai encore.* — Cinq nouvelles composées par un poète où « le rêve se refuse à être *le* parent pauvre de la réalité », suivies d'un entretien de l'auteur avec Gilles Pudlowski. (Alfred Eibel, 228 p., 38 F.)

HENRI RACZYMOW : *Contes d'exil et d'oubli.* — Deux juifs polonais évoquent leur passé. (Gallimard, « Le chemin », 125 p., 29 F.)

CHANTAL CHAWAF : *Maternité.* — L'auteur de *Retable* évoque, de sa manière intimiste et nuancée, l'aventure de la maternité. (Stock, 153 p., 39 F.)

Poésie

ANDRE LAUDE : *Comme une blessure rapprochée du soleil.* — L'anthologie du poète qui connaît la météorologie intérieure la plus variable. Verve, humour, désespérance et lyrisme. (La pensée sauvage, 220 p.)

GUILLEVIC : *Etier.* — Ce recueil rassemble des poèmes des années 1965 à 1975. (Gallimard, 212 p., 45 F.)

JEAN TORTEL : *Des corps attaqués.* — Le regard d'un poète sur « les relations innombrables » qui se nouent entre les corps. L'auteur faisait partie des anciens *Cahiers du Sud.* (Flammarion, 131 p., 45 F.)

ANDRE CHEDID : *Cavernes et Soleils.* — Les « déroutes » et les « émerveillements » de notre exploration du monde. (Flammarion, 171 p., 40 F.)

ALAIN MERCIER : *la Mère et l'Enfant.* — Sur ce thème, une anthologie de François Villon à divers poètes contemporains. (Ed. de la Pibole, 190 p., 42 F., Jean Gouézec. Le Gué à chanvre — Guérard, 77580 Crécy-la-Chapelle.)

COLLECTIF : *les Riches Heures de la poésie française.* — Cette anthologie réunit les trois cents poèmes les plus célèbres présentés par Luc Decaunes. (Seghers, 356 p., 68 F.)

Histoire littéraire

CLAUDE PICHOIS : *le Romantisme, tome II.* — Dans la collection « Littérature française », la seconde époque romantique de 1843 à 1869, année de *l'Education sentimentale.* (Arthaud, 565 pages, 98 F.)

Lettres étrangères

MARINA TSVETAEVA : *le Diable et autres récits.* — Traduite du russe et présentée par Véronique Lossky, cette grande poétesse interdite, née en 1892, s'est suicidée en août 1941. (L'Age d'homme, Collections classiques slaves, 36 F.)

IVO ANDRITCH : *Au temps d'Anika.* — Un récit linéaire de l'écrivain serbo-croate, prix Nobel de littérature. Traduit par Anne Yelen. (L'Age d'homme, Collections classiques slaves, 24 F.)

KENNETH PATCHEN : *le Journal d'Albion Moonlight.* — Ecrite pendant la seconde guerre mondiale, une remise en question de l'esthétique romanesque, par un écrivain américain mort en 1972. Traduit de l'anglais par Bécasse Guinsbourg. (Flammarion, 368 p., 45 F.)

Essais

JEAN CHALON : *L'avenir est à ceux qui s'aiment.* — Un éloge et un alphabet des sentiments. Des portraits, des souvenirs, des impressions, des maximes. (Stock, 219 p., 40 F.)

RAYMOND RUYER : *le Sceptique résolu.* — Par l'auteur de la Gnose de Princeton, une dénonciation des « terrorismes intellectuels ». (Laffont. Libertés 2000, 313 p., 54 F.)

PIERRE CHAUNU : *Un futur sans avenir.* — Une réflexion sur le déclin démographique de l'Occident. (Calmann-Levy, 315 p., 59 F.)

Histoire

JEAN DELAY : *Avant-mémoire.* — Trois siècles d'histoire d'une famille parisienne. (Gallimard, 297 p., 59 F.)

DANIELLE ET VADIME ELISSEEFF : *la Civilisation de la Chine classique.* — Le seizième volume de la collection « Les grandes civilisations ». (Arthaud, 625 p., 210 F.)

en poche

Les porcs-épics de Schopenhauer

CERTAINS penseurs se complaisent dans les illusions de l'avenir. D'autres préfèrent méditer sur l'avenir inéluctable de la désillusion. Arthur Schopenhauer appartenait à la deuxième catégorie, comme le montre Didier Raymond dans le séduisant portrait qu'il en fait. *« A dix-sept ans,* confiait Schopenhauer... *je fus saisi par la détresse de la vie, comme le fut Bouddha dans sa jeunesse lorsqu'il découvrit l'existence de la maladie, de la vieillesse et de la mort. »* En 1860, le philosophe — qui avait pris avec l'âge « des airs de Talleyrand », mais qui ressemblait, selon Wagner, *« à un chat sauvage »* — notait peu avant de mourir : *« Eh bien ! nous nous en sommes bien tiré » ;* il citait ensuite cette phrase de Shakespeare : *« Messieurs, bonjour, éteignez les flambeaux, le brigandage des loups est terminé... »*

Philosophe solitaire, Schopenhauer a contredit, naturelle*ment, « l'optimisme hérité des lumières »,* la croyance aveugle dans le mouvement de l'histoire, mais encore il a « subverti en profondeur » la mélancolie romantique. Il a donné au « mal *du siècle »* une expression rigoureuse, délivrée des gémissements douteux. Les hommes, pensait-il, sont comme ces porcs-épics qui se pressent contre leurs voisins pour se réchauffer pendant un rude hiver, qui se déchirent à ce contact, et que la douleur contraint à s'éloigner les uns des autres. Les hommes « oscillent » *ainsi entre les tourments que leur apporte* la fréquentation de leurs semblables, et l'infortune de connaître l'ennui, cette « maladie du temps », qui « met sur les figures une véritable expression de désespérance ». C'est pourquoi Schopenhauer a fondé sa morale sur la pitié.

FRANÇOIS BOTT.

★ **SCHOPENHAUER, par Didier Raymond. « Ecrivains de toujours ». Le Seuil, 190 p., 18 F.**

● PARMI LES REEDITIONS : *l'Anticapitalisme, essai de réhabilitation de l'économie politique,* par Paul Fabra (Champs Flammarion) ; *l'Esthétique,* d'Hegel, premier volume (Champs Flammarion) ; *l'Ironie,* de Vladimir Jankélévitch (Champs Flammarion).

en bref

● **EN HOMMAGE A GAETAN PICON,** le Centre Georges-Pompidou organise une exposition intitulée « L'œil double de Gaëtan Picon », qui sera inaugurée le 18 avril (19 h., Musée national d'art moderne). Un concert dirigé par Pierre Boulez, où seront joués des musiciens contemporains (Stockhausen, Berio, Boulez) proches de l'écrivain disparu en 1976, suivra le vernissage.

En relation avec cet hommage, le Mercure de France publie un volume d'inédits de Gaëtan Picon : un essai écrit en 1940, « la Vérité et les Mythes », qui donne son titre à l'ouvrage ; un autre, daté de 1968, « les Jardins du Luxembourg », et le texte des entretiens qui eurent lieu à France-Culture en 1975. Parallèlement, les trois tomes de l' « Usage de la lecture », dont le *dernier est* consacré à Proust, vont être réédités chez le même éditeur où ils *avaient paru entre 1960 et 1963.*

● **LE COMITE DES AUTEURS EN LUTTE CONTRE LE RACKET DE L'EDITION** *tiendra* une réunion d'information sur le compte d'auteur le mercredi 25 avril *(20 h.) au café le Tambour, place* de la Bastille, à Paris.

● **LE SIXIEME FESTIVAL DE BANDES DESSINEES,** *organisé par* l'atelier de recherche et de création de Clichy, se tiendra à la mairie de cette ville (39, avenue du Général-Leclerc, Clichy) les 5 et 6 mai prochain. Cette manifestation *ne concerne que* la *bande* dessinée d'expression française. Sur le thème « Les animaux plus *qu'humains », elle* mettra l'accent sur l'œuvre de quatre « aînés » : Franquin, Fred, Druillet, Macherot, et d'un « nouveau » : Pierre Wininger.

● « **FAMILLE** », le roman de Pakin dont Pierre-Jean Rémy a rendu compte dans « le Monde des livres » du 6 avril, en l'intitulant à tort « la Famille », est *publié* en coédition par Flammarion et l'éditeur suisse Alfred Eibel, qui *s'est fait une spécialité des* ouvrages sur la Chine. Pakin sera à Paris du 25 avril au 13 mai pour la *sortie de son* livre.

● **MARGUERITE DURAS** au moment où sortent sa pièce et son film « le Navire night » entre dans les « Classiques » Hachette, où « Moderato Cantabile » est présenté, analysé et commenté par Henri Micciollo, à la lumière de toute l'œuvre. C'est un petit livre bien fait. (Lire aujourd'hui, 112 p., 12 F.)

● **CONSACRE A SARTRE,** le numéro double d' « Obliques », annoncé dès l'été dernier, va sortir le 15 avril. Il comprendra de nombreux inédits présentés par Michel Sicard et, composés en 1947 et 1961, ce sont souvent des textes inachevés, comme l'étude sur Mallarmé qui date de 1952 et qu'on avait cru perdue.

roman

Les massacres de Paris

● *Comment on a assassiné les communards.*

LES deux livres d'Yvonne Singer-Lecoq et Henri Messager viennent opportunément rappeler, en un temps où l'on condamne si aisément ce qui se passe ailleurs, que, en matière de répression politique, d'exécutions sommaires, de génocide, de règlements de comptes et de déportation, la France n'a de leçon à recevoir de personne.

Ces deux livres traitent de la Commune.

Le beau roman d'Yvonne Singer-Lecoq, *Votre pavé, citoyen !*, prend cette Commune dans sa phase ultime, quand les troupes versaillaises, entrées dans Paris, vont entreprendre la grande opération de nettoyage. Il se situe, simultanément et alternativement à Belleville, dernier bastion de la résistance, d'où l'on verra monter, avec les pantalons rouges, la marée sanglante des représailles, et, à l'intérieur du camp des versaillais, dans une unité de lignards, soldats du contingent, dont on va faire des bouchers et des exécuteurs. A Wanda, l'institutrice polonaise de Belleville, ralliée aux communards et à Flore, l'ouvrière du textile qui fait le coup de feu aux barricades, répond Vincent, le ch'timi, mobilisé à des fins vengeresses, qui ne sont pas les siennes.

Certes, on pourra objecter que le roman ne saisit la Commune que lorsqu'elle devient une victime et tait la période où elle fut triomphante. Mais les quelques otages exécutés — les généraux Lecomte et Thomas, au début du mouvement, l'archevêque de Paris vers sa fin — appelaient-ils des dizaines de milliers d'exécutés sur le tas, de fusillés sans jugement : hommes, femmes, enfants, vieillards, combattants, innocents, confondus dans la même bouillie sanglante, la rage de ce que Jean Cassou a appelé : « Les massacres de Paris ».

Yvonne Singer-Lecoq ne tait pas les tares qui ont affaibli la cause des communards : le verbalisme, la démagogie, l'inorganisation, un certain goût de la parade et un penchant pour certains à l'alcoolisme (entretenu, dit-on, par l'adversaire). Mais là encore, que valent ces défauts, communs à tous les grands rassemblements de peuple, vis-à-vis de la foi qui animait cette masse, de l'idéal social qui inspirait ses responsables et de l'esprit de sacrifice qui a habité ses défenseurs, *jusqu'à les faire mourir* dressés, le regard droit, figés dans l'ultime cri qui n'a cessé, depuis, de justifier leur martyre : « *Vive la sociale ! Vive la Commune !* »

Le livre d'Henri Messager, qui fut le père de Charles Vildrac, est celui précisément d'un de ces survivants dont la voix n'a cessé de porter témoignage. Il est fait de lettres que le jeune communard (il avait à peine vingt ans) a écrites à sa famille, ou reçues d'elle, pendant les années de *sa déportation, de 1871 à 1876*, à l'île d'Oléron, l'île de Ré et l'île des Pins.

Henri Messager n'était pas un extrémiste — ni socialiste, ni internationaliste, ni communiste — *mais d'une famille* de libres penseurs, francs-maçons et républicains. Il aidait son père dans *le négoce des farines et il avait* servi dans l'armée avec le grade de maréchal des logis-chef. *C'était ce que l'on peut appeler* aujourd'hui un « petit-bourgeois ». Son recueil de lettres *comme sa participation à la* Commune, attestent que celle-ci n'était pas composée que d'ivrognes et *de pétroleuses, voire de* gens du peuple ou d'idéologues, mais qu'elle correspondait à une *aspiration, une exigence, un* type de comportement, d'où n'étaient exclus ni l'altruisme, *ni le républicanisme, ni le patriotisme.*

Et c'est sans doute là qu'il *faut chercher l'explication d'une* répression aussi féroce, et d'une haine qui a mis si longtemps à *s'éteindre, comme si, pour supprimer* la honte, il fallait détruire les témoins de la honte.

Ce que Versailles a sans doute le moins pardonné à la Commune, en dehors de ses prétentions sociales, c'est peut-être d'avoir voulu continuer le combat qu'elle-même avait abandonné, contre ces Prussiens dont Yvonne Singer-Lecoq rappelle, que, sous les fortifications, ils jouaient de la musique joyeuse pendant qu'on exterminait les Parisiens.

Déjà Auschwitz !

PAUL MORELLE.

★ VOTRE PAVE, CITOYEN ! par Yvonne Singer-Lecoq. Stock, 280 p., 40 F.

★ LETTRES DE DEPORTATION 1871-1876, par Henri Messager. Préface et notes de Jean Maitron. Postface de Charles Vildrac, le Sycomore, 380 p., 69 F.

Gustave Doré et les versaillais

AU printemps 1871, Gustave Doré se trouve à Versailles, réfugié avec sa mère chez des amis. Le prodigieux illustrateur, qui avait été adulé par Napoléon III, assiste à la chute de l'Empire et à la comédie parlementaire qui se joue chez les versaillais au moment de la « semaine sanglante ». Il regarde de tous ses yeux, assiste aux séances de l'Assemblée, est présent aux séances du tribunal qui condamne les Communards prisonniers. Et le soir, dans le secret, il retrace ce qu'il a vu en de rapides croquis, sans même penser qu'ils pourront être publiés un jour.


« Messieurs... je serai court... »

L'album de ses croquis, qui vient de reparaître sous le titre *Versailles et Paris en 1871*, n'avait été connu qu'en 1907, vingt-quatre ans après sa mort et n'avait jamais été réédité depuis. Dans un style qui annonce l'Américain Levine, le dessinateur dresse avec ces croquis rapides un réquisitoire féroce ; à chaque page, les visages trahissent la satisfaction de soi, la nullité, la trouille de ces « représentants du peuple » *qui ont trahi le peuple. Les visages* trahissent la médiocrité des âmes. — N. Z.

★ VERSAILLES ET PARIS EN 1871, de Gustave Doré, coll. « Les maîtres du dessin satirique », Pierre Horay éd., 112 p., 55 F.

chronique

Un petit livre qui danse

TOUT est fait, jour après jour, pour nous faire croire à l'histoire officielle, celle des masses, des groupes humains, en train, paraît-il, d'accomplir une nécessité qui les tient. Mais voici un petit livre modeste, léger, emporté, une « chronique amoureuse des années 70 », un journal rapide des perceptions de l'époque, entièrement dédié au temps qui passe et ne passe pas, à la répétition de l'insaisissable vie quotidienne, battante, vide, ennuyeuse, joyeuse. C'est écrit par petits bouts tournoyants, emmêlés, banals, éblouis.

Au cas où vous ne le sauriez pas vraiment, apprenez donc que, d'une certaine façon, *effroyable et sans importance*, la fin de l'histoire a eu lieu, qu'un point de non-retour a été atteint. Pourquoi ? Par qui ? Par les femmes. Pourquoi? Parce qu'elles n'y croient plus. A quoi ? A leur fonction, leur destin, leur auréole, leur magie, leur culte. N'est-il pas stupéfiant de voir, par exemple, en Iran, où certains pensaient déjà assister à une révolution authentique, à la naissance d'une nouvelle « spiritualité politique », n'est-il pas ahurissant de voir le nouveau pouvoir proposer de revoiler les femmes et, là, devant l'énormité de cet archaïsme, hésiter tout à coup, reculer, tout en poursuivant par ailleurs ses exécutions ? Des femmes dans la rue manifester contre le fait qu'on veuille les rhabiller à l'antique... Cette fin de siècle aura décidément tout vu.

Conseillons donc aux *autorités* religieuses, comme aux responsables politiques, de lire cette « chronique ». *Ils verront* que le terrain sur lequel ils se *meuvent* est définitivement miné. Et, en réalité, pas du tout par une nouvelle révolution au nom des femmes, pas du tout par un *nouvel « isme » qui prendrait* la relève de l'effondrement généralisé des « ismes », mais par le *mouvement même qui s'est emparé*, comme atomiquement des individus.

De quoi irriter, agacer, dégoûter tout l'ancien monde, c'est-à-dire très concrètement *celui qui croit* que la femme existe. Qui fondait donc sa réalité et son réalisme sur cette surréalité. Comme une insolence supplémentaire, ce livre porte en couverture une reproduction de Nattier : *Madame Adélaïde faisant des nœuds.* Manière de dire que les deux derniers siècles se sont pour le moins égarés sur cette affaire féminine, en la durcissant, en l'emphatisant, en l'obscurcissant au-delà de ce qu'elle veut dire en effet.

Les jours d'aujourd'hui passent donc, et il ne se passe pas grand-chose, mari, enfants, amants, amantes, corps, dîners, lectures et ça recommence. Ce n'est pas du tout sérieux. Mais regardez autour de vous. Qu'est-ce qui est sérieux ? Précisément l'apparition du dérisoire comme tel, des vies dépensées « pour rien », du tourbillon des habitudes et des rencontres. L'auteur s'intéresse à la danse : voilà, il s'agit de savoir qui sait danser, ou pas.

Et ce petit livre danse, sans recherche, sans calcul, immédiatement, constamment. Il ne manque même pas à sa lucidité de poser ce qui apparaîtra, peu à peu, *comme* le principal symptôme de l'époque : le « saut » très étrange accompli en France par la psychanalyse et ses remous. Judith C. Brouste, toujours en dansant, souffrant, parlant et riant, est donc allée « s'étendre » chez Lacan. « *Je ne sais pas ce que je dis. Et Lacan me dit que « c'est vrai, » que c'est normal ». Ce mot dans sa bouche me fait rire... Il semble rire lui aussi...* » Bien entendu, il n'est pas non plus question de faire une « vraie » psychanalyse. Mais le portrait esquissé de Lacan *à toute allure* est aussi « vrai », d'une vérité que porte l'intuition littéraire : *chimérique, folle, généreuse, désintéressée.* C'est la meilleure partie de ce livre bouclé comme *une sonate, une ronde.*

Les *Lettres persanes*, aussi, disaient déjà la vérité. L'art inné, très critique, consiste à ne pas appuyer et à passer vite là où tout le monde piétine dans le faux sérieux boursouflé.

PHILIPPE SOLLERS.

★ LE RIRE FOU DES CHIMERES, de Judith C. Brouste. Chronique amoureuse des années 1970. Éd. En Formes de secret, 162, boulevard de La Villette, Paris 19e. Distribution Sodis, 176 p., 37 F.

récit

Une pochade de France Quéré

● *La parole d'une femme.*

FRANCE QUERE est faite pour écrire comme l'oiseau pour déployer ses ailes. Dans le flot de tant d'ouvrages prétentieux, voici enfin une voix claire tour à tour grave et drôle, tendre et désinvolte — juste, comme on le dit d'une note de musique. Elle rappelle à nos oreilles blasées que la parole a été donnée à la femme pour nourrir, émouvoir, élever.

Un air de flûte dans le crépuscule, et toute vanité s'évapore : la technique au service de l'innocence du regard.

La phrase court comme un furet, tantôt drue ou mordante, tantôt fantasque, tantôt chargée de réminiscences ; les pèlerins familiers d'Assise songeront au cloître Saint-Damien. Moqueuse, elle s'arrête puis, sans crier gare, repart, gravit une colline, tombe dans un puits.

France Quéré joue-t-elle avec ses lecteurs, avec ses convictions, avec ses amours ? Ou plus simplement, par pudeur, avec elle-même ? Impossible en tout cas de se prendre moins au sérieux. Ici le dénuement touche à la plénitude et le scepticisme à la foi.

Les formules ? Elles pétillent : « *Le passage clouté est le haut lieu de la tendresse municipale* » ; « *La peau d'âne proclame ce que vous pensiez tout bas : que vous valez votre prix* » ; « *Les sentiments ? Ils aspirent à l'éternité et, si j'ose dire, ne passent pas la nuit.* »

Ce livre léger comme un nénuphar, l'auteur l'a appelé en désespoir de cause *Au fil de l'autre.* Il batifole et nous aussi, au fil de sa fantaisie. On se croirait dans un canoë dévalant les gorges du Tarn : rapides, tangages, calme apparent. Sept chapitres brefs et éblouis sur nos « solidarités », mot-clé de l'ouvrage : le tissu social, le public de l'écrivain, du conférencier, l'enfant, la famille, la justice, l'amour. Une rencontre avec un chauffeur de taxi maghrébin... Ce livre n'est pas un essai. Mais une pochade, un « itinéraire d'expériences ».

Qui est France *Quéré* ? *Pas* facile à dire. Helléniste ? patristicienne ? (un bien vilain mot pour un auteur si fringant). Historienne ? philosophe ? théologienne ? Certes, et elle l'a *prouvé* (1). *Sérieuse comme un* pape quand elle le veut, taquinant la métaphysique avec un zeste d'insolence naturelle... Mais tout cela, c'est la surface. En fin de compte, France Quéré, c'est une femme et une mère. C'est de son foyer qu'elle parle le mieux. A faire jaunir de jalousie toutes les excitées du féminisme. Sûr, elle se prodigue en conférences comme d'autres donneraient des récitals (je jurerais que cela lui arrive aussi), mais son univers préféré, c'est son nid familial et son horizon le plus cher, ce tapis de la chambre de sa fille, qui y voit « *la corolle d'une étoile* ». Ce n'est pas un mot d'enfant...

Bourgeoise ? Allons donc ! Laissons le croire aux forcenés du collectivisme, qui ont fini par oublier les vertus de l'humour et de l'originalité. Quéré est une *artiste. Son inspiration nous enchante.* Le reste...

HENRI FESQUET.

★ AU FIL DE L'AUTRE, de France Quéré, 136 pages, Le Seuil, 29 F.

(1) *Le Monde* du 29 septembre 1972 et du 9 décembre 1976.

entretien

Christian de Bartillat et le bon usage du passé

● *L'entrée en littérature d'un éditeur qui met les bouchées doubles.*

QU'UN éditeur soit gagné par la démangeaison d'écrire n'étonnera personne, mais qu'il publie simultanément trois livres, dont deux sous la même couverture, voilà qui sort carrément de l'ordinaire. Christian de Bartillat, P.-D.G. des éditions Stock, semble le premier confus de son exploit.

« *Il ne s'agit pas de « faire en littérature une entrée remarquée* », nous explique-t-il, *mais de respecter l'unité d'œuvres qui ont mûri ensemble, qui se complètent, se répondent, s'éclairent mutuellement. Le roman et les essais suivent une même trajectoire, la mienne, celle de tous les hommes qui se demandent d'où ils viennent et où ils vont. Il m'aura fallu attendre d'avoir quarante-huit ans avant d'entrevoir des éléments de réponse, c'est vous dire que je ne suis pas un auteur précoce. Mais mon pèlerinage aux sources remonte à mon adolescence, à l'époque où ma nomade de mère m'entraînait à la découverte du monde. Venise, la Grèce, Byzance, l'Orient, j'ai eu la chance de me plonger tout jeune au cœur du passé. Aujourd'hui, pour m'y situer et pour m'aventurer plus loin, je mesure le chemin parcouru, mon bout de route et celui des ancêtres qui m'ont précédé.* »

Christophe ou la traversée, le roman, retrace les diverses phases d'un apprentissage qui conduit un enfant au seuil de l'âge adulte. Au fil des épreuves et des expériences, le héros apprend à dominer son héritage, à s'en nourrir, y puisant les forces nécessaires pour tailler sa propre voie. Ainsi affronte-t-il la mort, la *folie*, la *guerre* et l'écroulement d'un cadre ancien. Résistant au double vertige qui l'attire tantôt vers la nuit dont il émerge à peine, tantôt vers les cimes glacées du mysticisme, il impose peu à peu son équilibre. Il s'affirme, il renaît, seul et libre pour concilier hier et demain.

A chaque étape de cette initiation apparaît une femme, incarnant tour à tour les puissances de l'irrationnel, de la séduction, et la volonté de vivre au présent. Au départ comme à l'arrivée de cette quête, se dresse le château, symbole d'un passé révolu, haï mais aussi adoré par le village dont il est à la fois l'âme, le luxe et le rival. Comment s'épanouir à l'ombre d'une forteresse dont dix générations vous transmettent la charge ? D'abord tenté par le refus et par la fuite, Christophe finit par accepter de prendre la relève. Non certes pour s'enraciner aux vieilles pierres. S'il en assume la garde, c'est pour les arracher au sommeil, pour leur prêter un second souffle, le sien qui s'alimente à tous les vents.

« *L'apprentissage de mon héros s'inspire évidemment du mien*, nous dit Christian de Bartillat. *Comme lui, j'ai dû effectuer ma traversée, comprendre les données qui nous conditionnent dès la naissance et conquérir ma part de liberté. Rien ne sert de nier ou de rejeter cette préhistoire dont nous sommes issus, de se boucher les oreilles pour ne pas entendre nos voix intérieures. Ce que nous refoulons nous revient en boomerang à la figure. Je me suis donc livré à une auto-analyse que j'ai transposé dans un univers symbolique, parfois onirique, mêlant souvenirs et fantasmes, afin que la « traversée » de Christophe rejoigne, reflète, le voyage qui s'offre à chacun d'entre nous.* »

Parallèlement à cette exploration de sa propre nuit, l'auteur a interrogé celle de l'humanité, recueilli ses premiers balbutiements de la civilisation dans les sables de Mésopotamie. Imprégné par la lecture des « maîtres livres », de l'épopée de Gilgamesh, précurseur chaldéen des chevaliers de la Table ronde, aux Védas de l'Inde, du *Livre des morts* de l'Egypte à la Bible, il étudie « *la grande alternance qui va de l'angoisse à la sérénité et retourne à l'angoisse* ». Il se penche sur les ruines lilliputiennes des monuments qui jadis touchèrent le ciel et voit s'en élever des flèches gothiques, des fusées lunaires. Il ramasse les galets magiques de Khéops ou d'Anu et déchiffre les messages enseignant tantôt l'art de mourir, tantôt le refus prométhéen de la mort. Il arpente les déserts d'où « *il suffirait de prendre un peu trop d'élan pour ne jamais retomber sur le sol* » et ce bond dans l'infini, il le risque dans un second essai intitulé *l'Au-devant*. Prolongeant *le Déclin de l'Occident*, de Spengler, il observe l'effritement, l'effondrement de notre civilisation et revendique « *le droit à l'imagination sans frontière* » pour inventer l'avenir.

« *Avec Christ et Bouddha, l'éternité a quitté la pierre* », constate-t-il. « *Aujourd'hui, Dieu n'est pas mort, il change. Le Fils a supplanté le Père. L'heure du Saint-Esprit approche.* »

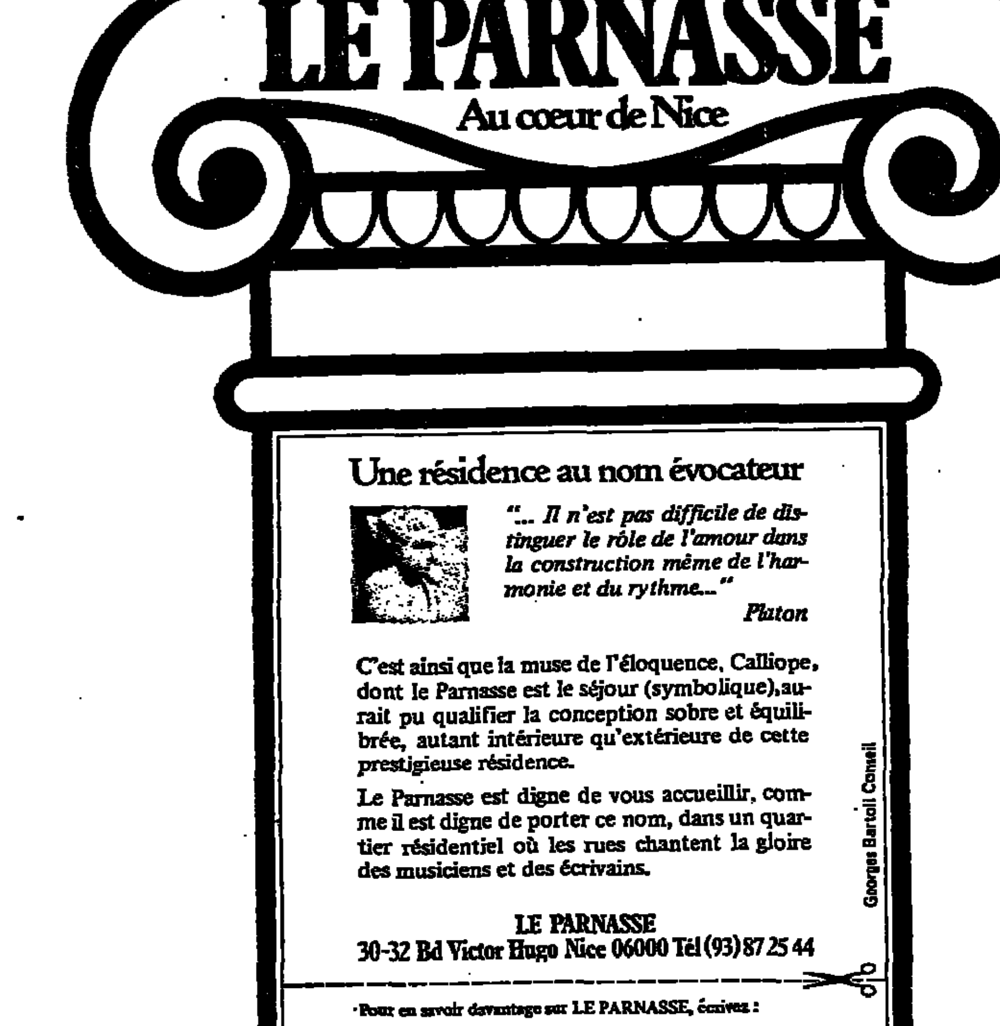
A l'affût des signes révélateurs, Christian de Bartillat poursuit son œuvre sur deux registres, préparant un second roman et un nouvel essai. Que va faire Christophe après s'être, lui-même, « *mis au monde* » ? Quelles leçons nous lègue l'Amérique précolombienne ? D'un sujet à l'autre, la plume jette des ponts, reliant la mémoire aux songes, l'imaginaire au réel, rassemblant les extrêmes en un feu d'artifice lyrique. Est-ce pour combler son retard que l'auteur abat ainsi double besogne ?

« *Non*, répond-il. *J'ai toujours écrit, à présent je récolte ce qui me semble achevé. Conçus en même temps, mes livres expriment, chacun à sa manière, ce que je suis, ce que je pense. Toute vie n'est-elle pas écriture ?* »

GABRIELLE ROLIN.

★ **CHRISTOPHE OU LA TRAVERSEE. Julliard, 248 p., 42 F.**

★ **LA CULTURE AUX AILES DE BRIQUE, Albin Michel, 287 p., 49 F.**



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
225 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

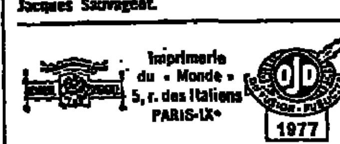
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie..

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



histoire littéraire

Un raté magnifique : Alphonse Rabbe

● *« Ecrit sur la planche du cercueil ».*

TANT qu'à rater sa vie, mieux vaut le faire *bien* : avec excès. C'est le cas d'Alphonse Rabbe, « *petit romantique* » sacré par André Breton « *surréaliste dans la mort* ». En voilà un qui a réussi son échec : il a manqué sa vie, sa mort et, au moins jusqu'ici, sa survie littéraire. Les jeunes éditions Plasma republient ses écrits posthumes parus en 1835 sous le titre *Album d'un pessimiste*, et qui, depuis, n'avaient connu qu'une réédition, en 1927 (1). On peut douter que la vogue actuelle du romantisme sorte durablement du rayon des *curiosités* ce long cri de douleur sculpté dans des phrases marmoréennes.

La pièce maîtresse de l'*Album* est une dissertation sur le suicide, aux accents schopenhauériens, intitulée « Philosophie du désespoir », et que Jean-Luc Steinmetz avait déjà reprise dans sa superbe anthologie *la France frénétique de 1830* (éd. Phébus, 1978), parmi des textes de Nodier, Pétrus Borel, Lacenaire, Xavier Forneret, etc. Alphonse Rabbe se voulait penseur, philosophe à l'antique.

Il suffit pourtant de dégager de leur gangue discursive quelques aphorismes coupants comme des diamants pour découvrir sa vraie nature : une âme blessée qui tente de maîtriser sa peine par un lyrisme froid. « *La douleur déprave ; et ce genre de dépravation est d'autant plus à craindre que celui qui gémit sous son atteinte a un plus vif sentiment de son innocence.* » — « *Je préconise le suicide, non point comme un acte d'une bonté morale positive, mais comme un terrible remède, comme le moindre des maux à choisir dans cette fréquente et si cruelle alternative : vivre avili, ou mourir respecté.* » Hélas ! tout n'est pas de cette veine, et le reste se noie parfois dans une boue d'éloquence.

En revanche, quel magnifique et pitoyable destin que sa vie, et comme l'on regrette que l'éditeur aujourd'hui n'ait pas cru devoir nous la présenter ! On l'aurait vu, Antinoüs de Provence, ivre de beauté et d'ambition, le verbe flamboyant, réclamer « *la gloire argent comptant* » ; passer en un tournemain du royalisme au libéralisme ; monter à Paris, où la syphilis, contractée en Espagne, devait horriblement ronger son visage et le condamner, entre deux tentatives de suicide, à une obscure existence de folliculaire démuni ; perdant son énergie à des travaux subalternes ; rêvant d'un roman *jamais entrepris* ; se croyant victime d'une conspiration à l'instar de Jean-Jacques ; voyant ses jeunes amis Thiers, Hugo, Dumas, amorcer les carrières que l'on sait, alors qu'il piétinait dans le malheur ; trouvant une brève consolation dans l'amour d'une petite domestique, qu'il infecte et qui meurt dans ses bras.

Désespéré, il lutte contre d'atroces douleurs à grandes doses d'opium et meurt, à quarante-quatre ans, sans même qu'on soit sûr que ce soit volontairement, au bout de quatre jours d'agonie, en janvier 1830, à l'aube d'une révolution qu'il n'avait cessé d'appeler de ses vœux. Le voilà son roman, et personne n'a encore songé à l'écrire.

MICHEL CONTAT.

★ **ALBUM D'UN PESSIMISTE, d'Alphonse Rabbe, Editions Plasma, 169 p., 38 F.**

(1) Dans la Bibliothèque romantique, dirigée par Henri Girard, avec une introduction de Jules Marsan. Deux thèses ont été consacrées à Alphonse Rabbe : la première, en 1927, par Louis Andrieux, la seconde, richement documentée, en 1963, par Lucienne de Wieclawik (Nizet).

biographie

« LES ANNÉES PERDUES », de Wittgenstein

Un an après son arrivée à Trottenbach, il écrivait à Bertrand Russell : « *Je sais qu'en moyenne les êtres humains ne valent pas grand-chose nulle part, mais ici, ils sont encore plus bons à rien et irresponsables qu'ailleurs.* » Malgré ses rapides désillusions, il s'acharna pendant six ans à « *sortir la paysannerie du fumier* », selon l'expression qu'il utilisait pour expliquer à ses amis et collègues sa conception de la pédagogie.

A vrai dire, ses années passées en Basse-Autriche apparaissent comme très étranges : d'une part, Wittgenstein vivait d'une manière particulièrement ascétique, plus misérablement que les plus misérables ; d'autre part, il cherchait systématiquement les occasions de s'assurer que les villageois savaient qui il était, mentionnant ses domestiques, parlant même du *Tractatus*, en ajoutant à ses interlocuteurs qu'« *ils ne seraient pas capables d'en comprendre un mot* ». Jamais, sans doute, un instituteur ne fut à la fois aussi maladroit et aussi dévoué. Il rédigea même un dictionnaire à l'intention des écoles populaires, dictionnaire qui devait faciliter l'apprentissage actif de l'orthographe et de la grammaire.

Outre sa réputation d'homosexuel, Wittgenstein avait celle, vraisemblablement fausse, de frapper sadiquement les enfants. *En 1926, les fermiers déposèrent* une plainte pour brutalité ; il y eut même un procès, au terme duquel il fut acquitté. Mais c'en était trop : il décida de renoncer à l'enseignement primaire. Il travailla alors comme jardinier, puis, avec son ami l'architecte Paul Engelmann, il construisit, *pour* sa sœur Margarete, une maison. En 1929, il retournait à Cambridge et à la philosophie.

De même que Janik et Toulmin, dans *Wittgenstein, Vienne et la modernité* (1), avaient tenté de montrer que l'auteur du *Tractatus* et des *Investigations philosophiques* était au premier chef un « *produit viennois* », c'est-à-dire un moraliste dans la ligne de Karl Kraus et d'Otto Weininger, et non un simple disciple du logicien Bertrand Russell, William W. Bartley III explique qu'il a voulu « *échanger le contexte très anglais dans lequel on lit habituellement Wittgenstein contre une autre toile de fond de sa pensée, moins familière* ».

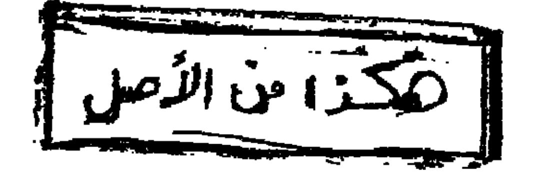
Hors la toise ordinaire

Si Wittgenstein n'avait été qu'un logicien ou un philosophe du langage, aussi génial fût-il, il n'intéresserait qu'un cercle étroit de spécialistes. Or sa personnalité et son œuvre suscitent une fascination qui tient à des facteurs irrationnels, mystérieux. Nous sommes face à lui comme l'auteur du *Courrier de Santa Fé* face à Harry Lime dans *le Troisième Homme*. Ou comme son ancien élève, Oskar Fuchs, devenu cordonnier à Trottenbach, qui disait à Bartley III : « *Wittgenstein était un ascète. De tels hommes passent pour fous, mais il est vrai qu'on ne doit pas les mesurer à la toise ordinaire.* »

ROLAND JACCARD.

★ **WITTGENSTEIN, UNE VIE, de William W. Bartley III. Trad. de l'américain par P.L. Van Bery. Ed. Complexe (diffusion : P.U.F.), 1[illegible] p.**

(1) *P.U.F., 1978.*



lettres étrangères

Les interrogations passionnées de James Purdy

● *Trois hommes dans un terrible huis clos.*

CHAQUE roman de James Purdy est un psychodrame. De *Ce que raconta Jeremy* aux *Œuvres d'Eustace*, se dessine ainsi une fresque pessimiste où le vif des passions relève un climat plutôt sombre, empreint de mystère, de magie, d'aliénation. L'art de Purdy consiste à faire rentrer, pièce par pièce, l'impossible et l'insupportable dans un cadre étroitement réaliste et même conventionnel, à la façon dont on peut construire une maquette de bateau à l'intérieur d'une bouteille. Mais ici, *en fin de compte, la bouteille* éclate, car ce sont d'inavouables tumultes que l'auteur avait ainsi bouchonnés. Ce goût du cocktail Molotov psychique, cette science de l'explosif qui désintègre le romanesque tranquille en vision de cauchemar, Purdy n'hésite *pas à s'y livrer jusqu'à l'ou*trance ; rappelons, pour mémoire, la scène de castration dans *les Œuvres d'Eustace*.

Le sang mort

Je suis vivant dans ma tombe s'intègre tout naturellement dans cette littérature de terreur et de cruauté avec une originalité renouvelée. Dès les premières pages, on sent que la mèche est allumée sous la confession bien ordonnée entreprise par Garnet Monrose. La mèche est allumée, et le rouge est mis. Le rouge sombre du sang caillé, du sang mort. Car l'homme qui nous parle est un maudit, un héros mutilé de la guerre du Pacifique. Réchappé par miracle de l'explosion d'une bombe qui a anéanti sa patrouille, il n'offre plus aux autres qu'un visage d'enfer, répugnant, un visage « de la couleur des mûres écrasées ».



★ *Dessin d'ORLIC.*

Réfugié dans la maison familiale de Virginie, au bord de l'océan, Garnet cherche quelqu'un pour s'occuper de lui. Après diverses tentatives infructueuses, il engage à son service un jeune Noir, Quintus. Son travail *consistera à lui* faire la lecture, à masser ses pieds froids pour soulager ses douleurs et à porter à la veuve Nance, un amour de jeunesse, des lettres enflammées qui resteront sans réponse.

Ainsi s'organise pour un homme désespéré une routine tant soit peu absurde et voulue telle. Mais tout va bientôt changer avec l'entrée en scène de Daventry. Blond, très séduisant, il entre dans la vie de Garnet comme un ange annonciateur. Originaire d'Utah, il est, lui aussi, un maudit : dans une rixe, il a tué deux hommes. Il apparaît peu à peu que Daventry est là pour protéger Garnet — ainsi lui évitera-t-il d'être expulsé de sa maison pour des raisons fiscales — et l'invalide va s'éprendre de cet énimatique visiteur à tel point que, sans trop comprendre, il le poussera à devenir l'amant *de sa distante égérie*.

N'en disons pas plus. De scène en scène, où le froid de l'énigme alterne avec le feu des passions qui, soudain, se déchaînent, le roman progresse vers une étape ultime où le mystère, l'amour, la pitié et la nostalgie forment un superbe point d'orgue. Toute la force du livre vient de l'étrange dialectique qui lie Daventry, ce messager qui fait *penser à l'ange trop humain du Théorème* de Pasolini, et Garnet, ce héros perdu pour tous, mais qui va être régénéré par la souffrance et le besoin d'amour jusqu'à retrouver un visage presque humain.

Je suis vivant dans ma tombe nous entraîne ainsi dans une sorte de vertigineux cérémonial iniatique qui comporte des rites baroques : telle la scène où les trois hommes communient par le vin et le sang de Daventry mêlés. Le sens de l'expiation, de la solitude meurtrie, de l'incommunicabilité renvoie à la soumission, à l'apaisement, à une espérance de transgression des impitoyables pulsions humaines qui *serait génératrice de paix*.

Ce couple symbolique qui constitue finalement les deux parties d'un même être — « *Nous sommes un seul être, une seule âme divisée en deux moitiés qui se tourmentent...* », dit Daventry à Garnet, — *exprime la dualité que* Baudelaire reconnaissait en tout homme : celle d'une égale disposition envers le bien et le mal. De ce postulat, James Purdy a tiré une œuvre de visionnaire, vigoureuse, âpre, flamboyante, où s'exprime en scènes hallucinantes et en interrogations passionnées toute la misère de l'homme sans Dieu.

PIERRE KYRIA.

★ JE SUIS VIVANT DANS MA TOMBE, de James Purdy, roman traduit de l'américain par François-Xavier Janjard, Albin Michel, 192 p., 35 F.

Le monde blanc de Kenneth White

PRÉSENTÉ avec soin et le goût d'une typographie sobre, le récent ouvrage de Kenneth White est probablement celui qui permettra le mieux à son lecteur de mesurer à la *fois l'ampleur du dessein entre*pris, son ambition, l'énergie et la ténacité que montre le poète *à rappeler les origines du destin* qu'il a choisi pour être le sien.

D'abord une assurance inébranlable et souvent justifiée dans la fin qu'il propose à sa *poésie. Celle-ci naît d'un effort* tout à fait exceptionnel et jamais relâché pour se maintenir à l'intérieur d'un domaine, d'un espace intellectuel vers lequel il fut naturellement dirigé, celui qu'il nomme « Le monde blanc ». Là se retrouvent et quelquefois *se rejoignent, l'acquis tradition*nel des Celtes, ses sources et ses variantes, ce qu'il tient de l'Orient tout en poursuivant sa migration de l'est à l'ouest pour la Sibérie, la Mongolie, le nord esquimau jusqu'à l'Amérique des Indiens. Véritable arc boréal que le poète parcourt, « *With a book in one hand / a lump of quartz in the other* (un livre dans une main / un bloc de quartz dans l'autre)... *The degree of isolation / is higher / than in most place,* (Le degré d'isolement / est plus élevé / ici qu'ailleurs.)

L'inspiration — aspiration serait un terme plus juste — de cette poésie révèle jusque dans son mouvement des états de « ravissement » plus qu'elle ne porte du côté de l'introspection, de la plainte ou de la dénégation. Une poésie qui ouvre le champ à la surprise et à l'émerveillement devant le spectacle *naturel quand celui-ci devient* l'unique objet de la réflexion, un mode de vie. Rien n'y dissimule la chose sous le mot, ni l'arbre, ni la mer, ni l'oiseau ou le scintillement de la lumière : « *Si tu veux connaître le pin, approche-toi du pin* », dit *Matsuo Bashô, et Kenneth* White :

Voici le Réel longtemps
[caché
dans les noms et les formes

Le moment où
vingt mille respirations
arrivent à leur plénitude
« la pluie aussi fait partie
[du chemin »

Tant de vie vécu
pour cette seule flamme

Tant de chemin parcouru
pour cet unique point.

Il est une particularité qu'on *ne doit pas manquer de retenir*, celle de l'existence « visible » du poète. Ecossais, Kenneth White vit en France depuis des années. Il y enseigne la littérature anglaise. Son domaine linguistique est chaque jour traversé par le courant français. D'où la nécessité, quotidienne, d'une protection, et c'est précisément le respect d'abord, l'élargissement et l'extension ensuite, de son héritage mental celle qui le protègent le mieux. D'où aussi la véhémence qu'il met à se tenir à l'écart des directions de la poésie française contemporaine. Se trompe-t-il ? Je ne le crois pas si je considère la *ferveur que lui témoignent les* lecteurs qui l'accompagnent vers les territoires de l'être.

ANDRÉ DALMAS.

★ MAHAMUDRA, de Kenneth White, poèmes traduits de l'anglais par Marie-Claude White et l'auteur, édition bilingue, Mercure de France, 128 p., 60 F.

Le regard illuminé de Singer

(Suite de la page 11.)

Après la première grande guerre, l'existence d'Arele change. A l'étude du Livre succède la lecture des livres, Dostoïevski, Strindberg et Hamsun. Shosha est remplacée par une intellectuelle de gauche qui souhaite s'installer en Russie. Arele devient un écrivain qui promet. C'est, pour lui, le temps des aventures passagères quand on passe d'un lit à un autre sans beaucoup de ferveur mais avec un plaisir évident. Son premier roman, ses articles, sont lus par le Tout-Varsovie. Il devient important dans le café littéraire où se croisent homosexuels, velléitaires et génies. Nous sommes loin des splendeurs du Zohar (3). Singer propose une galerie de portraits fabuleux, marginaux de toujours, de partout, avec *juste ce qu'il faut de « diffé*rence » pour les rendre plus vivants que dans la réalité la plus colorée.

En Europe, la situation se *dégrade. Dans ce monde qui se* précipite vers la mort, Arele, sorte de Casanova blasé, retourne vers Shosha, dans le quartier-village de son enfance oubliée. Rue Krochmalna, le temps s'est figé. Les religieux se balancent toujours dans les maisons de prières ; les putains, les ivrognes flânent toujours ; comme toujours, les femmes pieuses préparent le *shabbath*. Il y a, en plus, la peur du lendemain et l'amour superbe de Shosha. Malgré son scepticisme mondain, malgré les sourires de ses amis *raffinés, l'écrivain épousera, pour* l'éternité, la jeune demeurée.

Il obtient un visa d'entrée aux Etats-Unis, visa convoité par la plupart des juifs européens, mais *il y renonce*, pour rester avec son épouse-enfant dans la ville menacée. La guerre éclate. Quelques semaines, quelques mois plus tard, Shosha s'éteint, dans les bras de son mari, sur les routes de l'exil, entre le pays d'Hitler et celui de Staline. Arele rejoint finalement les Etats-Unis par des chemins détournés : Kovno, le Kazakhstan et Shangaï.

Ce roman, sans doute le meilleur de Singer, pudique et vio*lent à la fois, est admirablement* construit. La structure évoque celle d'un concerto pour deux violons : deux parties, l'*allegro (non troppo)*, l'*andante*, suivies d'un épilogue nostalgique très court, où les grands thèmes des deux premiers mouvements sont repris dans un autre registre, sur un rythme différent. Dans cet épilogue, justement, on retrouve Arele Greidinger, écrivain renommé, vieilli, assagi, qui rencontre à Tel-Aviv, au bord de la mer, son meilleur ami, un des rares survivants des années *folles de Varsovie* : évocation de mystiques et de débauchés, partis en fumée sinon disparus dans les steppes de l'Asie centrale, entre Samarkand et l'Amour.

Fantômes aimables, évoluant avec grâce et lenteur, ils suscitent d'incommodes interrogations : « Si Dieu est sagesse, comment la bêtise peut-elle exister ? » « Si Dieu est la vie, comment peut-il y avoir la mort ? » *Enfin, quelle réponse peut-on* trouver à la souffrance de celui qui l'a réellement éprouvée dans sa chair, dans son esprit ? Sur ces questions, comme des accords inachevés, prend fin la pavane pour Shosha, pour l'innocence de l'enfance disparue.

EDGAR REICHMANN.

★ SHOSHA, d'Isaac Bashevis Singer, roman traduit de l'anglais par Marie-Pierre Castelnau-Bay et Jacqueline Chnéour, Stock, 389 p., 49 F.

(3) *Le Livre de la splendeur*, œuvre maîtresse de la Kabbale.

histoire

La passion d'Emma Goldmann

● ***Les souvenirs d'une anarchiste américaine.***

EMMA GOLDMANN (1869-1940) symbolise aux yeux des contestataires américains la lutte pour toutes les libertés. Notre Louise Michel (dont on vient de rééditer les émouvants Mémoires) fut la vierge rouge de l'anarchie. Emma en est le volcan. Elle *croyait que l'amour de l'humanité n'exclut pas l'amour passionné des hommes, que la fidélité des sentiments n'exclut pas la diversité des passions, qu'on peut refuser la maternité sans cesser d'être une femme* (1).

Elle a vécu les luttes, les accusations, les calomnies, les prisons. Que le président américain MacKinley soit assassiné et on la juge pour avoir « inspiré » l'assassin (qu'elle a vu une fois). En 1916 on l'arrête pour défaitisme ; en *1919* on l'expulse (elle est Américaine pourtant) au nom de la loi contre l'anarchie...

La révolte et l'amour

Emma, à treize ans, était ouvrière d'usine à Saint-Petersbourg. Juive, donc deux fois opprimée. A la fin de l'adolescence, émigrée en Amérique, elle découvre que le « pays-de-la-liberté » n'est pas moins dur aux misérables que l'empire des tsars : il l'est autrement. Jamais elle ne voudra disjoindre *la cause des femmes de celle des* autres exploités. Mais, depuis l'enfance, elle sait qu'un homme humilié par la société se venge sur sa femme. Et elle sera condamnée pour avoir propagé la contraception.

A vingt ans, ne sachant pas encore l'anglais, la révolte et l'amour la jettent sur des tribunes, soulevant la colère des pauvres et suscitant des grèves. Son compagnon, comme elle fasciné par les nihilistes russes, subira quatorze ans de pénitencier : à la *sortie, elle* lui réapprendra à vivre.

L'image de « Red Emma » fait si peur aux paisibles qu'elle exerce son métier d'infirmière sous un faux nom pour ne pas terrifier les malades. Elle accepte les privations, les journées triples : gagne-pain, propagande, étude... avec l'amour en plus. Mais elle n'accepte pas qu'on trouve « jeté » l'argent dépensé pour des fleurs. La prison ? Elle *y apprend à « regarder avec ses* propres yeux » et non avec le regard des hommes qui l'entourent. La prison devient, au cours des ans, familière. Son demi-siècle, elle le fête au pénitencier : elle a écrit et parlé contre l'entrée en guerre des Etats-Unis.

Après sa libération, et un nouveau procès, on expulse son compagnon, *Alexandre* Berkman, Sacha... Ils partent vers la révolution de Lénine, fous d'émotion. A *leurs yeux,* Kropotkine, prince de l'anarchie, a trahi la cause en prenant position pour la guerre. Ils se sentent plus proches de Trotski et d'Alexandra Kollontaï qu'ils ont rencontrés à New-York.

C'est là, dans *la Russie de* Lénine, qu'à cinquante ans Emma subit le pire : l'écroulement *d'un rêve de trente* ans. En peu de mois elle sait que les bolcheviks traitent en ennemis leurs alliés de la révolution. La toute neuve Tchéka arrête, emprisonne, fusille les socialistes-révolutionnaires, les mencheviks, les anarchistes. Makhno, l'anarchiste paysan qui a mis les blancs en déroute, est dénoncé comme un agent de l'étranger : Kropotkine est privé de voix. Mais, quand il meurt, on lui fait *des funérailles grandioses* : les sept anarchistes qui portent son cercueil ont la permission de la journée : le soir ils retournent au cachot... Emma tente de faire crédit aux bolcheviks. Mais en mars 1921, Lénine, Trotski, tous (sauf Kollontaï qui ne peut plus rien) sont d'accord pour canonner les marins de Kronstadt, héros de la *révolution* : des anarchistes... Ils sont réduits, le 18 mars, cinquantième anniversaire de la *Commune. Désormais,* l'*Internationale* semble à Emma un hymne funèbre.

Le 1er décembre 1921 ils quittent la Russie et leurs illusions... Pour aller où ? L'Amérique restera jusqu'au bout interdite. L'errance les mène à travers les pays jusqu'à Toronto, au Canada, le plus près possible de New-York... C'est là qu'Emma continuera un combat désespéré. Le 14 mai 1940, elle meurt d'une congestion cérébrale peu avant que les nazis ne s'installent à Paris.

Un volcan

Un échec, cette vie ? Plutôt un *éternel refus de se résigner* au malheur, à l'oppression, à tout ce qui freine l'éclat de la vie. Cette femme touche parfois au délire, parfois à la dépression, mais n'accepte jamais qu'on renonce à vivre pleinement.

En vivant ma vie c'est une voix, pas une écriture. Elle a tracé ces mille cinq cents pages à Saint-Tropez en *1931*. Les deux adaptatrices françaises, Annette Willard-Levy et Cathy Bernheim *ont,* avec *sensibilité* et *humour,* choisi de nous présenter le meilleur : la vie et non l'histoire du mouvement (qui est mieux retracé dans d'autres livres).

Emma Goldmann on peut la trouver « dangereuse », « menaçante » (comme divers procureurs, et journalistes et juges) on ne peut refuser d'être atteint par elle, et brûlé par son ardeur. A cheval sur deux siècles, Emma éclate comme un volcan que les ans n'atteignent pas.

DOMINIQUE DESANTI.

★ L'ÉPOPÉE D'UNE ANARCHISTE, d'Emma Goldmann, Hachette, 55 F.

(1) *Les Editions Syros ont publié l'an dernier la Tragédie de l'émancipation féminine, où Emma Goldmann donne ses idées sur le féminisme.*

La IIIe République devant les juges de Riom

● ***Du procès d'un régime à celui d'un peuple.***

LES vaincus recherchent rarement d'un œil lucide les causes exactes de leurs défaites. Emotions, fureur, panique, *tous les sentiments instinctifs* surgis pendant le désastre réclament ensemble des boucs-émissaires désignés sans examen. La France de 1940 n'échappa pas à ce besoin de vengeance. Dès le 30 juillet, l'acte constitutionnel nº 5 du régime né à Vichy créait une Cour suprême de justice chargée de punir *« les anciens ministres ou leurs subordonnés immédiats, accusés d'avoir commis des crimes ou délits dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions, ou d'avoir trahi les devoirs de leurs charges ».* Dans l'esprit traditionnel de l'époque, la nouvelle juridiction s'installe à Riom, siège de l'ancien Parlement d'Auvergne.

Spontanément, la nation, dispersée sur les routes, rendait le haut personnel de la IIIe République responsable de ses malheurs. Le maréchal Pétain exprimait son instinct profond lorsqu'il estima : *« Il faut poursuivre tous ceux qui nous ont mis dans le pétrin ; tous, les militaires comme les civils... Un pays qui s'est ainsi senti trahi a droit à la vérité, toute la vérité. »* Mais comment la découvrir ? Dès septembre, la police internait administrativement les anciens présidents du conseil, Paul Reynaud, Edouard Daladier, Léon Blum, en compagnie de Georges Mandel, naguère ministre de l'intérieur, du général Gamelin, inepte et malheureux chef d'état-major devant l'ennemi, *de Guy Lachambre,* ancien ministre de l'air, et du contrôleur de l'armée, M. Jacomet. Assez rapidement, l'instruction mit Mandel et Reynaud hors de cause, puis prépara le procès des autres.

Président du Comité international d'histoire de la seconde *guerre mondiale, auteur d'une* quinzaine d'ouvrages sur la Résistance et l'occupation, Henri Michel reconstitue cette énorme affaire depuis les arrestations de septembre 1940, l'ouverture des débats en *février* 1942, jusqu'à leur suspension impromptue deux mois plus tard, avant un enterrement discret mais définitif. En adversaire implacable de la révolution nationale, il exécute une fois de plus sa victime de prédilection.

Un historien de sa réputation évite cependant d'étendre à tous les fonctionnaires du moment l'inflexible exécration qu'il porte à leurs maîtres. Plus d'un lecteur apprendra donc avec surprise, qu'en dépit de sa mauvaise réputation habituelle, Vichy recruta les membres du tribunal parmi *« des magistrats émérites ou des juristes éprouvés ».* Le réquisitoire lui-même ressemblait à un *« monument »,* et *« quelques-unes de ses parties ont conservé aujourd'hui toute leur valeur ».* Même si la tolérance ne figurait pas parmi les plus belles vertus des gens au pouvoir, les inculpés disposèrent d'une liberté « de parole » à peu près totale. En *1945, Pierre Laval* n'en reçut pas autant. Au cours des débats qu'il conduisait en conscience, le président Caous laissa plusieurs fois transparaître un vigoureux patriotisme anti-allemand, sans s'exposer à aucune représaille. Par des temps moins orageux, certains de ses collègues ne témoignèrent pas toujours ultérieurement d'un civisme comparable.

Il en faudrait naturellement bien davantage à Henri Michel pour traiter un peu mieux le maréchal Pétain. Comme tous les procès politiques, *celui* qu'il organisa relevait du règlement de comptes. La catastrophe de *1940 incombait* sans doute aussi au régime abattu. Entre les erreurs d'un système et celles de ses représentants, le rapport ne s'établit pas toujours aussi simplement qu'entre le meurtre d'une rentière et le couteau de l'assassin. Les responsabilités de la défaite incluaient en outre l'ensemble des réactions nationales *envers l'hitlérisme, depuis son* arrivée au pouvoir. En bonne logique, il eût fallu frapper les dirigeants français demeurés passifs devant la remilitarisation de la Rhénanie, et mettre en lumière le bellicisme de l'Allemagne. La présence de ses troupes en zone occupée n'autorisait pas une telle audace.

Une érudition impressionnante

Sérieux, documenté, ce gros livre décevra les amateurs de littérature judiciaire. Dans un curieux défi aux lois du genre, il ne retrace pas la suite des débats audience par audience, mais reprend, dissèque, analyse méticuleusement l'ensemble du dossier point par point. Il déploie dans cet exercice une érudition impressionnante, digne de respect, *surtout dans les chapitres* consacrés à l'état des esprits pendant la *« drôle de guerre »* comprise entre septembre 1939 et mai 1940.

La France héroïque de 1914 *avait eu un million trois* cent mille morts et trois millions de blessés pendant la Grande Guerre. Celle de Daladier refusait de telles hécatombes. La vraie, la véritable cause de son effondrement se trouve là. Depuis lors jusqu'à nos jours, les maîtres successifs du pouvoir évitèrent constamment d'aborder ce sujet délicat. Au fond, le procès d'un régime ouvre fatalement celui d'un peuple. La remarque vaut pour tous les gouvernements quels qu'ils soient. La profonde aversion qu'il porte à celui de Vichy *n'empêche* pas Henri Michel de situer ses recherches dans cette perspective de la véritable histoire.

GILBERT COMTE.

★ *LE PROCES DE RIOM,* d'Henri Michel, Albin Michel, 408 p., 59 F.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Le Printemps d'Ivry.

Du 17 avril au 30 juin, le Théâtre des Quartiers d'Ivry présente au Studio, 21, rue Ledru-Rollin, huit spectacles en alternance : la Ballade de M. Punch, *par Antoine Vitez ;* la Famille Deschiens, *par Jérôme Deschamps ;* Topographie, *de Rachid Boujedra, par Marie Fouillet;* Zina, *de Farid Gazzah, par Antoine Vitez ;* les « Il faut », *de Tchekov, par Mourad Mansouri ;* la Rencontre de Pompidou et de Mao, *par Antoine Vitez ;* Eddy, *par Bérangère Bonvoisin ;* Un peu de musique pour Monsieur, spectacle pour les tout-petits par Jeanne Vitez et Macha Makeieff.

ANTOINE VITEZ *a choisi les participants et organisé l'ensemble des manifestations. Son but est d'abord, sur un plan personnel, de trouver un « après Molière », un après la grande construction littéraire. En second lieu, il veut* « provoquer un événement théâtral continu, préfigurant les activités de son futur théâtre ». « Je souhaite, *dit-il,* établir une dialectique permanente entre d'importantes constructions imaginaires et des séries d'essais qui, en outre, se répondraient les uns les autres. La notion de série est importante. » « *Le* choix des participants s'est fait comme toujours arbitrairement. Je ne donne pas leur chance aux jeunes, je poursuis et développe avec certains, un travail commencé au Conservatoire et aux Ateliers d'Ivry. »

BERANGERE BONVOISIN *explique :* « J'ai travaillé sur mes délires quotidiens dans mes relations avec la machinerie contemporaine : répondeur téléphonique, *chaîne stéréo,* studio d'habitation et d'enregistrement. J'ai écouté des chansons, entendu *la Dernière Séance,* commencé une sorte d'enquête sur Claude Moine, dit Eddy Mitchell. Dans la classe de Vitez, au Conservatoire, j'ai appris à me demander où se situe la création du comédien. L'expérience a été nouvelle pour moi de vivre, d'écrire ensuite, de concrétiser enfin. »

MARIE FOUILLET *dit que :* « Pour quelqu'un arrivant de province, le métro apparaît comme un lieu de spectacles, le concentré de la ville et de ses agressions : bruit, foule, publicité, solitude collective. J'ai lu *Topographie, histoire* d'un Algérien qui découvre le métro avec des yeux innocents, et c'est si loin des habitudes de chez lui. J'ai prélevé des extraits du livre — les souvenirs et l'indifférence — dont j'ai gardé la chronologie, qui n'est pas celle du temps réel. C'est ainsi, dans le métro on n'échappe pas à la durée continue du trajet et en même temps on perçoit des multitudes de vies en désordre. »

JEROME DESCHAMPS, *lui, a* « déjà réalisé deux spectacles clownesques à Chaillot et à Sorano. Celui-ci leur fait suite. Une histoire de clowns encore, la misère et les rêves passés. Les moments où l'invraisemblable arrive, des miracles grotesques ; une parabole : *Heureux les clowns* musicaux, qui traversent le *monde* avec des poussettes. Elles s'éclairent et l'illuminent. »

Une mise au point de M. Landowski.

M. Marcel Landowski, conseiller de M. Jacques Chirac, maire de Paris, pour les questions musicales, nous prie de signaler qu'il n'a jamais proposé à M. Lumbroso, acquéreur de la majorité des points de la société d'exploitation du Théâtre des Champs-Elysées, d'acheter l'ensemble de l'immeuble (le Monde *du 6 avril).*

« Je n'ai jamais fait une telle proposition à M. Lumbroso, *dit M. Landowski,* qui, à ce moment-là, s'intéressait déjà en effet au Théâtre des Champs-Elysées, et m'en avait fait part. En revanche, c'est *moi-même qui* ai fait en sorte que l'Etat, par l'intermédiaire de la caisse des dépôts, s'en soit porté acquéreur. »

M. Lumbroso, pour sa part, précise : « Nous en avons parlé quand M. Landowski s'interrogeait sur le sort de ce théâtre, qu'il souhaitait voir rester entre des mains professionnelles. Mais je n'avais pas et je n'ai pas la possibilité d'acheter l'immeuble. »

Théâtre

Intonations du silence des sourds à Vincennes

Ils sont dix à se réunir régulièrement au château de Vincennes pour faire du théâtre sous la direction d'un comédien américain, Alfredo Corrado. C'est l'I.V.T., Institut visuel théâtral, un groupe séparé des autres par l'absolu silence des sourds.

L'an dernier, pour leur premier spectacle, ils transmettaient un peu de leur manière de souffrir, de se défendre, de vivre dans notre monde codé par les bruits et les sons. Ils nous confrontaient à un autre pays, parallèle inaccessible. Ils obligeaient à « écouter » ce qu'ils avaient à dire d'eux-mêmes. On frôlait l'inconnu sans pouvoir y pénétrer.

Ils présentent actuellement leur second spectacle, plus large que le précédent par les thèmes et l'expression. Faisant naître avec des gestes d'illusionnistes des fleurs, des boules lentes, des animaux blancs aux yeux argentés, ils inventent une légende du Pays-sans-bruit qui décrit leur destin de solitude. Avec des demi-masques sur leurs lèvres et leurs oreilles, ils montrent comment ils perçoivent ceux qui entendent, comment ils voient leurs bavardages agités. Ils racontent la cruauté obtuse de ceux qui veulent à tout prix « rompre le silence » par des opérations douloureuses et des appareils humiliants, comme si le silence était une mutilation et non une part de leur nature, de leur culture. Ils se racontent, et ce qu'ils ressentent devant l'amour, la mère, la mort.

Il y a là un langage total qui n'essaie pas de compenser le manque de paroles et de musiques puisqu'il exprime une vie sans paroles ni musiques. Ce n'est pas du mime, ni du vocabulaire gestuel, ni de la musique. Les mouvements sont sobres, intenses. Les yeux, les visages bougent à peine. Rien n'est outré. La communication passe par l'intensité d'expression du corps tout entier, par son économie, sa diversité. Les individus ne sont pas interchangeables. On pourrait parler des intonations du silence.

On entre un peu dans ce monde inimaginable. On commence à sentir ce qui lui convient, ce que les « entendants » doivent gommer de leurs comportements, ce qu'ils doivent acquérir de précision, de calme, pour s'adapter, savoir désenchevêtrer les signes, aller plus loin dans la connaissance de cet ailleurs qu'il serait absurde et tyrannique de vouloir ramener chez nous.

La scène retrouve ici sa fonction de cercle magique dans lequel se matérialisent l'impalpable, l'indicible. Le groupe IVT (qui participe au Théâtre des Nations et au Festival de Munich) est en train d'inventer son langage, un langage théâtral, mieux qu'une traduction : un contact.

COLETTE GODARD.

★ Château de Vincennes, mardi et vendredi, à 20 h. 30.

Variétés

« Starmania » au Palais des congrès

« Starmania », de Michel Berger et Luc Plamondon, n'est ni une comédie musicale ni un opéra-rock, mais une vague histoire *chantée, une fragile* bande dessinée sur la ville de demain qui est déjà celle d'aujourd'hui, sur l'argent, la violence, la déshumanisation des métropoles, le besoin d'espace et de soleil. Des personnages-symboles, des « zonards », une serveuse-automate, un lecteur du *journal télévisé, un gourou écologique,* une star, un disquaire mythomane, un homme politique aux discours vieux, développent la trame sur des mélodies sophistiquées, libres et ouvertes, pleines de vibrations, sur des mots qui balancent et jouent sur les émotions, *les sentiments.*

« Starmania » bouge et swingue dans un décor qui utilise habilement — et totalement — l'immense plateau du Palais des congrès : dispositif scénique mobile, écran géant, multitudes de petits écrans TV. La mise en images épouse la sensibilité et la spontanéité, la simplicité et la subtilité, la rigueur et le lyrisme des chansons, et le monde fragile qu'elles expriment.

Lancée sur le marché il y a plusieurs mois sous la forme d'un *double album,* « Starmania » est restée dans la tête du public grâce à des chansons que la radio a largement diffusées comme « Les uns contre les autres » et « Le *monde est stone », chantées par* Fabienne Thibeault, « les Adieux d'un sex symbol », interprétée par Diane Dufresne. *Une campagne* d'affichage sans précédent a fait le reste. France Gall, Diane Dufresne, Fabienne Thibeault, Daniel Balavoine, Nanette Workman, René Joly, Étienne Chicot, la troupe de danseurs et de chanteuses, s'intègrent parfaitement dans le spectacle, *lui* donnent son punch, son intensité, et sa modernité.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des congrès, 21 h. Jusqu'au 3 mai.

Expositions

LE RETOUR DE BAYA

Grâce à deux expositions, l'une au Centre culturel français, l'autre prochainement au Mouggar, les Algérois ont l'occasion de faire à nouveau connaissance avec l'œuvre éclatante de Baya, sans doute le plus original des peintres algériens.

Curieux destin que celui de cette femme dont les Parisiens découvrirent le talent en... 1947, lors d'une exposition à la galerie Maeght. Baya avait alors seize ans. Orpheline, elle avait été recueillie toute enfant par « Marguerite », l'épouse d'un peintre anglais. Ils surent favoriser l'épanouissement de dons naturels, préservant leur protégée des influences qui auraient pu altérer sa spontanéité. Ainsi naquit sous le pinceau de l'adolescente un univers enchanté peuplé de femmes-enfants hiératiques vêtues de robes somptueuses et baroques, d'animaux fabuleux, paons, oiseaux au plumage bariolé, poissons... évoluant au milieu de fleurs et d'instruments de musique, guitares, violons, raïtas et harpes, un monde de fête et de joie, candide et pur. La large palette des coloris délicatement assortis, l'équilibre spontané des compositions, la ferme souplesse des lignes et des tracés faisaient de ces gouaches à la fois naïves et fortes, un enchantement pour l'œil. André Breton, pris par le charme de cet univers féerique, croyait y voir, « d'une part, ce que l'imagination berbère d'aujourd'hui a gardé de vivace dans la tradition de l'ancienne Egypte, d'autre part, ce qui, au terme des observations de Jean Piaget, peut être mis au compte des sentiments de participation *et des pratiques magiques chez* l'enfant ».

Un mariage traditionnel avec un célèbre musicien andalou et les maternités qui suivirent éloignèrent, à partir de 1950, Baya de ses pinceaux. Le silence serait probablement retombé sur ce qui n'aurait été qu'un « enfant prodige » de plus si, en 1963, au lendemain de l'indépendance algérienne, une exposition au Musée des beaux-arts d'Alger n'avait rappelé les dons de la jeune femme. Ses amis la pressèrent alors de peindre à nouveau.

Aujourd'hui, dans sa villa cachée derrière une haute muraille sur les bords de l'oued El Kébir à Blida, au pied des monts de Chréa, Baya, silhouette frêle dans une longue et stricte robe brodée, s'évade deux heures par jour dans le jardin secret d'une enfance exceptionnellement heureuse. Le trait s'est fait plus sûr, les couleurs plus franches et plus soutenues, la composition plus rigoureuse, mais l'inspiration et les thèmes restent les mêmes.

DANIEL JUNQUA.

La Biennale des antiquaires à Cannes

La deuxième Biennale internationale des antiquaires à Cannes (jusqu'au 17 avril), seule exposition conjointe à la Biennale de Paris, concrétise une expérience tentée en 1977 par le Syndicat national des antiquaires. Les deux manifestations alterneront désormais à un an d'intervalle, en automne au Grand Palais, à Pâques sur la Côte d'Azur, l'une et l'autre au bénéfice de la recherche médicale (1).

La Biennale, à Cannes, n'a pas cependant l'ampleur de celle de Paris et ne prétend pas toucher un aussi vaste public. Elle ne regroupe, en effet, que vingt-quatre exposants (au lieu d'une centaine au Grand Palais) sur une surface près de dix fois inférieure, et sa durée en est également plus brève d'une semaine. Cannes manque d'espace. Mais les organisateurs prévoient de tripler la surface d'exposition dès que le casino municipal, qui prête son cadre ancien à l'actuelle Biennale, aura fait place au nouveau Palais des festivals et des congrès en 1982.

Ces proportions réduites n'enlèvent rien au demeurant à l'intérêt de la manifestation qui est organisée selon les mêmes principes, avec les mêmes garanties et le même souci de qualité que son aînée parisienne. Les pièces exposées à Cannes sont également toutes différentes de celles montrées à Paris il y a sept mois et constituent un large éventail de meubles et d'objets expertisés. L'une des plus curieuses est un fauteuil roulant en acajou massif et muni d'un mécanisme à crémaillère fait sur mesure pour le roi Louis XVIII par Jacob Desmalter en 1820. Un peu antérieur : un coffret d'instruments de chirurgie dentaire ayant appartenu à Napoléon Ier (Charles Marchal, Paris).

Parmi les meubles estampillés des dix-septième et dix-huitième siècles figurent, notamment, une importante et rare commode en placage de bois de rapport, travail dit de « Jasmin », marqueté de vases de fleurs à décor de grotesques rinceaux et masques d'exécution somptueuse et raffinée (Fersen, Monaco) ; un beau bureau plat Mazarin sur pieds cambrés en placage d'écaille brune (J.-F. Coulet, Valence) ainsi qu'une commode Louis XV en placage de bois rose signée C. Wolff (Paul Wagner, Nice) et une commode Boulle, époque Louis XIV, ornée d'incrustations en corne (Masi, Beaulieu-sur-Mer). D'excellents meubles d'autres époques sont également proposé aux amateurs, dont une très rare et gracieuse petite table florentine en noyer, d'époque Renaissance, convertible en... parc roulant pour enfant (Marc Lagrand, Paris), ou un peu courant cabinet écritoire dit « Billetdoux » à hauteur d'appui en acajou flammé de Cuba et incrustation d'amarante d'époque Regency (Sudit, Paris). L'art du tissage est notamment illustré par une remarquable tapisserie flamande du seizième siècle ayant pour thème le paradis terrestre (Yves Mikaeloff, Marseille) et un magnifique tapis de soie persan polychrome de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, Arbre de vie, *de très grande dimension (10 mètres carrés) exposé pour la première fois en public (Robert Mikaeloff, Paris). Dans les tableaux anciens, une œuvre de Jean Brueghel le Jeune* Paysage aux abords d'un village *(panneau de 25 × 40 centimètres), une des pièces maîtresses de l'exposition provenant d'une collection privée française, s'est vendue dès la première journée d'ouverture (galerie de Jonckherre, Bruxelles). A noter également une œuvre non encore répertoriée de Nicolas Lancret,* la Liberté retrouvée *(galerie Heim, Paris) et, surtout, un Apollon de marbre doré d'époque romaine, pièce spectaculaire et exceptionnelle de par sa taille (1,65 mètre) récemment découverte sur les côtes syriennes (Joël Lebas, Paris).*

Comme à Paris, une boutique d'objets divers à partir de 200 F est ouverte pour les amateurs moins fortunés.

GUY PORTE.

(1) Le produit des entrées à Cannes est versé à l'Institut Pasteur.

■ L'exposition Ledoux et Paris a été inaugurée le 11 avril à la Rotonde de La Villette par M. Jacques Chirac, maire de Paris. C'est la première exposition de cette importance consacrée à Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806), architecte de la saline royale d'Arc-et-Senans, des barrières de Paris — qui lui valurent plusieurs mois de prison pendant la Révolution et dont seuls subsistent aujourd'hui quelques éléments — et de plusieurs hôtels particuliers. Redécouvert au début de ce siècle, cet utopiste est maintenant considéré comme l'un des plus grands de l'architecture française.

Musique

« Le Marchand de Venise »

(Suite de la première page.)

Ce retour de Shylock est d'autant plus déplaisant (malgré les bonnes intentions des maîtres d'œuvre qui affirment que ce spectacle est une méditation sur la « judaïté ») que le jeune metteur en scène, Marc Cheifetz, et le décorateur, Bernard Arnould, peut-être jaloux des lauriers de Chéreau et de Peduzzi, ont décidé de moderniser la pièce, qui se déroule dans des décors et costumes, sinon modernes, du moins romantiques, et de présenter, au lieu d'un usurier bossu et obtus, d'un personnage de comédie traditionnelle, un Shylock en redingote noire, une sorte de Iago auquel Christian Poulizac confère une stature et une voix impressionnantes, mais qui renforcent le caractère naturaliste du personnage sinistre de la pièce.

L'enfer étant lui aussi pavé de bonnes intentions, on reconnaîtra que Reynaldo Hahn leur en a donné l'idée avec le fameux air : « Je vous hais ». *calqué sur le credo de Iago. Mais il a aussi écrit, au troisième acte, un air dont les répétitions ridicules et butées* (« Dépouillé ! ») *évoquent davantage l'Harpagon de Molière.*

Et puis, et c'est là l'ennui, Reynaldo Hahn n'est pas plus Verdi que Shakespeare, ce qui aurait pu justifier cette reprise. Le sujet était trop grand pour lui et le mélange des styles ne lui a rien valu. Hésitant entre le « dramma » et le « giocoso » de Don Giovanni *qu'il s'était proposé pour modèle, il aboutit à un style pâle et indistinct où l'on reconnaît, certes, ses dons exceptionnels, mais non cette nécessité et ce bondissement qui signent irréfutablement le génie. Les récitatifs, les dialogues, sont habiles et aisés, mais n'ont guère de prise sur les mots et ralentissent l'action ; l'orchestre se contente le plus souvent de joliesses expressives, avec une inévitable barcarolle ; dans certains airs et ensembles, on se laisse cependant convaincre par le charme mélodique foncier et l'adresse de l'écriture polyphonique.*

Le meilleur de l'œuvre est sans doute le deuxième acte, celui de Portia et de la mise à l'épreuve des prétendants, où le musicien montre une certaine verve, encore que ses parodies des musiques orientale et espagnole soient loin d'avoir le trait infaillible et réjouissant du Ravel de l'Heure espagnole. *Et jamais l'on ne perçoit cette véritable musique shakespearienne à laquelle s'élevait d'emblée Gabriel Fauré dans les sublimes* Epithalame *et* Nocturne *de sa musique de scène pour* Shylock. *Ici on reste au mieux sur les rivages de l'opéra-comique, dans le charmant quatuor ou l'air de Portia, et les mélodies en dialecte vénitien ne sont guère que des cartes postales sonores.*

Au troisième acte, dans un huis-clos sinistre, la musique n'est d'aucun secours pour les âpres discussions du tribunal, que l'orchestre curieusement semble toujours vouloir ramener à des badineries d'opérette.

La réalisation paraît aussi hésitante sur son style que la musique. L'ombre de Chéreau ne peut qu'être dangereuse quand l'œuvre manque de souffle et d'unité, et par exemple le prologue muet, où un méchant garçon casse l'alto d'un petit juif, n'annonce rien du tout en l'espèce. Cette Venise de brique sale n'a pas non plus le mystère glacé de celle de Peduzzi dans les Contes d'Hoffmann ; *d'ailleurs on a rarement l'impression de se trouver à Venise. Le petit film sur le prince d'Aragon à l'Opéra de Paris pourra amuser, encore que ce soit hors du sujet. La régie d'acteurs paraît encore bien maladroite et peu originale, bien que la scène du tribunal ait un mouvement d'ensemble assez impressionnant et témoigne de dons réels chez ce metteur en scène qui fait ses débuts à l'Opéra.*

L'interprétation purement française, d'un niveau vocal honorable, est dominée, outre le Shylock de Christian Poulizac, par Michèle Command (Portia), à la voix saine et vigoureuse qu'il faudra entendre dans un rôle plus profond, Marc Vento (Antonio), Léonard Pezzino (Gratiano), Eliane Lublin (Jessica) et Annick Dutertre (Nérissa) ; mais les beaux timbres homogènes et bien menés restent rares. Manuel Rosenthal dirige habilement cette partition en demi-teintes avec un orchestre qui ne semble pas tellement convaincu.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 14, 17, 19, 25, 28 avril et 2 mai, à 19 h. 30.

Notes

Expositions

G. L. M. : le livre, la poésie

L'hommage rendu à Guy Lévis-Mano par l'ARC au Musée d'art moderne *de la Ville de Paris* était cent fois (au moins) justifié. Il était nécessaire que fussent étalés, avec *les œuvres plastiques qui souvent les* illustrèrent, tous ces volumes, pour beaucoup maintenant introuvables, qui sont dus à un seul homme : typographe, imprimeur, diffuseur, poète lui-même. Toute la poésie moderne, française et étrangère, y est représentée, et tout d'abord les surréalistes, dont G.L.-M. publia le premier les œuvres majeures : Paul Eluard (« les Yeux fertiles », « Facile », etc.), André Breton (« De l'humour noir », « Trajectoire du rêve »...), René Char (« Nouveau premier », « le Marteau sans maître »...), Tzara, Michaux, Pierre-Jean Jouve, et les autres. Combien de poètes, depuis illustres, ont défilé dans l'atelier de la rue Huyghens.

G.L.-M. d'ailleurs ne s'est pas borné à ses contemporains ni aux Français : Kafka, Lorca, les grands et rares textes anciens. Il a *édité* des revues comme « les Cahiers G.L.-M. », « le Temps de la poésie », l'« Acéphale », de Georges Bataille. Et lui-même, sous son nom ou le pseudonyme de Jean Garamond, s'est *révélé un poète de valeur, qui* continue à imprimer ses pairs, telle Andrée Chedid, qui persiste à mettre sa vie entière au service exclusif de la poésie

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 22 avril.

Photo

ANTOINE WEBER

Antoine Weber a eu une curieuse destinée : né en Allemagne au début du siècle, il a commencé à travailler sur le portrait en 1928, en déformant les visages sous des voilettes, par la superposition de deux négatifs, par le masque blanc des maquillages et des lèvres punk déjà noires, comme une résurgence d'expressionnisme. Il prenait des femmes vautrées devant des miroirs, accoutrées de résilles, de ces mêmes couleurs noires et blanches. L'obsession du tulle est comme un lien qui conduit, un demi-siècle plus tard, à sa deuxième « période ».

Entre-temps, Antoine Weber a collaboré avec Leni Riefenstahl à la production de films nazis comme photographe de plateau. Cette collaboration s'est mal passée, et Weber a fui l'Allemagne. Il vit maintenant dans les Vosges avec une actrice, Edith Lechtape, qui participe à sa création. Il photographie son visage de très près, il est presque flou, entièrement cerné par le cadre comme un masque, recouvert de crème de beauté dont les circonvolutions font sur la peau une multitude de tatouages. Elle découpe ces photos, et elle en colle des morceaux, les yeux exorbités, la bouche ouverte, criante, souffrante, sur des armatures, *avec des cheveux, du* tulle encore, et de la ficelle, des extraits d'articles, des lettres manuscrites. Ensuite il rephotographie ces « sculptures-photos », *comme* ils les appellent. Antoine Weber et Edith Lechtape procèdent à une *manipulation* extrême du portrait, un art de la laideur, forcément indissociable de la beauté.

HERVE GUIBERT.

★ Galerie Travers, 24, rue de la Reynie, Paris-4e. Jusqu'au 15 avril.

Variétés

LE GRAND ORCHESTRE DU SPLENDID

Le Grand Orchestre du Splendid fait un triomphe tous les soirs au Théâtre des Nouveautés avec sa formule du « rétro » parodique parfaitement rodée. Le spectacle est tonique, *drôle, rythmé,* et les musiciens, qui sont aussi comédiens et chanteurs comme la tradition l'exige, ressuscitent dans une charge un peu branquignolesque les orchestres à sketches des années 30 et 40, Glenn Miller, Harry James et Xavier Cugat. « Summertime », « Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? », des titres de Lionel Hampton, de Cugat, voire des mélodies napolitaines, reapparaissent ainsi, joués par une formation qui « sonne » comme un grand orchestre des années 50. Les gags surviennent en forme d'interpellation ou de dialogue dans la chanson, mais interviennent aussi, évidemment, dans la musique elle-même, dans la gestuelle, dans les costumes ou dans l'adaptation française des chansons, qui suit l'exemple de Boris Vian parodiant il y a vingt ans le rock 'n roll.

Le Grand Orchestre du Splendid, qui n'a jamais été aussi solide et aussi hilarant, commence une nouvelle aventure après, une mode « *rétro* » *aujourd'hui bien finie.*

C. F.

★ Théâtre des Nouveautés, 21 h.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Cosi fan tutte.
Petit Odéon, 21 h. 30 : Tonu-Bohu.
TEP, 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti
Centre Pompidou, 16 h. et 20 h. 30 : Atelier Murray Louis ; 17 h. 30 : Films américains sur la danse.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ballet-Théâtre français de Nancy ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez (Schönberg, Janacek, Ives, Stravinski).

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires — II, 20 h. 30 : Avec ou sans arbres.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes. Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Disparitions.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 45 : le Cadeau.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Edouard-VII, 20 h. 30 : le Navire Night.
Essaïon, 20 h. 30 : le Rachat. — II, 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 15 : Toutes les mêmes, sauf maman.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : le Manteau à coudre ; 20 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Mogador, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout
Plaine, 20 h. 30 : Albert et son pont.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence (dernière).
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue
Présent, 20 h. 45 : Spectacle Labiche.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Bertrand ; En pleine mer.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 10 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Linceul.
Théâtre 347, 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Changement à vue
Troglodyte, 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : les Morosophes.

● LE THEATRE DES DEUX ANES vient de fêter joyeusement la 200e représentation de la mordante revue « MADAME ROSE EST AU PARFUM », avec Anne-Marie CARRIERE, Maurice HORGUES, Christian VEBEL, Jacques MAILHOT, Florence BRUNHOLD, etc.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, ou s'en va ; 21 h. 30 : A. Brice ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Tempo Riou-Pouchain — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : P. Piche ; 22 h. : Tu brodes ? Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Adieu ! papa ; 22 h. P. Font et P. Val
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Les Petits-Pavés, 21 h. 30 : D. Val ; 23 h. : J.-P. Réginal
Le Plateau, 18 h. 30 : Apollinaire ; 20 h. 30 : les Crapoussins ; 22 h. : Chorus débile.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. : Magnifique
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye, bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.
Le Sélénite, I, 20 h. 30 : D. Denis ; 22 h. : Y a d' la joie. — II, 21 h. : la Raison des raisons ; 22 h. 30 : Salut Paname.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : Bonjour, ça va ?
La Tanière, 20 h. 45 : Cotillard ; 22 h. 30 : Sonate pour une vision.

La danse

Espace Cardin, 20 h. 30 : W. Piollet, J. Guizerix.

Jeudi 12 avril

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : Trio Tricoire-Pages-Lauc (Prokofiev, Honegger).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; Chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham, sol. C. Curzon (Haydn, Mozart, Berlioz).
Radio-France, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Gelmetti ; Maîtrise et Chœur de Radio-France, dir. A. Boulfroy (Puccini).
Lucernaire, 19 h. : E. Quoy, clavecin ; J.-N. Duhot, flûte (Blavet, d'Herveloix, Leclair...) ; 21 h. : R. Dyens, Y. Le Goff, P. Mindy... (musique du Brésil et contemporaine).
Eglise des Billettes, 21 h. : Ensemble 12, sol. P. Bride (Haydn).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Muhal Richard Abrams ; 22 h. 30 : Butch Morris Quintet.
Campagne-Première, 22 h. : The Gardner Berman Quartet.
Gibus, 22 h. : Reporter.
Patio, 22 h. : Cat Anderson.
Stadium, Bar Totem, 21 h. : J. Newton, A. Davis Duo.
Ranelagh, 22 h. : J.-P. Mas, C. Alvim.
Riverbop, 21 h. 30 : D. Humair, F. Jeanneau.
Troglodyte, 22 h. : M. Portal, E. Kuffler.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. et 18 h., En souvenir de Ray Ventura (16 h. : la Petite Chocolatière, d'A. Berthomieu ; 18 h. : Tout va très bien madame la marquise, de H. Wulschleger) ; 20 h. 30, Hommage à R. Clément : Quelle joie de vivre ; 22 h. : Viridiana, de L. Bunuel.
Beaubourg, 15 h., Cinéma et aventure : The Secret of Purple Reef, de W. Witney ; 17 h., 19 h. et 21 h., L'œuvre de Louis Feuillade : Judex.

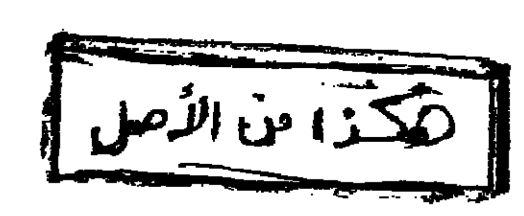
Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
ALLEGRO NON TROPPO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; v. f. : Calypso, 17e (754-10-68).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Cin'Ac, 2e (742-72-19).
LE CAVALEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Murat, 16e (651-99-15).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE CHOC DES ETOILES (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CIBLE ETOILEE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.a.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
COUP DE TETE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Bastille, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ECOUTE VOIR... (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
FIDELIO (Fr., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15 ; Marignan, 8e (359-92-82).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LES GIVRES (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les films nouveaux

QUINTET, film américain de Robert Altman. — V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Gaumont rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
REBECCA, film américain d'Alfred Hitchcock. — V.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LES MACHOIRES INFERNALES, film américain de William Greffe. — V.f. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES EVADES DE L'ESPACE, film japonais de Kinji Fukasaku. — V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46), en soirée ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DANS LA CHALEUR DES NUITS D'ETE, film franco-allemand de Siggi Götz. — V.f. (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)

GOLDORAK (Jap., v. f.) : Marignan, 8e (359-92-82), Madeleine, 8e (073-56-03), Lord Byron, 8e (225-04-22), Lumière, 9e (770-84-64), Le Hollywood, 9e (770-10-41), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v. o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
INTERIEURS (A., v. o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V. f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v. o.) : Marais, 4e (278-47-86).



SPECTACLES

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), Colisée, 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MADRIGUERA (Esp., v. o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MAGIC (A., v. o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
MAIS OU EST DONC ORNICAR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Epée de Bois, 5e (337-57-47), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MESSIDOR (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LA MOUETTE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (all., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LA NUIT DES MASQUES (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (Fr.-It.) : Impérial, 2e (742-72-52); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-46-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-99-75).
SALSA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov. v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LE VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les séances spéciales

ADIEU JE RESTE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
ACCIDENT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). 20 h. 30.
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15.
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE CHANTEUR DE JAZZ (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
DES PRISONS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h (sf S., D.).
DOSSIER 51 (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. 17 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h.
LA MEPRISE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) mar., 21 h.
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), 12 h. (sf D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PRIVE (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 22 h.
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

Les grandes reprises

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97)
BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
CENDRILLON (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86), en soirée.
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97)
LE CHEIK BLANC (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRENZY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59)
JEUX INTERDITS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE JOUEUR DE FLUTE DE HAMELIN (Ang., v. o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
KING CREOLE (A., v. f.) : Eldorado, 10e (208-18-76)
LAWRENCE D'ARABIE (A., v. o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
MACADAM COW-BOY (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MASQUE DU REMORDS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v. f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MONTY PYTHON (Ang., v. o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NOSFERATU (All., v. o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
NETWORK (A., v. o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ORANGE MECANIQUE (A., v. o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04). — V. f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
QUOI DE NEUF PUSSY CAT ? (A., v. f.) (**) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
RASHOMON (Jap., v. o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v. o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v. o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SWEET MOVIES (A., v. o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TEX AVERY FOLLIES (A., v. o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)
LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS (A., v. f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v. o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Dominique, 7e (705-04-55).
VIRIDIANA (Esp., v. o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V. f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

QUATRE GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 30 : The Missouri Breaks ; 16 h. 30 : Une étoile est née ; 19 h., 23 h : The Rocky Horror Picture Show ; 21 h. : Portier de nuit.
JACQUES ROZIER, Olympic, 14e (542-67-42) : Adieu Philippine.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
FILMS SERIE NOIRE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Le tueur s'est évadé. — Action-Christine, 6e (325-85-78) : Johnny le vagabond.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 10 : Jonas qui aura vingt-cinq ans... ; 18 h. 10 : Un été 42 ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Salo ; ven., sam., 24 h. : The Rocky Horror Picture Show.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I. 12 h 50 : la Fureur de vivre ; 14 h. 40 : le Lauréat ; 16 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Taxi Driver ; 20 h 10 : Mort à Venise ; 22 h 15 : Phantom of the Paradise ; ven., sam., dim., 23 h. 50 : Panique à Needle Park. II. 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : Quatre garçons dans le vent ; 16 h. : Let it be ; 17 h. 30 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 45 : Bonnie and Clyde ; 22 h. : Midnight Express ; ven., sam., dim., 24 h. : Orange mécanique
CYCLE RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Dernière séance.
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : les Amants du Capricorne.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) V.o : I. 13 h. : le Pont de la rivière Kwaï ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h 10 : Hôtel du Nord ; 20 h. (+ Sam. 24 h. 30) : Cabaret ; 22 h. 15 (+ V 24 h 30) : Orange mécanique. — II. 14 h. : Alexandre Nevski ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 5 : Casque d'or ; 20 h : Pourquoi pas ; 22 h. (+ S. 24 h. 10) : Midnight Express ; V., 24 h 10 : l'Œuf du serpent.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : l'Invasion des profanateurs.
CYCLE PASOLINI, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) (v. o.) : l'Evangile selon saint Matthieu.
COMEDIES MUSICALES, Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Footlight Parade.
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Poison.
FESTIVAL DU TIERS-MONDE (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

RADIO-TÉLÉVISION

APRÈS LA PUBLICATION DES LISTES NOMINATIVES DE LICENCIEMENT

Grève votée sans enthousiasme à la S.F.P.

Deux assemblées générales qui réunissaient le 11 avril le personnel du centre des Buttes-Chaumont de la Société française de production, puis le personnel de tous les centres, ont voté sans enthousiasme la grève jusqu'à ce jeudi 12 avril, à 24 heures.

L'abattement domine, après la publication, le 10 avril, des listes nominatives des quatre cent treize licenciements. Dans les bureaux syndicaux, c'est un va-et-vient incessant, on consulte des listes, on demande des précisions. Certains « licenciables » ne parviennent pas à retenir leurs larmes et commentent avec amertume leur situation à venir. Les femmes, qui représentent 50 % des effectifs de la S.F.P., sont particulièrement touchées.

Au cours des assemblées générales, les syndicats ont expliqué que les négociations menées au long de ces deux derniers mois permettent d'envisager deux cent trente-huit solutions : soixante-sept emplois possibles à la S.F.P., liés à l'aboutissement des discussions sur les conditions de travail du personnel, quatre-vingt-treize reclassements dans les sociétés issues de l'O.R.T.F., trente-trois départs pour une retraite anticipée, et quarante-cinq départs volontaires. Restent cent soixante-quinze cas, pour lesquels il n'y a aucune perspective.

De son côté, la direction de la S.F.P. précise, *dans un communiqué destiné au personnel*, que ces mesures s'étaleront sur une *période de trois mois*, pendant laquelle *« tous les efforts seront mis en œuvre pour permettre aux agents concernés de trouver un reclassement satisfaisant ou toute autre solution favorable »*.

Pour M. Marcel Huart, délégué C.G.T., la direction de la S.F.P. va se servir des soixante-sept possibilités de reclassement au sein de la société elle-même pour revenir sur les avantages acquis ces dernières années, concernant *les conditions de travail* du personnel.

Les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. estiment que *« si deux cent trente-huit possibilités sont avancées par la direction en déduction de quatre cent treize autorisations de licenciement, il n'en demeure pas moins que ces possibilités sont loin d'être acceptables dans leur intégralité »* et ils demandent que *« des décisions positives soient prises au cours des négociations qui doivent avoir lieu »*.

« LES DOSSIERS DE L'ÉCRAN » SUR STALINE - TROTSKI PROGRAMMÉS LE 15 MAI

Les « Dossiers de l'écran », d'Antenne 2, consacrés à « Pouvoir et Révolution », à partir d'un film écrit par Jean Ellenstein sur Staline et Trotski, sont finalement programmés pour le 15 mai. Ils étaient prévus le 17 avril, mais ont été reportés plusieurs fois (*le Monde* du 5 avril). On ne connaît pas encore la liste des participants au débat.

JEUDI 12 AVRIL

En raison de la grève du personnel de la Société française de production ce jeudi 12 avril, jusqu'à minuit, les émissions en direct ne seront pas diffusées. La plupart des programmes de la soirée ne sont pas concernés.

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les *femmes* ; 19 h. 40, *Emission* des assemblées parlementaires : l'Assemblée nationale (les groupes U.D.F. et R.P.R.) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : La lumière des justes (n° 6), réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, M. Robbe, N. Jamet, G. Wilson.

21 h. 30, Magazine : L'événement.

Au sommaire : quatre reportages sur le Cambodge, le Tchad dans la guerre civile, le pays d'où vient le pape, les retraites de l'an 2000.

22 h. 45, Magazine : Ciné-première (Jean-Michel Jarre).

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : *Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Top-club (Georges Brassens) ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Dramatique : le Grande Inquisiteur, d'après « les Frères Karamazov », de Dostoïevski.

Après la Passion, l'an dernier, Raoul Sangla nous offre une réflexion sur l'Eglise et son pouvoir.

21 h. 45, Musique : « Requiem » de Schumann, par l'Orchestre national de Radio-France, dir. G. Schmurat.

Avec Jessye Norman (soprano), Ortrun Wenkel (alto), Hermann Winkler (ténor), Sigmund Nimsgern (basse). Ce concert a été enregistré en l'église Saint-Louis des Invalides le 22 février 1978.

22 h. 30, Magazine : Zig-Zag (Malevitch ou l'impatience des limites).

A peine une demi-heure pour tenter de présenter au grand public un peintre aussi difficile et passionnant que Malevitch, l'homme du carré blanc sur blanc. Pourtant T. Wehn-Damisch et Y. Kovacs y réussissent.

23 h., Sport : Spécial buts (Coupe d'Europe).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Commission nationale du Mouvement de la paix sur les problèmes européens ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM* (un film, un auteur) : LA VIE PRIVÉE DE SHERLOCK HOLMES, de B. Wilder (1970), avec R. Stephens, C. Blakely, I. Handl, G. Page, C. Lee (rediff.).

Malgré sa misogynie, Sherlock Holmes se laisse attendrir par une femme en détresse. Il est entraîné dans une étrange aventure où sa perspicacité est mise en échec.

L'humour caustique de Billy Wilder s'exerce aux dépens du détective créé par Conan Doyle. Une comédie policière merveilleusement mise en scène et qui glisse vers le drame et le fantastique.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'ergonomie ;

20 h., « Les Petits Cailloux dans les poches », lecture imaginaire de V. Woolf ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Rat-onnades.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., En direct du grand auditorium de Radio-France, direct. G. Gelmetti : « Il Trittoco » (Puccini), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France... Avec V. Sardinero, M. Stiatinaru, H. Theyard ; « Suor Angelica », avec N. Shade, B. Antoine, F. Barbieri ; « Gianni Schicchi », avec G. Bacquier, A. Cupido, D. Barraud ; 0 h., Ouvert la nuit : Janacek.

VENDREDI 13 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; *13 h., Journal ; 13 h. 50, Vivre son âge* ; 14 h. 5, Acilion et sa bande ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits : 18 h. 30, *L'île aux enfants* ; *18 h. 55*, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Document de création : LA PASSION SELON LE PEUPLE MEXICAIN, de F. Reichenbach et J. Lefèvre, avec P. Schreier et A. Ude, ténors ; I. Adam, basse ; S. Lorenz, baryton.

Ce film est une des plus puissantes synthèses qui aient été réalisées entre la musique et l'image.

22 h., Dramatique : les Acteurs de bonne foi, de Marivaux, mise en scène J.-L. Boutté, réal. F. Chatel, avec D. Rozan, A. Feydeau, R. Berry, G. Giroudon...

Le paradoxe du comédien vu par Marivaux à propos d'un divertissement qui pose, sans avoir l'air d'y toucher, dans la mise en scène très aiguë de Jean-Luc Boutté, des questions sur la hiérarchie et la vérité des sentiments.

22 h. 50, Sports : Sélections (tennis à Monte-Carlo, patinage artistique).

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Tonnerre ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Jacques Brel) ; 15 h., Feuilleton : Les Eygletière ; 16 h., Sport : Tennis (quarts de finale hommes, en direct de Monte-Carlo) ; 17 h. 55, Récré A 2 ; *18 h. 35*, C'est la vie ; *18 h. 55, Jeu : Des chiffres* et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Georges Brassens) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : *Une fille seule*, d'après l'œuvre de R. Andry, adapt. M. André, réal. R. Lucot.

Deuxième épisode. Dominique, croyant que son mari la trompe, se venge en devenant la maîtresse de Robert...

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Au service de Dieu).

Avec Mmes C. Baker (les Contemplatives), A. Kalinowska (pour le Signe de contradiction, par le cardinal Wojtyla), E. Schmidt (Quand Dieu appelle les femmes) ; l'abbé Pierre (Emmaüs ou venger l'homme), le Père L. Guissard (Histoire d'une migration).

22 h. 45, Journal.

22 h. 55, Document : Le chemin de croix du pape à Rome.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune *libre : Conseil national du patronat français* (C.N.P.F.) : 19 h. 20, *Emissions régionales* ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Des enfants du divorce, par R. Delourme.

Patricia, Max, Andréa, trois « enfants du divorce » témoignent.

21 h. 30, Série : Par-devant notaire : Succession veuve Bernier, de J. Laviron.

Mme Bernier meurt en laissant un très bel appartement mais pas de testament. Une seule personne se présente pour hériter, Mme Van Deusten, qui, n'ayant pas de preuve écrite, rédige un « faux ». Tout se complique quand, sur la demande du notaire, une enquête est menée pour retrouver un descendant disparu pendant la guerre.

23 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le pouvoir au village : l'Alsace ; à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; 8 h. 50, Echec au hasard ; *9 h. 7, Matinée des arts du spectacle* ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Hoffmann », de M. Schneider ; 11 h. 2, Autour de « Lulu », d'A. Berg ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : I. Chapuis, flûte, et P. Mia Paul, piano ; 14 h., Un livre, des voix : « Correspondances », de G.-J.-B. Renty ; 14 h. 42, Un homme, une ville : Gutenberg à Mayence ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : la paléoclimatologie ;

20 h., « la Dimension d'amour », avec C. Coccioli ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Rat-onnades.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : « La Saga de Jelly Roll Morton » ; 13 h., *Les anniversaires du jour* ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume : Popp, Anderson, Borking, Bonneau, Szalowski ; 15 h., Musique-France-Plus : Dandrieu, Ravel, Prokofiev ; 17 h., Musica ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Des notes sur la guitare : aperçu de la guitare en Tchécoslovaquie ; 21 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands : « Concerto pour violoncelle en la mineur » (Schumann) ; « Requiem pour soli, chœur et orchestre » (Schumann), par l'Orchestre national de France. Dir. G. Chmura, solistes : Yo-Yo Ma, violoncelle ; J. Norman, soprano ; O. Wenkel, alto ; H. Winkler, ténor ; S. Nimsgern, basse ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : Janacek ; 1 h. 15, Douces musiques : « Tout à l'Est ».

PRESSE

PLUSIEURS CHARGÉS DE MISSION SONT NOMMÉS AU « PROGRÈS DE LYON »

M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. de la société Delaroche, éditrice du *Progrès de Lyon*, vient de faire adopter par son conseil diverses mesures administratives ou juridiques. Le nouveau propriétaire du journal lyonnais a décidé, en outre, d'*« abandonner les procédures antérieurement engagées par lui, à titre personnel »*, déclare le communiqué, qui annonce les nominations suivantes :

Chargés de mission : MM. Robert Butheau, Jean-Claude Cellard, Roger Guitton et Daniel Setbon ; conseillers : MM. Charles-Henri Dardaine, Jean-Claude Duprez et Hervé Mevel.

M. Jean-Claude Duprez est, en outre, chargé des fonctions de chef de cabinet, et Mme Michèle Lopis chargée du secrétariat particulier. Précisons que M. Robert Butheau — ancien correspondant du *Monde* à Lyon — est actuellement directeur adjoint de l'Agence d'informations générales, locales, économiques et sportives (AIGLES), commune au *Progrès* et au *Dauphiné libéré*, dont le directeur est M. Alfred Delsart.

Les procédures dont M. Lignel annonce l'abandon seraient, croit-on savoir, d'ordre commercial et concerneraient des litiges ayant opposé M. Lignel à la famille Bremond (propriétaire de 50 % des actions du *Progrès* jusqu'au 19 mars drenier), et, d'autre part, au *Dauphiné libéré*, qui a passé avec *le Progrès*, en 1967, des accords ayant abouti à la constitution de diverses sociétés de service communes.

« LE COURRIER PICARD » EN FORMAT TABLOID

(De notre correspondant.)

Amiens. — Après la mise en route, le 13 mars, de la rotative offset, qui donne aux lecteurs du *Courrier picard* la satisfaction de lire un journal mieux imprimé, *la prochaine étape de la transformation* du quotidien régional sera effectuée le 13 avril avec le *passage au tabloïd*. Selon un sondage, la moitié des lecteurs sont favorables au petit format tandis que 30 % manifestent leur désapprobation. Ces chiffres ont confirmé la direction de la coopérative ouvrière dans sa décision de franchir le pas. Cette petite révolution s'accompagne d'une remise en cause de la présentation du journal. La plus visible pour le lecteur sera la fusion des informations générales (politique nationale et *internationale*, faits divers et de société du monde entier) avec les informations *régionales*.

Dans les éditions de l'Oise, le titre sera *le Courrier*, l'adjectif *picard disparaîtra, l'expérience* prouvant que Beauvaisiens, Creillois et Compiégnois assimilent la Picardie à la Somme et sont rebutés par un titre qu'ils acceptent mal, bien que faisant partie de la même région administrative que leurs voisins.

Ce changement de technique et de format ne s'est pas fait sans un bouleversement des habitudes. Le personnel technique a subi une reconversion totale. Les journalistes, reporters et secrétaires de rédaction ont suivi sur place les stages organisés par le Centre de perfectionnement des journalistes (C.P.J.). Là aussi il s'agit d'un événement dans l'histoire de la presse : c'est la première fois que le C.P.J. intervient globalement dans *« l'examen de conscience d'un journal »* comme le souligne M. Bernard Roux, directeur général de l'entreprise.

Le conseil d'administration de la coopérative ouvrière du *Courrier picard*, présidé par M. Ivan Joly, espère un bond en avant des ventes, qui se situent actuellement à 84 000 exemplaires dont 13 000 dans l'Oise, département où il doit faire face aux éditions locales du *Parisien libéré*. — M. C.

PAS DE JOURNAUX EN ITALIE

Rome *(A.F.P.)*. — Le conflit qui oppose en Italie les patrons de presse et les journalistes a *plutôt tendance à se durcir* : les agences de presse étaient en grève mercredi ainsi que la *radio-télévision*, aucun journal ne paraît ce jeudi 12 avril, tandis que dix hebdomadaires ne seront pas dans les kiosques la semaine prochaine.

Le mouvement a été lancé par le syndicat des journalistes (F.N.S.I.), qui a rompu les négociations avec les représentants du patronat pour le renouvellement des conventions collectives. En trois semaines, les quotidiens italiens n'ont pas paru trois fois. Le *désaccord porte notamment* sur des questions salariales.

SPORTS

FOOTBALL

COUPES D'EUROPE DES CLUBS

L'hégémonie allemande

Cologne et Malmoe ont fait un grand pas vers la finale de la Coupe européenne des clubs champions de football en obtenant, mercredi 11 avril, un score nul sur le terrain de leurs adversaires respectifs, Nottingham (3 à 3) et l'Austria de Vienne (0 à 0), *en matches* aller des demi-finales. En Coupe des vainqueurs de coupe, Dusseldorf a désormais deux buts d'avance sur Ostrava (3 à 1), mais Barcelone a connu plus de difficulté pour battre (1 à 0) les surprenants Belges de Beveren qui ont ainsi encaissé sur penalty leur premier but dans cette compétition. Enfin, en Coupe de l'U.E.F.A., le Hertha Berlin n'aura qu'un but de handicap à remonter face à l'Etoile rouge de Belgrade, vainqueur 1 à 0, *pour rencontrer dans une finale* allemande Duisbourg ou Moenchengladbach, qui n'ont pu se départager au match aller (2 à 2).

Sur les six clubs ouest-allemands engagés cette saison dans les trois coupes européennes de football, cinq ont donc disputé, mercredi 11 avril, les demi-finales. Seul Stuttgart s'est en effet laissé surprendre à Prague (4 à 0), au troisième tour de la Coupe de l'U.E.F.A., après avoir gagné par 4 à 1 au match aller. Ce résultat d'ensemble n'est certes pas sans précédent puisque l'Angleterre avait fait aussi bien en 1965-1966, mais il peut surprendre quelques mois après la perte de la Coupe du monde par l'équipe nationale ouest-allemande, tenue plus récemment encore en échec en championnat d'Europe des nations par... Malte et par la Turquie.

Le départ de footballeurs aussi exceptionnels par leurs qualités spécifiques que Frantz Beckenbauer, pionnier des arrières centraux meneurs de jeu, de Gerd Muller, le buteur, et, peut-être provisoirement, de Sepp Maier, le fantasque gardien de but, a laissé un vide difficile à combler dans l'équipe d'Allemagne et dans celle du Bayern. Il n'a en rien influencé le comportement des autres clubs et le haut niveau général du championnat ouest-allemand. Le plus paradoxal est, en effet, qu'aucun des cinq clubs allemands qualifiés pour les demi-finales des coupes d'Europe ne figure cette saison parmi les cinq premiers des dix-huit clubs du championnat. Moenchengladbach, treizième, ou Duisbourg, quinzième, disputeront même la finale de la Coupe de l'U.E.F.A. tout en luttant pour éviter la relégation dans les compétitions régionales.

Cent millions de spectateurs

Pour expliquer pareils résultats d'ensemble, il faut d'abord noter le déclin des grands clubs européens traditionnels, du Real Madrid à l'Ajax d'Amsterdam, sans oublier le Benfica de Lisbonne, ou les équipes italiennes privées depuis plusieurs saisons de leurs vedettes étrangères, ou encore Liverpool, prématurément éliminé par son frère ennemi de Nottingham. Mais, si le football allemand est arrivé à ce niveau, c'est avant tout parce qu'il a su se doter, faire la synthèse et tirer le meilleur profit de trois atouts déterminants : la masse des pratiquants, le soutien du public et la richesse des clubs.

Avec 3 800 000 licenciés, dont plus de 700 000 scolaires à la fin de la saison dernière — trois fois plus qu'en France pour une population à peine supérieure, — le football allemand se classe, pour le nombre de pratiquants, au deuxième rang européen et, dans le monde, après l'Union soviétique.

L'élite du football allemand a surtout progressé depuis l'adoption tardive du professionnalisme et d'un championnat national en 1963 (trente-deux ans après la France). Les footballeurs amateurs ou semi-professionnels, massifs et au jeu fruste, qui opéraient autrefois dans les cinq championnats régionaux, ont peu à peu fait place, dans la Bundesliga (première division professionnelle), à des athlètes à la technique de plus en plus raffinée. Surtout, en fixant tous ses matches le samedi après-midi, la Bundesliga est peu à peu devenue une véritable institution dans la vie sociale.

Ainsi, de 1963 à 1978, la Bundesliga a attiré dans ses stades 100 263 417 spectateurs, soit une moyenne de 22 177 personnes par rencontre. Dans la même période, les recettes aux guichets se sont élevées à 633 029 328 DM (1 456 000 000 de francs). A titre de comparaison, on peut noter que la première division française a enregistré pendant ces quinze mêmes années 50 491 828 spectateurs, soit une moyenne de 9 343 par match.

La moyenne de spectateurs par rencontre de la Bundesliga a atteint, la saison dernière, le chiffre record de 27 158, soit plus que le Paris-Saint-Germain, le club français le plus favorisé dans ce domaine. Ces affluences incitent les joueurs à se surpasser sans cesse, mais elles font aussi du football un support publicitaire de plus en plus recherché. Pour assurer son essor en Allemagne, une firme japonaise comme Hitachi offrait 500 000 DM (1 150 000 francs) l'an dernier à Hambourg pour une inscription publicitaire sur les maillots ; elle a été battue cette année aux enchères par la firme pétrolière B.P. ; Erdgas, une compagnie d'appareils de chauffage, donne 700 000 DM (1 610 000 francs) à Moenchengladbach (1).

Trois fois plus que le chancelier

A titre individuel, les meilleurs joueurs associent leur nom à divers produits, multiplient les apparitions publicitaires sur les écrans de télévision ou les séances de dédicaces dans les grands magasins.

L'hebdomadaire économique ouest-allemand *Wirtschaftswoche* estimait que, avant de partir au Cosmos de New-York, Frantz Beckenbauer gagnait annuellement entre 600 000 et 1 million de DM (1,4 à 2,3 millions de francs), soit trois ou quatre fois plus que le chancelier Helmut Schmidt. L'Anglais Kevin Keegan, actuelle vedette de Hambourg, a un contrat avec son club qui lui garantit 80 000 francs par mois nets d'impôts, auxquels s'ajoutent toutes les retombées publicitaires.

Le cours élevé du mark et la richesse des grands clubs allemands, dont les budgets oscillent entre 10 millions et 16 millions de DM (23 à 36 millions de francs), malgré des prix moyens de place beaucoup plus raisonnables qu'en France, leur permet d'attirer de surcroît les meilleurs joueurs étrangers, notamment scandinaves et yougoslaves. Dans ce domaine, seuls les clubs espagnols, qui paient systématiquement les impôts de leurs joueurs, ou les Américains, peuvent surenchérir sur eux.

Cet apport extérieur ajouté aux ressources internes permettent au football allemand — qui présentait trois demi-finalistes dans les coupes européennes en 1974, en 1975 et en 1976 — d'atteindre cette année le chiffre record de cinq et d'espérer réussir un exploit sans précédent : ramener la même année les trois coupes européennes dans un même pays (2).

GÉRARD ALBOUY.

(1) Saint-Etienne, qui est en France le meilleur support publicitaire, touche 500 000 F par an de Manufrance.

(2) L'Espagne, quatre fois, l'Angleterre, trois fois, l'Italie et la République fédérale d'Allemagne ont déjà gagné deux Coupe d'Europe la même année.

TENNIS. — *Le Français Yannick Noah s'est qualifié mercredi 11 avril pour les quarts de finale du tournoi de Monte-Carlo en battant le Yougoslave Zeljko Franulovic 6-4, 6-4, tout comme l'Argentin José Luis Clerc, vainqueur de l'Allemand de l'Ouest Ulli Pinner 3-6, 7-6, 6-1. Le Roumain Ilie Nastase a éprouvé moins de difficultés face à l'Australien Geoff Masters, qui a dû déclarer forfait à cause d'une lésion au talon.*

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur proposition de M. Yvon Bourges, *ministre de la défense*, le conseil des ministres du 11 avril a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Est nommé gouverneur militaire de Nancy, commandant la 4e division blindée et la 61e division militaire territoriale, le général de division Guy Duhesme.

Est placé en position de service détaché auprès du premier ministre (secrétariat général de la défense nationale), le général de brigade André Faverdin.

Sont nommés : major régional de la IIIe région militaire, le général de division Louis d'Harcourt ; commandant l'artillerie du Ier corps d'armée et de la VIe région militaire, le général de brigade Antonio Bonmati ; adjoint au général commandant la 11e division militaire territoriale, le général de brigade Théodore de Fallois.

Sont promus général de brigade les colonels Raymond Steger, François de Monicault, Maurice Delmotte.

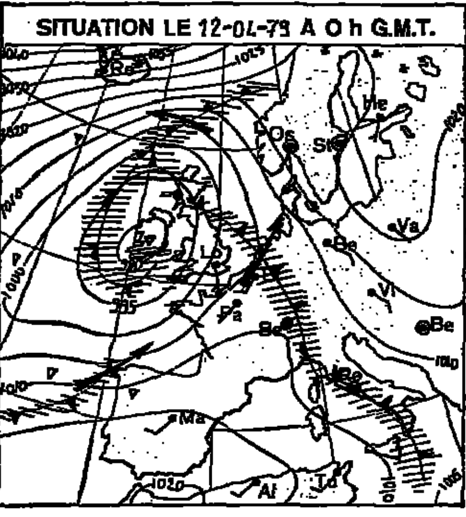
● MARINE. — Sont nommés : préfet de la Ire région maritime, le vice-amiral Emile Chaline ; adjoint au préfet maritime de la IIe région maritime, le contre-amiral Claude Gagliardi.

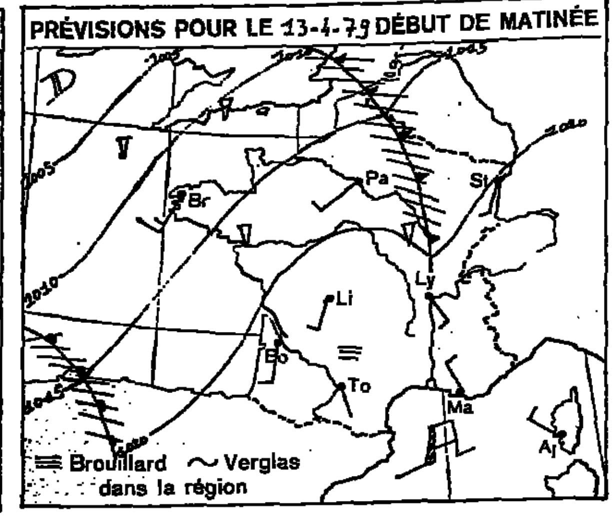
Sont promus contre-amiral les capitaines de vaisseau Jean Gelas, Pierre Bovis.

● AIR. — Est promu général de brigade aérienne le colonel Jean Leloup.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 avril à 0 heure et le vendredi 13 avril à 24 heures :

Le champ de pressions s'élèvera sur l'Europe occidentale tandis que la dépression centrée sur l'Irlande le 13 avril à 0 heure s'éloignera vers le nord-ouest. Toutefois, une nouvelle perturbation venant du sud des Açores atteindra le proche océan.

Vendredi 13 avril, des nuages passagers pourront encore donner quelques ondées sur la moitié nord-ouest du pays, mais le temps sera souvent ensoleillé dans la plupart des régions et les températures seront en hausse. Au cours de l'après-midi et de la soirée, une aggravation se développera sur la Bretagne, la Vendée et le Cotentin, où l'on notera quelques pluies accompagnées d'un renforcement sensible des vents de secteur sud. Des rafales sont à craindre sur les côtes. Des brouillards matinaux sur l'Aquitaine et dans les vallées du centre, du nord-est et de l'est disparaîtront assez rapidement.

Jeudi 12 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,7 millibars, soit 757,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 avril ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 16 et 5 ; Biarritz, 16 et 9 ; Bordeaux, 14 et 5 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 16 et 7 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 14 et 4 ; Dijon, 14 et 6 ; Grenoble, 3 et 8 ; Lille, 18 et 6 ; Lyon, 10 et 5 ; Marseille-Marignane, 17 et 5 ; Nancy, 12 et 6 ; Nantes, 13 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 9 ; Paris-Le Bourget, 17 et 7 ; Pau, 15 et 3 ; Perpignan, 19 et 4 ; Rennes, 13 et 8 ; Strasbourg, 12 et 9 ; Tours, 15 et 6 ; Toulouse, 15 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Pointe-à-Pitre, 29 et 23 ; Alger, 20 et 7 ; Amsterdam, 19 et 9 ; Athènes, 18 et 13 ; Berlin, 17 et 4 ; Bonn, 19 et 9 ; Bruxelles, 16 et 9 ; Le Caire, 30 et 28 ; Iles Canaries, 19 et 12 ; Copenhague, 12 et 4 ; Genève, 12 et 6 ; Lisbonne 15 et 9 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 13 et 6 ; Moscou, 3 et — 2 ; New-York, 15 et 4 ; Palma-de-Majorque, 19 et 3 ; Rome, 17 et 11 ; Stockholm, 11 et — 3.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par l'Association des maires des stations de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis à l'Association des maires des stations françaises et à l'Office national autrichien, le mercredi 11 avril.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 160, 620 ; Autrans : 20, 80 ; Arêches-Beaufort : 100, 390 ; Bonneval-sur-Arc : 100, 190 ; Bourg-Saint-Maurice/Les Arcs : 100, 250 ; Les Carroz-d'Arâches : 10, 280 ; Chamonix : 0,550 ; Chamrousse : 70, 110 ; La Chapelle-d'Abondance : 15, 120 ; Châtel : 30, 300 ; La Clusaz : 30, 320 ; Combloux : 20, 270 ; Les Contamines-Montjoie : 5, 300 ; Le Corbier : 50, 200 ; Courchevel : 145, 200 ; Les Deux-Alpes : 450 ; Flaine : 105, 540 ; Plumet-Praz-sur-Arly : 15, 150 ; Les Gets : 5, 200 ; Les Houches : 5, 120 ; Megève : 15, 220 ; Les Menuires : 108, 200 ; Méribel : 50, 200 ; Morzine/Avoriaz : 90, 400 ; La Plagne : 200, 430 ; Pralognan-La Vanoise : 40, 80 ; Saint-François-Longchamp : 40, 200 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 80, 220 ; Samoëns : 20, 200 ; Thollon-les-Mémises : 30, 130 ; Tignes, 160, 220 ; Val-Cenis : 10, 120 ; Val-d'Isère : 145, 160 ; Villard-de-Lans : 30, 200 ; Val-Thorens : 150, 300.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 125, 245 ; Auron : 90, 240 ; Beuil-les-Launes : 90, 110 ; La Colmiane-Valdeblore : 40, 100 ; La Foux-d'Allos : 170, 270 ; Isola 2000 : 200, 300 ; Montgenèvre : 170, 270 ; Orcières-Merlette : 100, 300 ; Les Orres : 40, 200 ; Pra-Loup : 35, 190 ; Risoul 1850 : 140, 240 ; Le Sauze - Super-Sauze : 15, 200 ; Serre-Chevalier : 50, 250 ; Superdévoluy : 10, 260 ; Valberg : 90, 110 ; Vars : 20, 220.

PYRENEES

Les Agudes : 35, 110 ; Les Angles : 30, 210 ; Ax-les-Thermes : 10, 130 ; Cauterets-Lys : 130, 350 ; Font-Romeu : 30, 110 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 30, 370 ; La Mongie : 80, 250 ; Saint-Lary-Soulan : 30, 250.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 70, 180 ; Super-Besse : 70, 180 ; Super-Lioran : 100, 250.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 0, 40 ; Les Rousses : 30, 100.

★ Horloge des neiges : 266-64-28.

AUTRICHE

Salzbourg, Badgastein : 0, 150 ; Zell am See : 0, 140. — Voralberg, Lech/Arlberg : 60, 180 ; Zürs/Arlberg : 160, 210. — Tyrol, Fulpmes : 0, 100 ; Ischgl : 15, 200 ; Kitzbühel : 0, 155 ; Lermoos : 0, 220 ; Obergurgl : 90, 200 ; St. Anton am Arlberg : 10, 450 ; St. Christoph am Arlberg : 450 ; Seefeld : 15, 40 ; Sölden : 0, 200.

Démarches administratives

ASSURANCE - CHOMAGE POUR LES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Les Français à l'étranger qui peuvent désormais bénéficier de l'assurance-chômage moyennant une cotisation volontaire (*le Monde* du 27 mars) doivent adresser leur demande à l'adresse suivante : Service Expatriés (*extension annexe 15*), G.A.R.P., 142, rue Jules-Guesde, 92537 Levallois-Perret (France).

● *Réouverture du centre interministériel de renseignements administratifs.* — Le centre interministériel de renseignements administratifs installé à Paris, qui avait été endommagé le 1er mars par un incendie, a repris ses activités le 2 avril.

Ce centre a pour vocation de répondre par téléphone à toutes les questions concernant la fiscalité, la sécurité sociale, la santé et l'action sociale, le travail, l'équipement, la justice, l'administration régionale et locale. Son numéro de téléphone est : 567-55-99.

Paris

● *Notre-Dame aux piétons.* — A l'occasion des fêtes de Pâques, le parvis de Notre-Dame, devant la cathédrale, sera réservé aux *piétons. Le pont au Double sera* fermé à la circulation, du samedi 14 avril à 8 heures au lundi 16 avril à 18 heures.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 avril 1979 :

DES DECRETS

● Instituant des conditions exceptionnelles de recrutement dans le corps des ingénieurs des travaux des eaux et forêts et arrêté fixant les modalités d'organisation du concours exceptionnel de ce recrutement ;

● *Relatif au recrutement* d'agents contractuels pour assurer l'enseignement dans les lycées, collèges et cours professionnels agricoles ainsi que dans les établissements spécialisés de même niveau relevant du ministère de l'agriculture.

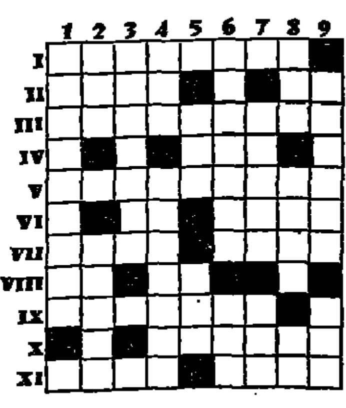
DES ARRETES

● Relatif à la nature des travaux *susceptibles d'être financés* par la participation des employeurs à l'effort de construction en vue de l'amélioration de logements ;

● Portant agrément de la charte constitutive du parc naturel régional du Marais poitevin, Val-de-Sèvre, Vendée et création du parc.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 357



HORIZONTALEMENT

I. Doit toujours précéder une belle. — II. Voulait voir les choses du bon côté ; Possessif. — III. Se livrer à une opération très utile pour les abattis. — IV. Peut être considéré comme une bonne réponse. — V. Qui ont donc été lavés et blanchis. — VI. Cité ; Donne des motifs. — VII. On y porte tout ce qu'on veut louer ; Qui n'ont donc pas bavé. — VIII. Evoque la licence ; Pronon. — IX. Travail qui nécessite une bonne lampe. — X. *Mettre à plat.* — XI. Qui peuvent faire rougir ; Pas aléatoire.

VERTICALEMENT

1. Peuvent être rangées avec les scies. — 2. Désigné par le collège ; *Donnons un emploi.* — 3. Peut être un adjectif à la noix. — 4. Cri qui peut indiquer qu'on a été frappé ; Nom de famille pour des carnivores. — 5. Evoque un bon morceau ; Matière pour boucher. — 6. Mot qui peut désigner un petit bout de ficelle ; Coupé court. — 7. Juste quand il y a un fondement ; Promis quand il est heureux. — 8. Sa tenue est légère ; Fixe un œil ; Symbole. — 9. Bien aplatis ; Endroit où l'on se mesurait.

Solution du problème n° 2 356

Horizontalement

I. Publicité. — II. Nus. — III. Arrogants. — IV. Guerre ; Té. — V. Farci. — VI. Avertie. — VII. *Iota ; Erre. — VIII. Ru ; Ionie.* — IX. Elier ; Sis. — X. Sud ; Amène. — XI. Saine ; El.

Verticalement

1. Plagiaires. — 2. Ru ; Voulus. — 3. Bure ; Et ; Ida. — 4. Orfraie. — 5. Ingrat ; Oran. — 6. Aérien ; Me. — 7. Inn ; Cerise. — 8. Tutti ; Reine. — 9. Esse ; Dé ; Sel.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste Officielle

Zodiaque d'avril

TIRAGE DU 11 AVRIL 1979

48 540 BILLETS GAGNANTS

SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, POUR 1 BILLET ENTIER

48 000 BILLETS ENTIERS TERMINES PAR	1	GAGNENT	140 F
480 BILLETS ENTIERS TERMINES PAR	194	GAGNENT	7 000 F
44 BILLETS ENTIERS TERMINES PAR	8076	GAGNENT	35 000 F
4 AYANT EN PLUS LE SIGNE	Scorpion	GAGNENT	250 000 F
11 BILLETS ENTIERS PORTANT LE NUMERO	26 862	GAGNENT	300 000 F
ET CELUI AYANT EN PLUS LE SIGNE	Capricorne	GAGNE	3 000 000 F

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU VENDREDI 13

LE MARDI 17 AVRIL 1979 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO tirage n° 15 : 2 7 12 28 34 48 — numéro complémentaire 35

PROCHAIN TIRAGE LE JEUDI 19 AVRIL 1979 VALIDATION JUSQU'AU 18 AVRIL APRES-MIDI

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Vous aimez la gestion et la vente ? parlons-en

Notre groupe est le leader européen du service informatique. Il rassemble des sociétés en forte expansion dans un des secteurs les plus actifs de l'informatique. Nos objectifs sont ambitieux. Pour les réaliser, nous avons besoin d'hommes dynamiques, efficaces, aimant se battre.
Nous cherchons :

QUELQUES JEUNES DIPLÔMÉS
de grandes écoles de commerce et de gestion, HEC, ESSEC, Sup. de Co., INSEAD, Sciences Po., Sciences Eco., 25 ans maximum, pour des postes d'ingénieurs commerciaux. Nous assurons votre formation aux techniques de vente les plus modernes dans le domaine de l'informatique et de la gestion. *Nous vous offrons très vite de* larges possibilités d'initiatives et des perspectives de carrière brillantes si vous êtes dynamique et doué d'une bonne capacité d'adaptation. Anglais courant souhaité.

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX DÉBUTANTS
Pour ces postes, il vous suffit d'avoir 1 ou 2 ans d'expérience de la vente en informatique de gestion, acquise chez un constructeur ou une société de services. Vous pratiquez si possible l'anglais couramment. Vous êtes accrocheur et vendeur. *Ensemble, nous ferons le* reste.

3 INGÉNIEURS COMMERCIAUX SENIORS
Vous avez de 3 à 5 ans d'expérience de l'informatique, acquise chez un constructeur ou une société de service. Vous êtes opérationnel immédiatement. Vous devez être capable de traiter avec les sociétés pour tous leurs problèmes de gestion. Vous pourrez *compter sur une excellente* progression professionnelle en rapport avec vos résultats. Anglais courant souhaité.

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX "GRANDES AFFAIRES"
Votre profil sera le suivant : 30 ans environ, 5 ans d'expérience au *minimum, soit dans la vente* (constructeur ou société de services), soit dans le conseil en gestion ou en organisation. Vous êtes rompu aux problèmes de gestion d'entreprise et vous avez une grande pratique de leurs solutions informatiques. Vous avez *en outre l'habitude de traiter*, en anglais ou en français, avec de grandes sociétés nationales ou internationales et de négocier les contrats au plus haut niveau. Anglais courant nécessaire.

Pour tous les emplois ci-dessus, les postes à pourvoir se trouvent à Grenoble, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Strasbourg, Toulouse. Ecrire ou téléphoner à M. Vincent Ventura. Institut international d'informatique (3 I). 47 Avenue Marie-Reynoard, 38100 Grenoble - Tél. : (76) 23.15.36.



est une société du groupe **gsi** Générale de Service Informatique

Sodel conseil

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Nous sommes une Société du domaine para-agricole, employant 250 personnes, réalisant un C.A. de 50 millions, située dans une grande ville des Pays de Loire.

Notre progression amène le P.D.G. à créer le poste de directeur administratif pour lui déléguer les responsabilités des services généraux, de la gestion du personnel, des analyses financières et mouvements de trésorerie. Ce poste convient à un homme de formation juridique et comptable, possédant une expérience solide dans les domaines cités afin de créer sa fonction.

Pour inf. compl., écrire sous référence 6152 D, à CAP OUEST, 11 Bd G. Guist'hau - 44000 NANTES -qui vous garanti une totale discrétion.

CAPFOR
NANTES (40) 48.20.89 LORIENT (97) 76.28.40 QUIMPER (98) 95.14.30

INTERNATIONAL

Importante Société, siège social Polynésie française, recherche :

CHEF COMPTABLE

niveau DECS, minimum 10 ans d'expérience, langue anglaise souhaitée, notions juridiques impératives. Il sera responsable de la totalité de la comptabilité et des services administratifs entouré d'une équipe de huit personnes. Il sera logé éventuellement en famille. Rémunération envisagée annuelle 100.000 F, voyages à la charge de la société, âgé de 35 ans environ. Ecrire avec C.V., photo d'identité et certificats professionnels à nº 28.093, P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy. — 75008 Paris.

offres d'emploi offres d'emploi

Bac. Bac + 1 Bac + 2

Les produits d'épargne et d'investissement vont vous donner une idée
celle de la Vente

Nous sommes l'un des groupes d'assurance privés les plus connus et les mieux cotés. Nous avons spécialisé une de nos divisions dans la conception, la mise au point et la distribution de produits très performants.

Ceux-ci correspondent aux besoins et aux motivations d'une clientèle très diversifiée : cadres supérieurs, professions libérales, commerçants, artisans, retraités, etc...

La vente de ces services est confiée à des hommes et à des femmes dont les qualités de caractère, d'ambition, de contact et de puissance de travail constituent les atouts qui les font accéder à des gains et à une carrière (la Vente - le Management - la Formation au choix) très supérieurs à ceux des vendeurs d'autres produits.

Dans un premier temps une formation rémunérée à nos techniques leur est dispensée (réglementation - produits - actuariat - marketing. Vente) Après quoi ils continueront de bénéficier de l'appui intégral de notre structure commerciale, de nos techniciens et du management original que nous avons créé pour les besoins et le développement rapide de notre département Expansion.

Avec 23 ans, écrire Bance Pub.
Réf. Nº 1954 (à préciser s/enveloppe)
13 rue Marivaux, 75002 Paris

Ass. JEUNES et NATURE rech. Animateur (trice) national (e), exp. et resp. exig. ds animation. Ecr. av. C.V. Jeunes et Nature, 129, bd St-Germain, Paris (6e)

La commune de Montgeron recrute, pour son service culturel, une Animatrice Socio-Culturelle CAPASE ou en cours CAPASE, expérience animation enfance. Animation globale et directe. Adr. candidatures avec C.V. à *M. le Maire* 772 bis, av. de la République 91230 MONTGERON

Particulier garderait enfants ds villa close, prox. mer, Les Salins-d'Hyères 83410, juin, juillet, août, septembre, 1.500 F mens. Renseignem. : tél. : 373-06-49, de 9 h. 30 à 13 heures.

URGENT
IMPORTANT GROUPE PUBLICITE recherche

1) **JEUNE SECRETAIRE**
STENODACTYLO capable initiatives.
2 ans expérience minimum.
Excellente présentation.

2) POUR REMPLACEMENT TEMPORAIRE (4 MOIS)
AIDE-COMPTABLE
Très expérimentée.

TEL. 747-54-50, POSTE 219.

Le Ministère des Informations QATARI a besoin de deux employés expérimentés dans deux domaines :

1) CHERCHEUR JURIDIQUE
Connaissance d'anglais et de français

2) EXPERT D'INFORMATION
Ecrire avec C.V., à :
Ambassade du QATAR
57, quai d'Orsay, 75007 Paris

No 2 DE L'ASSISTANCE

MONDIAL ASSISTANCE

crée des nouvelles équipes et recrute des

CHARGE(EES) D'ASSISTANCE
PERMANENCIERS(ERES)

qui, sous la responsabilité de leur Chef de Service, devront assurer la relation avec les abonnés en difficulté et les différents prestataires de service, ainsi que la réalisation de l'assistance en France comme à l'étranger.

Les candidats retenus pour un premier entretien *devront parler couramment* DEUX DES LANGUES suivantes : anglais, allemand, espagnol, portugais, italien, arabe, grec, polonais.

Ils devront, en outre, être disponible pour effectuer un horaire décalé de 40h. par semaine, de jour pour les chargés d'assistance, de nuit et de week-end pour les permanenciers.

GESTIONNAIRE

qui aura la responsabilité de la gestion administrative et comptable de dossiers (une expérience dans une compagnie d'assurance serait appréciée).

Lieu de travail : PARIS 17ème.

Adresser C.V., photo et prétentions à MONDIAL ASSISTANCE, Service du Personnel - 8, place de la Concorde - 75008 PARIS.

ORGANISME PROFESSIONNEL

REGROUPANT FABRICANTS DE PRODUITS INDUSTRIELS DE CONSOMMATION

recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Dynamique, sens pratique, sachant rédiger clairement, capable d'assurer sous responsabilité de la déléguée générale gestion administrative, information des adhérents dans les domaines juridique, financier, social, douanier, représentation auprès des administrations.

Nécessaire avoir formation juridique et expérience 3 à 5 ans.

Envoyer C.V. indiquant rémunération actuelle + photo récente sous pli personnel à : Mme PILLAC, 34, avenue de Messine, 75008 PARIS.

---

demandes d'emploi

H. 32 a., formation *Typo-Offset*, Agent de Fabrication Presse, HEBDO, Service PUBLICITE, ch. pl. stable MAQUETTISTE EXECUTION 7 ans. *Tr. urgent.* Ecr. nº 6028, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE, 37 ans, libre de suite, connaiss. compo, impress. typo-offset, façon., photo-trait, maq., exécution, montage et copie, ch. poste à resp. Imprimerie labeur Paris Est et banl. Est. Poige J., 14, rue des Amandiers, 93460 Gournay-s/Marne. Tél. 303-55-06.

H. 30 ans ch. emploi Agent de Maîtrise exécution commandes pr Paris ou banlieue Nord. Libre de suite. Ecr. à O.P.F., nº 4206, 2, rue de Sèze, Paris (9e)

F. 50 ans ch. emploi petite manutention postière 19 ans expér. pr. Paris. Libre suite. Ecr. : O.P.F., nº 4204, 2, rue de Sèze, Paris (9e)

J.F. 27 ans ch. emploi d'OPERATRICE sur ECRAN 3277 IBM, exp. 2 ans 1/2 pour région PARIS ou SEVRAN. Libre de suite. Ecr. à O.P.F. (nº 4203) 2, rue de Sèze, PARIS (9e)

F., 38 ans, comptable 2e échelon, ch. emploi comptabilité générale jusqu'au bilan. Proximité gare du Nord ou de l'Est. Ecrire à O.P.F. nº. 4.202), 2, rue de Sèze, PARIS-9e.

J.F., 27 a., expér. 8 a. comptabilité fournisseurs, ch. emploi de responsable service fournisseurs pour PARIS ou PROCHE BANLIEUE NORD-EST. Libre rapidement. Ecrire à O.P.F. nº 4.201, 2, rue de Sèze, Paris-9e

Fme, 49 a., ch. emploi TOURISME. Agence de voyages pour PARIS. Expér. 4 a. Libre en mai 79. Ecr. à O.P.F. nº 4.205, 2, rue de Sèze, PARIS (9e).

H., 45 ans, ch. emploi magasinier, metteur à part dans Maison Edition, expérience 7 ans, pour région Paris ou proche *banlieue. Libre rapidement.* - Ecr. à O.P.F. nº 4.198, 2, rue de Sèze, PARIS (9e).

J.F., 27 a., ch. emploi PERFO/VERIF IBM 129 ou opératrice sur écran 3277 IBM, expér. 7 a., pour Paris ou Banlieue Nord. Libre rapidem. Ecr. à O.P.F. nº 4.199, 2, r. de Sèze, Paris-9e.

J.F., 28 a., ch. emploi Aide-*Ménagère ou Femme de Service* dans municipalité du Val-de-Marne. Ecr. à O.P.F. nº 4.200, de Sèze, PARIS (9e)

Ingénieur d'Affaires, Auto, 37 a., Bât., T.C.E., sér. réf., ch. poste à resp. ds entr., Sté, Ets ou org. *Ecr. à 7.519, « le Monde » Pub.*, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

EDITEUR 33 ans, 8 ans expér. d'édition, connaissance parfaite industrie édition, ch. place stable Paris. AUTHIER, 4, quai Jemmapes, Paris 10e - Tél. 202-70-91.

Pour renforcer son équipe de Direction dans l'optique de son développement futur,

la C.A.V.A.C.
Coopérative agricole départementale polyvalente

recherche

CADRE de DIRECTION ou CADRE SUPÉRIEUR

POSSEDANT REELLE EXPERIENCE DIRECTION

Appelé à devenir à court ou moyen terme un collaborateur direct au Directeur général.

Il faut une solide formation supérieure complétée par une expérience professionnelle positive d'au moins 10 à 12 ans.

Une disponibilité rapide serait appréciée.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. photo récente, rémunération actuelle à : Yves RENOU. C.A.V.A.C., 37 X 85001 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX.



THOMSON-CSF

Centre de CHOLET

recherche pour son SERVICE MICRO-ÉLECTRONIQUE HYBRIDE COUCHE ÉPAISSE

UN INGÉNIEUR

A.M., INSA ou ENSCI

ANGLAIS lu et parlé souhaité

Minimum 28 ans, ayant une expérience en physique des matériaux.

Cet ingénieur sera chargé, dans la section études, d'assurer le suivi des processus technologiques utilisés, d'évaluer et mettre en œuvre de nouveaux procédés avec une équipe de techniciens.

Il participera par ailleurs aux travaux technologiques engagés au niveau du Groupe.

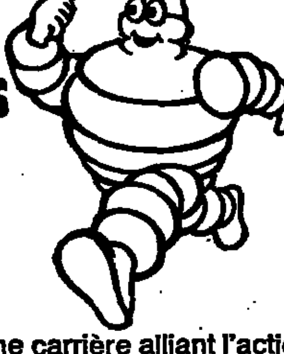
Ecrire avec C.V. + photo au Service du Personnel, 110, avenue Leclerc - 49309 CHOLET.

Groupe Experts-Comptables Nice cherche Collaborateurs qualifiés capable de gérer portefeuille, dossiers et d'élaborer bilan, déclarations fiscales et sociales. Références exigées. Adr. lettre manuscrite et C.V. à Agence HAVAS, 06011 NICE Cedex, réf. 0593

Cherchons, d'urgence, Educateur (trice) expérimenté (ée) ayant vocation d'animation pour travail *sur équipement* socio-culturel intégré (M.J.C., Bibliothèque) auprès groupes de jeunes 14 à 20 ans. - Envoyer C.V. à *M.J.C., Grande-Garenne*, 16000 Angoulême, avant le 27 avril 79.

MICHELIN

RECHERCHE JEUNES CADRES COMMERCIAUX (HEC, ESSEC, ESC...)



Qui désirent développer une carrière alliant l'action à la maîtrise de données techniques et économiques souvent complexes.

Après une période de formation de plusieurs mois leur permettant de s'intégrer progressivement à la Force de vente, ils se verront confier en France, *puis à l'Etranger*, ***d'importantes*** **responsabilités** nécessitant le goût de l'action, *l'aptitude à comprendre et à animer les hommes.*

Les dimensions du groupe (120000 personnes, 50 usines), le dynamisme qui lui a permis de se hisser au 2e rang mondial, son rayonnement international, offrent à des hommes de caractère la chance de s'exprimer pleinement dans une carrière à leur dimension.

Ecrire en joignant C.V. à MICHELIN
Service du Personnel - SP.33/9793 C
63040 CLERMONT-FERRAND CEDEX

L'immobilier

appartements vente

7000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez
FNAIM — CIMI
CIMI Tél. 227.44.44
Centre d'information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS
VENTE OU VIAGER
60 m², grandes dépendances - MED 38-60.

26, rue des TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
RESTAURATION DE QUALITE
du STUDIO au 4 PIECES
DULEX av. JARDIN S/place tous les jours, 14-18 h. 274-57-69.

8e arrdt.

SAINT-AUGUSTIN
Ds immeuble standing, 1 appt par étage, 2e étage, asc., appt 200 m2, magnifique réception plein sud avec balcons sur square, très belle cheminée, 3 chambres 2 salles de bains, 2 chbres de service, 2 caves. Possibilité professionnel. 2 lignes téléphoniques, 8 postes. EXCLUSIVITE - 285-38-96 Week-end : (16-37) 22-05-00

12e arrdt.

206, AVENUE DAUMESNIL
Près place, bel immeuble anc., *3 pces, grande entrée, cuis., wc,* s. bains, chff. central, balcon, 285.000 F Sur place, jeudi, vendredi, samedi, mardi

STUDIO, terrasse, 11e étage, exceptionnel, ouvert pendant le week-end de Pâques. Samedi/dimanche, 11 h./13 h., 14 h./19 h., lundi 14 h./19 h. 78, RUE DE WATTIGNIES. Tél. : 340-24-29.

15e arrdt.

EMILE-ZOLA. Bel im. P. de T. *5-6 P., 140 m² + serv.* Excell. état, 4e étage, asc. 535-86-37.

PARC VAUGIRARD
Imm. stdg, 4 P., cuis., 5e étg., *asc., balc., park. poss.* 590.000 F ET BRANCION - 828-61-85.

17e arrdt.

17e RÉSIDENTIEL
Coquet studio, confort, soleil, calme, bon placement. URGENT - 574-75-88.

18e arrdt.

RUE LEPIC - RARE
Superbe atelier d'artiste en duplex décoré - Terrasse, 390.000 F - 651-32-20.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT. CHARME Partic vend studio + cour, impeccable, dans maison part., 165.000 F - Tél. 208-23-31.

93 Seine-St-Denis

ROSNY-SOUS-BOIS, à vendre : *APPARTEMENT 4 PIECES,* tout confort, 80 m2, cuisine aménagée, proche gare S.N.C.F. et tous commerces. Téléphone : 528-13-87, le soir, et 346-43-71, heures de bureau.

93320 Pavillons-sous-Bois, Part. vend beau 2 Pièces, 40 m2, cuisine équip., tout confort, cave, box, résid. récente 1975, calme, ensoleillé. Prix 175.000 F. Tél., H. de B., M. Colin, au 244-45-68.

94 Val-de-Marne

R.E.R., à 300 m., Crédit Foncier « Le Parc du Val-de-Marne » BOISSY-SAINT-LEGER ouvert pendant le week-end de Pâques. *Samedi, dimanche, de 11 à 13 h.,* 14 à 19 h. ; lundi, de 14 à 19 h. Téléphone : 569-12-61.

VINCENNES, résidentiel, près Mo, R.E.R., belle restauration d'immeuble, ascenseur, chauffage central, interphone.
Studios depuis 128.000 F et 2 Pièces depuis 237.000 F, livrés entièrement terminés.
Visite sur place, tous les jours, de 14 à 19 heures, sauf lundi, 38, avenue Franklin-Roosevelt, GEFIC CTI - Tél. : 723-78-90.

Province

CHAMONIX
(près) magnifiques studios et 2 Pièces tout confort, cuisinette aménagée, vue directe sur mont Blanc, puissance immédiate à partir de 115.000 F avec 23.000 F comptant. — Téléphoner, pour renseignements, au : 647-31-91.

Bayonne, quartier résid., près lycées, vds appt 143 m2 + terrasse, séj., sal., 36 m2, 4 ch., 2 s. de b., 2 wc, 2 mal. s.-sol, *plac amén., chff indiv., garage,* plans. Rens., Tél. : 59-63-39-02.

AIX EN-PROVENCE. — Vieille ville, bel appartement 95 m2 + terrasse 15 m2. Prix : 565.000 F. *Tél. (42) 21-63-85 ou (92) 75-11-84.*

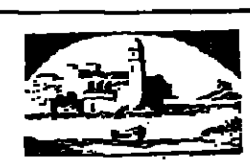
AIX EN-PROVENCE. - Pied-à-terre ou placement T 1 - T 2 et bureau. - Tél. : (92) 75-11-84.

LA GRANDE-MOTTE. Part. vd *superbe appt, parf. état,* calme, soleil, 130 m2 + 75 m2, terras., gd séj. + tr. gde chb. + 2 chbr., 2 s. de B., garage 2 voitures : 500.000 F. Tél. : (67) 56-53-36.

PORT-DEAUVILLE
3 Pièces, tout confort, loggia sud, vue Marina et mer, parking couvert. Prix : 310.000 F. Téléphone, soir : (31) 88-48-52 ou (37) 22-41-69, heures bureau.

PRÈS TROUVILLE
Prox. plage, imm. de caractère, 3 p., vue sur parc et rues commerçantes. Parking couvert, 310.000 F Tél. (31) 87-22-50.

constructions neuves



COLLIOURE
C'est à COLLIOURE qu' « il fait bon vivre » toute l'année.
Visitez
LES RÉSIDENCES DU PORT D'AVALL
Pensez à vos vacances et à votre retraite.
EMPLACEMENT PRIVILEGIE A 130 M DE LA PLAGE AVEC ACCES DIRECT.
PISCINES, TENNIS, CLUB-HOUSE.
APPARTEM. LUXUEUX DU TYPE 1 AU TYPE 3.
CELLIERS ET PARKINGS.
ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE.
LIVRAISON OCTOBRE 1979
PRIX FERMES ET DEFINITIFS A LA RESERVATION.
Visite tous les jours, dimanches et fêtes inclus.
LES RESIDENCES DU PORT D'AVALL
B.P. 39 - 66190 COLLIOURE Tél. (68) 38-27-87.

VERSAILLES
Une réalisation de 1er ordre
VILLA DU ROI
Studio au 5 pièces
Ouvert pendant le week-end de Pâques
samedi, dimanche, 11 h. à 13 h., 14 h. à 19 h., lundi, 14 h. à 19 h.
7, rue Exelmans - 953-18-92

PRAIRIE
Exceptionnel
Variété de Plans du Studio au 5 Pièces à 200 m du Périphérique.
Ouvert pendant le week-end de Pâques,
samedi, dimanche, 11 h. à 13 h., 14 h. à 19 h., lundi, 14 h. à 19 h.
23, rue Pelleport, Paris (20e)
Téléph. : 360-98-64

LE REGENT
Construction de 1er ordre dans le
NEUILLY VIVANT
pr. commerces, communications.
Grande variété de Plans.
Ouvert pendant le week-end de Pâques
Samedi, dimanche 11 h. à 13 h., 14 h. à 19 h., lundi, 14 h. à 19 h.
5, r. Rigaud (124, Ch.-de-Gaulle)
Téléph. : 745-41-15

châteaux

CHATEAU
Entre AIX et MARIGNANE
Magnifique affaire, gd stdg, château très bon état, parc 5 ha, très beaux arbres, pelouses, source, étang, fontaines, piscine, tennis, soixantaine de pièces, *cadre luxueux, confort moderne.* Conviendrait pour installation immédiate de collectivité. Prix élevé mais très sensiblement inférieur à la valeur réelle : vente urgente pour raisons *familiales.*
Ecr. à *7.544, « le Monde »* Pub., *5, r.* Italiens, 75427 Paris ced. 09

VAL DE LOIRE - BLESOIS
CHATEAU Maisons gardien et jardinier, écuries, garage, au milieu 45 ha parc. Bois, terre, étang. Usage bourgeois ou collectivité. URGENT. BAS PRIX
CABINET LA SOLOGNE
41200 ROMORANTIN
Tél. (54) 76-82-92

terrains terrains

EN AUVERGNE ET LIMOUSIN
A VENDRE
Terrains à bâtir
pour constructions libres
en bordure plans d'eau navigables :
LIMOUSIN : Lac de Vassivière.
Lotissement d'Auphelle.
AUVERGNE
Lac de Saint-Etienne-Cantalès.
Lotissement d'Espinet.
Tous renseignements :
MELUN SÉNART-IMMOBILIER
5, place Verneau, 77240 CESSON
Téléphone : 063-22-12
ou SOMIVAL, 46, bd Pasteur,
63001 CLERMONT-FERRAND - (73) 93-81-10.

LOIRET
15 km Sud *Montargis,* part. vend terrain à bâtir 1.833 m2, façade 24 m. Prix : 24 F le *M2.* Tél. : 946-52-77, après 18 heures

GROUPE NÉGOFIA
recherche terrains toutes régions toutes superficies pour création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix.
39, rue des Mathurins, Paris-8e. Téléphone : 266-57-22.

locations non meublées Offre

Paris

BELLEVILLE, immeuble neuf, propriétaire loue *directement* : 2 P. 2.000 F - 3 P. 2.400 F 4 P 2.800 F - 5 P. 3.300 F charges et parking compris. Téléphone : 775-80-35.

Région parisienne

CRETEIL, résid., 12 min. Mo, stud. 40 m2, tt conft, parking, tél., jard., 800 F + 200 charges mensuellement. Ecr. Thuillier, 7, rue Danville. — 75014 Paris.

locations non meublées Demande

Paris

J. F cherche appartement 2 Pièces ou studio, confort. - Ecrire, no 6.029, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. — 285-11-08.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue ouest. Propriétaire direct. Tél. : 265-67-77.

fonds de commerce

A COIGNIÈRES
Emplacement 1er choix
A vendre ou à louer :
Fonds tous commerces avec construction.
Ecr. no 4241, LTP, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Boutiques

19e, quai de l'Oise, 28, r. Ourcq, 520-13-57, propriétaire vend gde boutique vide de 100 m2 + sous-sol, 300.000 F. Toute propriété

viagers

Société spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

pavillons

A Bazemont (Yvelines), 35 km par autoroute, pav. 3 p. sur ss-sol amén., gd gar. ind., façade brique appar. 2.500 m2 en potag. *et verger clos. 500.000 F. Tél. :* 090-74-39, après 19 heures.

maisons de campagne

Gde maison de caractère, 15 km Rodez, à rénov., av. dépendances, 1.000 m2 terrain, 250.000 F T. (16-65) 686-40-83, hres repas.

LOZÈRE
Ski de fond, pêche, champignons GDE FERME TYPIQUE EN L avec cour intérieure, très belles pierres de pays, indépendante, habitable, grandes dépendances, avec 2.400 m2 environ de terrain *(possibilité d'achat de terrain supplémentaire)* Prix 250.000 F. Crédit possible 80 %.
CATRY
Téléphonez heures de repas pour rendez-vous au : 16 (71) 08-33-27.

LUBERON
FERME en pierres de pays : *8 Pièces + nombreuses dépendances,* eau, électricité, 5.000 m2 terrain Prix : 350.000 F, avec 20.000 F comptant, solde en crédit possible. — CATRY, Téléphone : 16 (90) 57-47-95.

A vendre, dans l'Yonne, 100 km. de Paris, belle maison de campagne, chauffage par accumulateurs, granges, dépendances, tr. belle cave, jardin 250 m2. Prix : *170.000 F. Téléphone : 011-84-74.*

SUD ARDECHE Maison typique à restaurer avec terrain, vue superbe, rivière, soleil. Px 100.000 F - Tél. (91) 73-07-55

manoirs

YONNE
Joli MANOIR avec douves, 15 p. tout confort, communs, parc et bois, en tout 8 hectares. Tél. : (86) 44-05-28.

domaines

250 KM. PARIS SUD
MAGNIFIQUE DOMAINE
comprenant : gentilhommière, ferme bien équipée, matériel agricole, superficie : 260 ha DE TERRES, PARC ET BOIS. PECHE ET CHASSE. LIBRE A LA VENTE. WALCH 45300 ESCRENNES.
TÉL. : (38) 30-25-93

chasse-pêche

50 km de Paris, Rambouillet, Chasse 240 ha bois, étangs, gros et petits gibiers, élevage, 2.000 faisans. Saison 78-79 - 1 500 pièces 16 fusils - 10.000 F l'action. Reste 3 places - Tél. : 485-91-15

propriétés

140 km par AUTOROUTE SUD, ancien moulin sur 6 ha, *500 m* du bief et 800 m rivière, 4 pièces, dépend., eau, électr., 650.000 F. Crédit possible. TIR. (86) 63-71-58

CHARENTE. Douceur du climat. *A vdre belle maison charentaise* de caract. Grille, parc, garages. *M. GUINAUDEAU* T. : (45) 71-35-12, 16450 St-Claud

27-BERNAY, centre, calme, Partic. vend MAISON MAITRE rénovée (papiers, peinture à finir), 11 p. pr., tt cft, jardin, dépendances - Prix 380.000 F. Tél. : 16 (32) 43-45-92.

20 km Bordeaux, bourg, grande *mais* girondine pierre, étage, gar., dépend., jardin, grands arbres, terrain 5.000 m². Ecr. à 6.964, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

AU CŒUR LUBERON
Dans site sauvage, belle ferme de caractère à restaurer, comprenant au rez-de-chaussée, une *remise,* bergerie, écurie; 1er étg. 4 pièces ; 2e étage 4 pces. Avec *pigeonnier* attenant. Eau par citerne, électricité. Sur 5.000 m² magnifique terrain, vue super. Prix total : 375.000 F avec 80.000 F comptant, solde en 15 a.

SAINT-SATURNIN-D'APT
Dans village, maison ancienne de caractère, à restaurer, plein soleil, comprenant rez-de-chauss., 1 pièce 60 m² environ + une pièce avec cheminée et plafond à la française + 1 pièce. Une entrée porte ancienne et couloir voûté. 1er étage 1 pièce 60 m² + 1 pièce cheminée avec sculpture et plafond à la française + 1 pièce. 2e étage : 2 pièces + deux greniers pouvant être aménagés en solarium. 3e étage : grenier aménageable. *Prix total : 210.000 F,* avec 42.000 F comptant, solde en 15 a.
AGENCE IMMOBILIERE DE SAINT-SATURNIN-D'APT 84490
Tél. (90) 75-40-76.
Agent F.N.A.I.M.
Marchand de Biens.

Près **GISORS** Propriété ANC., gd séj., *cuis.,* 2 chbres, bains, terrasse, 1 bel. p. ind., chff. maz., gar., jard., *parfait état.* Prix 395.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, faub. Cappeville, à GISORS Tél. (16-32) 55-06-20

CREUSE Vends libre *belle propriété* compren. MAISON de MAITRE av. dépendances et parc, bois feuillu, envir. 10 HA. CALME. TRES BELLE VUE. Pr vis. s'adr. Henri Chaumeix, *23500 Felletin.* T. (55) 66-48-03.

DEUX-SEVRES Part. VD MAIS. BOURGEOISE s/1.400 m2 terr. envir., pelouses **10 PIECES** Cheminées, poutres appar., 2 bs, 2 wc, tout confort, dépendances, tous commerces, docteur, piscine, écoles, C.E.G. - B.E.P.C., gare, 460.000 F. - Tél. (49) 76-33-00.

225 KM PARIS - SUD
LA CHARITE-SUR-LOIRE
MANOIR du 18e siècle.
Rénovation récente
12 pièces, 4 bains.
PARC 5 ha 1/2. RIVIERE.
A. DUSSAUSSOY
NADEI - 742.07.12

MAJORCA
(BALEARES)
Bastide du XVIIIe restaurée, tout confort (téléph.), à 1/4 d'heure de Palma, 500 m d'altitude, sur 45.000 m² boisés toutes espèces. Vue panoram. EXCEPTIONN. *PROPRIETE,* salons, s. à manger donnant sur grande terrasse, 5 chambres avec bains ou douche, 1 chambre de service, cuisine aménagée avec *chambre froide.* Maison gardiens indépendante, Piscine. Ecrire au propriétaire : Jacques LORY 6, rue du Gal-de-Larminat, 75015 PARIS, ou téléphoner au 306-95-00 (heures bureaux).

MORET-SUR-LOING (5 KM)
PARIS SUD 80 KM
FERMETTE RENOVEE en bord de Seine, 6 p., terrain planté de 800 m2, ponton privatif. Charme. 550.000 F - 533-68-86

DEUX-SEVRES, 18 km Bressuire maison bourgeoise 10 PIECES, *tt cft, chauffage central,* parc, arbres centenaires, tout clôturé murs, 5.000 m². Px 550.000 F. Elle THIBAULT, Faye-L'Abbesse 79350 CHICHE T. (49) 65-95-15.

locations ventes

ETRETAT
la mer, un parc, une petite résidence...
LES BOSQUETS D'ETRETAT
appartements du studio au 3 pièces.
VENTE OU LOCATION-VENTE
renseignements sur place tous les jours
rue Guy de Maupassant, Etretat. Tél. : (35) 27.10.37

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

hôtels-partic.

HAMEAU BOILEAU PARIS 16e
Propriétaire terrain planté orienté plein *sud*
Superficie 1.562 m2
Constructible pour
2 hôtels particuliers
et parkings en sous-sol
Recherche partenaire intéressé par
un des hôtels particuliers
Réalisation à prix coûtant
soit environ 10.000 F le m2
S'adresser AUBERTON
13, *rue Duvivier, 75007 Paris*
Tél. 551-73-64 en semaine
et pendant le week-end
(94) 56-05-01 Villa
La Capitana à Gassin (Var)

immeubles

CLARIDE S.A. recherche pour investissement immeuble de rapport ou ensemble immobilier à usage habitation, bonne catégorie, Paris et banlieue immédiate. 11, rue de l'Amiral-d'Estaing, 75016 PARIS - Tél. 720-16-61

ACHÈTE EN 48 HEURES
Paris ou périphérie immeubles libres et boutiques libres ou louées. Tél. M. Gérard 563-11-40 (heures bureaux) C.F.I., 8, av Hoche, 75008 Paris

maisons d'enfants

GITES D'ENFANTS EN SAVOIE
L'Association de placement familial d'enfants en milieu rural, 1, rue du Château, 73000 CHAMBERY - Tél. : (79) 33-43-36, vous propose une liste de familles d'accueil où vos enfants pour leurs vacances y trouvent une ambiance agréable dans le cadre de la nature et dans les meilleures conditions possibles.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84/893-38-02

travail à domicile

Demande

Travaux dactylographiques rapides et soignés, tous documents sur I.B.M. sphère et direction + photocopie et circulaires 258-26-75 ou 076 85-42

Effectue ts travaux secrétariat, travail soigné sur I.B.M. Tél. 633-06-05.

occasions

PIANOS LABROSSE
10, rue Vivienne. Remise. Crédit personnalisé. - 260-06-39.

LIVRES - Achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e) - 326-68-28.

EN SOLDE moquette et *revêtements muraux* 1er et 2e choix, 50.000 m2 sur stock - Tél. 589-84-64.

automobiles

divers

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 525 - 528 I
78-19, peu roulé, garanties.
Auto-Paris XV - Tél. 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris 15e.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE au Pal. de Just. à Créteil, le JEUDI 3 MAI 1979, à 9 h. 30 :
UN APPARTEMENT
dans le Bât. C. au 1er ét., porte gche, compr. 2 P., cuis., ling., w.-c. comm. ds la cour, CAVE, DEBARR., r.-de-ch..
à IVRY-SUR-SEINE (94)
15, rue Ledru-Rollin
MISE A PRIX : 23000 FRANCS
S'ad. à Me M. BRAZIER, avoc. Paris (8e), 178, bd Haussmann *(924-39-03)* ; ts avoc. pr. les Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil Pontoise.

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication
le 11 mai 1979 à 14 heures, *17, rue Scribe à PARIS (9e),* Salle des Ventes des Domaines
Soumissions cachetées et enchères verbales
Nombreuses Machines-Outils vendues à l'unité :
— Machines à rectifier les vilebrequins, *les sièges de soupape ;*
— Machines à aléser les cylindres, les lignes d'arbre ;
— Presses à balancier, à crémaillères, à vis ;
— *Machines à polir, à roder,* cabines de peinture, tunnels de dégraissage, bancs d'essai.
— Petit outillage et pièces détachées de Jeep.
RENSEIGNEMENTS ET NOTICE DETAILLEE SUR DEMANDE : — D.N.I.D (Service des Ventes) *15-17, rue Scribe,* 75436 PARIS, CEDEX 09 (Tél. 266-93-46 p. 220).

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 3 MAI 1979, à 14 heures
EN QUATRE LOTS :
3 APPARTEMENTS ET 1 CHAMBRE
dans un immeuble en copropriété sis à
PARIS (16e) - 43, rue Spontini
1er lot : UN APPARTEMENT au 1er étage et au 2e étage sur cour compren., au 1er étage : entrée, dégagement, chambre et grand studio, escalier intér. communiquant avec l'étage supérieur ; au 2e étage : entrée, w.-c., chambre, salle d'attente, caves 3 et 4, formant le lot no 10 du règlement de copropriété et les 110/1.000 des parties communes de l'immeuble
LIBRE DE LOCATION - MISE A PRIX : 70.000 FRANCS
2e lot : UN APPARTEMENT au 3e étage à gauche, sur cour, comprenant : entrée, cuis., salle à m., chambre, s. de bains, w.-c., cave no 2 formant le lot no 11 du règlem. de copropr. et les 30/1.000 des part. comm. de l'imm.
LIBRE DE LOCATION - MISE A PRIX : 70.000 FRANCS
3e lot : UN APPARTEMENT au 3e et au 4e étage face sur cour, compren., au 3e étage : entrée, dégagement, cuisine, chambre, escalier intérieur communiquant avec l'étage supérieur ; au 4e étage : studio et salle de bns, form. le lot no 12 du règl. de copr. et les 70/1.000 des part. comm. de l'imm.
MISE A PRIX : 70.000 FRANCS
4e lot : UNE CHAMBRE de domestique au 6e étage gauche dans le dégag. côté cour, éclairée par un châssis attenant au lot no 17, formant le lot no 18 du règlement de copropriété et les 1/1.000 des part. comm. de l'imm.
LIBRE DE LOCATION - MISE A PRIX : 5.000 FRANCS
Pour tous renseignements, s'adresser à :
Me Jean FICHOT, avocat au Barreau de *Paris,* poursuivant, 8, rue de Liège - Tél. : 874-21-02, et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.
Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

VENTE au Palais de Just. à Bobigny, mardi 24 avril 1979, à 13 h. 30, EN UN SEUL LOT :
A PANTIN (93) - 28 ET 30, RUE AUGER
Au no 30 : PROPRIÉTÉ - 817 m2 à usage de Bureaux et Magasins.
Au no 28 : 9 LOTS ds un ens. immob. compr. 5 corps de bât., cadastré Sect. AO no 36 pour 688 m2, à us. *Locx commerc. et GAR.* Par comm. génér.
MISE A PRIX : 1.210.000 FRS
S'ad. Me R.-J. NECTOUX, avocat à Paris-17e, 1, rue Georges-Berger, tél. 766-18-34 et 766-18-64; Me BORONAT, avocat à Paris-9e, 64, rue d'Amsterdam ; Me KARSENTY, avocat à Paris-17e, 24, place Malesherbes ; à tous avocats près des Tribunaux de Gde Instance de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre ; greffe des criées du Trib. de Gde Instance de Paris, où le cahier des charges est déposé ; S/lieux pr visiter

VENTE au PALAIS de JUSTICE, PARIS - Jeudi 26 avril 1979 à 14 h.
PROPRIÉTÉ, cont. 372 m2 6 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., *terrasse, garage, jardin.*
10, av. des DAHLIAS, **L'HAY-LES-ROSES (94) - Mise à Prix : 150.000 F**
S'ad. Me R. BOISSEL, avocat, PARIS (2e), 36, rue des Petits-Champs - Tél. : 742-47-07.

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux Enchères Publiques
4 APPART. - 2 STUDIOS - 1 CHAMBRE
(dont UN APPART. avec UNE TERRASSE de 140 m2 env.)
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET et LE CHAMP de COURSES d'AUTEUIL
le MARDI 8 MAI 1979 à la Chambre des Notaires de PARIS.
RENSEIGNEMENTS : Me Yves BONNEL, notaire,
79, bd Malesherbes, 75008 Paris - Tél. : 296-16-08, poste 173.

Vente au Palais de Justice de Versailles, le Mercredi 25 avril 1979 à 10 h.
PARTS SOCIALES DE LA S.C.I. MONTVAL LA BRIGANTINE
Vocation à jouiss. et attribution d'un **APPARTEMENT à MARLY-LE-ROI (78)**
10-16, avenue Auguste-Renoir
Séjour, deux chambres, dressing-room, salle de bains, balcon, cave, box
MISE A PRIX : 100.000 F plus règlement charges copropriété, 34.507,06 F
S'adresser à Versailles, au cabinet de Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie, au greffe du Tribunal de Grande Instance.

VENTE SUR SURENCHERE APRES PUBLICATIONS JUDICIAIRES le 24 AVRIL à 14 h. au PALAIS de JUST. d'EVRY (91), r. des Mazières
UNE PROPRIÉTÉ A ORMOY (91)
Lieudit « LE PETIT ROISSY » (91) - Cont. 5.146 m2
comprenant UNE MAISON D'HABITATION
Mise à prix : 270.600 francs
Consignation pour enchérir
Pour tous renseign., s'adresser à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats, tél. : 496-30-26 - 496-14-18 ; Mes HABER et DAMOISEAU, avocats, tél. : 496-30-51 ; Mes BERNADEAUX et VARIN, avocats, tél. : 904-27-87 ; Me PAVIE, avocat à CORBEIL-ESSONNES, tél. : 077-57-72.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Le parc du Mercantour sera créé avant l'été affirme M. d'Ornano

« Le parc national du Mercantour (1) *sera créé avant l'été. Quant à celui de l'Ariège, il aurait mérité de l'être. Comme ni les élus ni les associations ne paraissent en vouloir et que le gouvernement n'a pas l'intention de l'imposer, la consultation est terminée. »* C'est en ces termes que M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a rendu compte des décisions prises le 11 avril en conseil des ministres et dont nous avons rendu compte dans nos dernières éditions de mercredi.

Cependant, M. d'Ornano n'a pas totalement coupé les ponts pour ce qui concerne le projet du parc national de l'Ariège : *« S'il y avait un revirement de l'opinion locale, si le projet repartait de la base, alors nous pourrions en reparler. Sinon nous créerons un parc dans une autre région des Pyrénées. »* Or, précisément, une pétition lancée par la Jeune Chambre économique de l'Ariège et l'association de protection des sites et des rivières circule dans le département. Favorable au projet de parc, alors que celui-ci a été récemment rejeté par la plupart des élus locaux, elle aurait recueilli près de dix mille signatures.

Comme il l'avait fait à Caen récemment (*le Monde* du 5 avril), M. Michel d'Ornano a d'autre part dressé le bilan de la lutte contre la pollution atmosphérique. Il estime que la France est *« l'un des pays européens qui a le mieux maîtrisé ce genre de nuisance »*. Une amélioration devrait être constatée dans l'avenir grâce à de nouvelles mesures réglementaires. Ainsi les normes d'émission des véhicules seront abaissées de 15 % au 1er octobre prochain, la teneur en soufre du fuel domestique sera réduite de 40 % au 1er avril 1980, et la teneur en plomb des essences de 20 % le 1er janvier 1981.

Dix mille H.L.M. « traitées » contre le bruit

Cependant l'agence de l'air qui devait démarrer cette année à Metz va subir un retard de plusieurs mois. Le Conseil d'État a estimé que la création de ce genre d'établissement public à caractère administratif relevait du Parlement et non du gouvernement. Un projet de loi sera donc déposé prochainement sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Dans la lutte contre le bruit, le ministre a reconnu que de nombreuses erreurs avaient été commises. Cette nuisance est devenue l'une des plus vivement ressentie par les citadins. Un Français sur deux se plaint du vacarme, et un sur quatre incrimine la circulation. On estime que deux cent cinquante mille logements — dont beaucoup récemment construits — sont exposés à un bruit excessif parce que placés trop près d'une voie à forte circulation. Des subventions allant jusqu'à 30 % devraient permettre de les doter d'isolations acoustiques.

Cinquante-cinq millions de francs viennent d'être affectés au traitement d'une première tranche de dix mille H.L.M. Néanmoins, M. d'Ornano n'a pas promis pour l'immédiat le fameux projet de loi sur le bruit que l'on attend depuis des années. *« Ce projet n'est pas prêt,* a dit le ministre. *Il sera peut-être présenté au Parlement à l'automne prochain. »*

(1) Ce parc de 70 000 hectares s'étend le long de la frontière italienne dans les départements des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence. Une enquête publique a été ouverte dans vingt-sept communes à l'automne 1978 (*le Monde* du 19 août 1978).

● *Marée noire dans l'archipel de Stockholm.* — La nappe de pétrole qui dérive en mer Baltique depuis le mois de février, après l'accident d'un pétrolier soviétique, est « entrée » le 6 avril dans l'archipel de Stockholm et a souillé plusieurs îles. Trois cents soldats sont déjà engagés dans les opérations d'assainissement. Quinze navires spécialement équipés essayent depuis plusieurs jours de détourner momentanément la nappe vers le large. L'archipel de Stockholm compte plusieurs milliers de petites îles. — (A.F.P.)

TRANSPORTS

● *La réforme des transports en Ile-de-France.* — L'union régionale C.G.T. de l'Ile-de-France, les fédérations C.G.T. des transports, des cheminots, l'Union syndicale C.G.T. de la R.A.T.P., protestent dans un long communiqué contre le projet de réforme des transports en Ile-de-France dont nous avons parlé à plusieurs reprises et qui vise à donner à la région, aux départements, aux communes, la responsabilité du fonctionnement des transports sans leur transférer en même temps les moyens financiers correspondants. Ces syndicats déclarent avoir l'intention de prendre *« dans les jours qui viennent des initiatives d'action »*.

● *R.A.T.P. : espacement du passage des rames ?* — La R.A.T.P. envisage de réduire dans les prochains mois la fréquence de passage des métros sur plusieurs sections de son réseau : lignes 1 (Vincennes-Neuilly), 8 (Balard-Créteil), 12 (Mairie-d'Issy-Porte-de-la-Chapelle) et 7 bis (Louis-Blanc - Pré-Saint-Gervais). Cela devrait entraîner, pour les voyageurs, un allongement du temps d'attente : de l'ordre de dix à quarante-cinq secondes aux heures de pointe. Cette mesure se justifie, selon la R.A.T.P., par la diminution du nombre de voyageurs sur les lignes concernées depuis les nouvelles jonctions réalisées dans la capitale.

Les syndicats de la Régie estiment que cette disposition entraînera une *« dégradation du service public »*.

● *Lyon-Satolas : 2 281 000 passagers.* — L'aéroport de Lyon-Satolas a traité 2 281 000 passagers, l'an dernier, soit une progression de 10,4 % par rapport à 1977. 58,8 % des voyageurs ont emprunté des vols intérieurs et 41,2 % des vols en provenance ou à destination de l'étranger. La part du trafic avec Paris demeure stable : 35,4 %. Le trafic de fret progresse plus faiblement (+ 3,3 %) : 42 951 tonnes en 1978, au lieu de 41 580 tonnes en 1977.

P.T.T.

Prolongeant un précédent contrat

UN ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LE YÉMEN ET LA FRANCE

Après la visite que le ministre des communications du Nord-Yémen a fait en France, du 4 au 10 avril, sur l'invitation de M. Norbert Ségard, secrétaire d'État aux P.T.T., un protocole d'accord a été signé portant sur le programme de coopération entre le Yémen et la France et prévoyant notamment la formation de techniciens yéménites des télécommunications en France ainsi que le renforcement de l'équipe d'experts français au Yémen.

Cet accord s'inscrit dans le prolongement du contrat de 320 millions de francs signé en juillet 1977 entre le Yémen et les industriels français et par lequel le Yémen a choisi les techniques françaises pour la construction de son réseau téléphonique.

CIRCULATION

LA RÉFORME DU PERMIS DE CONDUIRE

Le Syndicat national des inspecteurs (F.O.) et l'Association de défense de l'enseignement de la conduite précisent comme suit leur attitude concernant la réforme de l'examen du permis de conduire dont ils ont délibéré en congrès à Valence au début du mois d'avril (*le Monde* du 5 avril).

« Nous avons décidé de participer pleinement à des expériences visant à mettre en place un nouvel examen pratique qui pourrait être soit une formule où l'élève seul au volant, dans des conditions normales de circulation, démontrerait ses capacités, soit un examen se rapprochant de celui de l'Allemagne fédérale où l'inspecteur se trouve à l'arrière du véhicule. »

● *Des chauffeurs routiers français* ont manifesté, le 11 avril, à Irun, en barrant les accès à la frontière, pour protester contre les attentats dont, disent-ils, ils sont victimes en Espagne. Dans la nuit du 10 au 11, trois camions français ont été détruits à l'explosif à Irun.

Faits et projets

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Evry : difficultés au syndicat communautaire.* — Le syndicat communautaire d'aménagement (S.C.A.) (super-conseil municipal) d'Evry (Essonne) n'a plus de président. Un arrêté du Conseil d'État statuant sur le recours déposé, le 18 mai 1977, par M. Christophe Pillay (U.D.F.), maire adjoint de Bondoufle, a dissous le bureau du S.C.A. dont l'élection était, selon lui, entachée d'illégalité.

La nouvelle élection du bureau puis du président aura lieu le 28 mars.

Toute la question est maintenant de savoir si M. Jacques Guyard (P.S.) va retrouver la présidence de cette assemblée où la majorité dispose de six sièges, le P.S. de cinq sièges, et le P.C. de quatre sièges. Ce qui n'est pas encore formellement établi dans la mesure où, lors de votes récents et moins fondamentaux il est vrai, les élus communistes se sont nettement opposés à l'équipe dirigeante à majorité socialiste.

URBANISME

● *ZAC Jemmapes-Grange-aux-Belles : enquête publique.* — Le dossier d'enquête publique pour le nouveau plan d'aménagement de la ZAC Jemmapes-Grange-aux-Belles (*le Monde* du 27 février) est ouvert jusqu'au 27 avril à la mairie annexe du dixième arrondissement où est organisée une exposition de l'ensemble du projet.

ÉCOLOGIE

● *Des écologistes contre un maire et un gendarme.* — Le tribunal de grande instance de Limoges s'est déclaré incompétent, récemment, dans une affaire opposant un groupe d'écologistes au maire de Braud-et-Saint-Louis (Gironde), M. Klébert Marsaud, soixante-quinze ans et le capitaine de gendarmerie, M. Malhou.

Ces derniers étaient poursuivis pour injures publiques, après que quatre militants anti-nucléaires eurent envahi la propriété du maire pour lui remettre une pétition contre la construction de la centrale de Braud-et-Saint-Louis.

Le Monde

économie

SOCIAL

A L'OCCASION DE LA GRÈVE DES 18 ET 19 AVRIL

La direction d'Air Inter veut marquer un « coup d'arrêt » devant les revendications de ses navigants

Les pilotes et mécaniciens d'Air Inter se mettront en grève les mercredi 18 et jeudi 19 avril prochains, c'est-à-dire au lendemain des vacances de Pâques, mais durant deux jours où, traditionnellement, les passagers sont très nombreux sur les lignes intérieures.

A l'origine de ce conflit, il y a l'affrètement par Air Inter, du 6 au 28 avril, d'un avion de la compagnie polonaise Lot pour remplacer un de ses Fokker-27 accidentellement endommagé sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. L'appareil polonais est affrété avec son équipage.

Dans deux télex adressés les 9 et 10 avril au président-directeur général d'Air Inter, M. Robert Vergnaud, le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.), le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) et le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.A.C.) ont *« exigé l'annulation »* de cet affrètement *« ne pouvant admettre que leur travail soit effectué par des équipages ne cotisant pas à la caisse de retraite du personnel navigant ».*

M. Robert Vergnaud a, le 11 avril, adressé aux syndicats la réponse suivante :

« Perpétuels caprices »

« 1) Vos télégrammes viennent de me prouver, hélas ! que onze années de longue patience, de concertation et de tentatives de compréhension se révèlent parfaitement inutiles et se heurtent, systématiquement de votre part, à une approche égoïste et uniquement pécuniaire au mépris du service dû à notre clientèle, particulièrement en période de vacances scolaires et sans tenir aucun compte des autres intérêts légitime de l'entreprise. J'en tire pour ce qui me concerne les conclusions qui s'imposent.

» 2) Bien que jouissant au sein de l'ensemble de la nation d'une situation financière hautement privilégiée, vous multipliez les exigences de tous ordres, la dernière se référant aux revenus de votre caisse de retraite dont l'équilibre ne me paraît pas menacé par le fait que nous ayons dû, contraints et forcés par l'incident survenu à un de nos Fokker, recourir, ainsi que le font en pareille circonstance toutes les compagnies aériennes du monde, à un affrètement d'urgence pour la durée de la réparation, soit du 6 au 28 avril, afin d'éviter l'annulation de plusieurs lignes.

» 3) Dans ces conditions, je maintiens ma décision d'affrètement et vous laisse l'entière responsabilité de votre habituel recours au conflit et à la grève. La gestion de la compagnie relève de ma propre responsabilité devant la loi et devant le conseil d'administration, et il arrive un moment où je ne peux pas me faire complice de ce que vous nommez vous-mêmes vos exigences et que je suis amené à considérer comme de perpétuels caprices. »

Immédiate réplique des syndicats qui ont annoncé, dans un communiqué, leur décision de faire grève et donné notamment les explications suivantes :

« Tout le monde connaît les excellents résultats financiers d'Air Inter. Malgré cela, et en dépit des multiples mises en garde du comité d'entreprise, qui n'a pas été consulté pour ces affrètements, Air Inter refuse les investissements nécessaires pour faire face aux exigences d'un marché en expansion. Trois cent treize pilotes et seize officiers mécaniciens navigants français sont actuellement en chômage. Toutes les compagnies européennes, et notamment la Lufthansa, investissent dans l'expansion du transport aérien, sauf les compagnies françaises qui ne comblent même pas leur retard et ne prévoient pas le renouvellement des flottes périmées. »

Exemplaire

Ce conflit mérite d'être suivi avec attention, car il marque un très net durcissement de la direction d'Air Inter qui déclare vouloir désormais marquer *« un coup d'arrêt »* devant les exigences des navigants, quitte à courir le risque d'une longue grève.

Il y a actuellement quelque cinq cents navigants à Air Inter sur un personnel total d'environ cinq mille personnes. Des négociations sont en cours et la direction assure ne pas être disposée à donner des avantages supplémentaires aux navigants qui, déjà, dit-elle, sont très favorisés par rapport aux autres catégories de personnel. Elle cite, par exemple, les salaires mensuels moyens des commandants de bord et des copilote de Fokker qui, en 1978, ont été respectivement de 27 450 francs et de 18 163 francs.

Quant à sa prudence en matière d'investissements, elle se justifie, dit-elle, par la nécessité de tenir compte par avance de la prochaine mise en service du train à grande vitesse Paris-Lyon, qui enlèvera à la compagnie une *partie de son trafic.*

Quels que soient les arguments qui continueront d'être échangés de part et d'autre, ce conflit illustre de toute façon une volonté de fermeté patronale qui n'est pas propre à Air Inter.

● *La baisse des salaires aux établissements A.R.C.T de Roanne.* — Le syndicat des métaux F.O de Roanne précise qu'il n'a jamais signé d'accord sur le blocage et la diminution (3 % à 15 %) des salaires du personnel jusqu'en avril 1980. *« En réalité,* déclare F.O., *c'est le secrétaire du comité d'entreprise de l'A.R.C.T., affilié à la C.G.T., M. Souchon, qui a donné son accord sans mandat y compris, semble-t-il, de la C.G.T. elle-même. »*

Avant le congrès du 26 avril

Quatre candidats à la présidence de la C.G.C.

Le prochain congrès de la C.G.C. se réunissant à Versailles le 26 avril, les candidatures aux différents postes de direction de la centrale des cadres devaient être déposées au plus tard le 10 avril. Seuls le président et le délégué général sont élus successivement par le congrès. Les candidats éliminés pour le premier siège peuvent se présenter pour le second. Ils peuvent aussi entrer dans la composition visant les quatorze autres membres du bureau. Ceux-ci sont désignés par le comité confédéral.

La liste des candidats aux diverses fonctions ne comporte pas moins d'une trentaine de noms.

Voici les candidatures :

● **AU POSTE DE PRESIDENT :** MM. Yann Clerc (premier vice-président sortant, journaliste), Georges Ferrarys, Jean Menin (secrétaire général sortant, chimie), Jean Menu (mines et atome).

● **AU POSTE DE DELEGUE GENERAL :** MM. Corentin Calvez (délégué général sortant, pétrole), Paul Marchelli (métallurgie), Jean de Santis (secrétaire général adjoint sortant, V.R.P.).

● **AU POSTE DE SECRETAIRE GENERAL :** MM. Paul Marchelli, Jean Menin et Mme J. Vidaillet (vice-président sortante, Aéroport de Paris).

● **AUX TROIS POSTES DE SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS:** MM. Bordes-Pagès (Minatom), Caron (*) (assurance), Jarlegan (assurance), Marchelli, Le Hir (agriculture), Mme Vidaillet. Et au titre des *agents de maîtrise :* MM. Cros (*) (métallurgie), Safu (chimie) et Villardy.

● **AU POSTES DE VICE-PRESIDENTS :** quatre postes sont réservés de droit aux fédérations d'ingénieurs (F.N.S.I.C., M. Corn (*), et d'agents de maîtrise (FIATA, M. Knoff), aux fonctionnaires (M. Ricco (*)) et aux unions (candidats : MM Evangelista, Leauté (*) et Le Morro).

Les candidats aux autres postes de vice-présidents sont MM. Cazette (pétrole), Carasco (équipement), Clauzon (chimie), Cros (*), Diaz (*) (équipement), Gautier (banques), Gillet (U.D.), Heurtaud (alimentation), Lalanne (cinéma), Le Bailly (commerce), Le Dire, Mme Roume (*) (pétrole), MM. Traverse (S.N.C.F.), Safu (chimie), Vidaillet (*), Villa (U.D.) et Yence (bâtiment).

(*) Membres du bureau sortant.

VERS UN 1er MAI UNITAIRE A PARIS

Les déclarations du président de la République, tendant à restreindre, sinon à interdire les manifestations sur la voie publique, ont eu au moins un résultat : devant *la menace commune,* la C.G.T et la C.F.D.T ont fait taire leurs divergences, et, avec la FEN, a été lancé un appel commun à la *« riposte ».*

Ce retour à l'unité aura ses prolongements — et même une forme plus spectaculaire : la FEN a, la première, propose d'organiser un 1er Mai unitaire.

Toutefois, le bureau de Force ouvrière a répondu négativement à l'offre de la FEN. Il rappelle que la Confédération *« a fait connaître sa ferme détermination de défendre la liberté syndicale, de laquelle est inséparable la liberté de manifestation »,* et a enregistré les assurances de la présidence de la République. Le bureau ajoute : *« Comme elle l'a confirmé à l'occasion des tentatives d'arrêt de travail du mardi 3 avril lancées par d'autres organisations, la confédération F.O. ne saurait se prêter au jeu dangereux qui consiste à utiliser le moindre prétexte pour provoquer une agitation tout à la fois stérile sur le plan revendicatif et nuisible pour le syndicalisme, qui perd de la sorte son efficacité. »*

A la C.F.D.T., les syndicats décideront localement de participer aux rassemblements et défilés, avec la C.G.T., la FEN, voire F.O.

A Paris, la manifestation sera organisée en commun par les unions régionales de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN. Il faut remonter à 1974 pour retrouver une telle initiative unitaire à trois. Ce fut, alors, *un rassemblement* à La Courneuve, le défilé ayant été interdit en raison de la campagne présidentielle.

En 175, en 1976 et en1977, MM. Séguy et Maire conduisirent les défilés, qui partaient de la Nation ou de la Bastille vers la porte Saint-Martin, la Bastille ou l'Hôtel de Ville.

En 1978, les unions régionales parisiennes de la C.G.T et de la avaient organisé un cortège de la République à la Bastille —

Mais les cédétistes venaient, en opérant leur *« recentrage »,* de prendre leurs distances vis-à-vis des cégétistes, et M. Maire n'était pas aux côtés de M. Séguy. Celui-ci l'ayant fait remarquer, le secrétaire général de la C.F.D.T. répondit : *« Il vaut mieux se reposer le 1er Mai que d'être absent au rendez-vous de l'histoire. »*

Elections professionnelles

PROGRÈS DE LA C.G.T. A RENAULT-DOUAI

Les élections des délégués du personnel à Renault-Douai marquent une progression de la C.G.T., tant dans le collège ouvriers que dans le collège cadres.

Premier collège (ouvriers) : inscrits, 6 056 ; exprimés, 4 523 : C.G.T., 3 017 voix, soit 66,70 % (en 1978, 62,28 %) ; F.O., 1 018 voix, soit 22,51 % (23,84 %) : C.F.D.T., 349 voix, soit 7,72 % (9,51 %) ; C.F.T.C., 139 voix, soit 3,07 % (4,37 %).

Collège cadres : inscrits, 817 ; exprimés, 562 : C.G.T., 231 voix, soit 41,10 % (32,13 %) ; F.O., 331 voix, soit 59,90 % (48,90 %). En 1978, la C.F.T.C avait obtenu 19,39 % des suffrages.

● *Vers une reprise des négociations sur la réduction de la durée du travail.* — Il est urgent que reprennent ces négociations entre patronat et syndicats, suspendues par les discussions sur l'indemnisation du chômage, a déclaré M. Boulin, ministre du travail et de la participation, au journal *l'Usine nouvelle. « C'est un peu mon rôle de pousser à la négociation sur un sujet aussi important »,* a-t-il ajouté.

LE CONFLIT DE LA SIDÉRURGIE

Les syndicats de la métallurgie organisent une période « sans acier »

Les fédérations C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. de la métallurgie ont décidé d'organiser, à partir du 18 avril, une série d'actions tendant à bloquer la production sidérurgique. Les modalités et la durée de l'action seront déterminées *« unitairement et démocratiquement » dans chaque usine.* La C.G.C., qui laisse à ses sections l'entière liberté d'action en la matière, s'associe aux autres fédérations pour entreprendre une démarche auprès de M. Boulin. Ces syndicats veulent demander au ministre chargé de la coordination de l'action gouvernementale sur la sidérurgie, de mettre rapidement sur pied une réunion tripartite.

Cependant, la situation était toujours bloquée à Usinor-Dunkerque, où le chômage technique atteint huit mille personnes sur dix mille sept cents salariés. Usinor-Mardyck, dont l'activité de laminage à froid est étroitement *liée à celle d'Usinor-Dunkerque,* est occupée par quelque trois cents ouvriers, qui réclament la levée du lock-out et des augmentations de salaires.

La situation est tout aussi tendue à Fos, où le directeur administratif de la Solmer a annoncé la mise en chômage technique de trois mille trois cents nouveaux salariés de l'entreprise, ce qui portera le total à quatre mille cinq cents. Les syndicats, qui avaient revendiqué au départ une augmentation salariale mensuelle de 300 F, insistent surtout maintenant sur le paiement des journées de chômage technique et sur la levée sans condition des sanctions contre salariés et délégués.

De son côté, M. Giraud, ministre de l'industrie, répondant à l'interpellation d'un député (M.R.G.) du Pas-de-Calais, s'est exprimé ainsi devant l'Assemblée nationale : *« Chacun sait que la sidérurgie française connaît une situation difficile et que sa survie dépend d'un effort considérable de la nation et aussi de mesures douloureuses dans nombre d'usines. Aussi est-il surprenant que des travailleurs dont l'emploi n'est pas menacé cherchent à obtenir un surcroît de rémunération au moment même où il est si difficile de maintenir l'emploi des autres. »*

● *Des licenciements* sont annoncés à la Société stéphanoise de constructions mécaniques. Une centaines de personnes, sur les cinq cents que compte l'entreprise, seraient touchées par cette mesure.

A Fleurance, la direction de établissements *Grundig* prévoit ments, les deux cent deux ouvriers cent-quatre-vingt-dix licenci- restant n'étant maintenus en poste que jusqu'en décembre, avec seulement trois jours de travail par semaine.

● *L'évacuation de l'usine S.K.F. de Saint-Cyr-sur-Loire* (Indre-et-Loire) a été faite sans incident le 11 avril. Depuis le 20 mars, en quasi-totalité, les mille six cent vingt personnes employées par la fabrique de roulement à billes, sont en grève pour obtenir le maintien du pouvoir d'achat.

Grèves dans des foyers pour immigrés de la Sonacotra et menaces de licenciements

Les difficultés financières de la Sonacotra — où la grève des loyers, menée depuis plus de trois ans par les résidents immigrés, n'entre que pour une faible part — provoquent, aujourd'hui, des retombées sociales au sein du personnel de cette société nationale d'économie mixte, qui gère des foyers pour travailleurs. Une centaine de salariés, dont onze délégués et représentants syndicaux, seraient, en effet, menacés de licenciement.

Le 19 janvier dernier, le conseil d'administration de la société *avait adopté le principe* d'une réduction de 17 millions de francs du déficit d'exploitation, estimé pour 1979 à 110 millions — compte non tenu de la grève des loyers — pour un chiffre d'affaires prévu de 300 millions de francs. La direction a décidé, dès lors, un « dégraissage » des effectifs, touchant aussi bien le siège social que les services communs, l'aménagement urbain, *l'animation* ou les bars des foyers. Il semble que la direction des investissements et du développement soit la plus lourdement frappée (46 % des effectifs), notamment à l'agence de Marseille dont le personnel s'est mis en grève illimitée depuis le 3 avril. Dans ce seul établissement, selon notre correspondant régional, la première vague de licenciements en cours concerne 70 salariés et supprime 16 postes sur 26. Le service « relogement » disparaît intégralement, alors qu'il représentait l'aspect le plus original de l'intervention de la Sonacotra — la « réhabilitation » du centre-ville de Marseille, tant vantée par M. Paul Dijoud, prédécesseur de M. Lionel Stoléru au secrétariat d'Etat chargé des travailleurs immigrés. Cette opération prévoyait que cinq mille personnes seraient relogées, et la moitié l'ont déjà été par la Sonacotra.

C'est à Marseille également que *onze représentants du personnel* (huit C.F.D.T et trois C.G.T.), dont les deux délégués C.G.T et C.F.D.T., sont désignés comme licenciables. Cette « charrette » est analysée par les deux syndicats comme une manœuvre visant à *« décapiter un début de syndicalisation »* parmi un personnel qui servit souvent de tampon entre la direction et les résidents. L'inspection du travail devrait se prononcer vendredi 13 avril sur le cas des autres salariés menacés. En attendant, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé les gérants et employés de l'ensemble des foyers à faire grève dès ce jeudi 12 avril. Une entrevue avec la direction était prévue pour le même jour.

Ces annonces de licenciements interviennent alors que se poursuivent les conflits dans les foyers. A Strasbourg, entre autres, la direction a fait expulser cent cinquante-deux résidents de trois des cinq foyers qu'elle exploite dans cette ville. Ces expulsions ont été accompagnées, nous signale notre correspondant, de brutalités inutiles.

LE SAUVETAGE DE MANUFRANCE

M. Bidermann s'accorde une semaine de réflexion

De notre correspondant

Saint-Etienne. — *« Manufrance : Maurice Bidermann, plus ou moins réticent »*, a titré en page une *« la Tribune - le Progrès »* daté du jeudi 12 avril, résumant ainsi l'impression laissée par la visite marathon faite la veille à Saint-Etienne par le numéro un français du vêtement masculin. La dernière personne qu'il a rencontrée au terme de cette journée passée dans la Loire avec son état-major a été la première avec laquelle il s'était entretenu à son arrivée vingt-quatre plus tôt : M. Marius Boutrand, président du tribunal de commerce de Saint-Etienne. *A l'issue de cet entretien, les sentiments de ce dernier étaient mitigés.* Certes, M. Bidermann *est loin de se désintéresser de* Manufrance, *« mais il est quelque peu effrayé par la situation réelle de l'entreprise et par l'importance des fonds nécessaires à son redressement »* qu'il a chiffré à *« plusieurs centaines de millions de francs »*.

Au cours de la brève conférence de presse qu'il a donnée en fin d'après-midi — après avoir passé sa matinée à visiter la firme stéphanoise et à discuter avec l'état-major de celle-ci avant de s'entretenir à midi avec le maire communiste de Saint-Etienne, M. Joseph Sanguedolce, et ses adjoints — M. Bidermann s'est bien gardé de déclarations fracassantes. Il prendra une décision à la fin de la semaine prochaine ; mais s'il s'engage financièrement, ce sera comme actionnaire majoritaire, avec le souhait de voir d'autres partenaires s'intéresser à l'affaire, et l'entité de la société sera conservée. *« Si nous décidons d'aller plus loin, nous aurons à la fin de la semaine prochaine un plan fiable et durable »*, a affirmé M. Bidermann en écho aux propos tenus quelques heures auparavant par le premier ministre à l'Assemblée nationale. Le problème commercial demeure ardu mais *« les efforts entrepris depuis dix-huit mois à la fabrication font qu'il n'est pas aussi aigu qu'on a pu le dire »*. Certes des licenciements lui apparaissent inévitables, *« mais ils seront réduits au maximum. Ils étaient d'ailleurs prévus. Le plus important est de terminer l'étude qui dira si oui ou non Manufrance peut être redressée, si Manufrance vivra »*.

M. Mestries, le P.-D.G. de la firme, devait pour sa part affirmer mercredi : *« Si Bidermann prend Manufrance, Manufrance est sauvée pour cinquante ans au moins. »*

En attendant l'arrivée hypothétique de ce partenaire providentiel, les négociations parallèles se poursuivent, notamment avec la MACIF, Dargaud et un troisième partenaire, industriel ou groupe de presse, a indiqué Mᵉ Montbrial, conseil du P.-D.G. de Manufrance. Ce dernier a assoupli sa position et accepté la formule d'une société holding coiffant trois sociétés d'exploitation. *Il a demandé que soit entamé l'examen d'un schéma dans* lequel *« la maison mère sera à la fois société de capitaux et en même temps société de gestion de certains services communs, comptabilité, services juridiques, services du personnel et informatiques notamment. Les services seraient facturés à trois filiales agréées :* Chasseur français, *division des produits manufacturés (D.P.M.), distribution »*.

Comme pour renforcer la position de l'actuel P.-D.G., la MACIF vient de confirmer au président du tribunal de commerce de Saint-Etienne l'accord de principe de son conseil d'administration *« pour participer au capital d'une société à constituer qui reprendrait en location-gérance les actifs industriels et commerciaux de Manufrance dans le cadre du plan de redressement établi par M. René Mestries. En tout état de cause, la participation serait limitée au tiers du capital avec un plafond de 10 millions de francs »*, étant bien entendu que cet accord est subordonné à l'acceptation du plan de M. Mestries par le tribunal de commerce *« et à sa mise en œuvre par l'intéressé et son équipe »*. En revanche, le projet de constitution d'une société regroupant trois directions sous l'autorité d'un administrateur judiciaire auquel nous avons fait allusion dans nos éditions datées du 12 avril semble pour l'heure écarté.

On apprenait d'autre part mercredi que l'autorisation avait été donnée aux syndics de signer des chèques d'un montant total de 1,3 million sur la trésorerie de l'entreprise comme avance de fonds nécessaires à la sortie du catalogue.

PAUL CHAPPEL.

M. BARRE : le gouvernement est prêt à soutenir un « plan de redressement viable ».

M. Raymond Barre a confirmé le 11 avril, à l'Assemblée nationale que le gouvernement était *prêt à apporter son concours à* Manufrance, *« s'il existe un plan de redressement satisfaisant. Cela n'ayant pas été le cas jusqu'à présent, le gouvernement*, a-t-il déclaré, *s'est contenté d'aider à faire face aux problèmes immédiats »*. *« Dès qu'il sera saisi d'un plan de redressement viable*, a ajouté le premier ministre, *il le soutiendra. »*

M. Barre, qui répondait à une question de M. Auroux (P.S., Loire), a également annoncé que d'importantes mesures, tendant à stimuler *des implantations dans* la région de Saint-Etienne et de Roanne, étaient en préparation et qu'elles seraient rendues publiques prochainement.

● *La Caisse nationale de crédit agricole* vient de conclure avec France Rail, filiale de la S.N.C.F., un accord portant sur l'installation de distributeurs automatiques de billets dans cent vingt gares du réseau national. Les premiers appareils entreront en service à partir du 15 mai dans les gares de Melun, Lorient, Nantes, La Rochelle, Rennes, Saint-Brieuc, Brest, Tours, Béthune et Douai. Ils permettront aux clients du Crédit agricole de retirer jusqu'à 1 500 F par opération.

AFFAIRES

DEUX CENTS INDUSTRIELS MÉTROPOLITAINS SE SONT RENDUS EN NOUVELLE-CALÉDONIE POUR DÉCOUVRIR LES MARCHÉS DU PACIFIQUE.

(De notre correspondant.)

Nouméa. — L'invitation lancée l'an dernier aux chambres de commerce de métropole, à l'occasion du centenaire de la chambre de commerce et de l'industrie de Nouvelle-Calédonie, a été entendue : plus de deux cents industriels se sont rendus à Nouméa pour découvrir les possibilités offertes par les divers marchés du Pacifique.

Il y a dix jours, lors de la réunion de clôture, le président de l'assemblée générale des C.C.I., M. Delorozoy, a repris une phrase de M. Giscard d'Estaing adressée aux chambres de commerce, pour *« saluer l'effort de rénovation mené depuis une quinzaine d'années »* par ces institutions.

Un marché important

Après une intervention du haut-commissaire, M. Claude Charbonniaud, le délégué pour le commerce extérieur dans les territoires du Pacifique, a fait le point sur les possibilités offertes aux industriels métropolitains, en déclarant notamment : *« Savez-vous que le total de ces petits marchés (les T.O.M.) s'inscrit au quarante-deuxième rang de quelque cent cinquante clients de la France ? Savez-vous que, à 10 % près, ils absorbent, pris séparément, autant que l'Irlande, la Turquie, la Roumanie, le Venezuela, la Syrie ? Savez-vous que cela représente, pour la métropole, le double des ventes à la R.D.A., aux Philippines, à la Chine ? Enfin, savez-vous que les quelque 350 000 habitants des territoires français et des Nouvelles-Hébrides achètent en France davantage que tout le reste de l'Océanie, soit 21 millions d'habitants ? »*

Les représentants des C.C.I. métropolitaines ont ensuite quitté Nouméa pour une tournée dans les pays de la région. — J.-N. F.

Faits et projets

Affaires

● *Rectificatif.* — Le groupe Willot, à la suite de l'article publié dans *le Monde* du 7 avril sous le titre « Les sociétés du groupe Boussac sont mises en liquidation », nous précise qu'à sa connaissance la société américaine Korvette qu'il vient de racheter n'a jamais été mise en règlement judiciaire.

Etranger

ETATS-UNIS

● *Le secrétaire américain au Trésor*, M. Michael Blumenthal, s'est prononcé, le 10 avril à Dallas, en faveur d'une *« politique d'austérité »*, jugeant qu'une action vigoureuse contre l'inflation était nécessaire, même au risque d'une récession. *« Le problème de l'inflation ne sera pas résolu si nous ne persévérons pas dans nos politiques d'austérité fiscale et monétaire*, a-t-il notamment déclaré. *Mais encourager les forces inflationnistes ou les accepter passivement entraînerait de façon certaine une récession. »* — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *La hausse des prix britanniques* a été de 11,8 % en rythme annuel au mois de mars, soit le taux le plus élevé depuis juillet 1977. Tombé en décembre dernier à 5,7 % (toujours en rythme annuel), ce taux était déjà remonté à 8,7 % en janvier et 10 % en février. La commission des prix calcule le taux mensuellement, en fonction des hausses de prix qui lui sont signalées ou *qui sont* relevées par elle pendant les six précédents mois. Cependant, l'indice officiel du *coût de la vie*, calculé sur des bases différentes et couvrant davantage de produits, fait, quant *à lui, apparaître* une remontée de l'inflation aux environs de 10 %. — *(A.F.P.)*

● *Grève du zèle des douaniers britanniques.* — Les principaux ports et aéroports britanniques seront particulièrement embouteillés, au cours du week-end, après la décision des employés des services de douanes et d'immigration de déclencher une grève du zèle qui devrait commencer le 12 avril à minuit.

ITALIE

● *L'indice de la production industrielle italienne* a été révisé en hausse pour janvier. Il s'établit à 131,9 (base 100 en 1970) avant correction saisonnière dépassant d'un point la première estimation, et de 5,6 points (4,4 %) l'indice d'il y a un an de janvier 1978. Compte tenu des ajustements saisonniers, la production industrielle a accusé, en janvier, une baisse de 0,2 % sur décembre ; il avait été fait état, dans un premier temps, d'un recul *de 0,8 %* — *(Agefi.)*

SUISSE

● *Le chômage, en Suisse*, a reculé, alors que les offres d'emploi restent stationnaires. La Confédération comptait, fin mars, 12 060 chômeurs, en diminution de 15,3 % par rapport à mars 1978. 8 363 offres d'emploi étaient non satisfaites fin mars, contre 8 149 le mois précédent, et 8 341 il y a un an. Le taux de chômage reste de 0,4 % de la population active. — *(A.F.P.)*

YOUGOSLAVIE

○ *Le coût de la vie yougoslave* a augmenté de 7 % au cours du premier trimestre de 1979, alors qu'une hausse de 13 % avait été prévue pour l'année entière. Ce sont les prix de l'alimentation qui ont subi la plus forte augmentation, soit 10,7 % en trois mois. — *(Reuter.)*

Prix

● *Les prix internationaux des matières premières importées par la France* ont augmenté de 0,9 % en mars. Ce résultat confirme l'accélération de la hausse des prix de ces produits, après une baisse de 12 %, intervenue en *1978*, par rapport à 1977. Les prix des matières premières industrielles en sont les principaux responsables, avec une hausse de 2,2 % en mars par rapport à février (+ 28 % par rapport à mars 1978). En revanche, les prix des matières premières alimentaires ont enregistré une légère baisse de 0,3 %. L'indice global est situé à 319,5 en mars (base 100 en 1968). Il s'est même inscrit à 322,3 le 27 mars.

Social

● *Les fédérations C.G.T. de la fonction publique et des P.T.T.* ont dénoncé, le 10 avril, *« une violation grossière des garanties fondamentales du statut général des fonctionnaires »*, à propos d'une circulaire du secrétariat d'Etat à la fonction publique relative à la liste d'aptitude à l'emploi d'administrateur civil. Selon la C.G.T., le gouvernement entend subordonner le recrutement et la promotion à *« l'allégeance au pouvoir en place »*. Le secrétariat d'Etat la fonction publique déclare qu'il s'agit d'une circulaire annuelle traditionnelle et qu'il faut entendre par *« comportement social »*, l'attitude *« relationnelle dans le service »* avec les usagers et les collègues de travail, et en aucun cas l'appartenance politique ou syndicale des intéressés.

● *Arrêt de l'extraction d'uranium à Saint-Priest-la-Prugne, dans la Loire.* — L'extraction d'uranium de la mine de Saint-Priest-la-Prugne, près de Saint-Just-en-Chevalet, dans la Loire, à la limite de ce département et de celui de l'Allier, sera arrêtée *le 31 décembre 1980*, et l'usine de préparation du minerai cinq mois plus tôt. Elle emploie deux cent cinquante salariés qui viennent d'être avisés par lettre individuelle de cette décision de la COGEMA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3465	4,3515	— 175	— 155	— 305	— 270	— 835	— 765
$ can. ...	3,7860	3,7920	— 175	— 135	— 300	— 245	— 735	— 660
Yen (100).	2,0320	2,0365	+ 10	+ 45	+ 35	+ 75	+ 135	+ 195
DM	2,2910	2,2950	+ 10	+ 45	+ 40	+ 75	+ 170	+ 235
Florin ...	2,1195	2,1240	— 25	+ 5	— 35	— 5	— 55	— 5
F.B. (100).	14,4605	14,4845	— 145	— 50	— 235	— 125	— 840	— 500
F.S.	2,5306	2,5360	+ 100	+ 135	+ 230	+ 270	+ 660	+ 730
L. (1 000).	5,1620	5,1800	— 295	— 245	— 510	— 440	—1400	—1280
£	9,0770	9,0905	— 440	— 375	—780	— 675	—2045	—1875

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/16	5 7/16	5 1/16	5 7/16	5 1/8	5 1/2	5 3/8	5 3/4
$ E.-U. ..	10 1/4	10 5/8	11	11 3/8	10 9/16	11 1/16	10 13/16	11 5/16
Florin ...	6 7/8	7 5/8	6 7/8	7 5/16	7	7 7/16	7 1/4	7 11/16
F.B. (100).	6 1/2	7 3/4	6 7/8	7 7/8	7 1/8	8 1/8	7 1/2	8 1/2
F.S.	5/8	1 1/8	7/8	1 1/4	9/16	1 5/16	1 3/4	2 1/8
L. (1 000).	10 1/4	11 3/4	12 1/2	13 1/8	11 3/4	12 3/4	12 1/8	13 1/8
£	11 1/4	12 1/4	11 3/4	12 3/4	11 11/16	12 7/16	11 9/16	12 5/16
Fr. franç..	6 1/4	6 3/4	6 1/4	7	6 3/4	7 1/4	7 1/4	8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





ÉTRANGER

En Irlande

Des grèves paralysent l'activité du pays

De notre correspondant

Dublin. — La République d'Irlande fait face à une crise sociale extrêmement grave qui provoque une paralysie progressive de la vie économique du pays. Plusieurs groupements politiques demandent au gouvernement de M. Jack Lynch de proclamer l'état d'urgence.

Une grève des P.T.T. qui dure depuis près de deux mois, avec pour conséquence une absence totale de courrier et un service téléphonique très réduit, a eu des effets désastreux sur l'activité du pays. En outre, une grève de la Compagnie publique des transports a sérieusement réduit le service d'autobus, notamment dans la capitale. Mais, surtout, l'arrêt de travail de trente-neuf dockers dans le port de Dublin, coïncidant avec une pénurie de pétrole, risque de paralyser entièrement l'industrie.

Alors que trois pétroliers transportant 9 millions de gallons de pétrole ne pouvaient être déchargés dans le port en raison de la grève, de nombreux postes d'essence de la capitale étaient fermés le 10 avril, et ceux qui étaient restés ouverts limitaient leurs ventes. Les stocks de gazole seraient presque épuisés, et les réserves d'essence du pays le seront dans cinq ou six jours. Les agriculteurs craignent que les semailles ne soient retardées et les pêcheurs se plaignent de ne plus pouvoir sortir en mer.

Jusqu'à présent, le gouvernement de M. Lynch a nié que le pays risque de manquer de pétrole et il accuse les compagnies pétrolières de créer une *« pénurie artificielle »* dans l'attente de l'augmentation du prix de leurs produits.

L'Irlande a les capacités de raffinage les plus faibles de la C.E.E. avec une seule raffinerie qui fournit 40 % des besoins du pays et appartient à trois multinationales. Les gouvernements successifs ont envisagé l'installation d'une raffinerie d'État, mais jusqu'à présent rien n'a été décidé. Le gouvernement actuel poursuit des négociations avec plusieurs pays producteurs, notamment la Norvège, en vue d'obtenir un ravitaillement régulier, et il envisage la création d'un office national des pétroles. La crise est aggravée par la poursuite du mauvais temps après l'hiver le plus froid qu'ait connu le pays depuis des années.

Le premier ministre, M. Jack Lynch, a repoussé la suggestion du parti principal de l'opposition Fine Gael (centriste) de rappeler des députés qui sont actuellement en vacances de Pâques. Mais il a lancé un appel aux syndicats pour que, en attendant un règlement de leurs revendications, les grévistes reprennent le travail. Toutefois, le syndicat des P.T.T., qui réclame des augmentations de salaires, a rejeté les suggestions de la Confédération irlandaise des syndicats à laquelle il appartient, et dont il risque d'être expulsé. Des représentants du gouvernement et les leaders de la Confédération poursuivent actuellement des négociations en vue d'un nouvel accord de salaires. Des accords ont été ainsi négociés tous les ans depuis 1970, mais leur utilité est de plus en plus contestée par les signataires.

JOE MULHOLLAND.

Aux États-Unis

LA FIN DU CONFLIT DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Washington est pris entre l'inflation et la récession

De notre correspondant

Washington. — Le règlement du conflit des transports routiers, qui est intervenu dans la nuit du 10 au 11 avril, après dix jours de grève partielle compliquée d'un lock-out, évite les dangers d'une paralysie grandissante de certains secteurs de l'économie. L'industrie automobile était déjà durement touchée. Toutefois, il laisse subsister de grandes incertitudes sur l'avenir du programme gouvernemental contre l'inflation.

Le responsable de ce programme, M. Alfred Kahn, s'est certes félicité de la conclusion de l'accord, affirmant que ses termes en matière de salaires sont *« conformes aux normes volontaires fixées par l'administration »*. Mais ce jugement n'est pas partagé par les intéressés : l'augmentation des rémunérations accordée aux camionneurs sera, selon M. Kahn, de 26, 5 % en trois ans, soit, en forçant un peu la note, conforme aux limites de 7 % par an prévues par les *« directives »* de M. Carter. Toutefois, les négociateurs du patronat comme du syndicat des « teamsters » estiment que l'augmentation sera de 30 %.

Le différend peut faire problème dans l'avenir, car le patronat comptait bien répercuter dans ses tarifs de transports les augmentations de salaires concédées. *L'opposition du gouvernement* à ce transfert des responsabilités l'avait obligé à durcir son attitude, ce qui avait conduit à la rupture des négociations le 1er avril (*le Monde* du 4 avril). Or, si les tarifs des transports routiers sont aujourd'hui soumis à une réglementation minutieuse, cette situation va changer dans les années à venir. Le gouvernement a l'intention de lever les contrôles sur ces activités, comme il l'a fait, l'an dernier, pour les transports aériens.

Dans l'immédiat, le principal point litigieux — le versement d'une *prime de compensation* pour hausse du coût de la vie deux fois par an, comme le voulait le syndicat, ou une seule fois, comme le demandait le patronat — a été réglé à la satisfaction des trois parties : les hausses indiciaires seront semi-annuelles ; mais la dernière interviendra dans trois ans, après l'expiration de la convention collective, ce qui permettra de réduire le chiffre *« officiel »* des hausses salariales pendant cette période et de prétendre que le contrat est bien conforme aux directives de M. Carter sur l'inflation.

Cet artifice ne trompe pas les intéressés ; mais M. Kahn se console en faisant valoir que la précédente convention collective des « teamsters », il y a trois ans, prévoyait une hausse des rémunération de 34 %, donc encore « pire » que celle d'aujourd'hui. Cela lui a valu de se faire traiter d'*« idiot »* par le porte-parole des « teamsters ». Pour lequel de *tels propos ne peuvent que compliquer* la ratification — non encore acquise — de l'accord par la base.

Scepticisme

Sur un plan général, le programme anti-inflation de M. Carter est considéré avec plus de scepticisme que jamais, après un premier trimestre vécu sous le signe de l'inflation *« à deux chiffres »* et avant les hausses de prix attendues de la fin des contrôles sur le pétrole. On admet aussi, même en haut lieu, que la politique plutôt laxiste menée par l'administration jusqu'à l'automne dernier, donnant la priorité à la lutte contre le chômage, a accentué les tendances inflationnistes déjà présentes dans l'économie pour conduire aux chiffres très alarmants des six derniers mois. Aussi bien, les milieux d'affaires se demandent-ils avec de plus en plus d'insistance si le président réussira à conjurer les deux spectres qu'il prétend obstinément vouloir écarter : d'une part celui d'un gel autoritaire des salaires *et des prix* — *une action* qui aurait le soutien de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., mais qui exigerait, à la différence de la situation où se trouvait M. Nixon en 1971, un vote du Congrès, — de l'autre une récession que la *plupart des experts* prévoient maintenant pour la seconde moitié de 1979.

M. Blumenthal, ministre du Trésor, a évoqué récemment cette possibilité, déclarant qu'une politique de plus grande austérité *entraînerait le risque d'une récession*, mais que la passivité devant l'inflation y mènerait à coup sûr. Le ministre se prononce pour la première hypothèse en préconisant une *« intensification »* des mesures anti-inflation, notamment sur le plan *monétaire*. M. Carter, qui craint sans doute de se heurter aux deux écueils à la fois, ne s'est pas encore prononcé.

MICHEL TATU.

ÉNERGIE

LE PÉTROLE IRANIEN AUGMENTERAIT PLUS QUE PRÉVU

L'Iran, qui produit désormais 4,3 millions de barils de pétrole par jour, doit annoncer prochainement les prix de son brut *vendu par contrat*. Mais l'Association japonaise du pétrole a déjà fait savoir, le 11 avril, que le pétrole iranien était vendu 16,57 dollars le baril pour l'Iranian Light et 16,04 dollars pour un pétrole plus lourd. Ces prix incluent donc des primes de marché respectivement de 1,90 et de 1,80 dollar, soit un niveau supérieur à la surcharge de 1,20 dollar *décidée par la majorité des* membres de l'OPEP à Genève le 26 mars.

Dans les milieux pétroliers new-yorkais — où l'on confirme cette surcharge iranienne, — on craint que l'Irak ne suive le mouvement, entraînant à sa suite les autres pays producteurs. Déjà, le Koweït a porté sa « prime » à 1,80 dollar. Au 1er avril, les deux tiers du pétrole produit par l'OPEP pourraient donc supporter — par rapport à *fin 1978 — une hausse comprise* entre 25 et 30 %.

Cheikh Yamani, le ministre *saoudien du pétrole, s'est de nouveau* inquiété, le 11 avril, de la boulimie pétrolière de l'Occident industrialisé. Il a réitéré son avertissement de Genève et affirmé que, *« à moins que les pays importateurs ne réduisent leur consommation, et si la production quotidienne en Iran ne se maintient pas à 4 millions de barils, le prix du pétrole pourrait être à nouveau relevé après juin »*.

Cheikh Yamani, qui a confirmé la réduction de la production saoudienne à 8,5 millions de barils par jour, a notamment mis en cause — sans les citer — les États-Unis, dont la demande continue d'être forte en partie pour constituer un *« stock stratégique »*.

Le marché mondial pourrait aussi être perturbé par les sanctions *économiques que prendraient* les pays arabes à l'égard de l'Égypte en raison de la signature du traité de paix avec Israël. Selon la revue *Petroleum Intelligence Weekly*, cela pourrait se traduire par la fermeture de l'oléoduc Suez - *Méditerranée* (SUMED) qui fait transiter par l'Égypte 1,2 million de barils par jour.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur l'organisation pour le développement industriel de l'ONU publié dans *le Monde* du 11 avril, il fallait lire, à la fin du premier paragraphe : *« Lorsque les gouvernements d'au moins quatre-vingts pays membres de l'ONUDI »* et non *« des quatre-vingts pays »*.

MONNAIES

Le dépôt d'or français auprès du Fonds européen provoque des interrogations de M. Couve de Murville

Le dépôt par la Banque de France de 20 % de ses réserves en or et en devises auprès du Fonds européen de coopération monétaire a provoqué, le 11 avril, à l'Assemblée nationale, une intervention de M. Couve de Murville, président (R.P.R.) de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée. « *Il n'est pas possible*, a-t-il déclaré, *de porter un jugement sur cette opération, faute de connaître le texte des accords qui ont créé le système monétaire européen. Ce texte, en effet, n'a jamais été publié par le gouvernement, bien que, d'après la presse, le système soit entré en vigueur le 13 mars dernier. Était-il possible, sur simple décision du gouvernement, de disposer de la sorte des réserves de la Banque de France ?* »

« *L'opération dont il s'agit*, a poursuivi M. Couve de Murville, *s'apparente à celles qui ont été faites auparavant dans le cadre du Fonds monétaire international, en application d'accords dont la ratification avait été dûment autorisée par le Parlement. Le gouvernement ne considère-t-il pas que les accords créant le système monétaire européen doivent être soumis à l'approbation du Parlement ? Comment a-t-il pu, en l'absence d'une telle approbation, procéder à l'opération que la presse vient d'annoncer ? Enfin, quand a-t-il l'intention de porter à la connaissance des Français les accords créant ce système ?* »

Ces interrogations ont entraîné une réponse de M. Raymond Barre : « *Les textes constitutifs du système monétaire européen sont des règlements du Conseil des Communautés économiques européennes. A cet égard, la situation est très différente de celle du Fonds monétaire international, dont les règles prévoient que les modifications du traité de Bretton Woods doivent être soumises à ratification parlementaire.*

Après avoir indiqué que « *le contenu des textes créant le système monétaire international a été largement diffusé* », M. Barre a conclu que « *les conditions du dépôt d'or répondent exactement aux dispositions de la loi du 3 janvier 1973 sur la Banque de France dont l'article 3 dispose que « pour le compte de l'État et dans le cadre des instructions générales du ministre de l'économie et des finances, la Banque de France régularise les rapports entre le franc et les devises étrangères et gère les réserves publiques de change* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHAMPEX
S.D.R. DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Malgré la conjoncture économique défavorable qui a pesé sur l'activité de la société à la fin de 1978, le bénéfice net ressort à 3 037 450 F, soit un montant équivalent à celui de 1977 (3 071 688 F), le bénéfice par action se maintient à son niveau élevé de 19,50 F.

Dans ces conditions, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se tiendra le 18 mai, à Reims, la reconduction du dividende net de 10,50 F, majoré d'un avoir fiscal de 1,67 F (contre 1,59 F), soit un dividende brut de 12,17 F (contre 12,09 F) payable le 1er juillet prochain aux 156 000 actions composant le capital social au 31 décembre 1978.

Une nouvelle augmentation du capital a été réalisée avec succès entre le 27 novembre et le 29 décembre dernier par émission à 105 F de 52 002 actions nouvelles portant jouissance le 1er janvier 1979. Le capital atteint désormais 20 800 000 F, les fonds propres s'élevant à près de 34 millions de francs.

Le premier trimestre de 1979 a été marqué par un sensible renouveau d'activité, tant en ce qui concerne les financements d'investissements que les concours destinés à renforcer la situation financière des petites et moyennes entreprises industrielles.

Depuis le mois de novembre dernier, le cours du titre s'est stabilisé à 140 F en Bourse de Nancy, après une année boursière animée où plus de 10 000 titres ont été échangés avec des cours en progression de 30 %.

CREDIT LYONNAIS
EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 28 FÉVRIER 1979

La situation au 28 février 1979 s'établit à 251 814 millions contre 257 692 millions au 31 janvier 1979. Au passif, les comptes d'Instituts d'Émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 10 519 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 68 232 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 122 310 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers s'élèvent à 81 282 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 105 952 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 14 604 millions de francs.

Avis financiers des sociétés



THE BRITISH PETROLEUM COMPANY LIMITED

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est donné que la soixante-dixième assemblée générale annuelle de THE BRITISH PETROLEUM COMPANY LIMITED aura lieu le 10 mai 1979, à midi, à l'adresse suivante :

— Britannic House, Moor Lane, LONDON EC2Y 9BU.

Le conseil d'administration.

Des exemplaires du rapport annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1978 et comprenant le bilan consolidé et l'état des résultats de THE BRITISH PETROLEUM COMPANY LIMITED et de ses filiales peuvent être obtenus gratuitement au siège social des établissements suivants :

- — Banque nationale de Paris,
- — Crédit lyonnais,
- — Société générale,
- — Crédit commercial de France,
- — Crédit industriel et commercial,
- — Banque de Paris et des Pays-Bas,
- — Banque de l'Union européenne

	1978	1977
	(par action ordinaire de £ 1 nominal)	
Dividende final	16,885 p	15,350 p
Total des dividendes	24,680 p	22,331 p

Lors de la réunion du conseil d'administration de The British Petroleum Company Limited, qui s'est tenue le 15 mars 1979, il a été décidé de proposer pour les actions ordinaires un dividende final de 16,885 pence, lequel, ajouté au dividende intérimaire de 7,795 pence, aboutit à un total distribué de 24,680 pence, qui correspond au maximum autorisé par la législation britannique en vigueur actuellement et présuppose qu'il n'y aura pas d'augmentation du taux de l'acompte d'impôt sur les sociétés.

Le total du dividende pour l'exercice 1977 inclut un dividende complémentaire de 0,229 pence, qui a été payé en 1978 en raison d'une modification du taux d'acompte d'impôt sur les sociétés.

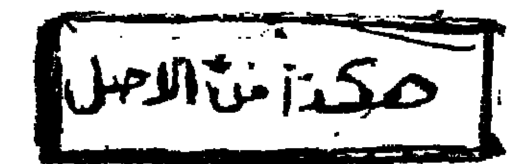
L'assemblée générale annuelle se tiendra le 10 mai 1979 et le dividende final, s'il est approuvé, sera payé le 17 mai 1979. Les actions dont le transfert aura été enregistré avant le 6 avril 1979 auront droit à ce dividende.

RÉSULTATS DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1978

	1978	1977
	(en millions de £)	
Chiffre d'affaires		
Ventes et autres produits d'exploitation	17 559,8	14 878,7
A déduire :		
Droits de douane et taxes sur le chiffre d'affaires	— 3 281,8	— 2 714,9
Ventes nettes et autres produits d'exploitation	14 278	12 163,8
Autres produits	223,5	223,6
	14 501,5	12 387,4
Frais d'exploitation et autres frais :		
Coût du pétrole, y compris fret maritime, raffinage et fabrication de produits chimiques	9 802,5	8 648,5
Frais de distribution et de vente, frais administratifs et divers	1 408,5	1 041,4
Dotations aux comptes d'amortissement et de provisions	595,3	303,7
Intérêts	470,6	207,5
	12 276,9	10 201,1
Bénéfice avant impôts	2 224,6	2 186,3
Impôts étrangers	— 1 107,7	— 1 361,9
Bénéfice net d'impôts étrangers	1 116,9	824,4
Impôts britanniques	— 524,8	— 465,1
Bénéfice après impôts	592,1	359,3
Part des actionnaires minoritaires	— 147,7	— 1
Bénéfice avant éléments exceptionnels	444,4	358,3
Éléments exceptionnels	—	— (54,2)
Bénéfice net d'exploitation du groupe	444,4	304,1
Distribution aux actionnaires	— 97	— 87
Bénéfice non distribué	347,4	217,1
Bénéfice avant éléments exceptionnels par action ordinaire	114,8 pence	92,6 pence

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1978

	1978	1977
	(en millions de £)	
Actif total :		
Immobilisations	6 573,3	3 342,6
Participations dans The Standard Oil Company (Sohio)	—	413
Participations dans les sociétés associées	456,9	393,4
Créances à long terme	351,5	329,8
Stock et valeurs *réalisables et disponibles* moins exigibilités à court terme	2 305,1	2 054,5
Actif total moins exigibilités à court terme	9 686,8	6 533,3
Moins :		
Avances sur produits d'exploitation pétroliers en mer du Nord	—	103,9
Avances reçues et exigibilités différées	725,2	662,1
Impôts différés	51,7	22,1
Fonds et provisions d'assurance	51,4	52,1
Provisions pour retraite	182,1	148,3
	1 010,4	988,5
	8 676,4	5 544,8
Financé par :		
Capital social émis	399,2	399,2
Prime d'émission d'actions	199,2	199,2
Réserves	3 159,3	2 660,3
Fonds propres	3 757,7	3 258,7
Intérêts minoritaires	738,9	123,6
Dettes à caractère financier	4 179,8	2 162,5
	8 676,4	5 544,8



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 AVRIL

Effritement dans un marché calme

Encore un peu moins traitées que la veille, les actions françaises ont, dans leur ensemble, subi un nouvel effritement mercredi à la Bourse de Paris. L'indicateur instantané qui cédait 0,4 % à l'ouverture a terminé sensiblement au même niveau.

Tous les compartiments ont suivi une tendance à peu près identique, mais un certain nombre de valeurs se sont néanmoins distinguées. Dans les deux sens...

Parmi les meilleures performances de la séance, citons Sacilor, Auxiliaire d'entreprises et Prénatal (+ 5 à 6 %). Téléphone S.T.E. que la rumeur publique tend à « marier » avec L.M.T. (— 2,6 %) s'est adjugé 4,5 %. Autre fusion à l'ordre du jour : Pricel (stable) avec les Chargeurs réunis (+ 2,4 %). Le score réalisé par Rhône-Poulenc (+ 3,5 %), après la réunion du président avec les analystes financiers, n'a pas non plus passé inaperçu, certains assurant même que cette hausse avait contribué à ralentir l'effritement général du marché.

Au chapitre des baisses, Poclain, Presses de la Cité et Nobel Bozel, ont cédé de 4 à 5,7 %.

« Le fonds de la cote reste résistant. La phase de consolidation des hausses précédentes se poursuit. » Tel était l'avis le plus largement répandu autour de la corbeille où l'assistance est de plus en plus clairsemée. Les vacances de Pâques contribuent sans doute au tarissement progressif des ordres, mais, pour ceux qui restent, l'atmosphère demeure bonne.

Sur le marché de l'or, les cours ont été étonnamment stables. Le lingot a reproduit son cours de la veille à 33 995 F et le napoléon également à 284,90 F. Le volume des transactions a cependant augmenté à 10,06 millions de francs contre 7,32 millions la veille.

LONDRES

Les mines d'or cèdent un large terrain *jeudi* au Stock Exchange, en liaison avec la chute des cours du métal jaune. Les Fonds d'Etat reculent également tandis que les industrielles, irrégulières, s'adjugent dans l'ensemble un léger gain.

Or (ouverture) (dollars 233 75 contre 240

VALEURS	CLOTURE 11/4	COURS 12/4
Beecham	595 ..	587 .
British Petroleum (1)	12 06	12 ...
Courtaulds	103	104
De Beers	378	375
Imperial Chemical	397	395
Rio Tinto Zinc Cor.	304 ...	305
Shell	758 ...	746
Vickers	194 ..	194
War Loan 3 1/2 %	35 1/8	35 1/2
*West Driefontein	32 3/4	32 7/8
*Western Holding	28 11/16	28 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.G.E. — Bénéfice net de l'exercice 1978 : 160,92 millions de francs contre 138 millions en 1977 (pour la maison mère). Le dividende global a été fixé à 33,90 F, inchangé par rapport au précédent.

B.S.N. - GERVAIS - DANONE. — Bénéfice net *1978* de la société mère : 86,52 millions de francs contre 96,69 millions en 1977. Le dividende global a été *fixé* à 45 F contre 40,50 F.

MOTOBECANE. — Perte globale pour l'exercice 1978 : 39 millions de francs contre un bénéfice net de *0,21 million en 1977.*

RUE IMPERIALE DE LYON. — Bénéfice net pour l'exercice 1978 : 13,29 millions de francs contre 12,67 millions. Dividende global : 33 F contre 30 F.

AU PRINTEMPS. — Bénéfice net de la société mère pour 1978 : 74,21 millions de francs contre une perte nette de 56,78 millions de francs en 1977. Le bénéfice net consolidé devrait être de l'ordre de 75 millions contre une perte de 64,5 millions en 1977.

LILLE - BONNIERES ET COLOMBES. — Résultat net de l'exercice *1978 : 18,5 millions de francs contre* 14 millions en 1977. Dividende global : 26,10 F contre 23,25 F.

LYONNAISE DES EAUX. — Bénéfice net 1978 : 71,3 millions de francs contre 63,2 millions en 1977. Dividende global : 33,75 F, inchangé.

NEW-YORK

Repli

Après la reprise de mardi, le New York Stock Exchange s'est à nouveau replié le lendemain, l'indice Dow Jones cédant 7,01 points à 871,71. Le rythme des échanges est resté assez rapide puisque 33,05 millions d'actions ont été traitées contre 31,99 millions la veille.

Sur 1 877 valeurs cotées au Big Board, 989 ont baissé, 451 ont progressé et 437 sont restées à peu près inchangées.

Ce sont surtout les résultats trimestriels du groupe I.B.M. qui ont déçu les investisseurs : pour les trois premiers mois de l'année, le bénéfice net s'est établi à 666,8 millions de dollars *contre* 589 millions un an plus tôt. Cette progression est restée largement inférieure aux prévisions des analystes financiers.

VALEURS	COURS 10/4	COURS 11/4
Alcoa	55 ...	54 3/8
A.T.T.	61 1/2	61 5/8
Boeing	66 5/8	64 5/8
Chase Manhattan Bank	34 1/8	33 ...
Du Pont de Nemours	142 3/4	142 7/8
Eastman Kodak	65 1/2	64 1/2
Exxon	54 ..	53 5/8
Ford	43 7/8	43 5/8
General Electric	48 1/4	47 7/8
General Foods	32 1/2	32 3/8
General Motors	58 3/4	58 1/4
Goodyear	17 3/8	17 1/8
I.B.M.	318 ...	318 1/2
I.T.T.	29 ...	28 7/8
Kennecott	23 7/8	23 5/8
Mobil Oil	77 5/8	76 5/8
Pfizer	33 1/8	32 1/8
Schlumberger	107 ...	108 1/2
Texaco	25 5/8	25 5/8
U.A.L. Inc.	26 1/4	25 7/8
Union Carbide	39 3/4	39 3/8
U.S. Steel	24 3/4	24 1/4
Westinghouse	18 1/2	18 5/8
Xerox	58 3/8	57 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	10 avril	11 avril
Valeurs françaises	103,8	103,9
Valeurs étrangères	118	118,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	90,3	89,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/4	12/4
1 dollar (en yens)	213 40	213 90

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 11 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37 60	1 586	GAR (Sté) Centr.	...	657 ..	Laffitte-Bail	176 50	177 30	Immobanque	...	110 ..
5 %	57 ..	0 959	S.P.E.G.	176 50	173 ..	Locabail Immob.	334 ..	330	Cie Lyon. Imm.	115 10	120 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/4	Achat	Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/4
[illegible]	[illegible]	[illegible]

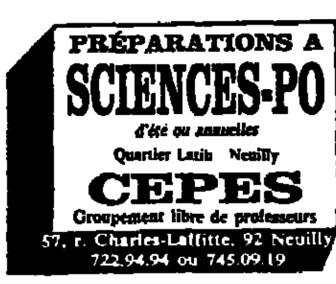
HORS COTE

SICAV

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 avril 1979 a été tiré à 562 824 exemplaires.



A B C D E F G

MODIFIÉ GÉNÉTIQUEMENT PAR UNE ÉQUIPE FRANÇAISE ET UNE ÉQUIPE BRITANNIQUE

Un bacille va pouvoir produire la protéine « vaccinante » de l'hépatite B

L'hépatite B est extrêmement répandue en Afrique tropicale et dans certaines régions d'Asie, où parfois pour 20 %, la population est porteuse du virus responsable de cette maladie ; celle-ci, qui est souvent bénigne, voire passe inaperçue, semble toutefois responsable de très nombreuses affections hépatiques chroniques, et est parfois à l'origine de cancers primitifs du foie.

Le virus de l'hépatite B paraît se transmettre de manière tout à fait privilégiée par contact sanguin : dans les pays d'Amérique du Nord et d'Europe, où pour 0,1 % ou moins la population est porteuse du virus, cette particularité crée des groupes « *à haut risque* », particulièrement les personnels hospitaliers ou travaillant dans les centres de transfusion sanguine ou de dialyse rénale ; la mise sur le marché de vaccins produits grâce aux manipulations génétiques ou par une autre voie plus classique (l'Institut Pasteur en a un de ce type en cours de test), aurait donc une grande importance pour ces personnes pour lesquelles l'hépatite B est pratiquement une maladie professionnelle.

Les résultats des travaux de l'équipe de l'université d'Edimbourg, que dirige le professeur Murray, du département de biologie moléculaire, sont publiés dans le numéro du jeudi 12 avril de l'hebdomadaire britannique *Nature*. Les chercheurs britanniques ont tout d'abord isolé des molécules de l'acide désoxyribonucléique (ADN), qui représente le « bagage génétique » du virus : ils les ont ensuite coupées, un peu au hasard. Puis, par des techniques désormais classiques, ils ont inséré les différents morceaux obtenus dans plusieurs souches d'un colibacille commun (*Escherichia Coli*), que l'on trouve dans l'intestin. Puis ils ont cherché à identifier, en utilisant les anticorps caractéristiques de l'hépatite B, celles des souches qui produiraient la protéine (l'antigène) du virus ayant un pouvoir vaccinant : plusieurs des souches obtenues, ont-ils démontré, produisent bien des protéines caractéristiques du virus, et ils ont identifié une faible production de la protéine vaccinante.

L'équipe française, que dirigent le professeur Pierre Tiollais, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur et directeur du groupe de recherches génétiques de l'INSERM, et le docteur Francis Galibert, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S., hôpital Saint-Louis), a utilisé une technique différente. Les travaux doivent être publiés en mai prochain, dans les comptes rendus de l'Académie nationale des sciences américaines.

Les Français ont tout d'abord analysé la partie de l'ADN où ils savaient devoir trouver la séquence du code génétique qui est responsable de la fabrication de la protéine vaccinante. Connaissant les vingt premiers acides aminés de la longue chaîne qu'est celle-ci, ils ont pu, sur l'ADN, reconnaître précisément quel morceau correspondait à la protéine : l'ayant découpé « au bon endroit », ils l'ont inséré dans le colibacille. L'équipe française est maintenant en train de cultiver de nombreuses colonies de colibacilles ainsi « *reprogrammées génétiquement* » et comptent bien, très prochainement, mettre en évidence la fabrication, par certaines d'entre elles, de la protéine vaccinante.

Un objectif encore lointain

Si ces travaux britanniques et français, *qui sont un nouveau succès* pour les « recombinaisons génétiques » *in vito*, rendent possible la fabrication d'un vaccin contre l'hépatite B, l'objectif final est encore loin d'être atteint, s'il peut l'être un jour, de manière compétitive. Il faudra apprendre à faire « pousser » le colibacille modifié, donc certainement fragile, en grandes quantités, au sein d'enceintes semblables aux fermenteurs qu'utilise déjà l'industrie pour la fabrication d'antibiotiques. Il faudra sans doute aussi ajouter à la protéine vaccinante, au pouvoir limité, des produits destinés à favoriser et augmenter la réponse immunologique de l'individu (« adjuvants de l'immunité »).

Cette échéance demandera à coup sûr encore quatre ou cinq ans de travail, au cours desquels *se continuera probablement la* compétition entre l'équipe britannique, financée par Biogen, groupe européen à capitaux américains, et l'équipe française. En attendant, d'autres équipes, en particulier à l'Institut Pasteur, à partir de travaux du professeur Maupas, de Tours, et à la société américaine Merck, travaillent à mettre au point un vaccin par des procédés plus classiques : il s'agit de traiter le sang de sujets porteurs de la protéine vaccinante (anciens malades, par exemple) pour isoler celle-ci, et la purifier. Les deux vaccins sont en cours d'expérimentation. Certains travaux vont plus loin dans le même sens, en cherchant, par une *purification encore plus poussée*, à n'isoler que la partie de la protéine (un « polypeptide ») qui possède le pouvoir vaccinant.

Une autre voie encore sera sans doute explorée : la réussite des expériences britanniques et françaises va en effet permettre de connaître dans le détail la structure de la protéine vaccinante, puisqu'on sait maintenant précisément quel morceau du code génétique du virus est responsable de sa fabrication. Ce qui peut permettre d'envisager une synthèse complète de cette protéine, et donc permettre la fabrication d'un « vaccin synthétique ».

XAVIER WEEGER.

A cause de problèmes de moteur

LA MISSION SPATIALE SOVIÉTO-BULGARE A ÉTÉ UN ÉCHEC

A cause de problèmes de moteur, l'équipage soviéto-bulgare de Soyouz-33 n'a pas réussi, dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 avril, à amarrer son véhicule au « train spatial » Saliout-6-Soyouz-32. Les deux cosmonautes, le Soviétique Nikolaï Roukavichnikov et le Bulgare Guergui Ivanov, devaient regagner la Terre dans la journée de ce jeudi 12 avril.

Un échec du même ordre avait eu lieu en octobre 1976 : l'équipage de Soyouz-23 n'avait alors pas réussi à amarrer son véhicule à la station Saliout-5. De même, en 1974, la mission de Soyouz-15 avait été abrégée par suite d'une défaillance du système de poursuite et d'amarrage automatique.

Cet échec, qui survient alors même *que se déroule, ce jeudi, en Union* soviétique, la Journée de la cosmonautique, pourrait avait quelques conséquences pour la suite de la mission de Vladimir Liakhov et Valeri Rioumine, qui sont dans l'espace depuis le 25 février : l'équipage de Soyouz-33 apportait de nouvelles expériences *dans ses bagages* (en particulier trois expériences mises au point en Bulgarie). Le programme d'expérimentation sera *donc modifié. D'autre part, en août* dernier, l'équipage soviéto-allemand de Soyouz-31 avait laissé son vaisseau aux occupants de Saliout-6 et *étaient rentrés à bord de Soyouz-29*. Si un « échange » du même type était prévu, on peut s'attendre à une profonde modification du programme initialement prévu.

LA TOURNÉE EN FRANCE DES SPRINGBOKS

Inopportune, même avec des joueurs de couleur

déclare M. François-Poncet

L'annulation de la tournée en France des rugbymen de la province du Transvaal (*le Monde* du 12 avril) a suscité diverses réactions. Le parti socialiste voit dans cette annulation « *un succès contre le racisme du régime de Pretoria, mais il attire l'attention sur le maintien du principe d'une tournée de l'équipe nationale de rugby d'Afrique du Sud à la fin de l'année, alors que l'ensemble de la communauté sportive internationale, et en particulier l'International Board, refuse d'entretenir des relations avec les équipes d'Afrique du Sud. La France resterait le seul pays disposé à accueillir les représentants sportifs de l'apartheid.* » Le parti socialiste exige en conséquence l'annulation de la tournée en France des Springboks.

La C.F.D.T. se félicite, de son côté, « *que la mobilisation des forces anti-apartheid en France ait permis l'annulation des matches prévus contre l'équipe du Transvaal* ». Elle renouvelle « *son opposition à toute forme de coopération avec le régime de Pretoria, y compris dans le domaine sportif* ».

Commentant les propos tenus la veille par M. Novikov, vice-président du comité organisateur des Jeux olympiques de Moscou, qui menaçait d'exclusion les pays en contact avec les organisations sportives d'Afrique du Sud et de Rhodésie, M. Michel Debré a estimé, dans une interview à T.F. 1, qu'« *il ne faut pas céder au chantage* ». « *Autant*, a-t-il poursuivi, *je considère que des rapports très étroits et la coopération entre l'U.R.S. et la France sont essentiels en matière de politique extérieure, autant il doit bien être clair que, dans ce domaine, la France doit décider, et puis on verra bien.* »

Manquements aux droits de l'homme

Le Parti des forces nouvelles, affirme même de son côté que « *les Jeux olympiques de Moscou ne pourront pas avoir lieu dans le climat apolitique qui devrait être le leur, et que la participation des pays du monde libre, et de la France, en particulier, doit être réexaminée* ».

Pour sa part, M. Claude Collard, président du Comité national olympique et sportif français, a rappelé, mercredi 11 avril, qu'« *il n'appartient pas en effet au président du comité organisateur de décider si tel ou tel pays participera aux Jeux ou non. Le comité organisateur doit inviter tous les comités nationaux olympiques reconnus par le Comité international, et, si un pays doit être exclu des Jeux, il ne peut l'être que par le C.I.O.* ».

Cette menace est, semble-t-il, prise très au sérieux par le gouvernement. En réponse à une question orale de M. Mage (député communiste du Nord), M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a en effet laissé entendre devant l'Assemblée nationale que la tournée d'une équipe sud-africaine, même multiraciale, ne serait pas autorisée. Depuis soixante ans, a-t-il dit, la France imitait traditionnellement l'équipe d'Afrique du Sud. « *Cette pratique était conforme à notre idéal de solidarité et d'échanges entre les peuples. Mais cet idéal même ne peut nous laisser ignorer de graves manquements aux droits de l'homme, et nous ne pouvons laisser supposer que nous acquiescerions à des pratiques oppressives et discriminatoires. Or, l'Afrique du Sud, malgré les pressions de la Communauté internationale, maintient un système d'apartheid que la France ne peut que condamner.*

» *Voilà pourquoi, comme je l'ai dit devant la presse diplomatique, le gouvernement juge inopportune la tournée que devait faire en France l'équipe sud-africaine. La présence éventuelle de quelques joueurs de couleur ne saurait modifier cette appréciation. Du reste, la position du gouvernement français est identique à celle du Comité olympique international, telle que celui-ci l'a communiquée à notre comité olympique.*

» *Le gouvernement fera donc connaître sa position aux fédérations sportives en appelant leur attention sur leurs responsabilités.* »

LE PARAPHE DES ACCORDS DU « TOKYO ROUND »

Les pays en développement expriment leurs réticences

De notre envoyée spéciale

Genève. — Les pays membres du GATT (accords sur les tarifs douaniers et le commerce) devaient, après une séance qui s'est terminée tard dans la nuit de mercredi, parapher officiellement, jeudi matin 12 avril, les accords conclus dans le cadre des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) dites « Tokyo round ». Abaissement réciproque des droits de douane, définition d'un cadre juridique plus libéral et mieux équilibré pour le commerce mondial, acceptation de plusieurs codes visant à la réduction des obstacles non tarifaires aux échanges (« le Monde » du 11 avril), ainsi aboutissent les discussions amorcées à Tokyo en septembre 1973 lors d'une conférence ministérielle du GATT.

Ces accords entraîneraient une réduction d'environ un tiers des droits de douanes entre les Etats-Unis et la C.E.E., pour un montant d'échanges représentant 110 milliards de dollars 1976. Cette réduction serait plus forte sur les machines autres qu'électriques, les articles en bois, les produits chimiques et le matériel de transport. Elle serait inférieure à la moyenne pour les textiles et le cuir.

Quelques points de détail mis à part, la C.E.E., les Etats-Unis et le Japon ont exprimé dans l'ensemble leur satisfaction, ce qui n'a, après tout, rien d'étonnant puisque ces accords « généraux » ont été pour le principal négociés entre eux, donc pour eux. Assurant la plus grande partie du commerce mondial, ils ont choisi *délibérément* d'adopter entre eux, malgré leurs dificultés respectives, une démarche libérale. Ainsi la C.E.E. devrait-elle signer tous les textes qui lui sont ici soumis, la réserve exprimée il y a quelques jours par l'Italie au mandat donné à Bruxelles étant, semble-t-il, levée.

Toutefois de nombreux Etats ont fait part de leurs critiques et de leurs réticences. Parlant au nom de l'ensemble des pays en développement, le Yougoslave, M. Tomic, a regretté que les principes exprimés dans la « *déclaration de Tokyo* » en 1973 n'aient finalement pas été suivis. « *A certains stades des négociations*, a-t-il dit, *les pays en voie de développement n'ont pas été invités, et souvent même pas informés. Nous estimons que les tendances au protectionnisme continuent à trouver un sol fertile, en l'absence d'accord sur les mesures de sauvegarde.* »

« *Les bénéfices de ces accords pour le commerce des pays en voie de développement peuvent à peine être évalués*, a souligné M. Tomic, *mêmes les réductions de droits de douane seront inférieures en fait vis-à-vis de ces pays, à cause des restrictions mises pour le textile, les articles en cuir et quelques autres produits d'intérêt particulier pour eux. Le résultat des mesures déjà mises en application sur les produits tropicaux se révèle d'un intérêt très limité du fait qu'ils concernent principalement les zones tempérées.* »

Tous les efforts accomplis pour améliorer un code anti-dumping du point de vue de ces pays ont échoué devant la résistance des forces conservatrices qui ont réussi à en maîtriser les conceptions à leur profit. Le code des achats publics est formulé de telle sorte que nombre de pays en voie de développement ne pourront s'en prévaloir. Enfin, de nombreux problèmes n'ont pas été résolus : les clauses de sauvegarde, les restrictions quantitatives, etc.

En fait, il semble que cette cérémonie de « *conclusion* » a essentiellement pour but d'officialiser un « *succès* » de ces difficiles négociations. Il s'agit aussi de permettre aux négociateurs américains de rentrer dans leur pays avec en poche quelque douze accords, de manière à les faire ratifier autant que possible avant la fin de l'année par un congrès où la bataille sur le sujet s'annonce difficile. Cela n'empêchera pas les négociations de continuer sur les questions où des accords n'ont pu être obtenus, mais où il existe des chances de réussite.

JACQUELINE GRAPIN.

Les élections européennes

M. SCHUMANN REFUSE L'OFFRE DE M. CHIRAC

M. Maurice Schumann, sénateur R.P.R. du Nord, ancien ministre des affaires étrangères, à qui MM. Jacques Chirac et Michel Debré avaient demandé de figurer en troisième position sur la liste R.P.R. aux élections européennes du 10 juin, a adressé à M. Michel Debré une lettre personnelle pour le remercier de son offre et de celle du président du R.P.R. et leur exprimer ses regrets de ne pouvoir accepter.

[M. Maurice Schumann, ancien président du M.R.P. et l'un des fondateurs de ce mouvement, ministre de l'aménagement du territoire dans le premier gouvernement Pompidou, avait donné sa démission le 15 mai 1962, avec quatre autres que le général de Gaulle avait faites ministres M.R.P., dont M. Pierre Pflimlin, pour protester contre les déclarations jugées anti-européennes au cours de sa conférence de presse du même jour.]

